



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

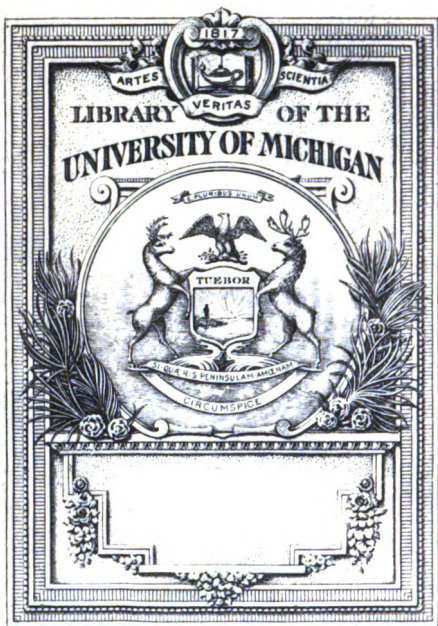
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**A** 495793



840.6  
M558





# MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

JANVIER, 1778.

PREMIER VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon,  
près le Luxembourg.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

72

## AVERTISSEMENT.

C'EST AU SIEUR LACOMBE libraire, à Paris, rue de Tournon, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

... L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au SIEUR LACOMBE, libraire, à Paris, rue de Tournon.

Compl. rets  
Higloff  
761051

24009

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans , port franc par la Poste.*

|                                                                                                  |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| JOURNAL DES SAVANS , in-4°. ou in-12 , 14 vol. à<br>Paris ,                                      | 16 liv.    |
| Franc de port en Province ,                                                                      | 20 l. 4 f. |
| JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES , 24 cahiers<br>par an , à Paris ,                        | 12 l.      |
| En Province ,                                                                                    | 15 l.      |
| BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS , Ouvrage<br>périodique , 16 vol. in-12. à Paris ,           | 24 l.      |
| En Province ,                                                                                    | 32 l.      |
| ANNÉE LITTÉRAIRE , 40 cah. par an , à Paris ,                                                    | 24 l.      |
| Et pour la Province ,                                                                            | 32 l.      |
| GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE , à Paris ,<br>port franc par la poste ,                      | 18 l.      |
| JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE , par M. l'Abbé Dinouart ,<br>14 vol. par an , à Paris ,                  | 9 l. 16 f. |
| Et pour la Province , port franc par la poste ,                                                  | 14 l.      |
| JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 12 vol in-12 par an ,<br>à Paris ,                                 | 18 l.      |
| Et pour la Province ,                                                                            | 24 l.      |
| JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE , 36<br>cahiers par an , à Paris & en Province ,       | 18 l.      |
| LA NATURE CONSIDÉRÉE , 52 feuilles par an , pour<br>Paris & pour la Province ,                   | 12 l.      |
| JOURNAL ANGLOIS , 24 cahiers par an ; à Paris & en<br>Province ,                                 | 24 l.      |
| TABLE GÉNÉRALE DES JOURNAUX anciens & modernes ,<br>42 vol. in 12. à Paris , 24 l. en Province , | 30 l.      |
| LE COURIER D'AVIGNON ; prix ,                                                                    | 18 l.      |

A ij

*Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.*

|                                                                                                     |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Quinti Horatii Flacci carmina cum annotationibus</i> , 2 gr.<br>in-8°. br.                       | 10 l.      |
| Les Incas, 2 vol. avec fig. in-8°. br.                                                              | 18 l.      |
| Dictionnaire Dramatique, 3 vol. gr. in-8°. rel.                                                     | 15 l.      |
| Dict. de l'Industrie, 3 gros vol. in-8°. rel.                                                       | 18 l.      |
| Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences<br>naturelles, in-8°. rel.                | 5 liv.     |
| Autre dans les sciences exactes, in-8°. rel.                                                        | 5 l.       |
| Autre dans les sciences intellectuelles, in-8°. rel.                                                | 5 l.       |
| Médecine moderne, in-8°. br.                                                                        | 2 l. 10 s. |
| Traité économique & physique des Oiseaux de basse-<br>coût, in-12 br.                               | 2 l.       |
| Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.                                                     | 12 l.      |
| Revolutions de Russie, in-8°. rel.                                                                  | 2 l. 10 s. |
| Spéctacle des Beaux-Arts, rel.                                                                      | 2 l. 10 s. |
| Dict. des Beaux-Arts, in-8°. rel.                                                                   | 4 l. 10 s. |
| Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.                                                             | 2 l.       |
| Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.                                                            | 3 l.       |
| Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c.<br>in-fol. avec planches br. en carton,      | 24 l.      |
| Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architec-<br>ture, in-4°. avec fig. br. en carton, | 12 l.      |
| L'Esprit de Molière, 2 vol. in-12 br.                                                               | 4 l.       |
| Tableau politique & littér. de l'Europe, an. 1775, br.                                              | 2 l.       |
| Dict. des mots latins de la Géographie ancienne, in-8°.<br>broché                                   | 3 l.       |
| Les trois Théâtres de Paris, in-8°. br.                                                             | 2 l. 10 s. |
| L'Égyptienne, poème épique, br.                                                                     | 1 l. 10 s. |
| Hymne au Soleil, br.                                                                                | 1 l. 4 s.  |



# MERCURE DE FRANCE.

JANVIER, 1778.

---

*PIÈCES FUGITIVES.*  
EN VERS ET EN PROSE.

---

LA MÉDIOCRITÉ.

O D E.

MUSES, daignerez-vous applaudir à des rimes  
Qui, sous un nom pompeux, offrent peu de  
beauté:

Votre lyre ne rend que des accords sublimes,

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Et mes vers vont chanter la médiocrité.  
Vous à qui la Fortune, & l'Art & la Nature  
Prodiguent à l'envi leurs faveurs sans mesure,  
Dieux Terrestres, craignez cet excès dangereux.  
Et toi de qui les yeux président à l'Histoire,  
Viens, divine Clio, tracer à ma mémoire  
Les plus illustres malheureux.

Quelle sera la fin de ta course célèbre,  
Alexandre, quel fruit de tes exploits guerriers ?  
Le triomphe fini, vient la pompe funèbre :  
De funestes cyprès succèdent aux lauriers.  
Sous un dais éclatant, qu'au faite de la gloire  
Suspendoient dans les airs, les mains de la vic-  
toire,  
Mille Peuples captifs encensoient ton orgueil ;  
O changement fatal ! ô rapide contraste !  
Le même Autel qui fut le siège de ton faste,  
Devient le lit de ton cercueil.

A la fatalité de ce revers insigne,  
Où la plus sombre nuit suit le jour le plus beau,  
Ne reconnoît-on pas la fortune maligne ?  
Sous le char du Vainqueur elle ouvre le tombeau.  
Elle orne la victime avant qu'elle s'immole.  
Tandis que d'une main elle élève l'Idole,  
Elle creuse de l'autre un précipice affreux.

L'éclair brille, il est vrai, dans la voûte azurée,  
 Mais un léger instant mesure sa durée,  
 Et la foudre part de ses feux.

L'Univers partagé, ne sauroit-il suffire  
 Aux vœux audacieux de deux fameux rivaux ?  
 Leur jalouse valeur en dispute l'Empire,  
 Comme l'unique prix digne de leurs travaux.  
 Assis au premier rang, dont la pompe le flatte,  
 Le fier Triomphateur des fils de Mithridate,  
 Tâche d'en éloigner le Vainqueur des Gaulois.  
 Mais leur ambition sera bien-tôt trompée.  
 Uncoup précipité joint César à Pompée,  
 Sous les inévitables lois.

Quels sont ces vastes murs où, d'une main servile,  
 L'Univers tributaire apporte ses trésors ?  
 Le Soleil dans son cours luit-il sur quelque Ville,  
 Qui, du Tybre orgueilleux, ose égaler les bords ?  
 Là, sous le vol hardi des Aigles invincibles,  
 A l'aspect des faisceaux & des haches terribles,  
 Les Rois humiliés tendent les mains aux fers.  
 Tu rampes à ton tour, République hautaine,  
 Toi qui des Nations maîtresse souveraine,  
 Planois sur le trône des airs !

Où courent ces Romains avec tant de furie,

A iv



## 8 MERCURE DE FRANCE.

Subitement armés de marteaux , de leviers ?  
Vont-ils enfin briser les fers de la Patrie ,  
D'un injuste Tyran , louables meurtriers ?  
Suivons leurs pas. O Ciel ! Quelles sont ces Statues,

Par de coups redoublés à leurs pieds abattues ?  
C'en est fait ; je ne vois que d'informes débris.  
C'étoient-là de Séjan les superbes images.  
Ainsi donc en un jour les plus humbles hommages  
Sont suivis des plus fiers mépris !

O comble de malheur ! ô spectacle effroyable !  
Ce puissant favori subit le même sort.  
Tel qu'un tigre en fureur , le Peuple impitoyable  
Se plaît à lui porter la plus cruelle mort.  
Ses membres dispersés , privés de sépulture ,  
D'avidés animaux devenant la pâture ,  
N'offrent plus à nos yeux que de vils ossemens ;  
Et le vieux Nautonnier de la fatale rive ,  
Eloignant sans pitié sa barque fugitive ,  
Repousse ses mânes errans.

De ces hideux objets détournons notre vue ,  
Et fixons nos regards sur ces gazons fleuris.  
Une source y jaillit sous une ombre touffue ,  
Et Zéphir y retient les Grâces & les Ris.  
Mollement étendu sur son charmant rivage ,

Cupidon , dans les eaux , contemple son image.  
 De ses divins appas il devient amoureux.  
 Quelle étoit mon erreur ! C'est vous, jeune Narcisse !  
 Faut-il que tant d'éclat par lui-même périsse !  
 Moins beau , vous seriez plus heureux.

Où se sont écoulés ces ruisseaux d'opulence ,  
 Dont le riche Pactole inondoit ton Palais ?  
 Ton ennemi vainqueur les tient sous sa puissance :  
 Une chaîne de fer l'en sépare à jamais.  
 Un bûcher ! juste Ciel ! Est-ce donc là le Trône  
 Où le fameux Crésus , sans Sceptre , sans Cou-  
 ronne ,  
 Doit , au milieu des feux , voir son dernier instant !  
 Fortune ! voilà donc quelles sont tes caresses ,  
 Aimables au dehors , mais en effet traîtresses ,  
 Tu ne nous perds qu'en nous flattant.

Ornement curieux des rives de Provence ,  
 Merveilleux Oranger , toujours verd , toujours  
 beau ,  
 Sous un climat voisin des lieux de ma naissance ,  
 Ne t'enorgueillis point de ton riche fardeau.  
 Jaloux de ta beauté , l'impétueux Borée  
 Attaque de tes biens l'abondance dorée ;  
 Tu flottes , tu gémis , tu tombes avec bruit :  
 Le tronc est abattu sous les branches brisées ,

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Je vois avec les fleurs les feuilles dispersées ,  
Et l'arbre mort avec le fruit.

D'un grand bonheur tomber dans un malheur  
extrême ,

Est-ce donc le destin des pompes d'ici-bas ?

Oui , la force périt par la puissance même ,  
si la saine raison ne la tempère pas.

L'Empire de *Louis* est donc inébranlable ?

Les Dieux qui l'ont assis sur un Trône immuable ,  
Savent l'y soutenir dans la même splendeur.

Juste , des meilleurs Rois il devient le modèle :

L'amour & le respect de son Peuple fidèle ,  
Sont les bases de sa grandeur.

*Par M. Garcin , Instituteur , à Valence  
en Dauphiné.*

---

*A son Altesse Royale le Duc CHARLES  
DE LORRAINE & DE BAR , &c. &c.*

LE Bouquet du Héros est le récit fidèle  
De ses vertus , de ses exploits heureux !...

Charles , ton nom inscrit au rang des demi-Dieux ,

Est le garant de ta gloire immortelle :

Jouis un siècle encor du tribut de nos vœux ;

JANVIER. 1778. 11

Qu'ils peignent, grand Prince, à tes yeux,  
Notre juste reconnoissance !...

Un jour, ainsi que nous, nos arrières neveux  
Admireront ta rare bienfaisance,  
Et sur le marbre ils traceront ces vers :  
« Charles, le plus digne des Princes,  
» Fit le bonheur de nos Provinces,  
» Et mérita l'amour de l'Univers ».

*Par M. l'Abbé Clary.*

---

V E R S

*POUR mettre au bas du Portrait de  
Mademoiselle B. . . . C. . . .*

B. . . sur toutes nos Beautés,  
Ayant remporté l'avantage,  
Voulut sur le vélin voir ses traits répétés,  
Pour triompher encor de son image.

*Par M. d'A. . . de Lyon.*



A vj

A M O N S I E U R ,

*FRÈRE DU ROI , pendant son séjour à  
Bordeaux.*

**P**RINCE Auguste & chéri , votre seule présence

Rend heureux le Peuple Aquitain :  
Les Vertus de Titus , bien plus que sa puissance ,  
Firent le bonheur du Romain.

De votre Bifaïeul la tendre Bienfaisance  
Sera toujours chère au Lorrain ,  
Renaissant *Stanislas* , adoré de la France ,  
Vous le ferez du genre Humain.

*Par M. le Vicomte de Brons.*



LA FAUSSE AVENTURIÈRE \*,

PROVERBE DRAMATIQUE,

*En un Aële & en Prose.*

---

P E R S O N N A G E S.

ALPHONSE, *Roi de Lombardie.*

ALAMIR, *fils d'Alphonse,*

ZÉLOÏDE, *Princesse de Golconde.*

FATIME, *Confidente de Zéloïde.*

UBALDE, *Confident d'Alamir.*

Un Courtisan.

Suite d'Alphonse.

*La Scène est à Ravenne, dans le Palais  
des Rois de Lombardie.*

---

\* Le sujet de ce Proverbe est tiré du neuvième Conte de la quatrième Journée du Pentaméron Napolitain, du Signor Abbatutis.

SCÈNE PREMIÈRE.

ALAMIR, UBALDE.

ALAMIR. Laisse-moi, cher Ubalde, à la douleur qui m'accable.

UBALDE. Eh! quel est donc le sujet de vos larmes? L'heureux Alamir a-t-il encore des souhaits à former? Ah! Seigneur, pourquoi vous abandonner à la tristesse qui s'empare de votre ame?

ALAMIR. Hélas!

UBALDE. Heureusement échappé des fers d'une Nation barbare, orné de toutes les graces de la jeunesse, le front ceint des lauriers de Bellonne, heureux enfin par la possession d'une aimable Princesse que le Roi votre père vous destine, que vous manque-t-il pour être le plus fortuné des hommes?

ALAMIR. Tout.

UBALDE. Vous m'étonnez, Seigneur!

ALAMIR. Que ne suis-je encore dans les fers!

UBALDE. Pourquoi me dérober le chagrin qui vous dévore ? N'ai-je donc plus de droits à votre confiance ?

ALAMIR. Tu me connois mal , cher Ubalde , je n'ai jamais cessé d'être ton ami.

UBALDE. Et vous craignez de déposer dans mon sein le tourment de votre ame ?

ALAMIR. J'aurais trop à rougir.

UBALDE. Si vous avez à rougir , ce n'est que de votre injuste réserve.

ALAMIR. Eh bien , je vais rompre le silence. Ecoute , cher Ubalde , & vois s'il est possible d'être plus malheureux.

UBALDE. Vous connoissez mes sentimens , Prince : vous pouvez tout exiger de moi.

ALAMIR. Je ne doute point de ton zèle. Blessé dangereusement dans le dernier combat que nous livrâmes aux Sarrazins , je restai pour mort sur le champ de bataille ; mais comme je donnai quelque signe de vie , on m'enleva pour me panser ; je fus fait Prisonnier de guerre , & je devins le partage du Roi de



## 16 MERCURE DE FRANCE.

Golconde , leur allié. Je n'eus pas à me plaindre de ma captivité , pendant laquelle j'essuyai toutes sortes de bons traitemens ; mais le souvenir de ma Patrie se représentait sans cesse à mon idée , & me plongeait dans la tristesse la plus amère. J'avais la liberté de me promener dans les jardins du Palais ; j'y remarquai plusieurs fois une petite Jardinière , dont les attraits firent sur mon ame l'impression la plus vive. Je fus quelque tems sans la revoir , & l'inquiétude commençait à s'emparer de moi , lorsque je fus abordé par une femme qui m'apprit que cette Jardinière était la Princesse de Golconde elle-même , qui , frappée de la noblesse de mes traits , demandoit à m'entretenir dans un bosquet écarté , où nous n'aurions aucun risque à courir. Nous nous donnâmes ainsi plusieurs rendez-vous , & il ne tarda point à s'établir entre nous le commerce le plus agréable. Comme nous avions à craindre d'être tôt ou tard découverts , & rigoureusement punis , je la déterminai à fuir. Nous prîmes le jour & l'heure , & nous eûmes le bonheur de tromper la vigilance de nos Gardes. Nous gagnâmes le rivage , où nous trouvâmes une barque qui nous

J A N V I E R. 1778. 17

attendait. Tout cela fut heureusement & ponctuellement exécuté. Nous nous embarquâmes avec une cassette qui renfermait beaucoup d'or & de diamans d'un prix inestimable. Notre navigation fut heureuse....

UBALDE. Suspendez votre récit , Prince ; on ouvre , & le Roi , votre Auguste père , va paraître en ces lieux.

ALAMIR. Contraignons-nous.

---

## S C È N E I I.

ALPHONSE , ALAMIR , UBALDE , *Suite.*

ALPHONSE. La paix est assurée , mon fils , je viens d'en recevoir la nouvelle , & j'ai donné sur le champ les ordres nécessaires pour hâter l'arrivée de votre épouse. Le Prince , votre frère , ira la recevoir à la frontière ; & je veux que les fêtes que j'ai ordonnées , surpassent en magnificence tout ce qu'on peut imaginer de plus beau.

ALAMIR , *s'inclinant.* Seigneur....

ALPHONSE. L'heure m'appelle au Con-

18 MERCURE DE FRANCE.

feil, & je m'occuperai encore, à mon retour, des moyens d'accélérer l'instant de votre hymen. Adieu.

---

S C È N E I I I.

ALAMIR, UBALDE.

ALAMIR. Suis-je assez malheureux ?

UBALDE. Eh ! quel espoir nourrissez-vous....

ALAMIR. Quel espoir !... Poursuivons mon récit, & tu jugeras combien je suis à plaindre. -

Nous débarquâmes à Rimigny, ne voulant point paraître à la Cour de mon père, avant d'avoir sondé ses intentions. Comme la Princesse était un peu fatiguée de la traversée, je lui proposai de s'y reposer pendant que j'irais embrasser mon père. Je lui promis que trois jours ne s'écouleraient pas sans que je vinsse la chercher avec un nombreux cortège, pour la conduire à la Cour. Zéloïde me laissa partir, quoiqu'à regret. Je trouvai le Roi dans des dispositions si peu favora-

bles , que je n'osai point lui découvrir mon amour. Il ne m'a pas été possible , depuis mon arrivée , de donner de mes nouvelles à Zéloïde. Je l'adore toujours ; elle me croit sans doute un parjure : je ne me dissimule point mes torts ; je fais combien je suis coupable , & c'est ce qui me désespère.

UBALDE. Je partage vos chagrins , Seigneur , & je suis prêt à tout entreprendre , pour vous prouver combien je vous suis dévoué. Ordonnez , je n'ai rien à vous refuser.

ALAMIR. Juges de mon tourment & de mes remords , s'il faut consommer le sacrifice cruel qu'on exige de moi... Non , je n'y consentirai jamais.

UBALDE. Zéloïde...

ALAMIR. Me croit infidèle , & c'est ce qui me tue.

UBALDE. Je vole à Rimigny ; je cours auprès d'elle ; je lui peindrai vos sentimens , votre résolution...

ALAMIR. J'ai prévenu ton dessein ; j'ai dépêché le fidèle Renaud à Rimigny ; & , sans lui découvrir le secret de mon

## 20 MERCURE DE FRANCE.

cœur, je l'ai chargé de porter une lettre à Zéloïde... Il devrait être de retour ; peut-être craint-il de commettre, en paraissant ici, quelque indiscretion. Vas, cher ami, vas t'informer s'il est revenu, & tâche de rendre le calme à mon cœur agité.

UBALDE. J'y cours ; heureux si je puis vous prouver par mon zèle, le desir que j'ai de travailler à votre bonheur ! (*Il sort* ).

---

## S C È N E I V.

ALAMIR *seul*.

Triste grandeur ! funeste rang, qu'exigez-vous de moi ? Quelle est la condition des Princes ! Infortunés ! Il ne leur est donc pas permis de goûter le bonheur !... Je succombe à mes chagrins... O ma chère Zéloïde ! Toi qui te flattais de régner à jamais sur mon cœur... Que dis-je ? Je ne puis, je ne dois aimer que toi ; & si le sort s'obstine à me persécuter, une autre aura ma main ; mais mon cœur fera toujours à toi.

## S C È N E. V.

ALAMIR, UBALDE.

ALAMIR. Eh bien, cher Ubalde, m'apportes-tu des nouvelles consolantes?.... Quel est ce billet que je vois en tes mains?

UBALDE. C'est le vôtre, Seigneur; Zéloïde est disparue depuis quelques jours, & l'on ignore ce qu'elle peut être devenue.

ALAMIR. Voilà tout ce que j'ai craint! Zéloïde n'aura écouté que son désespoir, & m'aura cru parjure.... Ah! malheureux !....

UBALDE. Rassurez-vous, Seigneur, je vais mettre tout en œuvre pour découvrir le lieu de sa retraite. Il faut de votre côté faire naître des obstacles qui puissent retarder d'abord, & , par la suite, rompre votre mariage. Mais si vous consultiez cette femme extraordinaire, dont la renommée publie tant de merveilles?

ALAMIR. Cette jeune Etrangère...

## 22 MERCURE DE FRANCE.

UBALDE. Que le Roi votre père a fait mander, & qui doit, au sortir du Conseil, faire en sa présence l'essai de ses talens.

ALAMIR. Et tu me crois assez dépourvu de bon sens pour ajouter foi aux rêveries d'une Aventurière que le hasard peut-être a servi quelquefois?

UBALDE. Ces sortes de gens ont souvent des relations incroyables...

ALAMIR. Et tu présumes....

UBALDE. Je ne présume rien ; mais vous savez, Seigneur, que les plus petites causes ont produit quelquefois de grands effets.

ALAMIR. Eh bien?... Je m'abandonne à tes conseils.

UBALDE. Je vais l'attendre, &... mais on entre... c'est elle que votre étoile vous envoie.

## S C È N E V I.

ZÉLOÏDE , FATIME , ALAMIR , UBALDE.

( *Zéloïde & Fatime sont vêtues magnifiquement, & portent un faux nez qui les déguise. Un Esclave noir place dans le fond du Théâtre, une petite table chargée d'une cassette, & d'un petit panier couvert* ).

ZÉLOÏDE ; à l'Esclave noir. Retirez-vous. ( *Bas à Fatime* ). Enfin, je touche au moment... Juste Ciel!... Que vois-je?... C'est le Prince !

FATIME, de même. Contraignez-vous, Madame, & conservez tout le sang-froid dont vous pouvez être capable.

ZÉLOÏDE, de même. Je tremble. ( *Haut* ) : Pardonnez, Messieurs, si j'interromps votre solitude ; mais l'ordre exprès du Roi....

ALAMIR. Vous n'êtes point faite, Madame, pour embarrasser personne, & sur-tout des Officiers de Sa Majesté,



## 24 MERCURE DE FRANCE.

ZÉLOÏDE, *bas à Fatime*. Il se cache.  
( *Haut* ). Je vais me retirer...

ALAMIR. Je ne le souffrirai point, & je ne vous cacherai pas que je suis charmé de trouver l'occasion de pouvoir vous entretenir en particulier. ( *Bas à Ubalde* ). Je veux, pour l'éprouver, lui cacher mon rang; qu'il ne t'échappe rien qui puisse me trahir.

UBALDE. Comptez sur ma discrétion.

ZÉLOÏDE, *bas à Fatime*. Je vais profiter de cet heureux moment pour sonder ses intentions.

FATIME. Puissiez-vous réussir !

ZÉLOÏDE, *à Alamir*. Si vous voulez, Seigneur, me confier votre main, je pourrai vous dire des choses qui vous causeront peut-être une surprise.....

ALAMIR. La voilà.

ZÉLOÏDE, *après l'avoir examinée*. Cette ligne marque une longue vie; cette autre une suite de prospérités non interrompues..... Mais..... grands Dieux !..... Que vois-je ? Excusez, Prince, si, ne vous connoissant point, j'ai manqué peut-être

être au respect que je dois à votre Auguste rang.

ALAMIR. Vous m'étonnez.

ZÉLOÏDE. Vous avez paru douter de mon savoir, & je vous prépare de plus grandes surprises.... Pour suivons.... Quel enchaînement de gloire & de bonheur!... Dieux!.... Mais je crains d'être indiscrette....

ALAMIR. Ah! parlez, sans crainte; parlez, & satisfaites ma juste impatience.

ZÉLOÏDE. Vous avez aimé, Prince: mon art ne va pas jusqu'à pouvoir connaître si vous aimez encore; mais j'en fais assez pour découvrir que vous faites le malheur d'une femme tendre & fidelle, que votre indifférence, pour ne pas dire votre ingratitude, a réduite au désespoir.

ALAMIR *troublé*. Dieux! qu'ai-je fait? A quoi me suis-je exposé? Je n'y peux plus tenir.... Fuyons.... Ubâlde, fuyons. Allons cacher à tous les yeux ma honte & ma douleur.

## SCÈNE VII.

ZÉLOÏDE, FATIME.

ZÉLOÏDE. Il est touché.... des pleurs s'échappent de ses yeux... Ah! Fatime, j'en conçois un favorable augure.

FATIME. Quel est votre dessein, Madame, & qu'espérez-vous?

ZÉLOÏDE. Toucher son cœur, rentrer dans mes droits ; ou, si j'ai le malheur de ne pouvoir réussir, je ne veux que la mort.

FATIME. Mais ne craignez-vous point que le mariage du Prince ne mette obstacle à vos projets?

ZÉLOÏDE. C'est ce seul motif qui m'a engagée à vouloir connaître mon sort. En proie à l'inquiétude la plus cruelle, j'attendois le retour d'Alamir, espérant toujours que l'amour le ramènerait auprès de moi. Le bruit de son hymen m'a tirée de l'espèce de léthargie dans laquelle j'étais absorbée, & je ne m'occupai plus que des moyens de réussir. Je m'ajustai d'une

façon singulière, & même un peu bizarre: le merveilleux en impose toujours. J'ai choisi dans les parures que j'avais apportées de Golconde, celles qui peuvent étonner & plaire davantage. Je plaçai dans mes cheveux un grand nombre de pierreries; peut-être croit-on qu'elles sont fausses; car, à la façon dont je suis équipée, il n'y a personne qui ne me prenne pour une Opératrice de Campagne. L'accent étranger dont je ne puis me défaire, aide encore à le persuader. J'ai fait publier par-tout que la Signora Taratantara, arrivait tout exprès des grandes Indes, pour faire voir aux Seigneurs de la Cour, & aux bons Bourgeois de la Ville de Ravenne, mille curiosités singulières, mille tours de cartes & de passepasse tout-à-fait neufs, &c. C'est ainsi que je me suis établie dans un des Fauxbourgs de cette Ville. L'homme est avide de nouveautés, & rien n'est plus facile que d'en imposer aux curieux. Ma réputation s'est tellement accrue, que le Roi m'a fait donner ordre de l'attendre aujourd'hui dans ces lieux. C'est tout ce que j'ambitionnais. Je ne fais; mais j'ai un secret pressenti-

B ij

ment que mes malheurs touchent à leur fin.

FATIME. Que ne donnerais-je point pour vous voir heureuse !.... Mais on ouvre....

ZÉLOÏDE. C'est sans doute le Roi ; je vais savoir mon sort.

## SCÈNE VIII.

ALPHONSE, ZÉLOÏDE, FATIME,  
*Courtisans, Suite.*

ZÉLOÏDE. Je me suis rendue , Sire , aux ordres de Votre Majesté , & j'attends....

ALPHONSE. Je suis enchanté de vous voir ; & si vos talens , comme je n'en doute point , répondent à votre réputation , je me fais une peinture agréable du plaisir que j'aurai d'en admirer les effets.... Mais le Prince n'est point ici ; qu'on l'avertisse. ( *Un Courtisan se détache & sort* ).

S C È N E I X.

ALPHONSE, ZÉLOÏDE, FATIME,  
*Courtisans, Suite.*

ZÉLOÏDE. Je vous prie d'excuser, Sire, si, dans l'ignorance où je suis des usages de votre Cour, je manque au respect que je dois à Votre Majesté. Je suis prête à exécuter ses ordres...

ALPHONSE. Le Prince va paraître.....  
Le voici.

---

S C È N E X & dernière.

ALPHONSE, ZÉLOÏDE, ALAMIR, FATIME,  
UBALDE, *Courtisans, Suite.*

ALPHONSE, *au Prince qui paraît.*  
Approchez, Prince, on n'attend plus que vous.

ALAMIR. Seigneur...

ALPHONSE, *à Zéloïde.* Rien ne peut

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

retarder maintenant le plaisir que nous promettent vos talens.

ZÉLOÏDE. Puissé-je ne point démentir l'idée que vous en avez conçue!

ALAMIR, *bas à Ubalde.* Que vais-je devenir?

ZÉLOÏDE, *à Fatime.* Approchez cette table; ouvrez cette petite cassette..... bon. (*Elle en tire plusieurs effets*). Regardez, Messieurs, ce petit soulier couleur de rose; il a chaussé le pied de la belle Hélène, avant le Siège de Troyes. Je le tiens de la fille du Roi de Tonquin, qui m'en a fait présent en reconnaissance des soins que j'avais pris de sa Péruche, qui avoit manqué mourir d'une indigestion de biscuit. Cette pantoufle a appartenu au célèbre Confucius. Ceci est une des moustaches du grand Lama; je la lui coupai fort adroitement, en prenant du chocolat avec lui. Cet anneau est le même dont se servit autrefois Gygès; mais il a perdu sa vertu. J'ai là d'autres curiosités encore plus merveilleuses; mais je les réserve pour la bonne bouche, & je vais vous montrer un échantillon de mon adresse. (*On retire*

*le coffre & le petit panier qui couvraient la table. Zéloïde tire trois gobelets de la cassette, & une petite baguette; elle arrange le tout sur la table, & fait divers tours). Vous voyez, Messieurs, ces trois muscades; avec la vertu de ce petit bâton de Jacob, crac, la voilà disparue. ( Elle fait voir le dessous des gobelets ). Vous êtes bien certains qu'elles n'y sont pas; soufflez dessus, Sire. ( Elle baisse un des Gobelets ). Les voilà revenues. Vous les voyez bien. ( Elle les touche de sa baguette ). Crac; où sont-elles? ( Elle montre le dessous des gobelets ). Vous êtes bien persuadés qu'elles n'y sont point. Soufflez dessus, Prince : regardez vous-même; elles y sont toutes trois. Je vais vous montrer maintenant ( elle tire un jeu de cartes ) un tour qui m'a valu la protection du Cubo; vous allez voir. ( Elle mêle les cartes ). Rien n'est plus étonnant. ( Elle les montre à l'Assemblée ). Daignez, Sire, en retenir une.... Cela est fait... Bon! Prenez les cartes, & les mêlez autant & si long tems que vous le jugerez à propos. ( Le Roi & le Prince les mêlent alternativement ). Cela m'est égal; vous en avez assez? ( Elle retourne le jeu sur la table, & touchant une carte avec sa*



### 32 MERCURE DE FRANCE.

*baguette* ). Voilà la carte que vous avez choisie : cela est-il vrai ? Je vais vous montrer actuellement un tour d'une autre espèce , & qui ne vous surprendra pas moins. ( *Elle pose sur la table un petit panier couvert qui semble s'agiter* ). Mais avant de le commencer , il faut que Votre Majesté me permette de lui raconter une Histoire....

ALPHONSE. Je ne demande pas mieux.

ZÉLOÏDE. Une Princesse de mes amies ( que cela ne vous étonne point ! ) Une Princesse de mes amies a rendu les services les plus signalés à un jeune Prince qui lui a promis sa main : je ne craindrai point de vous assurer qu'elle a exposé sa vie pour sauver ses jours , & que sa naissance n'est point inférieure à la sienne.

ALAMIR , *à part*. Ciel ! qu'entends-je ?

ZÉLOÏDE. Cependant , au mépris de ses sermens , le parjure ne veut point tenir sa promesse , & je viens vous demander vengeance de sa perfidie. ( *Otant son faux nez* ). Cette Princesse , fille du Roi de Golconde , c'est moi.

ALAMIR, *à part*. C'est elle-même!...  
Ah ! grands Dieux !

ZÉLOÏDE. Le perfide dont je me plains,  
est au milieu de votre Cour ; je ne veux  
pas le nommer ; mais le petit animal que  
renferme ce panier , saura bien le démê-  
ler. Je tombe à vos genoux , Sire , &  
j'implore votre pitié...

ALPHONSE. Vous pouvez compter que  
je vous en ferai justice.

ALAMIR. Le coupable se jette à vos  
pieds , Seigneur ; je dois la vie & la li-  
berté à Zéloïde ; je n'ai jamais cessé de  
l'aimer , & je n'ai gardé le silence que  
dans la crainte de vous offenser...

ZÉLOÏDE. J'aime votre fils , Seigneur,  
& je vais en donner à Votre Majesté la  
preuve la plus authentique. Si l'intérêt de  
l'État exige que le Prince fasse le mariage  
que vous avez arrêté , je lui rends sa pro-  
messe , & je cours m'enfermer dans une  
retraite....

ALPHONSE. Je ne le souffrirai point ;  
vous êtes digne , belle Zéloïde , du pre-  
mier sceptre du monde , & mon fils

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

n'aura point d'autre épouse que vous :  
son frère acquittera ma parole

ALAMIR. Ah ! mon père ,

ZÉLOÏDE. Je suis à vos pieds pour  
jamais.

ALPHONSE. Vous serez unis demain ,  
mes enfans ; foyez heureux. (*Se tour-  
nant du côté d'Alamir*). La politique  
avoit tissé vos nœuds , l'amour va les  
rompre.

ALAMIR. Ma chère Zéloïde....

ZÉLOÏDE. Me pardonnerez-vous ,  
Prince....

ALAMIR. Le reproche est cruel.

ZÉLOÏDE. Ce n'est pas mon intention.

ALPHONSE. Oubliez vos malheurs ,  
mes enfans , & jouissez en paix du bon-  
heur qui vous est promis. Vous avez eu  
un grand Maître , l'expérience ; & votre  
histoire est une nouvelle preuve qu'à  
*quelque chose malheur est bon.*

*Par M. Willemain d'Abancourt.*

*ODE sur le sage Gouvernement de Sa  
Majesté Impériale CATHERINE II,  
Impératrice de toutes les Russies.*

Ainsi donc une femme, illustrant son génie ,  
Dans l'art de bien régner , est l'exemple des Rois ;  
Tout le Nord , en silence , à ses pieds s'humilie  
Pour recevoir ses Lois.

Astée avec sa sœur à ses conseils préside ,  
Vénus lui prodigua ses dons les plus flatteurs ;  
Pallas mit dans ses mains sa formidable Égide ,  
Mars ses foudres vainqueurs.

Apollon , Dieu des vers , quoi ! ta vertu suprême  
Comme un trait de la foudre embrase tous mes  
sens !

Tu te perds dans mon être , & jusques au ciel même ,  
Tu portes mes accens !

Fils du vaste Océan , habitant de la Terre ,  
Rapide & fier Irtis \* , entends la voix des Dieux ,

---

\* L'Irtis perd son nom en se mêlant avec l'Oby.  
J'ai pourtant mis le nom du premier , parce qu'il sou-  
tient mieux le vers.

B vj

### 36 . MERCURE DE FRANCE.

Des hivers en courroux qui te faisoient la guerre ,  
Tu fors victorieux.

Reparois triomphant sur les brillantes ondes ;  
Que l'Astre qui t'éclaire excite les transports.  
Accours , élance-toi de tes grottes profondes ,  
Viens , règues sur tes bords.

Viens , admire avec moi ces charmans paysages ,  
Ces hardis monumens , ces immenses Cités ,  
Cent Peuples autrefois féroces & sauvages ,  
Par la raison domptés.

Et toi fameux Héros \* que tout célèbre & vante ,  
Reparois à ma voix au séjour des vivans.  
Quel spectacle enchanteur à tes yeux se présente ?  
Tes Peuples florissans.

On te vit d'une main formidable & savante ,  
D'un Empire éternel jeter les fondemens.  
Tu laissas toutefois sa splendeur menaçante  
A ses commencemens.

Quelques ombres voiloient tes immortels ou-  
vrages ;

---

\* Pierre-le-Grand.

Enfin, de leur éclat tous les yeux sont frappés :  
Ton égale paroît, & ces sombres nuages  
Soudain font dissipés.

Son aspect a banni jusqu'aux moindres ténèbres;  
Par elle-même instruits, couverts de ses rayons,  
Tes Peuples vont servir, glorieux & célèbres,  
D'exemple aux Nations.

Elle pense, elle agit, elle règne en grand Homme.  
Par des efforts divers, elle amène à grands pas  
Les jours les plus brillans de la Grèce & de Rome,  
Dans ses nombreux États.

Ton grand nom en reçoit encore un nouveau  
lustre.

Elle imprime le sceau de l'immortalité  
A tout ce que tu fis jadis de plus illustre  
Dans ta prospérité.

Les Muses auprès d'elle ont recouvré leur gloire;  
Dans sa Cour est le Trône & le Temple des Arts.  
Quels spectacles pompeux & quels chants de vic-  
toire  
Frappent de toutes parts !

Son génie & le tien prévalent sur la Terre;

### 38 MERCURE DE FRANCE.

Elle joint ses exploits à tes faits éclatans :  
Voici des grands succès qu'elle obtient dans la  
guerre,  
D'immortels monumens.

Vois le Croissant pâlir & trembler d'épouvante ;  
Les remparts de Bisance à son nom ébranlés :  
De tes vastes États , par sa main foudroyante ,  
Les Confins reculés.

Elle vient de frapper dans un Dédale immense ,  
L'Hydre qui jusqu'ici, confondant tous les droits,  
S'abreuvoit à longs traits du sang de l'innocence ,  
Au nom même des Lois.

*Par M. Courtial,*

---

### QUATRAIN SUR L'AMITIÉ.

**P** RÈS de l'Amour j'appercevois la Sœur ,  
Cette amitié , tendre aliment du cœur ,  
Que la Vertu voit comme son ouvrage ,  
Et qui guérit les maux qu'elle partage.

*Par le même.*



## V E R S

*Adressés à M.M. le Comte & Marquis de  
V\*\*\*, par leur fils âgé de quinze ans,  
après la représentation de Zaïre, dans  
laquelle il jouoit le Rôle de Nérestan.*

**N**É du sang de ces Rois qui tenoient de la France  
Et leur courage & leur puissance,  
Libre sur ma parole, Esclave par honneur,  
Nérestan s'est montré plus grand que son Vain-  
queur.  
Sous le poids de mes fers, de Zaïre incertaine,  
Contre un Amant aimé, j'ai soutenu la foi :  
Malheureux Lusignan, qu'une mort inhumaine  
A moissonné trop tôt, je suis digne de toi.  
Vous, brave Châtillon, vous serez le modèle  
Que je suivrai dans les combats :  
A ma Religion, à mon Prince fidèle,  
Au service des deux je consacre mon bras...  
Mais pourquoi des Héros que le Jourdain révère,  
Emprunter ici le secours ?  
Pour la Religion & pour l'Art de la guerre,



## 40 MERCURE DE FRANCE.

N'ai-je pas sous les yeux les Auteurs de mes jours?  
Ciel, qui me les donna, prolonge leur carrière!

Je ne demande rien de plus :

Et puisqu'il faut qu'un jour je ferme leur paupière,  
Que ce ne soit qu'après que j'aurai leurs vertus.

*Par un Anonyme , à Dourdan.*

---

### É P I G R A M M E.

Q'UN grand Génie à l'Étude s'adonne,  
Elle l'étend , lui fournit de l'emploi.  
Au sot encor , je la crois assez bonne,  
Par elle il est des plus contents de soi.  
Mais pour nous, gens de médiocre aloi,  
Que gagnons-nous à courre la Science ?  
Nous apprenons tout justement de quoi  
Vous mieux sentir, tourmens de l'impuissancé!

*Par M. P. . . .*



## B O U Q U E T.

**R**ECHEVEZ, belle Iris, cette Rose nouvelle,  
 Foible tribut d'un cœur où règnent vos attraits ;  
 L'emblème en eût été moins frais,  
 Vous n'auriez eu qu'une immortelle.

*Par le même.*

## E P I G R A M M E.

**S**UR de lui-même, un vrai Grand s'humanise,  
 Et du respect vous allège le faix.  
 Tout au rebours, Dorimon le solennise,  
 Le porte haut, ne vous parle jamais.  
 Grave Milord, tes calculs sont mauvais,  
 Si par-là tu croyois que l'on se défie :  
 Qui craint si fort de tempérer les traits  
 De sa grandeur, nous dit qu'il s'en défie.

*Par le même.*



## A U T R E.

IL faut prier pour ceux qu'on hait,  
 Disoit un Prêtre avec emphase,  
 Au gros Pierrot qu'il stupéfait :  
 Soudain le Manant en extase,  
 « Dieu donne donc prospérité  
 » A Tisiphon ma belle-mère,  
 » Au Juge de la Prévôté,  
 » A Jean notre voisin, & puis à vous, mon Père ! ».

*Par le même.*

## L'ÉPREUVE OU AMÉIDE,

*Conte Oriental.*

AMÉIDE régnoit sur une de ces parties de l'Inde, qui se sont moins ressenties des secousses dont cette multitude d'Etats a été si souvent agitée. Ce Prince avoit apporté au monde ce don de la nature, peut-être le plus précieux & le plus rare, la sensibilité,

d'où émanent presque toutes les vertus. Les Flatteurs, & les Valets de Cours, qui s'emparent en quelque sorte des premiers momens de l'existence des Grands, n'étoient point parvenus à corrompre les penchans heureux d'Améide. Fils d'un père qui s'étoit montré lui-même un prodige de bonté, il cherchoit encore à le surpasser par la bienfaisance & l'amour de la justice : car ces deux qualités doivent nécessairement s'allier dans un Souverain jaloux de remplir ses devoirs. Ce Prince ne se cachoit pas combien le sceptre est pesant dans de jeunes mains ; il sentoit toute l'importance de l'art de régner : rejetant tous les genres d'éclat, & aimant à s'envelopper de la modestie, il ne vouloit de parure ni dans ses actions, ni dans ses habits. Améide ne s'occupoit que d'assurer la félicité dont jouissoit son Peuple, aussi n'accabloit-il point de largesses d'insatiables Favoris. Les revenus de l'Etat, disoit-il, ne m'appartiennent point ; je ne suis que l'Econome de mes Sujets, & je leurs dois compte, ainsi qu'à moi-même, des dépenses qu'exige l'Administration. Un Père éclairé dans sa ten-

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

dresse , doit , par une juste distribution , partager son bien entre ses enfans , & ne pas admettre ces odieuses préférences , qui ne peuvent faire un heureux qu'aux dépens du bonheur de l'autre. Si je savois que dans mon Royaume il y eut un seul homme exposé à ressentir le besoin de la faim , je ne pourrois me résoudre à prendre la moindre nourriture : l'existence de tant d'Humains est la mienne , & je suis le premier cœur que leurs souffrances déchireroient. De tels sentimens méritoient des éloges ; aussi les Courtisans vouloient-ils épuiser les louanges pour Améide , mais ils y mettoient en vain une adresse infinie. Le Monarque , au moindre mot qui le flattoit , témoignoit une humeur repoussante , & c'étoit courir les risques d'une disgrâce , que d'entreprendre de le louer. Les Beaux - Esprits cependant s'obstinoient à lui prodiguer un nombre de Panegyriques & de Vers , qu'il se gardoit bien de lire ; ils avoient déjà répandu des lambeaux de l'Histoire d'Améide , que ce Prince fit sagement supprimer , comme des monumens de la plus servile adulation , & du mensonge le

plus grossier & le plus criminel. Il ne pouvoit faire un pas qu'il ne trouvât des Statues , des Obélisques , des Arcs de Triomphe érigés en son honneur , & il ordonnoit qu'on les abattît avec la même activité qu'on les relevoit ; des Prêtres même avoient eu la bassesse sacrilège de comparer ce Souverain à Dieu , & de lui élever des Autels. Améide indigné renversa de ses propres mains ces édifices de la plus honteuse Idolâtrie , & de la plus arrogante Impiété , punit sévèrement les Auteurs de cette flatterie dégoûtante , & défendit, sous peine de mort, qu'on profanât le nom de la Divinité , en y mêlant le sien. Il étoit prêt à épouser une jeune Princesse dont il se croyoit aimé , & qui devoit à cet hymen futur , la possession assurée d'une Souveraineté considérable , que lui avoit laissée son Père.

Améide étoit dans l'usage de se dérober à la foule importune des Courtisans , & de faire seul d'assez longues promenades ; il prétendoit que la solitude nourrissoit l'ame , & qu'on ne pouvoit guères se fortifier dans la pratique des vertus , sans se rendre un compte fidèle à soi-

#### 46 MERCURE DE FRANCE.

même des diverses impressions qu'on éprouvoit. Il s'étoit égaré un jour sous l'ombrage épais d'un petit bois de cocotiers ; plusieurs ruisseaux rafraîchissoient cette retraite délicieuse. Améide s'y livroit à une douce rêverie ; il rencontre un Vieillard auquel l'âge prètoit un air de majesté imposant ; la méditation même sembloit être gravée sur son front ; un feu céleste animoit ses regards ; toute sa personne annonçoit un Sage formé par le tems & par l'expérience : il paroissoit être venu en ce lieu, comme Améide, pour s'étudier & réfléchir. Le Souverain l'aborde : — Mon Père, commettrai-je une indiscretion ? Me seroit-il permis de céder au desir de converser avec vous ? Vous connoissez, selon les apparences, tout le prix de la retraite, & je ne doute pas, en recherchant votre entretien, que je n'éclaire mon esprit, & que je n'échauffe mon cœur ? Seigneur, répond le Vieillard. . . . Améide ne le laisse pas achever. — Comment ! je vous serois connu ! — Oui, je fais que j'ai l'honneur de parler à un Roi, au puissant Améide, d'autant plus digne de mes hommages, qu'il cherche à s'y

dérober : — Oublions, mon Père, je vous prie, le Monarque de l'Inde, & daignez n'envisager qu'Améïde ; tout me promet de votre part des leçons salutaires ; & les Rois, peut-être plus que les autres Hommes, ont besoin de lumières & d'instruction.

Le Souverain & le Vieillard ont de ces entretiens qui agrandissent la sphère des idées, & dont le résultat est d'apprendre à devenir meilleur, & plus éclairé sur ses obligations & ses devoirs. Vous êtes donc bien assuré, dit le Vieillard, à la fin d'une conversation approfondie, que vous aimez la vertu pour elle-même, sans aucune vue d'intérêt ; que vous faites le bien uniquement pour le plaisir de le faire ? Assurément, réplique d'un ton ferme Améïde ; le besoin de compter mes jours, mes momens par de bonnes actions, est nécessaire à mon ame. Je devrois n'être point aimé, & me voir défiguré par l'ingratitude & la calomnie, que je ne changerois pas de façon de penser & d'agir : c'est envain qu'on se montreroit injuste à mon égard ; le bonheur des autres sera toujours le mien. — Vous êtes-vous bien interrogé, Sei-



#### 48 MERCURE DE FRANCE.

gneur , & donneriez-vous votre parole, que rien ne seroit capable d'altérer en vous des sentimens si nobles & si désintéressés ? — Je m'engagerois par les sermens les plus solennels.... Que ne pouvez-vous lire dans mon cœur ! Vous verriez que je vous ai dit la vérité. — Je vous crois, Seigneur : eh bien ! je vais vous soumettre à une épreuve terrible. Le Vieillard met la main dans son sein , & en tire un petit miroir qu'il présente au Prince. — Cette glace, qui ne trompe jamais, vous offrira les hommes tels qu'ils sont ; d'un coup-d'œil vous saisissez le sort qui vous attend, après que vous aurez quitté la vie. Regardez , examinez bien , & osez encore être vertueux & bien-faisant.

Toute l'ame du Monarque étoit en quelque sorte attachée sur le miroir : il voit d'abord ses Courtisans, contre lesquels il falloit qu'il armât son autorité pour repousser leurs louanges adroites, il les voit insulter secrètement à ses images, les percer de coups ; le Souverain ne peut s'empêcher de dire : ils sont bien faux ! ces Beaux-Esprits qui trafiquoient de leur vile adulation ,  
barbouilloient

barbouilloient des épigrammes injurieuses , & des libelles clandestins contre le Prince ! Quel spectacle le frappe , lorsqu'il sera descendu au tombeau ! le peu de statues qui seront échappées à ses recherches , tomberont brisées sous les outrages d'une populace effrénée ; l'Histoire le peindra sous les couleurs les plus mensongères & les plus abominables ; ces Ministres sacrilèges des autels qui , malgré ses défenses , s'obstinoient à vouloir l'adorer comme Dieu même , le maudiront. Mais ce qui affecte davantage Améide , c'est l'infidélité & la perfidie de la Princesse qu'il brûloit d'épouser ; il la voit dans cette glace sacrifiant ses lettres à un Amant favorisé : alors le miroir échappe des mains du Monarque. — Je vous l'avouerai , mon Père , j'ai de la peine à résister à ce coup ! Si vous saviez combien je l'adore ! Je lui assurois en moi un défenseur de ses Etats. Et voilà donc quelle est la récompense de la vertu ! — Seigneur , elle n'en a point d'autre. Après de telles connoissances , persistez-vous dans le plan de vie que vous vous êtes tracé ? Rien ne me fera changer , mon Père ,

*I. Vol.*

C

& cette vertu si mal payée, n'en sera pas moins chère à mon cœur.

Le Souverain vouloit encore parler au Vieillard; il ne sait comment il a pu se dérober à ses yeux : il le cherche vainement dans ce bois. Améide revient dans son Palais, bien déterminé à suivre la route qu'il s'étoit ouverte; mais la sérénité avoit fui de son ame; souvent il s'écrioit : O Dieu suprême ! c'est donc là le prix que tu réserves à ceux qui s'efforcent de te représenter sur la terre. Mais quand tu confondrois le sage & le juste, ce qui est impossible à la Divinité, quand tu n'existerois pas, ferois-je moins obligé à faire le bien, & goûterois je moins de plaisir à m'acquitter de mes devoirs & à rendre mon Peuple heureux ? L'effort qui coûta davantage au Monarque, fut de ne point donner sa main à l'objet de son amour, & de lui épargner jusqu'au moindre reproche. Il se consola de ce sacrifice, en maintenant la Princesse dans la possession de son Royaume, avec le même zèle que s'il eût été son Epoux; il assigna des pensions aux Savans, encouragea les Arts, défendit les privilèges des Prêtres,

étendit enfin sa bienfaisance sur tout son Empire. Il est vrai qu'un jour son secret , en quelque sorte , lui échappa. Un Courtisan ouvre la bouche pour le louer : Arrêtez , dit Améide , je vous connois. Vous ne m'abuserez point ; je fais que le mensonge est sur vos lèvres , que les hommes sont des bêtes farouches que rien n'est capable d'appriivoiser : oui , vous êtes tous des ingrats , des perfides ; mais j'ai plus de plaisir à m'occuper de votre bonheur , que vous n'en goûtez à méconnoître mes bienfaits. Je l'éprouve , je le sens : c'est envain que tout s'unit pour lui refuser le salaire qui lui est dû ; la vertu porte avec soi sa récompense , & je n'en demande point d'autre au Ciel.

Il arrive qu'au bout d'un an , Améide se retrouve dans cette solitude où il avoit fait la rencontre du Vieillard. Au moment que ce Prince se rappeloit son aventure , le même Vieillard s'offre à sa vue , & courant dans ses bras :— Prince , permettez que je vous témoigne ma joie ; rien ne m'est caché : je fais de quelle façon vous vous êtes conduit , que , malgré l'affreuse vérité que je vous ai fait connoître , vous ne vous êtes

C ij

point démenti dans votre bienfaisance ; que votre peuple n'a perdu aucun de ses droits sur votre cœur , que le bonheur d'autrui a fait le vôtre , qu'enfin *vous aimez la vertu pour elle-même.* L'avenir vous a dévoilé des images désagréables ; reprenez le miroir , & rendez justice à l'Être des êtres. Améïde , pour la seconde fois , fixe les yeux sur cette glace trop fidelle : il étend la vue sur un espace immense ; il est , pour ainsi dire , transporté dans les Cieux. Que de merveilles le frappent ! Quel torrent de délices s'épanche dans son sein ! comme les mortels , les soins qui les agitent , comme la terre s'est perdue à ses regards ! Il entend une voix : — Améïde , c'est ici le séjour de l'éternelle félicité , c'est ici que la vertu remonte à sa source , se repaît à jamais de la contemplation de son Auteur. Ta place t'est assignée parmi les Génies bienfaisans , & tu iras de monde en monde distribuer les faveurs de cette Providence dont tu as pu accuser la sagesse. Améïde , dans l'extase , veut rendre le miroir au Vieillard , & se trouve environné d'une lumière céleste d'où sort un jeune homme resplendissant de

toute beauté, & déployant des ailes  
d'une blancheur éblouissante : — Ne  
cherche plus ton Vieillard : c'est moi,  
Améide, qui avois pris ces traits pour  
jouir dans un entretien familier du specta-  
cle de ton ame; elle est digne de la Divi-  
nité : tu vois qu'elle ne demeure pas  
sans récompense, & que le Ciel peut  
la consoler des injustices de la terre.  
Je suis le Génie qui veille sur toi;  
après ta mort, tu partageras mes hon-  
neurs, & tu inspireras tes sentimens.  
Ah! s'écrie Améide, je ferai donc  
toujours du bien!

*Par M. d'Arnaud.*

*A Monsieur de S.....*

**L**E sort a de mes vœux exaucé la moitié;  
Du gain d'un Terme on m'apprend la nouvelle;  
Je le destine à l'amitié;  
Est-il emploi plus digne d'elle ?

Ami, tu perdis tout. Dans ce désordre extrême;  
Par ma fidélité je me crus honoré;

Avec transport je me dis à moi-même, ...  
Seul, je vais secourir le mérite ignoré.

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

Méprise cette race impure  
D'indifférens sur ton malheur ;  
Et souviens toi toujours que leur lâche tiédeur,  
Leur fausseté , leur insolente injure ,  
L'abus constant de ta douceur ,  
Ont mille fois , de ta blessure ,  
Renouvelé la trop juste douleur.

A la nature , à la tendresse ,  
Avez & trop long-tems tu payas le tribut ;  
Sèche tes pleurs , renais , accorde encor ton luth ,  
Et que ta Muse enchanteresse ,  
Reprenne ses anciens atours.

Ta touche facile & légère  
Sait si bien peindre les amours  
De l'innocente & timide Bergère ,  
Le Rossignol , le Printems & les Bois !  
Dans un poétique délire ,  
Fais-nous entendre encor le charme de ta voix ;  
Tu n'as que la peine d'écrire ,  
Le sentiment s'échappe de tes doigts ,  
Et dans tes vers Anacréon respire.

Daigne , ami , recevoir le fruit de mon bonheur ,  
Dans l'excès de ton infortune.  
Si tu comptois à la rigueur ,

Le troc est tout en ma faveur;  
 Tu jouiras de ma fortune,  
 Et moi de ton génie & de ton tendre cœur.

---

É P I T H A P H E.

CY gît un Roturier d'une illustre naissance,  
 Un vrai César, quoique poltron;  
 Un habile Docteur boursofflé d'ignorance;  
 Un inconnu de grand renom;  
 Un bourru d'une humeur charmante;  
 Un homme qui fut tout & pourtant ne fut rien.  
 Est-ce impossible? Non, voici le nœud gordien,  
 Le défunt possédoit cent mille écus de rente.

---

*SUITE DES PENSÉES DIVERSES \*.*

R I E N n'égale l'adresse d'un Flatteur à  
 inventer chaque jour de nouveaux tours  
 à donner à ses louanges, si ce n'est

---

\* Voyez Mercure d'Octobre 1777, second  
 Volume, pag. 44.



l'habileté de celui qui en est l'objet, à découvrir chaque jour de nouvelles raisons de s'en juger digne.

Dans les affaires, on rencontre souvent des gens dont le premier mouvement est toujours d'être fiers & roides. L'instant d'après, vous les voyez décliner & devenir successivement traitables, accommodans, dociles, soumis : ils finissent par la bassesse & s'y tiennent.

Pour s'appercevoir de la médiocrité de certaines personnes, il ne manque souvent à ceux qui les admirent, que d'oser la soupçonner.

Entre routes les sensations qu'un homme raisonnable éprouve dans le monde, l'ennui est celle qui domine. Démocrite rit, Héraclite pleure ; le vrai Philosophe se place entre deux, & baille.

Cléon est fier, dites-vous ; c'est une erreur ; Cléon est timide : mais il se donne l'air fier, afin de n'avoir pas l'air timide ; son silence est celui de la crainte ; il tâche à le faire prendre

pour celui du dédain ; il veut qu'on dise de lui qu'il n'a pas la bonne volonté de parler ; mais moi je dis qu'il n'en a pas la hardiesse.

L'Observateur Naturaliste ne se contente pas d'ouvrir les yeux & de regarder. Il commence par s'assurer de l'Insecte volage qu'il veut contempler , puis , d'une main légère , lui fait prendre successivement les situations les plus favorables aux différentes recherches qu'il se propose. De même , l'Art de bien observer les Hommes , tient à celui de les manier.

Vous me faites , Céphise , une énumération des présens champêtres que vous ont envoyés vos amis de la campagne. Ce discours vous conduit insensiblement à me demander des nouvelles de ma métairie. Mes vergers prospèrent-ils ? Mes pêchers donnent-ils cette année ? Les longues pluies ne m'ont-elles pas causé bien du dommage ? ... Céphise , vous ne parlez point à un homme sourd , vous aurez de mes pêches.

« Dites-moi le nom de cet Homme ?  
 » C'est Mondor. Son état ? C'est Mondor.  
 » Son mérite ? C'est Mondor.  
 » J'entends ; Mondor est un de ces  
 » hommes dont il n'y a rien à dire ?  
 » Vous y êtes ».

Souvent on loue pour faire voir qu'on est en état de louer. C'est alors le desir de paroître capable d'apprécier le mérite, qui fait passer sur le chagrin qu'on a de le reconnoître.

Je fais par cœur mon Théobalde. Sa finesse, ses détours, ses ruses, tout m'est connu : en un besoin, je pourrois faire le dénombrement de ceux qu'il a trompés, & dire même comment il les a trompés. Une affaire survient entre nous. Aussi-tôt je prends mes mesures & mes précautions. Chaque piège, chaque embuscade est prévue & parée. Pour cette fois Théobalde manquera son coup. Nous nous abouchons, & il me dupe.

Les louanges que nous donnons à nos rivaux, ne sont quelquefois qu'une

spéculation de notre jalousie. Nous avons entendu dire qu'il y avoit de la grandeur d'ame à reconnoître le mérite par-tout où il se trouve; & nous voulons, en usant de cette candeur, tâcher de nous tirer d'une égalité, d'où nous n'aurions peut-être pas l'espérance de sortir par nos seules qualités.

*Par M. P....*

*Explication des Enigmes & Logogryphes  
du volume de Décembre.*

Le mot de la première Énigme est l'*Année*; celui de la seconde est *Grenade*; & celui de la troisième est *Sac*. Le mot du premier Logogryphe est *Ripaille*, où l'on trouve *ri-de-veau*, *pâillé*, *aile* & *ail*; celui du second est *Croquignolle*, où se trouvent *Léon*, *Luc*, *Enoc*, *Noé*, *grille*, *orge*, *cire*, *Joel*, *coq*, *ronce*, *Corogne*, *quille*, *coquille*, *Rugen*, *Uri*, *Lion*, *Roi*, *Rollon*, *Rouen*, *rôle*, *rouge*, *Ino*, *Clio*, *ligne*; & celui du troisième est *Ciel*, où l'on trouve *lice*, *lie*, *île*, *le*, *ce*, *ci*, *Eli*, *eil*.

C vj

---

## É N I G M E.

**L**ECTEUR, dès que l'hiver en tous lieux se fait  
craindre,

Je n'ai qu'à m'en louer, quand tu n'as qu'à t'en  
plaindre.

D'autant plus doux pour moi, qu'il est plus irrité,  
S'il captive les flots, je suis en liberté.

Alors tu vois par-tout une jeunesse agile,  
Prouver, par son adresse, à quoi je suis utile.

Variant ses plaisirs, en variant ses jeux,  
Malgré le froid cuisant, j'arrête tous les yeux.  
Mais garde-toi de moi comme de la fortune,  
Lecteur, dans mon chemin la chute est trop com-  
mune ;

Pour s'y bien soutenir, il faut de la hardiesse,  
Et c'est le péril seul qui fait que j'intéresse.

*Par M. le Méteyer.*

---

## A U T R E.

**J**E viens au monde avec ma femme ;  
Je tiens tout d'elle, honneur, noblesse, dignité,

# AIR

Musique de M. Tissier.

Majeur.

Janvier  
1778.

Inspire' par son hu-meur  
noire un Philo-sophe o-rv-gi-  
-nal, vou-loit un jour me faire ac-  
-croi-re que dans le monde tout est  
mal, j'e-tois che-ri de mon Is-  
-mene, mon cœur ne desi-roit plus  
rien; no-tre sa-vant per-dit sa  
peine, je sou-tins que tout e-toit  
bien, je sou-tins que tout etoit bien.

*Majeur.*



Un au:tre jour que ma ber:ge:  
-re re:fu:sa de bai:ser mon  
chien, un Philo:so:phe moins se:  
-ve:re vint me di:re que tout est  
bien: je trou:vai ce nouveau sis:  
-tème d'un ri:di:cu:le sans e:  
-gal, je crai:гноis un refus moi:  
même, je sou:tins que tout étoit  
mal, je sou:tins que tout e:toit mal.

C'est elle qui m'en a doté.

Mais de ses biens la bonne Dame

Souvent ne trouve en moi qu'un sot dissipateur,

Et de la paix un vrai perturbateur.

Elle a le droit de me survivre,

Et son bon ou mauvais destin

Dépend de suivre ou ne pas suivre

Le mal auquel je suis enclin.

Pour que notre ménage ait une heureuse fin,

Il faut qu'elle ait le souverain domaine,

Qu'en tout elle commande en Reine,

Et que moi, docile à sa voix,

Je suive exactement ses loix.

Mais si, par un effet contraire,

( Qui par malheur est le plus ordinaire )

Je prends sur elle le haut ton,

Et la veux conduire au bâton,

Notre ménage déplorable

S'en va directement au Diable.

Arrivant entre nous la séparation

Des lieux & d'habitation,

Je vais me tapir chez ma mère,

Tandis que la pauvrete, en grande componction,

Va paroître devant son père,

Qui lui fait un accueil gracieux ou sévère,

Suivant que la communauté

A bien ou mal entre nous profité.



## 62 MERCURE DE FRANCE.

Au premier cas , d'un air affable ,  
Il lui fait part de sa succession :  
Au second , en Juge implacable ;  
Il prononce contre elle exhérédation.  
Tandis qu'elle est dans cette crise ,  
Je me tiens dans mon coin à part :  
Mais j'ai beau faire le couard ,  
Il y faudra revenir sans remise.  
Je reprendrai ma femme au moment arrêté ;  
Et, par un ordre auquel il faut que tout réponde,  
La première communauté  
Décidera du sort de la seconde.

*Par M. D. B. de B.*

---

### A U T R E.

**J**E ne fus pas toujours d'usage ;  
Je n'existois point au vieil âge.  
Mais par-tout aujourd'hui, cher Lecteur , tu me  
vois ,  
Sous le toit du Berger , dans les Palais des Rois.  
Quelquefois je suis frêle , & quelquefois solide ;  
Pour moi , comme il lui plaît , un chacun se décide.  
J'offre souvent pour la santé ,

Un remède assez salutaire ;

Alors je deviens nécessaire.

Je flatte aussi d'un fat la sotte vanité.

Dans la forme & dans la matière ,

Comme dans la couleur , bien souvent je diffère.

Simple chez le Bourgeois , la main de l'Artisan

M'enrichit pour le Partisan.

Je suis encor en honneur chez la Belle ,

Où la mode souvent m'appelle.

Je donne aussi certain maintien

A quiconque n'a rien à dire ;

Dans un cercle où chacun m'admire ,

Je suis manière d'entretien ;

Et si quelqu'un par hasard y sommeille ,

Par mon secours on le réveille.

Enfin , dans la Société ,

Je ne suis point une inutilité.

Je ne dis plus qu'un mot : j'accompagne sans cesse ,

Ou mon Maître , ou bien ma Maîtresse.

Lecteur , peut-être tu me tiens ,

En réfléchissant sur ces riens.

*Par une Dlle de Nogent-le-Roi.*



---

*A U T R E.*

**D**ÉSŒUVRÉ dans mon poste, actif si l'on m'en  
châtie,  
Quand je suis employé, je ne suis plus en place.

---

**L O G O G R Y P H E.**

**A**MUSER, enchanter & plaire,  
Est ma fonction ordinaire.  
Mon origine vient des Dieux :  
Fut-il destin plus glorieux ?  
Je maîtrise & subjugué l'ame ;  
Je la transporte & je l'enflamme.  
Dans le Prophane & le Sacré,  
Je sers chacun selon son gré.  
On m'aime chez les Grands ; j'embellis une Fête ;  
J'aide l'Amour à faire une conquête.  
Il est pourtant certaine loi  
Qui me captive & qui m'enchaîne.  
Si je ne la suis pas, tout est en désarroi.  
Bien-tôt je déplaïs, je fais peine.

Pour me connoître mieux , par la combinaison  
 On pourra découvrir mon nom.  
 Je marche sur sept pieds ; & sans plus long collo-  
 que ,  
 Je t'offre , ami Lecteur , ce qu'un Poète invoque ;  
 Un mot familier à l'enfant ,  
 En usage aussi chez l'Amant ;  
 Une matière combustible ,  
 Qui souvent à ton toit peut devenir nuisible ;  
 En Normandie une Cité  
 Peu digne de piquer ta curiosité ;  
 Ce qui sur un Journal indique ta dépense ,  
 Que tu dois mesurer selon ton opulence ;  
 Une Particule ; un Pronom ;  
 Pour la volaille une prison.  
 En remontant au premier âge ,  
 Je t'offre encor un fils du pieux Ouvrier ,  
 Qui, par ses soins, mit le premier  
 Le jus de la treille en usage ;  
 Deux notes dans le chant ; un changement annuel  
 Qui s'opère dans l'animal ;  
 Un aliment enfin commode à la vieillesse.  
 Mais , Lecteur , j'en dis trop ; finissons , je te laisse.

*Par une Dlle de Nogent-le-Roi.*



## A U T R E.

**J**E vais, mon cher Lecteur, parler en Souveraine;  
L'Univers m'est soumis, c'est mon vaste domaine;  
Chacun chérit mes loix, mon Trône est à Paris,  
Et l'on voit à ma Cour les Amours & les Ris.  
Je plais à la Duchesse, au Prince, au Petit-Maître,  
Quiconque veut briller, avec moi doit paroître;  
Je change très-souvent de ton & de signal,  
Qui cherche à m'admirer vole au Palais-Royal.  
De tous mes Partisans j'ai le charmant suffrage,  
Sans peine j'obtiens d'eux le plus flatteur hom-  
mage.

Mais retranches mon chef, alors j'offre à tes yeux  
Ce qu'on fait en l'honneur des Héros & des Dieux;  
A Rome, un grand Auteur dans sa vive tendresse,  
Jadis a su par moi célébrer sa Maîtresse:  
Et j'ai fait couronner au Temple d'Apollon,  
De myrte & de laurier, le tendre Anacréon.  
Faut-il pour me nommer de plus fidèles guides?  
Mon sublime anagramme existe aux Invalides.

*Par M. L. Bailleux, C. à T.*



## A U T R E.

**J**E suis le Député d'un Souverain du Monde,  
 Qui n'a pas son pareil sur la machine ronde.  
 De mes membres divers qu'on sépare le tronc,  
 Je suis par-tout pays un jour de grande Fête.  
 En son lieu maintenant substituez ma tête,  
 Et je ne pèse pas un demi-quarteron.

En cet état, il est bon de vous dire  
 Qu'il me reste encor quatre pieds.  
 A moins que d'être aveugle ou de ne savoir lire,  
 On doit voir dans les trois premiers  
 Un vieil adverbe exilé du beau style,  
 A qui Phébus n'a laissé d'autre asyle  
 Que ce naïf & facile jargon  
 Où Marot excelloit, & qui porte son nom.

Mais pour terminer cette glose,  
 Des quatre pieds, que le Lecteur transpose  
 Un seul; & sans aller au fidèle Berger,  
 Où le sucre avec art, pour mieux vous engager,  
 Prend mainte agréable rournure,  
 Chez l'Epicier voisin vous verrez ma figure.

*Par M. Del\*\*\*\*\* D. F. D. B.*



---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Mémoires Philosophiques du Baron de \*\*\**  
Chambellan de Sa Majesté l'Impératrice-Reine. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint-Victor, vis-à-vis le Séminaire Saint-Nicolas.

**L**A République des Lettres est un Etat extrêmement libre, s'il faut en croire un célèbre Critique. On n'y reconnoît, dit-il, que l'empire de la vérité & de la raison, &, sous leurs auspices, on fait la guerre innocemment à qui que ce soit, même à ses amis & à ses proches. On a vu les Scaliger, les Vossius, les Dacier & les Bernoulli nous en donner l'exemple. Ainsi dans l'Empire Littéraire, les amis doivent se tenir en garde contre leurs amis, les pères contre leurs enfans, les beaux-pères contre leurs gendres. *Non hospes ab hospite tutus, non socer a genero.* Chacun y est tout ensemble Souverain & justiciable de chacun. Les loix de la société n'ont point détruit

cette noble indépendance de l'état de nature , par rapport à l'erreur & à l'ignorance. Tous les particuliers ont à cet égard le droit du glaive , & peuvent l'exercer ; bien entendu , devoit ajouter le Critique , qu'on se soumettra aux réglemens de Police propres à chaque Gouvernement.

Mais , n'est-on pas obligé d'avouer aussi que cette liberté a des bornes , & qu'elle ne doit pas être confondue avec la satire audacieuse , qui ne respecte pas plus les droits de la vérité que ceux de l'humanité ?

Si l'on apprécie les Mémoires de M. le Chambellan , d'après ces réflexions , pourra-t-on demander à celui qui en est l'Auteur , les preuves de sa mission , & lui faire un crime de s'être arrogé le droit d'employer les armes de l'ironie contre les Inventeurs des nouveaux systèmes ? Il nous semble que les réflexions que nous avons rapportées , fournissent une réponse satisfaisante à cette première question. Dira-t-on que les erreurs contre lesquelles l'Auteur des Mémoires a fait éclater son zèle , ne peuvent nuire ni au bon ordre de la Société , ni au bonheur de chaque Citoyen ? Mais



peut-on soutenir qu'il n'y a nul danger à répandre une doctrine qui tend à ôter aux puissans & aux riches le seul frein de leurs passions, aux affligés la dernière consolation de leurs misères, aux méchans le remords du crime, aux ames vertueuses les récompenses de l'autre vie ?

On répondra peut-être que cet Auteur s'est plû à forger des monstres pour avoir le plaisir de les combattre, & à réaliser des chimères pour avoir l'occasion de faire briller son esprit, & d'amuser ses Lecteurs. Qu'on parcoure les seules assertions extraites des Ouvrages de la Mettrie & du systême de la Nature, & l'on sera forcé d'avouer que le puits de l'abyssine a été ouvert, & qu'il en est sorti des prodiges d'erreur qui n'en sont pas moins réels pour être incroyables. On a cherché dans ce malheureux siècle à ébranler les vérités qu'une douce persuasion, une conscience presque générale, un sentiment intime & difficile à vaincre, ont établies, & qu'il est si cruel de vouloir nous enlever. Mais en convenant de l'importance & de la certitude de ces vérités, ne pourra-t-on pas reprocher à l'Auteur des Mémoires l'ironie

insultante & les armes du ridicule pour attaquer ces Ecrivains téméraires, tandis qu'il ne falloit que les éclairer, & les ramener au vrai par les voies de la douceur & de la modération ?

Nous ne discuterons pas ici les avantages & les inconvéniens de cette nouvelle méthode de réfutation, qui entraîne le danger d'adopter des bruits populaires, souvent faux & très-difficiles à vérifier. Quant à l'ironie, la vérité, dans tous les siècles, a toujours été en possession d'en faire usage, pour couvrir le mensonge d'une confusion salutaire. C'est ainsi qu'un Prophète, tout brûlant de zèle pour la gloire du vrai Dieu, se moquoit de Baal & de ses aveugles Adorateurs. Dieu lui-même n'a pas dédaigné d'employer la raillerie à l'égard du premier homme, pour avoir eu la téméraire curiosité de connoître le bien & le mal. Mais il n'en est pas moins vrai, & ces exemples imposans le prouvent, que ce seroit sortir des bornes de l'ironie permise, que de fabriquer à plaisir des aventures, ou de répéter celles que la seule malignité & le désœuvrement avoient inventées : & nous croyons même que dans un objet

aussi grave, la certitude personnelle ne suffit pas pour justifier ce genre d'attaque. C'est ici qu'il faut la notoriété la plus générale & la moins suspecte, & qu'il n'est permis à personne de débiter comme une vérité constante ce qui n'étoit, dans son origine, qu'une conjecture souvent fautive & toujours téméraire. Ne peut-on pas encore attaquer cette nouvelle méthode, parce qu'elle suppose, comme une vérité certaine, que les hommes agissent toujours d'après leurs opinions, tandis qu'ils sont essentiellement inconséquens par leur nature, & qu'il y a un intervalle immense entre l'esprit & le cœur. On a eu raison de dire qu'il y avoit souvent bien loin de l'homme agissant à l'homme pensant. On agit par le mouvement de la volonté, par l'impulsion des intérêts, des passions & des circonstances. On pense, & l'on écrit souvent pour exercer son esprit; & l'esprit, qui n'est que l'organe ou l'interprète de nos pensées, prend toutes les formes qu'il lui plaît. Il n'est pas toujours vrai qu'un Auteur se peigne dans ses écrits. Que d'Ecrivains dans tous les siècles, qui nous ont parlé à merveille de la bienfaisance & de  
l'amitié,

l'amitié, & qui n'étoient rien moins que bienfaifans & vrais amis ! Combien d'autres auffi qui ont défavoué de toute leur force, les conféquences affreufes qui réfultoient de leurs fyftêmes, & qui étoient bien éloignés de commettre les noirceurs où leurs Ouvrages auroient pu les conduire, s'ils avoient été conféquens !

Les réflexions que nous foumettons à l'examen de l'Auteur des Mémoires, ne nous empêcheront pas de louer fon zèle ni fes intentions, & d'avouer que fon Ouvrage a été lu avec plaifir & avec intérêt, par des perfonnes de goût & très-impartiales. Nous reftons toujours perfuadé que la critique n'est utile, que lorsqu'elle est équitable & modérée, & qu'on ne doit recourir au ridicule, que lorsqu'on a épuifé les autres moyens qui peuvent ramener ceux qui s'égarent.

*Confidence Philosophique*, feconde édition revue & augmentée. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

Cette nouvelle manière de réfuter les nouveaux fyftêmes, ne pourroit-elle pas

*I. Vol.*

D

devenir dangereuse , & donner lieu à de fausses imputations , si l'on peignoit dans ces sortes d'Ouvrages , avec trop d'énergie, les écarts que peuvent produire les mauvaises maximes ; & si les aventures que l'on met sous les yeux du Lecteur, avoient pour base unique, que les hommes agissent toujours d'après leurs opinions , ou qu'ils adoptent sans réserve tous les sentimens de ceux avec lesquels ils se trouvent liés ? Nous laissons aux Moralistes rigides le soin de discuter cette Question , & de faire connoître toute l'étendue de deux devoirs principaux qui nous sont également prescrits , l'amour de la vérité & l'amour des hommes : si l'un nous oblige de ne pas conniver à des erreurs dangereuses, & même de les repousser avec zèle, nous ne sommes pas moins obligés, par le second devoir , d'employer de préférence les voies de douceur & de persuasion , pour ramener au vrai ceux qui s'égarent, & sur-tout de ne pas exagérer leurs torts, en leur imputant également , soit des conséquences qu'ils désavouent , soit des erreurs qu'ils n'ont jamais soutenues. Il faut le confesser à notre confusion , nous ajoutons toujours

quelque chose du nôtre aux vices que nous censurons : comme l'observe si bien un Orateur célèbre, nous ne les donnons jamais pour ce qu'ils sont, nous mêlons au récit que nous en faisons, la malignité de nos conjectures ; nous les mettons en un certain point de vue qui les tire de leur état naturel. Nous embellissons notre histoire ; & , pour faire un héros ridicule qui plaise , nous le faisons tel qu'on le souhaite , & non pas tel qu'il est en effet. Mais faut-il , pour éviter cet écueil , garder le silence lorsque les vérités essentielles de la morale sont attaquées sans ménagement ? Faut-il abandonner avec indolence les intérêts de la Religion que nous avons le bonheur de professer , parce qu'en combattant l'erreur , il pourroit se glisser dans notre cœur des vues trop humaines , & se mêler un peu trop de vivacité au zèle qui nous anime ? Si cela étoit , on verroit bientôt grossir & se déborder le torrent des erreurs les plus dangereuses , & la Société civile & chrétienne en devenir le jouet , & se trouver en peu de tems bouleversée ; & les maux deviendroient irremédiables , si les amis de la vérité n'employoient d'autres

Dij

armes contre le mensonge , que la modération & le silence , & qu'ils oubliassent que l'esprit de douceur & de charité a son éguillon & ne blesse que pour guérir. Nous ne pousserons pas plus loin nos réflexions sur cet objet ; il nous suffira , pour justifier le zèle & l'intention de l'Auteur de la Confidance philosophique , de citer les paroles du plus éloquent de tous les Ecrivains : « Les mauvaises maximes, dit J. J. Rousseau , sont pires que les mauvaises actions. Les passions déréglées inspirent les mauvaises actions ; mais les mauvaises maximes corrompent la raison même , & ne laissent plus de ressource pour revenir au bien ». Or, peut-il y avoir de maximes plus dangereuses que celles qui tendent à nous enlever des vérités précieuses qui sont ici-bas , indépendamment de leur certitude , notre consolation ou notre espérance.

Nous ne suivrons pas ici le fil des aventures du principal Héros qu'on introduit sur la scène dans l'Ouvrage que nous annonçons , & nous ne remettrons pas sous les yeux du Lecteur , les excès en tout genre dont on fait le récit , &

que l'on présente comme le fruit de la nouvelle morale. Nous remarquerons seulement qu'on trouve dans cet Ouvrage une dissertation courte & lumineuse sur la preuve des miracles, & sur la force du témoignage des Apôtres. Cette dissertation est d'autant plus précieuse, qu'elle dissipe tous les nuages qu'une fausse érudition a répandus sur la preuve fondamentale de la vérité de notre Religion. M. Vernes y démontre d'une manière victorieuse, contre plusieurs Ecrivains célèbres : 1°. que cette preuve est la plus propre à attirer l'attention des hommes ; 2°. qu'elle est la plus courte & la plus abrégée ; 3°. qu'elle est d'une influence universelle, étant à la portée de tous les hommes ; 4°. qu'elle est pleinement satisfaisante, lorsqu'il est question de savoir si un homme parle de la part de Dieu. En effet, rien n'est plus propre que les miracles à faire une prompte & vive impression sur les sens, parce que l'homme aime naturellement le merveilleux, & que c'est un sentiment gravé dans le cœur, qu'un prodige est la voix d'un être supérieur qui nous parle. Avant toute réflexion, le premier

Dij



## 78 MERCURE DE FRANCE.

mouvement est de s'y rendre attentif & de demander ce qu'il signifie. Cette preuve est aussi la plus courte & la plus à la portée de tous les hommes, puisque le seul sens commun suffit pour juger des faits, & des faits surnaturels comme les autres; & que la voix de la discussion exige au contraire beaucoup de pénétration & de lumières, pour saisir les rapports des idées entre elles, pour suivre le fil des raisonnemens, & pour en sentir toute la force. Aussi a-t-on toujours appelé les miracles, *l'argument des simples*. Ceux-ci ont en effet le bonheur de ne pas savoir employer leur raison à faire taire leur conscience. Heureux qui est peuple en ce point, & qui ne cultive pas son esprit aux dépens des sentimens de religion qui nous sont restés! Cette preuve enfin est pleinement satisfaisante, parce qu'étant impossible de déterminer jusqu'où peut aller la raison humaine, en fait de doctrine & de morale, on ne peut assurer que Dieu a parlé, que lorsque son sceau est visiblement apposé à une doctrine par des œuvres qu'il a, seul, le pouvoir de faire, & qu'il ne s'est réservé qu'à lui. L'Auteur de la

Confidence a joint à sa dissertation sur les miracles , les raisonnemens les plus convaincans sur la force du témoignage rendu par les Apôtres aux miracles de Jésus-Christ. Il prouve d'une manière victorieuse qu'on ne peut pas les soupçonner d'enthousiasme : « Le fanatisme ,  
 » dit-il , est une espèce de feu qui brûle  
 » le cœur , mais ne le purifie pas ; qui  
 » souvent fait fermenter les passions ,  
 » mais ne les modère pas. Aussi a-t-on  
 » remarqué qu'une vertu douce , simple , toujours égale , ne se trouve pas  
 » chez ceux qui sont atteints de cette  
 » maladie. Mais chez les Apôtres , quels  
 » sentimens ! quelles mœurs ! quelle  
 » sagesse dans toutes leurs démarches !  
 » la calomnie n'osa jamais les attaquer du  
 » côté de la simplicité & de la droiture  
 » du cœur.

» Le Fanatique , frappé de quelque  
 » objet , ne cesse d'en faire des éloges  
 » outrés, des descriptions hyperboliques.  
 » Or , je l'ai déjà remarqué , les Apôtres  
 » racontent tout simplement , froidement même , les miracles de Jésus.  
 » Loin de paroître Enthousiastes , on  
 » diroit qu'ils ne prennent aucun intérêt à ce qu'ils rapportent. Vous ne

Div

## 80 MERCURE DE FRANCE.

» trouverez pas dans les quatre Evan-  
» giles un seul éloge de leur Maître.  
» Le Fanatique peint son délire dans  
» ses discours ; il parle souvent hors de  
» propos : vous trouverez chez lui de la  
» vivacité, mais rarement de la justesse.  
» Suivez les Apôtres devant les Juifs  
» & les Payens ; vous appercevrez tou-  
» jours cet esprit sage & prudent, qui  
» s'accommode au tems, au lieu, au  
» caractère, au genre de ceux à qui ils  
» parlent.

» Le Fanatique, qui croit avoir quel-  
» que privilège, en parle sans cesse, il  
» l'élève au-dessus de toutes les autres  
» prérogatives : reconnoît-on à ce trait  
» les Apôtres ? Parlent-ils avec orgueil,  
» avec ostentation de leurs miracles ?  
» J'ai toujours été frappé de cette déclara-  
» tion de Saint-Paul : *Quand j'aurois*  
» *le don des Langues, & celui des Pro-*  
» *phéties ; quand j'aurois la science de*  
» *toutes choses, si je n'ai pas la Charité,*  
» *je ne suis rien.* N'est-ce pas le langage  
» d'un vrai Philosophe, & non point  
» celui d'un homme en délire ?

» Enfin l'Enthousiaste viole, pour  
» l'ordinaire, toutes les règles de la  
» prudence ; uniquement occupé de ses

» visions, il néglige le soin de sa per-  
 » sonne, il va au-devant des supplices,  
 » il les affronte. Les Apôtres suivent le  
 » sage conseil de leur Maître ; ils  
 » joignent la prudence des serpens à la  
 » simplicité des colombes ; persécutés  
 » dans une ville, ils vont dans une autre ;  
 » ils se conservent pour défendre la  
 » vérité, mais ils ne l'abandonnent  
 » jamais par une lâche apostasie ».

Nous aurions voulu pouvoir remettre, en entier, sous les yeux des Lecteurs cette dissertation, qui, malgré sa brièveté, ne laisse rien à désirer. Pourquoi l'Auteur n'a-t-il pas multiplié, dans son Ouvrage, des analyses si propres à servir d'antidote au poison que les aventures offrent à chaque page ? L'histoire du Héros de la pièce en auroit été bien plus instructive. On auroit glissé sur les fictions, & les esprits solides se seroient arrêtés sur les preuves & les raisonnemens dont la matière étoit susceptible.

*Eloge de Michel de l'Hôpital, Chan-  
 celier de France, avec cette épigraphe :  
 Vitam impindere vero. Juvenal, Sat.  
 IV. A Londres, & se trouve à Paris,*

D v

## 31 MERCURE DE FRANCE.

rue Saint-Jacques , en face de la rue  
du Plâtre ; & rue de la Bouclerie.  
1777. in-8°.

Le nouvel Orateur expose dans son  
exorde , le point de vue sous lequel  
il a considéré l'Hôpital. « L'Académie ,  
» dit-il , en demandant son éloge , a  
» demandé celui d'un homme qui a eu  
» ses erreurs , même ses défauts , avec  
» un plus grand nombre de vertus :  
» seule manière d'être parfait parmi les  
» hommes.

» L'Art de louer ne doit être que  
» l'Art de bien exposer la vie de  
» l'homme estimé louable par la posté-  
» rité. L'Orateur , par de pompeuses  
» divisions , par des qualifications anti-  
» cipées & souvent mensongères ,  
» semble vouloir tromper le jugement  
» auquel le sien va se soumettre. Il  
» affoiblit ainsi l'Eloge qu'il publie ,  
» tandis que c'est du fond d'une vie  
» entière que doit sortir cette louange  
» pure que lui-même porte en tribut ,  
» après l'avoir reçue des actions , c'est-  
» à-dire , des mains même du Héros  
» qu'il couronne. C'est ainsi , Messieurs ,  
» que je vais entreprendre de vous

„ peindre l'Hôpital, en le considérant  
 „ avec les yeux de la raison, avant,  
 „ pendant & après son élévation; non  
 „ pas précisément pour le louer, mais  
 „ pour le caractériser à tous les yeux,  
 „ & pour mettre en état de le juger.  
 „ Par-là l'humanité trouvera dans ses  
 „ vertus toute la gloire qui lui appar-  
 „ tient, & dans ses fautes toute l'utilité  
 „ que peut offrir cette manière de  
 „ louer ». En effet, c'est plutôt un juge-  
 ment impartial qu'un Eloge outré que  
 l'on doit demander & attendre sur  
 un homme célèbre dont il est également  
 utile de connoître les défauts & les ver-  
 tus, les grandes actions & les foiblesses.

L'Auteur de ce discours, en faisant  
 quelques reproches à la mémoire de  
 l'Hôpital, a principalement en vue  
 l'Edit des Sé mestres, qu'il paroît désap-  
 prouver. « Des motifs d'une sage ré-  
 „ forme, dit-il, & , puisque nous  
 „ devons tout à la vérité, d'autres peut-  
 „ être qu'il plut à la Cour d'y associer,  
 „ donnèrent lieu à l'Edit appelé l'Edit des  
 „ Sé mestres, rendu en 1554; Edit dans  
 „ lequel le Gouvernement eut moins,  
 „ à ce qu'il semble, le juste projet de  
 „ réformer l'abus des épices, en les

Dvj

#### §4 MERCURE DE FRANCE.

» supprimant & augmentant les gages ,  
» que celui , par le partage du service  
» du Parlement en deux tems égaux  
» & deux portions différentes , de  
» rompre son unité , & d'affoiblir sa  
» force toujours importune aux régnes  
» de dissipation : tout annonce que ce  
» fut-là son objet. On ne fait si l'Hô-  
» pital fut le principal Artisan de cet  
» Edit , comme quelques personnes le  
» pensèrent ; mais il en fut certaine-  
» ment le confident secret & le partisan  
» déclaré. Pourquoi le dissimulerions-  
» nous ? car enfin l'Hôpital fut homme.  
» Il n'est que trop apparent que le res-  
» sentiment de quelques déplaisirs-qu'il  
» avoit éprouvés autrefois dans le Par-  
» lement , & dont il fut toute sa vie trop  
» *mémoratif* , entra pour beaucoup dans  
» l'esprit de cette réforme , qui cachoit  
» en elle un plan d'abaissement , peut-  
» être pernicieux ; aussi cette démarche  
» lui attira-t-elle les reproches de son  
» ancien Corps : il crut devoir s'en  
» plaindre encore à Olivier qui , pour  
» cette fois , se tut , se contentant d'an-  
» noncer par son silence , qu'il n'approu-  
» voit pas qu'un Membre de la Magis-  
» trature eût travaillé à changer un

» pouvoir qu'il avoit , & partagé &  
 » défendu , fans doute , comme salulaire  
 » dans d'autres tems ».

L'Orateur caractérise avec force ,  
 dans le morceau suivant , les grandes  
 qualités du Chancelier de l'Hôpital.  
 « Il suffit de dire que ce savant Homme  
 » d'Etat paroît , dans l'ordre des con-  
 » noissances , avoir atteint par la force  
 » seule de son génie , & posé par des  
 » loix réelles , tous les grands principes  
 » qui doivent servir de règle aux diffé-  
 » rentes parties de l'Administration , &  
 » que le tems a consacrés presqu'en  
 » tout point , en les marquant du sceau  
 » de l'expérience. Nulle erreur de son  
 » siècle ne lui a été personnelle ; nulle  
 » découverte , à peu de chose près , des  
 » siècles suivans , ne lui a été étrangère ;  
 » & de si étonnantes lumières se sont  
 » trouvées encore réunies à la force de  
 » ces caractères antiques que nous admi-  
 » rons le plus ; de sorte que le miracle  
 » de tant de grands dons nécessaires à  
 » l'Homme d'Etat , se trouve avoir été  
 » accompli , par la création de cet  
 » Homme extraordinaire , seul de son  
 » ordre dans la classe des Hommes



## 86 MERCURE DE FRANCE.

» Publics. Il a fallu deux siècles pour  
 » nous le faire connoître & lui marquer  
 » sa place , parce que ce n'a pu être  
 » que la marche progressive de l'esprit  
 » humain qui nous ait révélé la justesse  
 » de ses principes & l'étendue de ses  
 » lumières. Voilà ce qu'a été ce Chan-  
 » celier , l'Homme peut-être le plus  
 » digne de remplir une si haute place ,  
 » le plus capable que la nature pût for-  
 » mer , parce que nul homme n'a été  
 » pénétré plus que lui de l'idée qu'on  
 » doit avoir de la route - puissance des  
 » Loix. Nul n'a été plus propre par  
 » son génie à en produire d'utiles pour  
 » les hommes ; nul enfin ne leur a  
 » prêté plus de force par sa simple &  
 » grave éloquence , par sa révérence  
 » envers elles , par son maintien , par  
 » son soin à les faire observer , & plus  
 » de crédit par son exemple comme  
 » par son penchant à les suivre ».

On ne peut trop louer dans ce dis-  
 cours, où l'Orateur paroît s'être plus  
 occupé du fond des choses que des  
 agrémens du style, la sage circonspection  
 avec laquelle il présente les affaires  
 générales de l'Europe & celles du Ro-

yaume : les intrigues de la Cour , les caractères de Médicis , & des Princes Lorrains , la conduite des Parlemens , du Clergé , de Rome , des Orthodoxes & des Sectateurs des nouvelles opinions. Les différentes Loix que les circonstances firent naître , fournissent une ample matière aux réflexions de l'Orateur , qui ne s'écarte jamais de la sage discrétion d'un Citoyen aussi attaché aux Loix de sa Patrie qu'à l'Autorité dont elles emanent. On ne trouvera point dans cet Ouvrage aucune de ces réflexions hardies & caustiques qui , loin de remédier au mal , ne servent qu'à l'aigrir. La seconde partie de cet Eloge , qui présente le tableau des événemens les plus intéressans , nous a paru supérieure à la première.

*Nouvelle Histoire d'Angletrre* , depuis la fondation de la Monarchie , jusqu'à la paix conclue en 1763 ; avec des observations particulières sur les principaux événemens de chaque siècle , & une table particulière des grands Hommes qui se sont distingués dans la guerre , le commerce , dans

## 28 MERCURE DE FRANCE.

les sciences & les arts. Par M. P. Deschavanettes. En six Vol. in-12. Chez Froulé, Libraire, Pont Notre-Dame.

On convient qu'entre toutes les Histoires modernes, il n'y en a point qui renferme de tableaux aussi frappans que celle d'Angleterre. Cette longue suite de révolutions sanglantes que cette nation a éprouvées, ne l'a pas empêché de conserver à-peu-près le même caractère. Les Scènes fameuses ont eu beau se multiplier en différentes époques, elle a toujours conservé son caractère belliqueux, son amour extrême pour l'indépendance, & une sorte de feroacité que le progrès des Sciences n'a pas entièrement détruite. Parmi les Ecrivains qui nous ont le mieux fait connoître cette Nation, on remarque Rapin Thoiras & M. Hume. Le premier, qui a eu l'avantage de puiser dans la collection des actes de Rymer, a mérité d'être regardé comme le Tite-Live d'Angleterre. Historien judicieux, exact & méthodique, il a donné à son sujet toute l'étendue dont il étoit sus-

ceptible ; mais on lui reproche de s'être trop appesanti sur les petits détails , & de fatiguer par cette prolixité le Lecteur , dont la mémoire se trouve surchargée. On est aussi obligé , en lisant son Ouvrage , de se tenir en garde contre tout ce qu'il dit en matière de controverse , à cause de sa prédilection pour la secte des Puritains qui , sous prétexte de simplifier le culte extérieur , l'avoit presque anéanti. M. Hume , malgré sa qualité de Protestant , qui lui fait rejeter plusieurs des dogmes de la Religion Catholique , n'en est pas moins attentif à peindre avec impartialité les délires de sa propre secte. Attaché aux Loix de sa Patrie , il n'en blâme pas moins les excès que le fanatisme de la liberté a produit dans les différentes époques. Sans négliger les détails qui servent à faire connoître les exploits mémorables des Héros , il cherche plus à développer le jeu des passions , & à donner des notions exactes des Mœurs & des Loix de sa Nation. On le regarde comme un des Historiens qui peint le mieux d'après Nature , & qui a su réunir la précision à la clarté , la profondeur à l'élégance.

## 90 MERCURE DE FRANCE.

Ces deux Auteurs , M. Rapin-Thoiras & M. Hume , doivent être consultés par tous ceux qui écrivent l'Histoire d'Angleterre. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons s'est fait un devoir de les consulter presque tous : mais c'est M. le Président Hénault qu'il a pris pour son modèle. Celui-ci avoit rangé , dans un ordre merveilleux , les grands Hommes dont l'Histoire particulière rompoit le fil de la Nation. M. Deschavanettes les a aussi disposés par colonne , à la fin de chaque Règne , autant pour aider la mémoire , que pour éviter la confusion. Les Anglois y partagent leurs places , avec ceux qui ont eu quelque part dans leurs guerres , dans leurs alliances , & dans leurs traités de commerce. Ainsi , d'un coup-d'œil , on trouvera l'Homme que l'on cherche , sans recourir à des tables chronologiques & historiques toujours ennuyeuses. La qualité de ces grands Hommes est mise en abrégé après leurs noms. Indépendamment des avantages de la méthode que l'Historien a adoptée , il s'est appliqué , d'une manière particulière , à ce qui regarde l'article de la Religion.

Le changement extraordinaire qui s'est fait sur cet objet capital dans cette Nation, semble n'avoir pas été assez développé par les autres Historiens. On ne conçoit pas, au premier coup-d'œil, comment une Eglise autrefois aussi florissante, a pu, tout-à-coup, renoncer à sa croyance, & se séparer avec tant d'éclat de celle qui lui avoit donné la foi. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, éclaircit cette difficulté, suivant pas-à-pas deux Ecrivains célèbres, MM. Bossuet & Fleury, également dignes de l'admiration & de la confiance publique, par leurs talens & par leur impartialité. On ne peut les soupçonner l'un & l'autre d'avoir voulu favoriser les Protestans, & d'avoir cherché à pallier tout ce que leurs déclamations contre l'Eglise ont d'odieux & d'injuste. M. Deschavanettes ne pouvoit pas choisir de meilleurs modèles, & n'a point perdu de vue, à leur exemple, que l'Histoire n'est ni un panégyrique, ni une satire, & que la simplicité des faits doit faire celle des couleurs que l'on y emploie.

*Instructions familières sur l'Oraison Mentale.* A Paris, chez Lottin l'aîné, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.

*Sentimens de Piété* pour chaque jour du mois; à Paris, chez le même.

*Sentimens affectueux de l'Ame* envers Dieu. Par M. le Chevalier de \* \*. A Paris, chez Nyon l'aîné, rue Saint Jean-de-Beauvais.

La Prière est le principal exercice de la Foi; elle en est l'ame & la vie : elle nous applique aux choses que nous croyons, elle les rapproche de nous, elle les met sous les yeux, elle les fait goûter, elle leur donne du corps & de la réalité; enfin elle fait disparaître les choses sensibles, & elle rend présentes celles qui sont éternelles, quoiqu'elles soient encore invisibles. Tels sont les heureux effets de l'Oraison, qui élève l'Ame jusques dans le sein de la Divinité, & qui lui donne une nouvelle existence, en la séparant de tous les objets sensibles. C'est elle qui nous fournit les forces qui nous sont

nécessaires pour conserver & fortifier la Piété , qui malheureusement est étrangère au cœur de l'homme , & qui ne trouve ici-bas que des ennemis. L'expérience journalière & le sentiment intime suffisent presque pour nous persuader que nous n'avons de nous-mêmes qu'une furieuse pente au mal , une opposition générale à la vertu , une dureté de cœur que les promesses & les menaces ne peuvent amollir , une ingratitude que les plus signalés bienfaits ne font qu'augmenter , un orgueil qui est encore plus grand que notre misère & notre pauvreté , un amour de nous-mêmes si violent & si injuste , qu'il rapporte tout à soi , un attachement si fort pour des songes & des chimères qu'il faut , selon l'Écriture , qu'il y ait de l'enchantement dans notre stupidité. Rien n'est plus propre à nous faire connoître toutes ces misères , & sur-tout à nous en faire gémir utilement , que les trois Ouvrages que nous annonçons. On trouvera sur-tout dans les deux derniers , une pureté & une élégance de style qu'on néglige quelquefois trop dans ces sortes d'Ouvrages.



*Idée de l'Education du Cœur, ou Manuel de la Jeunesse.* Par un Père de Famille. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin; Mérimot jeune, Quai des Augustins; Esprit, au Palais Royal; veuve Duchesne, rue Saint-Jacques,

L'Auteur de ce Manuel s'est proposé d'instruire & d'amuser, en même-tems, un âge qui redoute un travail désagréable, & sur-tout le ton aride & impérieux d'un Instituteur froid & sévère. Il a rassemblé plusieurs petits Ouvrages qui doivent certainement être préférés à la Bibliothèque Bleue, aux contes de Peau-d'Ane, & à toutes ces extravagances de Féerie qui sont si propres à gâter l'imagination des enfans, également avides de merveilles, & disposés à réaliser les chimères les plus ridicules. Souvenez-vous, a dit un Philosophe, que l'esprit d'une bonne institution n'est pas d'enseigner à un enfant beaucoup de choses, mais de ne laisser entrer dans son cerveau que des idées justes & claires. Qu'on les enjolive tant qu'on voudra, qu'on les lui rende sensibles,

mais qu'on soit sur-tout attentif & même scrupuleux à ne leur offrir que ce qui est vrai, décent & assorti à la foiblesse de l'âge. Voilà le but que s'est proposé l'Auteur du Recueil, qui mérite d'être bien accueilli. Les Gouvernantes & les Instituteurs ne manqueront pas de l'employer utilement dans l'exercice de leurs fonctions.

*Histoire de la Ville de Sancerre ;* par M. Poupard, Curé de la même Ville. A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint-Victor.

Un Pasteur semble avoir de nouveaux droits à l'estime & à la confiance publiques, lorsqu'il consacre les moindres instans de son loisir à l'utilité de ses Ouailles. Après la science du salut, qui doit toujours avoir la prééminence, rien de plus important que de connoître son pays & les actions mémorables de ses Ancêtres. Or personne n'est plus propre qu'un Pasteur à acquérir cette connoissance, lorsque ses augustes fonctions lui en laissent le tems. Il peut plus aisément qu'un autre, recueillir les traditions & les anecdotes intéressantes qui

échappent si souvent aux Historiens. L'Auteur de l'Histoire de Sancerre a non-seulement interrogé ceux de ses Paroissiens qui pouvoient l'instruire à cet égard, mais il a encore consulté tous les Mémoires relatifs à son objet; il s'est fait aussi un devoir de lire & de discuter avec impartialité tout ce que les Ecrivains Protestans ont écrit sur cette Ville, si fameuse par ses guerres de Religion, & sur tout par le siège que les Protestans y soutinrent en 1573. Cet Auteur est impartial, & ne s'écarte jamais de la vérité, en exposant la manière dont le Calvinisme s'est établi à Sancerre, les injustices criantes que les Sancerrois y ont commis, & les écarts violens de leurs Ministres durant le siège & la famine. Il avoue, avec plaisir, que les Protestans sont aujourd'hui bien plus modérés, & que les enfans sont bien éloignés de ressembler à leurs pères. Cette justice, qu'il se fait un devoir de leur rendre, prouve évidemment que ce Pasteur est lui-même très-moderé, & qu'il désapprouve hautement tout ce qui ressemble à la persécution.

Son Histoire est divisée en quatre livres : le premier comprend l'origine  
&

& la fondation de Sancerre avec la succession de ses Comtes ; le second , les deux sièges de Sancerre , sous Charles IX , les exploits des Sancerrois , au tems de la Ligue , & leur révolte sous Louis XIII ; le troisième , la partie Ecclésiastique , c'est-à-dire , l'introduction du Calvinisme , & le rétablissement de la Religion Catholique dans Sancerre ; le quatrième enfin , comprend la partie qui tient à l'Histoire Naturelle & Politique , c'est-à-dire , les productions , le commerce & les curiosités du Pays. Le premier & dernier ne peuvent donner d'ombrage à personne. L'esprit de parti ne peut heureusement y trouver place. Quant au second & au troisième , M. le Curé a cherché à mériter le titre d'Ecrivain moderne & impartial. On doit desirer que l'exemple qu'il vient de donner du bon emploi du tems , trouve parmi ses Confrères beaucoup d'imitateurs.

*Réveries Philosophiques ;* par M. Imbert.

A Paris ; chez Delalain le jeune ,  
rue de la Comédie Française , Hôtel  
de la Fautrière. in-8°. Prix 1 livre 16  
sols.

*I. Vol.*

E

Ce sont des Contes Philosophiques que l'on nous présente sous ce titre simple ; ils sont destinés aux grands enfans , qui sauront gré à l'Auteur d'avoir rêvé avec autant d'esprit & d'agrément. Il s'est écarté de la route battue par nos Conteurs modernes qui ne savent faire des foiblesses , des travers , des folies & des vices de l'humanité , que des tableaux tristes qui ne corrigent point. Si ceux de M. Imbert ne corrigent pas davantage , ils réjouiront du moins ; & ce n'est pas un petit mérite dans un siècle où l'on diroit que les François ont perdu leur gaîté naturelle , & ont remplacé les ris par les pleurs ; où le cœur , devenu insensible aux émotions douces , ne semble plus pouvoir être remué que par ce qui l'auroit froissé dans un autre tems ; où tous les genres ont subi une révolution ; où la romance langoureuse a succédé au vaudeville ; où Melpomène va chercher ses sujets dans les greffes criminels , & ne se montre plus que sur des tombeaux ou des échafauds ; où Thalie elle-même n'est bien reçue qu'avec un mouchoir trempé de ses larmes , ou lorsqu'elle vient débiter un jargon inintelligible

aux trois quarts des Spectateurs , & que l'autre quart appelle la langue du bon ton & de la bonne compagnie. Les François qui n'ont pas encore perdu leur ancien caractère , applaudiront aux efforts que l'on fait pour y ramener la Nation. Quelques Ouvrages bien gais peuvent y contribuer ; & tous ceux de ce genre que l'on publiera , mériteront d'être accueillis.

Ces contes sont au nombre de quatre ; le premier a pour titre : *la Montagne , l'Enigme & le Roi*. Ces trois articles sont fameux dans l'Histoire d'Œdipe ; on fait ce qui lui revint d'avoir précipité le Monstre de la montagne , d'avoir deviné son énigme , & d'être monté sur le Trône. Il fit des enfans à sa mère & se creva les yeux. Cette Histoire est aussi véritable , plus ancienne & moins sanglante. Le Roi des Scythes dont il est question , vivoit avant le déluge ; son métier étoit celui de Conquérant ; lorsqu'il avoit conquit , c'est-à-dire , ravagé un pays , il ne le gardoit pas ; content d'y entrer en triomphe & de lui donner un Maître , il s'en retournoit. On sent que s'il avoit conservé tout ce qu'il prenoit , il auroit eu tout entre les

Eij ,

main, & se seroit vu en conséquence privé du plaisir de trouver encore à prendre. Dans une de ses promenades guerrières, il s'empara de la Chine. Fidèle à son usage, après avoir détrôné le vieux Souverain, il voulut qu'un des fils de ce Prince lui succédât. Il en avoit deux : la Couronne fut destinée au plus digne, & le plus digne devoit être le plus vaillant & le plus spirituel. Pour le connoître, il plaça sur une montagne escarpée, des Scythes qui devoient la défendre; les deux Princes l'un après l'autre devoient tenter de s'en emparer; le plus vaillant seroit sans contredit celui qui arriveroit au sommet : là il devoit trouver une énigme, & s'il en devinoit le mot, il n'y avoit plus de doute sur son esprit.

Les deux Princes avoient chacun une Maîtresse; ils allèrent en prendre congé avant de tenter l'épreuve; le premier reçut de la sienne l'ordre précis de revenir vainqueur, & ne négligea rien pour lui obéir : il ne parvint pas même au milieu de la montagne, quoiqu'il eût fait tout ce qu'il falloit pour arriver au sommet. La Maîtresse du second trouvant qu'il n'y avoit rien de plus commun parmi les

Guerriers que de vaincre , parce qu'ils aiment , lui prescrivit de se laisser battre ; cela étoit bien plus neuf. Le Prince qui l'adoroit , jura d'obéir. Avant de la quitter , il lui observa que comme la défense exigeoit qu'il eût au moins l'air de vouloir réussir , il seroit à propos de dire quelque chose de l'énigme. Eh bien , lui dit-elle , le premier mot qui vous viendra à la tête fera l'affaire. *Pantoufle* , par exemple ; *Pantoufle* soit ; reprend le Prince , & il part. Il prend pour être vaincu autant de précautions que son frère en avoit pris pour vaincre. Il y avoit un chemin inaccessible dans lequel il place la moitié de son monde , afin de l'affoiblir d'autant lorsqu'il marchera à l'attaque par la seule route ouverte. Au moment où il se flattoit d'être repoussé , la troupe avoit gravi le sentier qu'on jugeoit impraticable , & crioit victoire sur la montagne où elle étoit arrivée. Les Scythes enlèvent aussitôt le Vainqueur malgré lui , & le porte vers l'énigme. Sans la regarder , tant il étoit désespéré de son succès , il crie *Pantoufle* : c'étoit le véritable mot. On exalte ses talens guerriers , la pénétra-



tion de son esprit , & voilà comme on arrive à la gloire.

*L'Aventure merveilleuse ou l'Heureux Epoux.* Dorville étoit Secrétaire du Roi, ce qui annonce qu'il étoit riche ; car c'est par-là qu'on passe ordinairement pour arriver à la Noblesse , & on n'y songe guere que lorsqu'on a rempli ses coffres. Il se maria ; pendant six jours il adora sa femme : au bout de ce tems, son ménage fut comme tous les autres. Esculape déguisé , étoit alors à Paris ; d'Orville lui raconta qu'il avoit rêvé la nuit précédente , qu'il étoit Abbé & fort amoureux de sa femme : il regrettoit de n'avoir pas fini son rêve. Le Dieu complaisant lui offrit de le lui faire achever , & pour cet effet , il tua le Secrétaire du Roi & le ressuscita en Abbé. C'étoit le plus joli Abbé du monde ; Madame d'Orville le jugea tel , & le rendit parfaitement heureux. Ce bonheur l'inquiète d'abord ; mais s'il avoit été accordé à l'Abbé , c'étoit le Mari qui en avoit joui , & il se persuade facilement que le dernier avoit été reconnu. Pour s'en assurer , il recourut au Dieu , qui tua l'Abbé pour le ressusciter en Militaire. Cette seconde épreuve finit

comme la première. L'Officier fut traité précisément de même , & le Mari se crut encore reconnu. Il voulut voir s'il le seroit dans une troisième métamorphose : il devint un jeune & galant Magistrat , qui n'eut pas à se plaindre des rigueurs de Madame d'Orville , & il pensa toujours que l'amour de cette femme étoit forcier & le devoit sans cesse. Ayant repris sa première forme , il ne put s'empêcher de lui raconter ses trois métamorphoses. La bonne Dame rougit d'abord , les traita de fables , & finit par y croire. Un jour son Mari la surprit avec un amant qui n'étoit pas lui , & elle lui cria toute honteuse : ah ! d'Orville , qu'ai-je fait ? Je croyois que c'étoit vous encore.

*Nos Jugemens.* Jupiter étourdi des vaines clameurs des Hommes , dont les passions répondent toutes les fois qu'on interroge leur raison , cessa de les écouter. Sachant le crédit qu'ont les Femmes dans tous les Conseils , ils recoururent à Junon ; elle daigna les protéger : son Mari ne voulant pas la refuser séchement , prétendit la mettre en état de juger des Etres pour lesquels elle s'intéressoit. Il créa quatre Hommes

E iv

auxquels il joignit une Femme , & les envoya à Babylonne par quatre chemins différens. Dans la route , la Dame devint laide ; l'un des Hommes aveugle ; le second né foible & valétudinaire , recouvra la santé ; le troisiéme qui étoit né sain , se trouva malade , & le dernier sourd. A leur retour , leurs rapports de Babylonne se ressentirent de l'état où ils étoient lorsqu'ils arrivèrent ; l'un se plaignit de l'obscurité qui y régnoit , le second de l'insalubrité de l'air , dont le troisiéme vantoit l'excellence , tandis que le dernier prétendoit que tout le monde y étoit attaqué d'une extinction de voix. Quant à la Dame , elle ne connoissoit point de Peuple plus impoli ni moins galant. Junon vit où son Mari vouloit en venir , & se hâta de lui dire que tous les Hommes ne sont pas estropiés : non , répondit Jupiter , mais leurs ames le sont. La Déesse se rendit , & éconduisit ses Protégés , avec cette réponse d'un si grand usage & que nous connoissons tous : J'en suis fâché ; cela ne se peut pas.

Zamaleski ( c'est le titre & le nom du Héros du quatriéme conte ) étoit le plus bel homme du monde & le plus

J A N V I E R. 1778. 105  
heureux ; il faisoit les délices de la  
petite ville Tactac qu'il habitoit. Il s'y  
ennuya ; & la quitta pour aller à la  
Cour du Grand Khan , homme très-  
petit de taille , & d'esprit plus petit  
encore. Il étoit trop beau pour ne pas  
attirer l'attention des femmes : elles le  
produisirent au Khan , auquel il ne  
plut pas moins par son esprit ; car  
ayant dit à ce Prince , qui lui deman-  
doit quels étoient ses projets , qu'il  
n'avoit que celui de lui être agréable ,  
cette réponse passa pour la chose la plus  
fine & la plus ingénieuse qu'on eût  
dite à la Cour depuis six mois. Le  
Grand Khan sortoit d'une maladie , qui  
ne lui avoit coûté que sa barbe & ses  
cheveux. S'entretenant un jour avec  
Zamaleski , la nature , lui dit-il , vous a  
fait un assez bel homme ; mais cette large  
barbe noire , ces cheveux longs & épais  
vous défigurent ; le nouveau Courtisan s'en  
retourna chez lui fort chagrin , s'écriant  
en soupirant : cruelle barbe ! fatale che-  
velure , il m'est impossible de réussir  
auprès d'un Prince qui me trouve de si  
grands défauts ! Son Valet-de-chambre  
vint le consoler en lui offrant de l'en  
débarrasser. L'opération fut douloureuse ;

E v

mais Zamaleski eut la satisfaction de reparoître à la Cour, chauve & imberbe, sûr de plaire au Grand Khan, & lui plut. Il fit une fortune rapide ; il en jouissoit encore s'il n'avoit eu l'imprudence de marcher sur la patte de la petite chienne de la Favorite, qui en eut des vapeurs, & qui exigea le renvoi du mal-à-droit, qui courut chercher une retraite au Japon. L'Empereur qui occupoit le Trône avoit quelques vices, mais de grandes qualités ; il étoit sur-tout d'une politesse rare : envoyoit-il le Cordon à quelqu'un de ses anciens Favoris, il le prioit de vouloir bien souffrir qu'on le lui passât au col. Ce Prince étoit borgne ; Zamaleski qui étoit fait pour les grandes choses, qui avoit fait le sacrifice de sa barbe & de ses cheveux pour plaire au Grand Khan, n'étoit pas homme à hésiter sur celui d'un œil à la faveur du Despote du Japon ; il en fut magnifiquement récompensé. Dans le cours de sa prospérité, il rendit les plus grands services ; il vainquit & dispersa les ennemis de l'État. L'usage de la Cour étoit de se prosterner lorsque le Souverain éternuoit ; Zamaleski, en lui rendant compte de sa victoire, ne

s'aperçut pas que S. M. interrompit sa relation par un éternement, & reçut l'ordre poli d'aller apprendre la politesse hors de l'Empire, à moins qu'il n'aimât mieux être décapité. Il tourna ses pas vers l'Indostan, toujours empressé de vivre dans les Cours, avec tant de raison d'en être dégoûté. Le Grand Mogol étoit bossu, & ne recevoit personne qui ne le fût. Quel malheur pour Zamaleski d'être aussi bien pris dans sa taille ! Il n'étoit pas aussi aisé de la gâter, qu'il l'avoit été de se peler la tête & le man-ton, & de se priver d'un œil. Il ne désespéra pas cependant. Il avoit de l'argent ; il promit des sommes immenses à trois Médecins, s'ils pouvoient le rendre bossu. L'effet de leurs remèdes fut de le débarrasser d'une tumeur qu'il avoit sur la poitrine. Il avoit une verrue sur l'épaule gauche ; il fit venir trois autres Médecins pour la guérir, & qui opérèrent si bien, que cette verrue, qui n'étoit que de la grosseur d'un pois, devint une bosse raisonnable. Avec cet ornement, cet uniforme de la Cour, il parut devant le Grand Mogol, qui le traita aussi bien que le Grand Khan, & l'Emperereur du Japon. Zamaleski

E v j

avoit un chat Angora qu'il aimoit beaucoup ; ce chat malheureusement dévora un ferein qui s'étoit échappé de la volière du Prince. Celui-ci en fut instruit par des Courtisans jaloux du nouveau Favori ; & après avoir consulté son Conseil pour savoir s'il devoit se fâcher ou non, il condamna Zamaleski à une amende-honorable ; l'infortuné ne l'évita qu'en fuyant à Ispahan. Tout s'arrangea en Perse de manière à lui faire croire qu'il y seroit plus heureux ; il avoit partout sollicité l'honneur d'être admis à la Cour : ici le Sophi, qui avoit entendu parler de ses aventures, le prévint. Ce Prince étoit passionné de la musique, & Zamaleski étoit bon Musicien ; il fut bientôt dans la plus grande faveur. Il aspira à la place de premier Ministre qui vint à vaquer : il n'avoit qu'un Concurrent, mais très-dangereux. Un nouvel Instrument qu'il venoit d'inventer, lui assuroit la préférence, sans une invention inouïe de Zamaleski. Le Sophi lui avoit paru s'intéresser à l'éloge qu'on lui avoit fait de ces voix amphibies, que l'Italie inventa aux dépens de l'humanité. Zamaleski jugea que s'il donnoit cette qualité à la sienne, cet effort le

feroit préférer à son Rival. Il n'hésita pas; il étoit encore souffrant du mal qu'il s'étoit fait pour se donner une voix argentine, lorsqu'il se présenta devant le Sophi. Malheureusement ce Prince avoit rêvé qu'il voyoit Zamaleski entre les bras de sa Favorite : il regardoit ses rêves comme une image réelle ou qui se réaliseroit bientôt; il bannit de sa présence le pauvre Zamaleski, à qui, comme l'on fait, rien n'étoit plus aisé que de dissiper les craintes du Sophi; mais on ne voulut pas l'écouter. Il partit désolé, s'embarqua sur un vaisseau sans s'informer où il alloit, & fit dire à l'équipage : voilà un homme qui est fou; on auroit mieux dit ainsi : voilà un fou qui n'est pas homme. Le vaisseau le débarqua en Éthiopie. Dégoûté des Cours, où il étoit devenu successivement tondue, borgne, bossu & quelque chose de pis, il se cacha dans un désert, résolu d'y finir ses jours, en détestant l'ambition, & les Princes qu'on recherche pour la satisfaire. Des Ethiopiens le découvrirent dans sa retraite. Un homme blanc (ils n'en avoient jamais vu) leur parut une rareté digne de la curiosité du Néghus; ils le conduisirent dans



sa Cour. Zamaleski, qu'on n'y avoit conduit que par force, ne s'y trouva pas plutôt qu'il desira de n'en plus sortir. Mais le Prince regardoit un homme blanc, comme un être imparfait & odieux, propre à exciter un instant sa curiosité, mais dont on détourne bientôt les yeux avec un sentiment d'horreur & de pitié, pour une créature si laide & si misérable. Que ne suis-je né noir, s'écrioit Zamaleski ! mais il pouvoit le devenir ; il fit faire une bonne teinture, dans laquelle il se plongea lorsqu'elle fut bien chaude, afin qu'elle tint mieux ; elle réussit, & il sortit de son bain aussi noir que le plus noir Ethiopien ; il dit au Négus que c'étoit sa couleur naturelle, qu'une maladie lui avoit fait perdre, & que ses regards venoient de lui rendre. Cet effet neuf de ses regards, intéressa le Prince en faveur de celui auquel ils avoient été si favorables. Zamaleski obtint tout ce qui pouvoir flatter son ambition, qui ne fit qu'augmenter, & qui lui donna l'idée de se mettre sur le Trône du Négus. Pendant qu'il digéroit son projet, le Négus eut la malice de mourir subitement, & son fils, qui

J A N V I E R. 1778. 211

n'eût point embarrassé Zamaleski s'il avoit eu le tems de prendre ses mesures , lui succéda sans opposition. Déconcerté par cet événement , accablé d'infirmités , Zamaleski devenu chauve en Tartarie , borgne au Japon , bossu dans l'Inde , eunuque en Perse & nègre en Ethiopie , retourna dans sa Patrie , bien différent de ce qu'il étoit lorsqu'il la quitta. Il y mourut , & on grava cette épitaphe sur son tombeau :

Dans l'état qui m'avoit vu naître ,  
J'étois assez bien , Dieu merci ;  
Mais pour avoir voulu mieux être ,  
Je suis ici.

Ces quatre Contes , destinés à sonder le goût du Public , doivent être suivis de plusieurs autres , dont l'impression ne peut qu'être bien reçue , s'ils sont aussi agréables que ceux que nous venons de voir.

*Coutumes générales du Pays & Comté de Blois , ensemble les Coutumes locales des Baronnie & Châtellenies sujettes du ressort de son Bailliage , avec des notes particulièrement éten-*

## 112 MERCURE DE FRANCE.

dues sur les articles qui diffèrent de la Coutume de Paris & du Droit commun. Par M. Fourré , Avocat du Roi au Présidial de Blois. A Blois, chez J. P. J. Masson , Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Delalain le jeune, rue de la Comédie Française. 2 vol. in-4°. 21 liv. brochés.

La Coutume de Blois, rédigée en 1523 , n'avoit jamais été commentée qu'en partie. Le célèbre Denis du Pont, qui avoit été appelé à la lecture solennelle qui en fut faite, la même année, en présence des Commissaires du Roi & des trois Etats de la Province, avoit entrepris ce commentaire. Il rassembla des matériaux immenses qu'il n'eut pas le tems de mettre en ordre; il en confia le soin à son fils, qui en publia le premier volume. Le manuscrit du second fut perdu, & ne se retrouva que 120 ans après, dans la Bibliothèque de M. le Chancelier Séguier. Il fut imprimé en 1677, avec plusieurs lacunes, à cause du mauvais état du manuscrit. Dupont n'avoit rien écrit sur les locales, qui sont au nombre de dix sept, y compris deux sous-

locales; & la seule locale de Dunois contient cent Articles. Quelques Ecrivains ont tenté d'y suppléer; mais la réunion de leurs travaux laissoit toujours l'Ouvrage imparfait; M. Fourré en en profitant, & en y joignant les lumières que lui donnent quarante ans d'expériences, tant de Barreau que de Magistrature, publie aujourd'hui un commentaire général & complet, qui ne peut manquer d'être accueilli. Il a rassemblé avec soin les maximes les plus sûres & les plus propres à décider les difficultés ou les questions qui se présentent ordinairement. Les Jurisconsultes, qui peuvent seuls apprécier son travail, lui donnent les plus grands éloges; ils lui savent gré sur-tout de s'être étendu dans des notes, sur les Articles qui diffèrent de la Coutume de Paris & du Droit commun, & qui offrent par conséquent des embarras dont il est difficile de se tirer sans une étude particulière, qui suppose nécessairement un grand travail, que tout le monde n'est point en état, ou n'a pas le tems de faire. Les Matières sont divisées par Chapitres, Articles & Paragraphes, selon l'ordre & la disposition du texte

## 114 MERCURE DE FRANCE.

des Coutumes générales de Blois. On y a joint une Table des Matières très-étendue & très-bien faite. Les Ouvrages de la nature de celui-ci ne peuvent s'en passer : on fait de quel secours elles sont pour ceux qui ont besoin de les consulter.

*Principes de Morale, de Politique & de Droit Public*, puisés dans l'Histoire de notre Monarchie, ou discours sur l'Histoire de France ; dédiés au Roi : par M. Moreau, Historiographe de France. Tom. 2, 3, 4. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Le seul titre de cet Ouvrage doit intéresser tous les bons François & piquer leur curiosité. Il réunit le double avantage de nous mettre à portée de connoître les principes de notre Gouvernement, & de nous servir, en même-tems, de guide dans l'étude de l'Histoire de France, en rapportant à la Morale, au Droit Public & à la Politique, tout ce qui est arrivé de plus mémorable à la Monarchie Française dans ses différentes époques. L'Auteur s'est occupé

sur-tout à faire connoître, d'après les faits & les monumens, la nature du Gouvernement François, si propre à resserrer les liens mutuels entre le Souverain & les Sujets : Gouvernement qu'il n'est pas en notre pouvoir de changer ou de modifier, parce que ce sont des faits & non des systèmes variables qui l'ont établis. C'étoit pour la plus précieuse de toutes les éducations, que furent réunis tous les différens matériaux relatifs à ces trois objets. Aussi l'Auteur n'a-t-il rien négligé pour remplir dignement une si noble destination; il s'est livré tout entier à l'examen approfondi des questions difficiles & délicates sur le pouvoir législatif, & sur tout ce qui en dépend, pour parvenir à la découverte de la vérité, que tant de systèmes ont obscurcie. Il ne s'est pas borné à rassembler les monumens de notre Droit Public; mais il les a encore expliqués, en rétablissant plusieurs textes, & en remettant dans leur état naturel tous les matériaux que l'on avoit dispersés dans la chaleur des querelles, & qui, répandus çà & là, souvent même dénaturés, ne laissoient plus appercevoir ni leur place

116 MERCURE DE FRANCE.  
véritable, ni leur destination primitive.

On trouve dans son Ouvrage non-seulement les inductions qu'on a droit de tirer des différens monumens, mais encore l'Histoire des monumens eux-mêmes. Or c'est l'Histoire même & la chronologie qui fixent les rapports que ces titres peuvent avoir avec les événemens contemporains, avec les loix, avec les usages, avec les mœurs. Ce ne sont point des portions d'Histoires, ou des textes isolés qu'on met sous les yeux du Public ; c'est la suite des siècles qu'on prétend parcourir. Ce n'est point la faute de l'Historien, si les événemens que présente l'Histoire de la première race, sont arides & souvent ennuyeux, & si les discussions qui servent à les développer, n'ont rien d'attrayant ; l'Auteur est obligé d'avouer qu'il se traîne parmi des ruines, & qu'il ne marche qu'à travers des ronces. Après des travaux si pénibles, il seroit triste de n'avoir pas même éclairci tout ce qui peut nous faire connoître, malgré les variations de la Monarchie Françoisse, le vrai système de notre Droit Public, sur lequel la diversité des intérêts, des opinions &

même des événemens , a répandu tant de nuages. L'Auteur a eu l'attention de ne pas séparer les deux principales sources , d'où il croit devoir faire sortir le Droit Public. Persuadé que ce n'est pas toujours dans ce que suit le genre humain , qu'il faut chercher la base immuable des droits & des devoirs de l'humanité , il a joint aux faits que nous offrent les différentes époques de l'Histoire , les principes immuables d'ordre & de justice sans lesquels il ne peut y avoir ni morale ni société. Où en serions-nous , si les violences & les atrocités qu'on remarque dans l'Historien de la première race , pouvoient servir de base au Droit Public , qui doit toujours avoir pour but le bonheur de la Société ? Ainsi tout ce qui n'est pas établi sur le fondement immortel de l'ordre , ne sauroit entrer dans la structure d'un gouvernement quel qu'il soit. Comme rien ne seroit plus contraire à la beauté de l'Ordre Morale , qu'un despotisme qui fait plier les volontés & les actions des hommes , non à des règles sages & permanentes , mais à des caprices injustes & toujours aveugles , l'Auteur qui ne cesse d'inculquer par-tout la nécessité de se soumettre



à la justice immuable , étoit obligé ,  
 par la conséquence de ses principes ,  
 de mettre une différence réelle entre  
 le despotisme & la Monarchie. « Il l'a  
 » trouvée : 1°. dans un corps de loix ,  
 » qui , toujours subsistant , garantit à la  
 » Nation la conservation des avantages  
 » que le Gouvernement est destiné à  
 » protéger ; 2°. dans un corps de Ma-  
 » gistrature obligé de veiller , sous les  
 » yeux du Prince , au maintien & à  
 » l'exécution constante & uniforme de  
 » ces loix ; ce qu'il ne peut faire qu'en  
 » avertissant le Prince , & des défauts  
 » de la règle même , & des inconvé-  
 » niens de son application. Cette Ma-  
 » gistrature , ajoute l'Auteur , je l'ai  
 » trouvée dans les Gaules , lors de la  
 » conquête de Clovis ; & j'ai prouvé  
 » qu'il la conserva : je n'ai point vu  
 » alors de *Champs de Mars Législatifs* ;  
 » mais j'ai vu des plaids composés des  
 » Evêques , des Officiers du Prince ,  
 » des Magistrats auxquels il donnoit des  
 » provisions , & qui lui prêtoient ser-  
 » ment. Ce plaids Royal , je l'ai suivi  
 » sous les régnes de la première Race ,  
 » & j'ai trouvé qu'il devint d'autant plus  
 » nécessaire , que les Rois furent moins

» justes , d'autant plus nombreux que  
 » leur injustice les avoit rendu plus  
 » foibles ; je l'ai retrouvé , partageant  
 » sous Charlemagne , & sous ses succes-  
 » seurs , non le pouvoir législatif , mais  
 » la législation ; je ferai voir qu'il ne  
 » fut point détruit sous la troisième  
 » Race , & qu'il s'appela Parlement  
 » dans le treizieme siècle ; mais que  
 » long-tems avant cette époque , les  
 » Membres qui le composoient s'étant  
 » rendus redoutables au Peuple par leur  
 » tyrannie , & quelquefois redoutables  
 » au Roi par leur licence , le Souverain  
 » ne créa point un nouveau Corps de  
 » Magistrats ; qu'il fit au contraire entrer  
 » dans cet ancien & indéfectible Parle-  
 » ment , de nouveaux Officiers qui y  
 » rappelèrent , y conservèrent les anciens  
 » principes de la Monarchie , main-  
 » tinrent le pouvoir absolu du Prince  
 » par les loix qui en furent la règle , &  
 » désarmèrent peu-à-peu toute cette  
 » ancienne Magistrature à laquelle ils  
 » furent incorporés ». Voila comment  
 l'Auteur se propose d'expliquer l'origine  
 du Parlement qui , dans le système même  
 de la continuation des Champs de Mars ,  
 tient également tout du Monarque ,

## 120 MERCURE DE FRANCE.

parce que le Monarque en France réunit en sa personne toute la puissance législative & coactive, & qu'il est éminemment le principe & la source de toute la justice & de toute l'autorité qui sont dans le Royaume.

Les bornes qui nous sont prescrites, ne nous permettent pas de suivre l'Auteur dans la discussion des monumens, & le développement des faits historiques qui y ont rapport. Nous remarquerons seulement, d'après son Ouvrage, qu'il n'est pas aussi aisé qu'on se l'imagine, d'entendre le vrai sens des diplômes anciens, & que même la clarté des expressions isolées égare souvent un Lecteur superficiel, qui perd de vue ce qui les précède & ce qui les suit, & qui ne fait nulle attention, soit à l'esprit de la loi & aux motifs qui ont dirigé le Législateur; soit aux circonstances des tems, des lieux & des personnes. Le passage fameux, & si souvent cité de l'Edit de Pistes \*, en fournit une preuve frappante.

---

\* *Lex consensu populi fit & constitutione principis.*

Plusieurs

Plusieurs François ayant perdu , par les ravages des Normands , & leurs terres & leurs châteaux , s'étoient livrés à une vie errante , & ne suivoient d'autre profession que le brigandage : ils n'avoient plus ni feu ni lieu , & passoient rapidement d'une Province dans une autre. Comment les ajourner ? Ils n'avoient point de demeure fixe. Il falloit remédier à cet inconvénient. Le Capitulaire porte qu'on se transportera sur les lieux dans lesquels l'accusé aura eu autrefois des maisons , & qu'il y sera ajourné par proclamation. « Et comme toute instruction » se fait & par les témoignages de l'assemblée , & en vertu des ordres donnés » au nom du Roi , les François appelés » en déposition, doivent jurer que ledit » Accusé a été , en vertu des ordres & » de l'autorité du Roi , légalement » ajourné & cité ».

La seule lecture du Capitulaire semble suffire pour prouver que la nouvelle traduction est la plus conforme au texte , aux circonstances relatives à l'objet du Capitulaire , & qu'elle présente le seul sens raisonnable. En effet , comment imaginer qu'à l'occasion d'un procès contre des bapdits , comme l'observe si bien

le Traducteur, l'Assemblée consultée par le Roi sur une difficulté de procédure, ira mettre en avant une maxime étrangère, & aux délits que l'on veut punir, & aux formes que l'on veut établir? Plusieurs Auteurs ont voulu prouver dans leurs Ouvrages que, sous la première Race, les Rois ne formoient leurs loix que dans le Champ de Mars ou Parlement général, avec l'avis & la délibération des Francs, & que cette même loi subsistoit sous la seconde Race, puisque le Champ de Mars y fut toujours célèbre sous les noms différens de Champ de Mai & de Placite général, & que les loix continuèrent de n'être formées par les Rois, que dans ces Assemblées générales. Ces différens Auteurs, pour étayer leur système, n'ont jamais manqué de citer le passage en question. Voici à-peu-près comme ils ont raisonné. Il étoit nécessaire, suivant la loi, d'ajourner les personnes à domicile. Comment observer cette forme à l'égard de personnes errantes? Les assigner à leur ancien domicile, ou le faire en parlant à leur personne, ce n'étoit pas exécuter la loi dans son entier. Que fait l'Edit

de Pistes? Il prescrit que l'ajournement par proclamation suffira , sans qu'il soit besoin de le faire en parlant à la personne. Mais alors les Certificateurs pourront-ils affirmer par serment que l'ajournement est fait suivant la loi ? & ce serment sera-t-il conforme à la vérité? L'Edit de Pistes décide que le serment sera conforme à la vérité, parce qu'en effet l'ajournement sera conforme à la disposition de cet Edit, qui est une loi. Et pourquoi est-il une loi? C'est parce qu'il est fait par le concours des suffrages de l'Assemblée du Peuple , & par le décret constitutif du Prince; attendu, par l'Edit de Pistes , *que la loi se forme du résultat des suffrages du Peuple ( composé du Clergé , de la Noblesse ) & du Décret constitutif du Prince , ou autrement , que la loi est un décret du Prince fait avec la délibération & conformément à l'avis de toute l'Assemblée.*

Telle a été la manière de raisonner & de traduire de ces Auteurs. Et l'on doit avouer que l'expression , prise à la lettre , les a conduit à cette interprétation qui paroît contraire à l'esprit du texte , à l'intention du Législateur,

F ij

& qui rend la phrase inintelligible & absurde. D'après la discussion lumineuse de l'Auteur des discours, nous voudrions pouvoir extraire ici toutes les inductions qu'il tire des loix Saliques, des monumens les plus anciens, & des différens sens que les anciennes loix donnent au mot *lex*. Les Défenseurs de l'ancienne traduction ne doivent avoir nulle peine à renoncer à l'avantage qu'ils tiroient d'un passage aussi mal interprété, & qui regardant toute autre chose que la puissance législatrice, ne prouve rien ni pour, ni contre; mais seront-ils aussi dociles à l'égard de l'endroit de la traduction du passage *de consilio & consensu fidelium* qu'on trouve dans le même Capitulaire? Ils doivent aussi avouer, avec l'Historiographe de France, que la règle du pouvoir existe avant le pouvoir même; qu'il est une justice antérieure à l'établissement de toute société; que cette justice est l'ordre immuable que Dieu donna à la société, & qu'elle forme cette loi souveraine à laquelle tous les hommes, sans en excepter le Monarque, doivent être soumis. Mais ils n'en soutiendront pas moins qu'il y a dans plusieurs Gouvernemens des loix

J A N V I E R. 1778. 129  
fondamentales , qui , sans tenir directement à cet ordre immuable & éternel , ne doivent pas moins être maintenues. Au reste , toutes les questions que les Savans ont agitées sur les différens Gouvernemens des Etats , n'ont jamais empêché les variations dont la longue durée les rend tous susceptibles. Il sera toujours vrai , malgré la diversité des systêmes , que chacun de ces Etats est ce qu'il est , sans qu'aucun d'eux soit obligé de justifier pourquoi il est ainsi. Que chaque forme de Gouvernement est la meilleure en certains cas , & entraîne beaucoup d'inconvéniens en d'autres ; & que tout Citoyen doit respecter la forme du Gouvernement sous lequel la Providence l'a fait naître.

*La Boucle de cheveux enlevée* , Poëme Héroï-comique de Pope , traduction nouvelle & plus que libre ; par M. Mercier. A Paris , chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Ce badinage ingénieux de Pope , qu'on met à côté du Lutrín de Boileau , quoiqu'on y trouve peut-être plus d'imagination , de feu & de verve , est bien connu.

F iij



en France. On en a déjà plusieurs traductions en prose & en vers ; la plupart étoient peu exactes : on l'auroit pardonné à leurs Auteurs, si, en rendant moins le mot, ils avoient du moins rendu le génie & les grâces. C'est ce qu'a entrepris M. Mercier, & ce qu'il a fait avec succès. Il annonce lui-même que sa version est plus que libre : il auroit été sans doute difficile d'en faire une supportable avec moins de liberté ; le génie de la Langue Angloise admet bien des images que celui de la Françoisise exclut : on ne pouvoit pas, en essayant de les rendre, se borner à en exprimer l'idée ; il falloit chercher à la revêtir d'images nouvelles qui pussent rappeler & équivaloir à celles de l'original. Nous ne doutons point que cette traduction ne soit accueillie, & nous nous bornerons à l'annoncer sans entrer dans des détails.

Elle est suivie de trois autres imitations en vers de différens Poëtes Anglois. La première est l'Epître d'Héloïse à Abailard, d'après Pope. Cette Héroïde a déjà été publiée séparément plusieurs fois ; elle est en conséquence entre les mains du Public qui l'a appréciée : la

multiplicité des Editions annonce le succès qu'elle a eu & qui se soutient. La seconde Pièce est une Idylle imitée de l'Anglois. C'est une jeune Bergère qui salue le Soleil levant, qui doit ramener auprès d'elle son Amant que l'humanité & la bienfaisance ont retenu loin d'elle ; des images agréables & vives , une profonde sensibilité respirent dans cette Idylle , où l'on suit & l'on développe les mouvemens d'un cœur pur & honnête , épris d'une passion vive , agité , tantôt par la confiance , & tantôt par la crainte. La troisième est une imitation du commencement du troisième Chant du Paradis perdu , où Milton, en saluant la lumière , regrette d'en être privé.

O Muses, guidez-moi dans ces bois toujours verts,  
Où repose le Chantre aimé de l'Univers.

Aveugle comme moi , dans une nuit obscure

L'esprit reproduit les traits de la Nature...

Après l'affreux Hiver renaît le doux Printems ;

Mais ce n'est plus pour moi qu'il renaît tous les  
ans ;

Mon œil ne jouit plus de la douce verdure ,

De nos prés émaillés séduisante parure ,

Ces nuages d'argent qui flottent dans les airs ,

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

Ce coloris brillant dont se peint l'Univers ;  
Et ces fleurs sous mes pas nouvellement écloses ,  
Ne m'offrent plus d'attraits , ne charment plus  
mes yeux ...

Nature , œuvre de Dieu , qui prouve sa grandeur ,  
Tes trésors variés sont pour moi sans couleur.  
Mortels , vous me fuyez ! Privé de la lumière ,  
Je ressemble à ces morts que couvre la poussière.  
Sous un nuage épais , l'Univers éclipsé ,  
Est un tableau brillant pour moi seul effacé.  
Oh ! comment enfanter de sublimes images ?  
L'Éternel Artisan me voile ses Ouvrages.  
Quand mes yeux sont plongés dans cette obscu-  
rité ,

Daigne verser en moi l'immortelle clarté :  
O céleste lumière ! ô pure & sainte flamme !  
Éclaire mes esprits , illumine mon ame ;  
Et soutenant mon vol au séjour éternel ,  
Dis-moi ce que jamais ne vit l'œil d'un Mortel.

Ces trois Imitations de l'Anglois , sont  
suivies d'une de l'Italien. M. Mercier a  
choisi le morceau fameux de l'Enfer du  
Dante , où le Comte Ugolin justifie la  
vengeance qu'il prend de l'Archevêque  
Roger , en en racontant les motifs. Ce  
morceau terrible a déjà été traduit plu-

seurs fois. L'imitation de M. Mercier est libre, mais pleine d'énergie. C'est ainsi que s'exprime le malheureux père, après la seconde nuit de sa prison, au milieu de ses enfans dévorés par la faim, & n'osant lui demander des alimens qu'il ne peut leur donner.

Les soupirs étouffés de mes malheureux fils,  
D'une oreille attentive étoient tous recueillis.  
Chacun d'eux combattant sa douleur, sa misère,  
S'occupoit des tourmens que ressentait son frère;  
Et dans les momens même & d'horreur & d'effroi,  
Tous les quatre à l'envi s'attendrissoient sur moi.  
O Dieu ! quand je les vis au lever de l'Aurore,  
L'œil cave & presque éteint... Ah ! que devins-je  
encore ?

Je voulus les tromper & consoler leurs maux ;  
Mais pour toute réponse, à travers les barreaux,  
Ils me montraient au loin des Campagnes fertiles,  
Des arbres qui plioient sous leurs fruits inutiles ;  
Un clair ruisseau baignoit le pied de cette tour,  
Où la brûlante soif hâtoit leur dernier jour.  
Pâles, exténués, sur leurs lèvres éteintes,  
La mort marquait déjà ses livides empreintes.  
Ils mouraient par degrés... Tout-à-coup un long  
cri

S'échappe, avec fureur, de mon sein attendri ;

130 MERCURE DE FRANCE.

Il va se prolonger sous cette voûte obscure ;  
Mais, hélas ! tout fut sourd dans l'immense Nature.

Le silence revint dans le cachot de mort.

*Mémoires pour servir à l'Histoire de Cayenne & de la Guyane Françoise, dans lesquels on fait connoître la nature du climat de cette Contrée, les maladies qui attaquent les Européens nouvellement arrivés, & celles qui règnent sur les Blancs & les Noirs ; des Observations sur l'Histoire Naturelle du Pays, & sur la culture des terres, avec des Planches ; par M. Bajon, ancien Chirurgien - Major de l'Isle de Cayenne & dépendances, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Chirurgie, tom. I, in-8°. Prix, 6 liv. broché. A Paris, chez Grangé, Imprimeur-Libraire, rue de la Parchèminerie ; la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût ; & Esprit, Libraire, au Palais-Royal, sous le Vestibule du grand Escalier. 1777.*

M. Bajon fait part au Public, dans

J A N V I E R. 1778. 131  
ces Mémoires, des connoissances que  
douze ans de séjour dans l'Isle de Cayenne  
& dans la Guyane, lui ont fait acquérir  
sur la nature du climat de ces Contrées,  
sur les maladies qui y règnent, & la  
manière de les traiter; sur un grand  
nombre de faits d'Histoire Naturelle peu  
connus; enfin, sur le sol de cette Colo-  
nie, & le genre de culture qui lui est le  
plus propre. Une partie de ces objets  
sont traités dans ce premier Volume,  
qui renferme seize Mémoires. Les dix  
premiers sont relatifs à l'histoire des  
maladies de Cayenne, soit de celles qui  
attaquent les Européens, ou qui règnent  
d'ordinaire parmi les Habitans du Pays,  
soit des maladies épidémiques & des  
maladies chroniques, soit de celles aux-  
quelles sont sujettes les femmes à  
Cayenne, & de celles qui attaquent les  
petits enfans, parmi lesquelles M. Bajon  
s'étend particulièrement sur le *tétanos*,  
ou mal de mâchoire; soit enfin de celles  
qui sont propres & particulières aux  
Nègres, telles que le *mal rouge* ou la  
lèpre, les *pians* & le *dragonneau*. Le  
onzième Mémoire parle de la morsure  
& de la piquûre des animaux venimeux,  
& des remèdes qu'on a coutume d'em-

Fvj

## 132 MERCURE DE FRANCE.

ployer pour leur guérison. Dans les douzième, treizième & quatorzième Mémoires, M. Bajon décrit le Parraqua, le Maraye & l'Yacou, trois Oiseaux de la Guyane : ces Descriptions très-curieuses, sont accompagnées de Planches. Enfin, les deux derniers Mémoires roulent sur le *Manioc*, sa culture, les différentes préparations qu'on en fait ; l'eau qu'on extrait de la racine de cette plante, ses qualités vénéneuses, & les moyens propres à en arrêter les effets.

Ce Volume intéressant doit faire attendre le second avec impatience. Il a été examiné par ordre de l'Académie des Sciences, & approuvé par MM. Daubenton & de Jussieu.

*Mémoires historiques & critiques pour l'Histoire de Troyes*, ornés de plusieurs Planches gravées. Tom. I, in-8°. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

Ces Mémoires, Ouvrage d'un Savant éclairé & d'un bon Citoyen, sont distribués en six Classes, y compris ce qui doit

suivre ce premier volume, qui ne comprend encore que deux de ces Classes ou Sections : savoir , 1°. État Physique de Troyes & de son territoire : 2°. État politique & civil de la même Ville. Les quatre divisions postérieures à ce volume, seront , 3°. État moral sous lequel se rangent le Clergé, les Loix, les Établissements de charité : 4°. Monumens des Arts dans les Édifices publics & particuliers, combinés avec les faits & les documens qui y ont rapport : 5°. Annales Troyennes extraites des Journaux contemporains, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à l'année 1740 : 6°. Pièces, Titres & documens relatifs à Troyes.

Ce seroit à tort que des gens superficiels jugeroient d'après le titre, que cet Ouvrage ne peut intéresser, par sa nature, que la Ville de Troyes. Les recherches curieuses & les excellentes Observations dont il est rempli, doivent le faire lire avec intérêt & avec fruit, de tous ceux qui cherchent à s'instruire. L'Auteur (M. Grosley) indépendamment des détails qu'il donne sur l'état physique de Troyes & de son territoire, sur l'Agriculture, la Population, le Com-



merce & les Manufactures, s'étend particulièrement sur l'état civil & politique de cette Ville très-ancienne, & sur les rapports qui lient son Histoire à l'Histoire générale. On distinguera dans cette partie du volume, les recherches qui fixent en Champagne, à 4 lieues de Troyes, dans la Plaine de Méry, le lieu de la grande défaite d'Attila par Aétius, en 451; & celles qui concernent Hastings, l'un des Chefs les plus célèbres de ces Pirates Normands, qui ravagèrent la France dans le neuvième siècle. Quelques Écrivains du douzième siècle & des tems voisins, que cite M. Grosley, le font naître dans un Village du Diocèse de Troyes; tradition peut-être aussi bien fondée, de l'aveu de M. Grosley lui-même, que le bruit qui faisoit naître Thamas-Kouli-Kan à Auxerre, & celui qui plaçoit aux environs de Châlons-sur-Marne, le lieu de la naissance du grand Visir Kuprogly, si fameux sous le règne de Mahomet IV.

Le détail de la reddition de Troyes à Henri IV, en 1594; celui du Procès du Chevalier de Jars, instruit à Troyes en 1633, par une Commission nommée par le Cardinal de Richelieu, & quelques

J A N V I E R. 1778. 135  
autres articles du même genre, sont au-  
tant de Pièces intéressantes pour servir à  
l'Histoire de France. Ce Volume se ter-  
mine par un Vocabulaire du patois de  
Troyes.

*Éloge de Baluze*, prononcé avant la  
distribution des Prix du Collège  
Royal de Limoges, le 22 Août 1777;  
par M. l'Abbé Vitrac, Professeur  
d'Humanités. A Limoges, chez Mar-  
tial Barbou, Imprimeur du Roi. 1777.  
*in* 8<sup>2</sup>.

Cet Éloge, écrit avec élégance & pu-  
reté, est aussi intéressant que la nature  
du sujet pouvoit le permettre. Il con-  
siste principalement dans l'énumération  
des nombreux Ouvrages du Savant labo-  
rieux qui y est célébré. Etienne Baluze,  
né à Tulle, en 1630, doué de l'éru-  
dition la plus vaste & la plus précoce,  
& particulièrement adonné à l'étude de  
l'Histoire Ecclésiastique, & à la con-  
noissance du Droit Canonique, ancien  
& moderne, donna, en 1652, à peine  
âgé de 22 ans, des remarques critiques  
sur l'Histoire des Cardinaux François,  
connue sous le nom de *Gallia Purpu-*

## 136 MERCURE DE FRANCE.

*ruta*, publiée quelques années auparavant par Pierre Frison, Docteur de Sorbonne. Depuis cette époque jusqu'en 1718, où il mourut à l'âge de 88 ans, Baluze se livra sans relâche, pendant soixante-six années, à une multitude de travaux importans, dont une grande partie eut pour objet l'Histoire Ecclésiastique; les autres furent presque tous historiques ou généalogiques. Le plus considérable de ces derniers, fut son Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne, qui parut en 1708, en 2 vol. *in-folio*. Enveloppé dans la disgrâce du Cardinal de Bouillon, il fut exilé à cause de cet Ouvrage, à l'âge de 80 ans, & ne fut rappelé qu'après la Paix d'Utrecht.

Tel est le modèle que M. l'Abbé Virrac, Compatriote & Panégyriste de Baluze, propose avec raison à ses Élèves & à ses Concitoyens. « O mes Conci-  
 » royens! leur dit-il à la fin de son  
 » Éloge, la célébrité de Baluze vous  
 » flatte sans doute, puisqu'elle honore  
 » la Contrée qui vous vit naître! L'énu-  
 » mération des travaux nombreux de  
 » notre Savant Compatriote, le tableau  
 » de ses brillans succès, fait naître dans

» vos ames cette faillie vive; ces mouve-  
 » mens sensibles, cette effervescence  
 » que produit le desir de la gloire.  
 » Vous concevez combien il est flatteur  
 » pour un Ecrivain utile, d'être exposé  
 » sur la scène littéraire, aux yeux d'un  
 » million de Spectateurs qui lui présen-  
 » tent des couronnes, & combien il est  
 » doux pour lui de jouir par avance des  
 » hommages que la postérité, toujours  
 » équitable, lui décernera. Pussiez-vous  
 » de plus en plus ambitionner les distinc-  
 » tions que procure l'amour des Sciences  
 » & des Arts » !

Cet Ouvrage, très-bien imprimé, est enrichi du Portrait de Baluze.

*Idee de la Chine, ou Etrennes Chinoises;*  
 & coup-d'œil curieux sur la Religion,  
 les Sciences, les Arts, les Usages &  
 les Mœurs des Peuples de la Chine.  
 Vol. in-16. A Paris, chez Lesclapart  
 fils, Libraire, au milieu du quai de  
 Gêvres, à la Sainte Famille.

Les Histoires & les Mémoires relatifs  
 à la Chine, publiés depuis peu, ont fait  
 éclore ces Etrennes. On pourra observer  
 en les lisant que l'Editeur a favorisé le

préjugé de ceux qui regardent les Nations éloignées de nous de trois mille ans, ou de trois mille lieux, comme des Nations privilégiées, & auxquelles nous ne pouvons nous comparer. « Les » Chinois, nous dit-il, excellent dans » la science des mœurs; aussi c'est » la Nation la plus sage & la plus » vertueuse de l'Univers, quoique » Payenne. Tous ses Empereurs, sans » presque en excepter un seul, ont été » de vrais Sages, des Hommes d'une » vertu sublime: on peut les regarder » comme autant de Numa, de Solon & » de Licurgue. Les deux Antonins peuvent à peine leur être comparés ». Ceux qui liront l'Histoire générale de la Chine, dont il y a déjà quatre volumes in-4<sup>o</sup>. de publiés, trouveront un peu à rabattre de ces éloges. Au surplus, les Etrennes que nous venons d'annoncer, méritent d'être accueillies. Elles sont curieuses, instructives, & très-propres à donner aux jeunes personnes du goût pour la lecture.

*Droit Public de l'Europe*, extrait du Corps Diplomatique, des Actes de Rymer, & tous autres Recueils &

J A N V I E R. 1778. 139  
Manuscrits. 10 vol. in-4°. avec ap-  
probation & privilège du Roi.

L'Ouvrage qu'on donne au Public ne peut être mis au rang des Ouvrages ordinaires : il est essentiel à ceux qui étudient les intérêts des Princes , pour être employés dans les affaires de ce genre ; aux Négociateurs envoyés dans les différentes Cours de l'Europe ; aux Ministres mêmes des Potentats , & très - utile à qui desire être instruit des Traités de paix & d'alliances , faits entre les différentes Couronnes de cette partie du monde , depuis l'Empereur Charlemagne jusqu'à nos jours ; & des motifs qui ont occasionné ces Traités divers.

Avant l'entreprise qu'on vient de faire , il étoit assez difficile de connoître tous ces traités , écrits en toutes les Langues de l'Europe , & répandus çà & là. Quand on pourroit se procurer à frais immenses , les volumes , les manuscrits qui contiennent ces Traités , & les originaux de plusieurs ; la plus grande partie de la Nation Française , ignorant les Langues des pays de l'Europe , ne satisferoit pas son

goût ou sa curiosité. Ce ne seroit point encore assez de recueillir ces Traités, & même de les entendre ; il faudroit avoir sous les yeux toutes les Histoires Européennes ; y chercher, à travers un déluge de faits, les causes de ces Traités, & joindre à ces embarras, une profonde connoissance des intérêts des Princes, pour démêler les motifs secrets qui les ont fait agir. Il seroit nécessaire encore de ne pas se tromper sur le choix des Historiens, & distinguer ceux qui sont exacts, d'avec les fautifs. Combien ces derniers n'induisent-ils pas en erreur ceux qui les consultent ! que de dates mal placées & de lourdes fautes ! On ne s'en est que trop apperçu ; on a été obligé de relever les bévues par des notes ; mais on n'a jamais employé de critique amère, encore moins injurieuse (comme il n'est malheureusement que trop commun de nos jours.) On a cru qu'il n'étoit permis d'employer la critique que pour éclairer, & non pour avilir : & dans un pareil Ouvrage, on a dû conserver la dignité & la noblesse des sentimens, qui doivent toujours distinguer les Gens de Lettres d'un certain ordre.

On a été bien éloigné aussi d'oser se permettre la plus légère offense , ou raillerie , contre aucune Puissance. Nulles réflexions indécentes , injustes , ou déplacées. Les Rois , les Etats , les Ministres , quels qu'ils soient , doivent toujours être respectés ; & rien ne doit engager un Auteur à leur manquer dans ses écrits. On a cependant rejeté de cet Ouvrage toute fade adulation , plus faite pour être méprisée que pour plaire , & l'on n'a point caché la vérité.

On a réuni dans cet Ouvrage tout ce que peuvent comporter les négociations faites en Europe , depuis l'époque dont on est parti , jusqu'à présent. La partie historique précède toujours les Traités , ou autres pièces relatives aux alliances faites entre les Couronnes. Les Garans sont cités en marge , ainsi que la Langue en laquelle les originaux des Traités sont écrits , afin qu'on puisse les consulter en cas de besoin. On peut assurer l'exactitude de la chronologie , à la différence de plusieurs Historiens , trompés sans doute par les Mémoires sur lesquels ils ont travaillé.

Le célèbre Président de Montesquieu



donna un avis à ceux qui liroient son Ouvrage , intitulé *l'Esprit des Loix* : *Ne jugez point* ( disoit-il ) *par la lecture d'un moment , d'un Ouvrage de vingt années.* On peut, à son exemple, dire avec assurance de celui qu'on offre au Public : *Ne jugez pas par un simple Prospectus , d'un Ouvrage plein de recherches immenses ; fruit d'un travail âpre & difficile. C'est la lecture de cet Ouvrage qui peut seule en faire connoître l'utilité , & combien il a fallu de peines & de soins pour le mettre à portée d'être lu par tout le monde.*

Comme on va s'occuper incessamment de l'impression de l'Ouvrage ci-dessus, sans pouvoir déterminer au juste le nombre des Volumes qu'il contiendra , on veut pouvoir fixer le nombre du tirage.

L'Ouvrage ne contiendra cependant pas moins de dix Volumes in-4°. & pas plus de douze.

Chaque vol. ne contiendra pas moins de soixante & dix feuilles d'impression, ni plus de quatre-vingt, c'est-à-dire , de cinq cens soixante , à six cens pages.

Le prix de chaque Volume sera de

J A N V I E R. 1778. 143  
douze livres en feuilles, pour ceux  
qui feront leur soumission.

Ceux qui ne se feront point engagés  
par écrit à retirer les Volumes à mesure  
qu'ils paroîtront, les payeront quinze  
livres en feuilles, & cela avec d'autant  
moins d'espérance de diminution, qu'on  
ne tirera qu'un très-petit nombre  
d'exemplaires au-dessus de ceux déjà  
*retenus.*

Le Tome premier dudit Ouvrage pa-  
roîtra sans faute le 1 Mars prochain  
1778; & les Vol. suivans ne se feront  
jamais attendre.

*Recueil de tous les Costumes des Ordres  
Religieux & Militaires, avec un Abré-  
gé Historique & Chronologique, en-  
richi de Notes & de Planches coloriées;*  
par M. Bar, Auteur de cet Ouvrage :  
in-folio, papier d'Hollande, proposé  
par souscription.

Cet Ouvrage, qui sera très-considéra-  
ble, mérite sans doute d'être encouragé.  
Il sera curieux pour la plupart des Lec-  
teurs, & le travail prodigieux qu'a fait  
l'Auteur, le rendra utile. Des Figures  
gravées à l'eau-forte & coloriées exac-

## 144 MERCURE DE FRANCE.

tement, donneront une idée plus juste du Costume de chaque Ordre, que toutes les descriptions; la meilleure manière de faire connoître un objet, est de le mettre sous les yeux. Chaque Figure sera accompagnée d'un Abrégé Historique & Chronologique de l'Ordre auquel il appartient.

Les personnes qui auront quelque chose de relatif à cet Ouvrage, & qui voudront en faire part à l'Auteur, sont priées de le lui adresser franc de port; il recevra leurs secours avec reconnoissance.

L'Ouvrage paroîtra par Cahiers; comme la variété peut être agréable au plus grand nombre des Lecteurs, on ne s'astreindra à aucun autre ordre, qu'à celui de mettre ensemble les parties qui ne doivent point être séparées: le Lecteur pourra, lorsqu'il aura reçu tous les Cahiers, placer chaque Ordre dans le rang que lui assigne la date de sa fondation, ou celui qui sera plus conforme à son goût, ou au besoin qu'il aura de les consulter.

Le premier Cahier de douze Figures, y compris l'Historique, sera délivré aux Souscripteurs, franc de port, dans le courant de Février 1778; le second  
dans

J A N V I E R. 1778. 145  
dans le courant d'Avril, & les autres  
dans le courant de chaque mois, c'est-  
à-dire douze par an.

Le prix de chaque Cahier fera de  
15 livres pour les Souscripteurs, à  
qui on ne demande que leur engage-  
ment par écrit, de prendre & de payer  
les Cahiers en les recevant à mesure  
qu'ils paroîtront.

Ceux qui ne retireront pas leur Ca-  
hier à chaque époque, ne jouiront pas  
des avantages accordés aux Souscripteurs;  
qui sont, 1°. d'avoir tous les dixième  
Cahiers *gratis*, ou une remise de moitié  
sur tous les cinquièmes Cahiers; 2°.  
ceux qui souscriront pour plusieurs  
Exemplaires, auront une remise de  
2 liv. par Cahier, en outre du dixième,  
ou de la remise sur les cinquièmes.

Les Personnes de Province qui n'au-  
ront pas de commodité pour faire pas-  
ser de petites sommes, jouiront de leurs  
Cahiers en donnant seulement des as-  
surances pour un certain nombre à  
leur volonté; & on les leur fera passer  
francs de port, à l'adresse qu'elles  
indiqueront & par la voie qui leur  
plaira.

*I. Vol.*

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue du Roi-doré, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue S. Louis au Marais; & chez Quillau, Imprimeur, rue du Fouarre.

On affranchira les lettres & l'argent.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront chaque Cahier 24 liv.

---

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire du Nord. — Abrégé Chronologique de l'Histoire d'Espagne & de Portugal. — Dictionnaire Historique & Géographique portatif de l'Italie. — Dictionnaire Ecclésiastique & Canonique portatif, ou Abrégé méthodique de toutes les connoissances nécessaires aux Ministres de l'Eglise, & utiles aux Fidèles; chez Humblot, Libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves; Nyon l'aîné, rue S. Jean-de-Beauvais; Laporte, rue des Noyers.*

*Selecta latini Sermonis exemplaria & scriptoribus probatissimis ad Christiana ju-*

*ventutis usum collecta*, & la traduction du même Ouvrage, chez Nyon, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

*Les Institutions Mathématiques*, servant d'Introduction à un Cours de Philosophie à l'usage des Universités de la France, par M. l'Abbé Sauri. — *Précis des Mathématiques*, du même. — *Précis de l'Astronomie & Cours complet de Philosophie*, du même Auteur; chez Froullé, Libraire, Pont Notre-Dame.

*Dictionnaire Iconologique*, ou *Introduction à la Connoissance des Peintures, Sculptures, Médailles, &c.* chez Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; & Barrois l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.

*Les grands Objets de la Foi, ou les Mystères*, Odes chantantes; par M. Fleury. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin.

*Mémoires Historiques & Critiques pour l'Histoire de Troyes*, ornés de plusieurs Planches gravées. Tom. I. A Paris,

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

chez la veuve Duchesne , Libraire , rue  
S. Jacques.

*Recherches Historiques & Géographiques  
sur le nouveau Monde*, par Jean-Benoît  
Scherer , Pensionnaire du Roi , Membre  
de plusieurs Académies. A Paris , chez  
Brunet , Libraire , rue des Écrivains.

*Hymne au Soleil*, par M. l'Abbé de  
Reyrac , Censeur Royal , Associé Cor-  
respondant de l'Académie Royale des  
Inscriptions & Belles-Lettres de Paris ,  
des Académies de Toulouse , de Bor-  
deaux , de Caën , &c. seconde édition ,  
corrigée & augmentée , avec des Poésies  
fugitives , petit in-12. Prix , 1 liv. 10 s.  
chez Lacombe , Libraire , rue de Tour-  
non , près le Luxembourg.

*Almanach Littéraire*, ou *Étrennes  
d'Apollon* , contenant des Anecdotes  
intéressantes , des saillies , des Poésies ,  
des Lettres , des Notices , des Discours ,  
&c. &c. Prix , 1 liv. 4 s. br. chez la veuve  
Duchesne ; Valeyre l'aîné ; Prault fils  
aîné , Berton , Bastien , Ruault , Esprit ,  
Libraires. 1778.

*La Nature considérée sous ses différens aspects , ou Journal des trois règnes de la Nature , contenant tout ce qui a rapport à la Science Physique de l'homme , à l'Art Vétérinaire , à l'histoire des différens Animaux, au Règne Végétal , à la connoissance des Plan-tes , à l'Agriculture , au Jardinage , aux Arts , au Règne Minéral , à l'ex-plotation des Mines, aux singularités, & à l'usage des différens fossiles , 52 feuilles par an , 12 liv. franc de port à Paris & en Province ; chez Lacombe, rue de Tournon.*

Cet Ouvrage est un des plus intéres-sans & des plus étendus sur les Sciences Physiques , Médicinales , Naturelles & Économiques ; il est tout-à-la-fois & Pé-riodique , & Ouvrage de Bibliothèque. C'est un excellent Répertoire pour ceux qui veulent travailler sur ces sortes de Sciences. On y trouve rassemblé tout ce qu'il y a de plus intéressant sur la Mé-decine , l'Art Vétérinaire, le Jardinage , l'Agriculture , la Minéralogie , les Eaux minérales , l'Économie champêtre , & les différens Arts & Métiers. On y

G iiij



## ACADÉMIES.

## I.

*Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. Vingt-sixième Mémoire sur la Légion, par M. le Beau.*

LA sévérité des punitions Militaires, fut, selon Végèce, une des causes qui donnèrent aux Romains la supériorité sur les autres Nations. Ils furent mettre en usage, pour le maintien de la discipline, les deux plus puissans ressorts des actions humaines, l'espérance & la crainte. La valetur étoit assurée de la récompense, la lâcheté ne pouvoit échapper à la punition. M. le Beau, qui s'est proposé de développer tout ce qui concerne la Légion Romaine dans une suite de Mémoires, a lu dans l'Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres à la Saint-Martin, un abrégé de son vingt-sixième Mémoire, où il

traite des délits & des peines militaires. Loin que la profession des armes mît à couvert des peines imposées par les loix, les crimes même qui rampent dans les ténèbres & qui échappent à l'œil des Magistrats, n'étoient pas épargnés dans les armées. Une faute contre la discipline, si elle ne méritoit pas la mort, étoit punie par le retranchement de la paie, par une augmentation de travaux, par la honte de descendre à un service inférieur, par l'ignominie, quelquefois même par la perte de la liberté, punition plus sensible à des âmes Romaines, que la perte de la vie. Les Généraux furent ingénieux à imaginer des peines qui vengeoient la discipline, sans leur faire perdre de braves gens pour y avoir manqué une fois. Une brigade de six cents chevaux, distinguée jusqu'alors par son courage, ayant pris la fuite à la bataille de Strasbourg, Julien les fit promener dans le camp en habits de femmes. Cette honte fit renaître leur valeur; ils montrèrent dans un combat qui suivit peu-à-près, qu'ils étoient des hommes. Tous les crimes qui alloient à la destruction de la discipline,

G v

étoient punis de mort. La désobéissance, la mutinerie, la désertion, quitter son rang, perdre son poste, abandonner la sentinelle ou son Général, vendre ses armes, les jeter pour fuir dans une bataille, étoient autant de crimes dignes de mort. Lorsque des Corps entiers étoient coupables, on les décimoit; le supplice étoit d'avoir la tête tranchée, ou de périr sous le bâton. La potence étoit réservée aux esclaves : tels étoient les supplices conformes aux Loix & aux usages. L'inhumanité de quelques Empereurs en inventa d'horribles. Mais ces recherches de cruauté n'étoient que les effets du caractère personnel de ces Princes, plus opposé encore aux mœurs Romaines, que les crimes qu'ils punissoient.

---

*Mémoire sur les Édits des Édiles, par  
M. Bouchaud.*

Cette dissertation est la suite des différentes recherches que cet Académicien a faites sur les Édits des Magistrats Romaines, & qui lui ont fourni

la matière de quatre Mémoires qu'il a lus à l'Académie. Dans celui-ci, l'Auteur, après avoir parlé des Ediles en général, passe aux Ediles Curules, considère quelles étoient leurs fonctions ordinaires & extraordinaires, & finit par prouver que les Ediles ont eu droit de publier des Edits; mais la partie où il differte sur cet objet n'a pas été lue à la Séance publique. Nous ne suivrons pas l'Auteur dans les diverses preuves qu'il apporte pour faire voir qu'il y avoit des Ediles chez plusieurs Peuples de la Grèce, sous les titres d'*Agoranomes* & d'*Astynomes*. Les premiers avoient l'inspection sur les choses qu'on mettoit en vente dans la place publique, & les seconds étoient chargés de faire entretenir la propreté dans la Ville. M. B. pense que les Ediles Romains tirent leur origine des *Agoranomes* & des *Astynomes* d'Athènes; ils avoient en effet les mêmes fonctions.

Il faut distinguer chez les Romains deux sortes d'Ediles, les *Plébéiens* & les *Curules*. Les premiers sont de l'an de Rome 260, & les seconds de l'an 387. Les Ediles Plébéiens n'avoient point entrée dans le Sénat, ne portoient

point la robe *Prétex*te, & n'avoient point la *Chaire Curule*. 1<sup>o</sup>. Ils avoient soin de l'extérieur de la Ville, & étoient chargés de veiller sur les Edifices publics. 2<sup>o</sup>. Ils servoient en quelque manière de Coadjuteurs aux Tribuns du Peuple, & jugeoient les causes que ceux-ci & les autres Magistrats Romains leur renvoyoient. Ils conservèrent toujours cette fonction; mais ils perdirent la première, qui fut attribuée dans la suite aux Ediles Curules. Ceux-ci furent d'abord tirés de Famille Patricienne, mais les Plébéiens y furent admis dès la seconde année de la création de ces nouveaux Magistrats. Les deux Ediles Curules que Jules-César ajouta aux anciens l'an de Rome 709; devoient toujours être Patriciens. Ils étoient chargés de l'inspection sur les bleds, & des distributions qu'on en faisoit au Peuple. On les nommoit, à cause de cela, *Céréales*.

L'Edilité Curule étoit le premier degré pour monter à la Préture & aux plus hautes dignités de la République. Les Ediles portoient la Robe *Prétex*te, avoient la *Chaire Curule*, le droit d'images, & celui d'opiner dans le

Sénat ; mais ils n'avoient ni faisceaux ni Licteurs. Les fonctions ordinaires de ces Magistrats étoient , 1°. l'Intendance des Jeux solennels ; 2°. l'Inspection des Edifices publics ; 3°. la Police de toute la Ville

Les Ediles se faisoient un devoir de faire célébrer les Jeux solennels avec la plus grande magnificence possible. Plusieurs d'entre - eux se sont même ruinés en ces occasions. Le but de ces magnificences étoit d'obtenir plus facilement les suffrages du Peuple pour le Consulat.

Les différentes fonctions de la Police dans la ville, consistoient à examiner toutes les denrées qu'on exposoit en vente , à y mettre le prix , à rejeter celles qui étoient de mauvaise qualité , à vérifier les poids & les mesures , à punir par des amendes les usures illicites ; en un mot , ils avoient l'inspection sur toutes espèces de vente , & veilloient pour que l'acheteur ne fût point trompé. La propreté des rues étoit encore de leur département. Suétone rapporte que Caligula ayant trouvé un grand amas de boue dans une rue , ordonna à ses Gardes de remplir de boue le pan de

la robe de Vespasien qui étoit alors Edile, & qui fut depuis Empereur.

Leur Police s'étendoit encore sur les bains publics, les cabarets, les lieux de débauche, sur la conduite des femmes, &c. Entre les différentes preuves que M. B. rapporte sur ce dernier article, nous citerons celle-ci. « Clodia, » fille d'Appius Clodius, surnommé » l'Aveugle, & sœur de P. Clodius, » dont la flotte avoit été entièrement » défaite par les Carthaginois, près de » Lilybée, sortant un jour d'un spectacle, & se trouvant incommodée » par la foule, s'écria : *Quel bonheur que » Clodius, mon frère, ait été battu dans » le combat naval où tant de Citoyens » ont péri ! Que serois-je devenue s'ils » avoient encore grossi la foule ? Certainement j'aurois été écrasée. Dieux immortels, rendez la vie à ce frère ; qu'il conduise une seconde flotte en Sicile, & qu'il plonge au fond des abysmes cette Populace brutale qui m'a pressée qu'étouffée !* Les Ediles citèrent à leur Tribunal cette indigne Citoyenne, & une amende de 2500 livres d'airain brut, fut la juste punition d'un dis-

J A N V I E R. 1778. 159  
« cours plein d'insolence & d'inhuma-  
« nité ».

Les fonctions extraordinaires des Ediles, étoient de prendre garde qu'il ne s'établît point à Rome de culte étranger; d'empêcher qu'aucun livre dangereux ne parût dans le Public; de chasser les Astrologues & les Devins; de faire acquisition de bleds dans les tems de disette; de veiller aux incendies, &c.

Tels étoient, en général, les fonctions ordinaires & extraordinaires des Ediles Curules, dont l'Auteur donne les détails dans son Mémoire, mais que les bornes de ce Journal ne nous ont pas permis de suivre \*.

## I I.

*Prix proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, distribuera

---

\* On rendra compte dans le Mercure prochain, des deux autres Mémoires.



le 24 Août 1778, trois Prix différens.

Le premier, fondé par M. le Duc de Tallard, pour l'éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Le sujet du discours sera , *Comment l'éducation des femmes pourroit contribuer à rendre les hommes meilleurs?*

Les Ouvrages présentés au concours de 1777 sur ce sujet, n'ayant point approché de la perfection dont il étoit susceptible, l'Académie a cru devoir le proposer encore ; & comme elle aura deux médailles, de 350 liv. chacune, à distribuer en 1778 pour l'éloquence, elle se déterminera, par le mérite des discours, à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des Ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second prix, également fondé par M. le Duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 livres.

L'Académie a déjà proposé de déterminer : *Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les Provinces qui ont composé le premier Royaume de Bourgogne?*

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisième prix, fondé par la ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv., destinée à un Mémoire sur les Arts.

Il sera donné au meilleur *Mémoire sur la Minéralogie de l'un des Bailliages de la Franche-Comté, au choix des Auteurs.*

Ils sont invités d'indiquer exactement les lieux dans lesquels se trouvent les substances minérales ou fossiles dont ils parleront; d'aviser aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs Ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention particulière.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse: ceux qui se feront connoître, seront exclus du concours.

Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de

l'Académie, avant le premier Mai 1778.

Pour faciliter les recherches & les expériences des Personnes qui se livrent à la partie Historique & aux Arts, l'Académie continuera d'annoncer les sujets d'avance.

On propose pour sujet du prix d'Histoire en 1779, *de déterminer l'ordre chronologique des Evêques de Besançon, depuis l'établissement du Christianisme dans la Province Séquanoise, jusqu'au huitième siècle.*

Le prix des Arts de la même année 1779, sera donné à la meilleure description des plantes de l'un des Bailliages de la Province : les Auteurs indiqueront la nature du sol & les lieux où elles croissent.

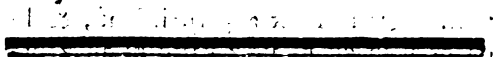
## S P E C T A C L E S.

### CONCERT SPIRITUEL.

IL y a eu Concert Spirituel, au Château des Tuileries, le Lundi 8 Décembre, jour de la Fête de la Conception, ainsi que le 24, veille de Noël, & le 25, Fête de

Noël. Ces trois Concerts ont été parfaitement remplis par le soin que M. le Gros , Directeur , a de rassembler les meilleurs morceaux de Musique , & par le choix qu'il fait des plus belles voix , & des instrumens les plus parfaits.

On a entendu avec beaucoup de satisfaction , dans ces Concerts , d'excellentes symphonies ; de bons motets de différens Maîtres célèbres ; le *Te Deum* de M. Floquet ; un Oratorio de M. Gossec ; des airs Italiens chantés par M. Savoy , par Mlle Balconi ; des concerto de hautbois , par M. Bezozzi ; des concerto de violon , par MM. Chartrain , Bertheaume ; un concerto de flûte par M. Sallantin ; un concerto de basson par M. Ritter ; des récits de motets parfaitement chantés par MM. le Gros , Platel , Dorsonville , & par Mlles Plantin & Gavaudan , &c.



## O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE continue les représentations d'*Armide* , les Mardis & Vendredis. Elle donne les Dimanches & Jeudis , les *Fragmens*

composés des Actes de *Pigmalion*, du *Devin du Village*, substitué à l'Acte d'*Hilas & Zélis*, & *Myrtil & Lycoris*, Pastorale nouvelle.

*Pigmalion*, Musique de Rameau, a fait un nouveau plaisir par le charme de sa brillante mélodie, des beaux effets d'harmonie, & des airs de symphonie & de danse dont cet Acte est enrichi, M. le Gros a joué & chanté avec applaudissement, le rôle de *Pigmalion*. Mlle Cécile, jeune Danseuse, a rempli le rôle du chant & de la danse de la Statue animée, avec beaucoup de grace, d'intelligence & de talent.

L'Acte d'*Hilas & Zélis* n'a point eu le même succès que dans sa nouveauté, quoiqu'on y reconnoisse une Musique bien faite, & d'un style noble & important. Mais le sujet a paru ingrat, & le chant n'en est ni assez varié ni assez piquant.

On connoît l'Acte charmant du *Devin du Village*, dont les paroles & la Musique sont la naïve expression du sentiment.

La Pastorale de *Myrtil & Lycoris*, a été représentée pour la première fois, le Mardi 2 Décembre 1777. Les paroles sont de MM. Bosquet & Boutellier, la Musique est de M. Désormery.

*Le Théâtre représente au fond une Campagne agréable ; d'un côté , un Bocage & un Hameau ; de l'autre côté , des rochers formant plusieurs détours ; au pied de l'un de ces rochers , une source d'eau qui forme une Fontaine.*

Lycoris , jeune Nymphé , se plaint de l'indifférence du beau Myrtil , & veut s'en venger. Elle sort lorsqu'un chœur de Bergers & Bergères vient engager Myrtil de céder à l'Amour. Il répond :

Je fais les loix du Dieu de la tendresse,  
Pourquoi chercher à m'engager ?  
L'Amour n'a rien qui m'intéresse ;  
Des traits dont il blesse ,  
J'ignore la douceur , mais je crains le danger.

Myrtil étant seul , se rappelle l'image d'une Nymphé que le hasard lui offrit une fois ; il avoue qu'elle auroit son

166 MERCURE DE FRANCE.

hommage, si jamais l'Amour lui pres-  
crivoit un choix. Il se place au bord de  
la Fontaine. Alors Lycoris monte sur le  
rocher au pied duquel le Berger est assis  
& lorsqu'il chante,

Que le pur crystal de cette onde,  
A l'abri de Borée & des chaleurs du jour,  
Retrace bien la paix profonde  
D'un cœur qui fuit l'Amour!

Lycoris répète par écho,

*Qui fuit l'Amour.*

La Nymphé répète de même les der-  
niers mots que chante le Berger; elle  
l'inquiète; elle se cache lorsqu'il vient à  
sa voix. Cette alternative de chants &  
d'écho, de course & de fuite, intéres-  
sent & attachent l'attention. Enfin,  
Myrtil voit l'image de Lycoris qui ré-  
fléchit dans l'onde, du haut du rocher  
où elle est; il s'écrie :

O Ciel !... Voilà l'objet de mon hommage !  
Moment délicieux !

**L Y C O R I S interdite.**

Qu'ai-je fait ?

M Y R T I L, *avec transport.*

Mon bonheur.

Je le sens aux transports de mon âme ,  
 L'Amour vient d'y lancer tous les traits de sa flamme;  
 L'instant qui vous offre à mes yeux ,  
 Remplit mon cœur de mille feux.

On célèbre par des divertissemens, la  
 conquête de l'Amour & le bonheur de  
 ces Amans.

Cette Pastorale est ingénieuse & amusante. La Musique en est agréable; elle est elle-même l'écho d'airs ou de chants bien choisis. Si elle n'a pas le caractère de l'invention, elle a celui du goût. C'est réussir que de plaire & d'intéresser. Cette Pastorale est ornée de divertissemens pittoresques, dans lesquels M. d'Auberval a reparu aux acclamations du Spectateur enchanté. Mlles Heynel, Guimard, Allard, Pesslin, & MM. Vestris & Gardel, y font le plus grand plaisir.

D É B U T.

M. Gardel vient encore de donner des preuves de son talent à former de grands Sujets pour la danse, en faisant débiter le Sr Nivelon, âgé de 16 ans,



dans *Hylas & Zélis* & dans le *Devin du Village*. Beaucoup de légèreté , de précision & de grâces , avec une belle figure & une taille bien prise , lui ont obtenu les suffrages du Public.

---

L'Opéra va changer de Direction au mois d'Avril prochain. M. de Visme , qui se charge de l'entreprise de ce grand Spectacle , a déjà fait connoître quelques uns des changemens heureux qui doivent le rendre intéressant , agréable & varié. Il y aura , dit-on , un jour destiné à un Opéra nouveau ; un autre jour à un Opéra ancien ; un jour pour les Intermèdes bouffons Italiens ; enfin , un jour destiné principalement à la Musique de Concert , & à la danse pantomime. C'est le moyen de concilier tous les goûts , & de faire briller tous les talens.

Nous avons vu dans une Lettre imprimée , que M. de Visme propose une pension de 200 liv. sur la caisse de l'Opéra , à toute personne qui pourra procurer à ce Spectacle , un Sujet assez Musicien pour débiter à son arrivée ,

&c

& mériter pendant trois mois, les applaudissemens du Public, dans un ou différens rôles principaux.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**es Comédiens François ont donné, le Lundi 15 Décembre dernier, la première représentation de *Mustapha & Zéangir*, Tragédie de M. de Champfort.

L'Auteur, déjà célèbre par autant de succès qu'il a publié d'Ouvrages, a ajouté de nouveaux lauriers à sa couronne, par cette Tragédie qui a été accueillie à Paris avec le même enthousiasme qu'elle avoit été applaudie cette année & la précédente, sur le Théâtre de la Cour, à Fontainebleau.

Le sujet de cette Tragédie est tiré de l'Histoire Ottomane. Il a cette belle simplicité & cet intérêt puissant qui caractérisent en ce genre les œuvres du génie. L'amitié sublime de deux frères rivaux en amour, en gloire, en puissance, fait l'ame & le ressort de cette Tragédie. Nous ne pouvons tracer qu'une foible esquisse du plan. Soliman II., comblé

*I. Vol.*

H

d'honneurs & d'années, a deux fils, *Mustapha* & *Zéangir*. L'aîné, fils d'une Circassienne, a commandé avec gloire les armées Ottomanes, & a étendu la gloire du Croissant. Ce Prince n'a pu se défendre de l'amour de la fille du Roi de Perse, captive à la Cour Ottomane. Le second fils est né de Roxelane, Sultane favorite & ambitieuse. Cette mère emploie tous les moyens pour perdre l'Héritier du Trône, & y élever son fils. Mais Zéangir apporte les plus grands obstacles aux projets ambitieux de Roxelane. Il aime aussi avec passion Azémire, Princesse de Perse, ignorant qu'elle s'étoit déjà engagée à son frère. La Sultane veut envain exciter les fureurs de la jalousie dans son cœur, & l'armer contre son rival. Il sacrifie tout à son amitié ; il est près de lui sacrifier encore sa gloire & son sang. Roxelane accuse Mustapha devant le Sultan, & semble le confondre par une lettre surprise, qu'il avoit adressée au Roi de Perse, l'ennemi de l'Empire, & dont il n'ose donner l'interprétation. Mais Zéangir se déclare coupable avec son frère, si leur amour pour la fille du Roi de Perse est un crime ; & ils demandent

tous deux la mort s'il faut que l'un des deux périsse. La Sultane profite encore du zèle & de l'inquiétude que témoignent les Officiers de l'Armée, pour leur Général qu'un ordre du Sultan a rappelé, pour accuser Mustapha de rebelle auprès de son père. Les deux fils paroissent devant le Sultan, & parviennent à l'attendrir par le combat généreux de leur tendresse filiale & de leur amitié fraternelle ; mais la Sultane fait agir le Visir, qui vient annoncer, avec effroi, que les séditieux veulent forcer le Sérail, & qu'ils redemandent leur Chef. Soliman, d'autant plus furieux qu'il se croit plus trompé, fait enfermer Mustapha dans un lieu écarté du Sérail, sous la garde des Muets ; & donne l'ordre secret, pour qu'au moindre signal de violence afin de le délivrer, on le fasse périr. Zéangir ayant vu l'Armée se soumettre devant le Sultan, & le Sultan lui-même désabusé, vient en annoncer la nouvelle à son frère ; son excès d'amitié fait son malheur. L'Officier trop fidèle à l'ordre du Sultan, craignant une révolte, poignarde Mustapha. Zéangir ne peut lui survivre ; & se tue. Le Sultan frémit à la vue

de ses deux fils expirans. Il accable d'imprécations la Sultane qui l'a rendu si injuste & si cruel , & la livre aux tourmens de son ambition avilie & de ses remords. Cette Tragédie présente des situations d'un grand intérêt. L'amitié héroïque des deux frères , qui fait un moyen d'un nouveau genre dans cette Tragédie , y est traitée avec la plus grande énergie. On y remarque de beaux vers qui sortent du fond du sujet ; & quel François n'applaudit avec transport à l'application naturelle des exemples augustes de cette amitié fraternelle & heureuse qui sont sous nos yeux , & à la comparaison d'un Gouvernement réglé par l'amour réciproque du Souverain & des Sujets , avec celui dont la crainte seule fait tout le ressort !

M. Molé représente *Zéangir* , M. Larrive, *Mustapha* ; M. Brisart , le *Sultan* ; Madame Vestris joue le rôle de la *Sultane* ; Mlle Sainval cadette , le rôle d'*Azémir*.



## COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mercredi 17 Décembre dernier, on a donné sur le Théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation de l'*Opéra de Province*, nouvelle Parodie d'*Armide*, en deux Actes, en vers. C'est un Étudiant en Droit qui, n'ayant pu se faire recevoir Licencié en Droit à Rheims, prend le parti de se jeter dans une Troupe de Comédiens. Il fait beaucoup de tapage comme Renaud, toute la Troupe est étonnée d'avoir été obligée de céder à sa valeur. Cependant sa vue désarme l'Entrepreneuse du Spectacle; & le plaisir & son amour pour elle, le retiennent dans ce nouvel état. Son oncle & son Agrégé en Droit, viennent le chercher; ils sont eux-mêmes captivés par les charmes des Actrices; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'ils échappent aux pièges de ces Enchanteresses, & qu'ils en retirent le jeune Étudiant. Cette Pièce est fort gaie, il y a beaucoup de saillies ingénieuses & de traits plaisans. On a pourtant observé

H iij

que c'est moins une Parodie d'*Armide*, que de l'Opéra en général. Mais les critiques en sont gaies & amusantes. On a beaucoup ri de celle-ci, du bâton de mesure employé à l'Opéra.

Faut-il donc, pour garder le ton,  
 — Que ce soit à coups de bâton  
 Qu'une Déesse chante juste ?

Cette nouveauté est un Ouvrage de Société des mêmes Auteurs du *Phénix* ou la *Bonne-Femme*, excellente Parodie d'*Alceste*.

Madame Trial se distingue dans l'*Opéra de Province*, par le charme de sa voix & par le goût de son chant. Mlle Adeline Colombe y fait valoir le rôle de *Julie*. Les autres rôles sont remplis, avec succès, par MM. Trial, Laruelle, Nainville, Suin, &c.



## A R T S.

## G R A V U R E S.

## I.

*Collection d'Estampes des trois Écoles.*

**L**E Catalogue de cette Collection, dont la vente est annoncée pour le 3 Février prochain, a été dressé par le Sieur Basan, chez lequel il se distribue, à Paris, rue & Hôtel Serpente. C'est une Brochure in-8°. de 75 pages. Nous y avons surtout remarqué un Œuvre de Rembrant, très-recommandable par le choix & la beauté des épreuves. Plusieurs de ces épreuves se trouvent ici répétées avec des différences qui les rendent très-*friandes*, pour les Amateurs jaloux de posséder des morceaux rares & peu connus. Cette collection offre aussi les Estampes capitales, gravées par les plus célèbres Graveurs Italiens, Flamands & François, & quelques dessins.

H iv



## I I.

*Le Chemin de la Fortune* ; c'est le titre d'une Estampe d'environ 17 pouces de haut sur 14 de large , qui se trouve à la même adresse ci-dessus. Prix , 6 l.

On y voit une jeune personne que sa mère présente à un Maître de Balles. Ce Personnage paroît extasié à la vue de la jambe de la jeune Danseuse ; & on ne doute point qu'elle ne soit agréée. Un Musicien qui est devant son Clavecin , semble aussi applaudir aux charmes de l'Élève de Therpsicore. Cette scène comique & galante , a été rendue avec intelligence par le Sieur Voyez-major , d'après le Tableau original peint à gouazze, par Baudouin.

## I I I.

Le Sieur Basan vient aussi de publier la seconde suite des Estampes que fait graver le Sieur le Brun , d'après les meilleurs Tableaux des différens Maîtres des Écoles Flamande & Hollandoise. Cette seconde suite qui est composée, comme

J A N V I E R. 1778. 177  
la première, de 12 Estampes, confir-  
mera les suffrages que les Amateurs ont  
déjà donnés à cette Collection. Prix,  
18 liv. les 12 Estampes.

I V.

*Portrait de Louis-François de Bourbon ,  
Prince de Conti, Grand-Prieur de  
France, né à Paris, le 13 Août 1717,  
mort le 2 Août 1776.*

Ce Portrait, le seul jusqu'à présent  
qui nous rappelle les traits de feu Mgr  
le Prince de Conti, est vu des trois  
quarts, & renfermé dans un ovale.  
L'Estampe a environ 12 pouces de haut  
sur 8 de large. Elle a été gravée d'un  
burin pur & net, par A. Romarlet, d'a-  
près le Tableau de M. le Tellier. On la  
trouve à Paris, chez Isabey, Marchand  
d'Estampes, rue de Gèvres. Prix, 3 liv.

V.

*Honni soit qui mal y voit, Estampe d'en-  
viron 15 pouces de haut sur 11 de  
large, gravée par le Sieur Hubert,  
d'après le Tableau de M. Carême,*

H v

178. MERCURE DE FRANCE.

Peintre du Roi. Elle se distribue à Paris, à la même adresse ci-dessus ; & chez le Graveur, rue neuve S. Etienne, vis-à-vis les Prêtres de la Doctrine. Prix, 3 liv.

Cette Estampe, gravée avec soin, représente un jeune-homme assis, qui a sur ses genoux un panier de cerises qu'il semble offrir.

V I.

*Centurie de Planches enluminées & non enluminées*, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux, & les minéraux; pour servir d'intelligence à l'Histoire générale & économique des trois Régnes; Centurie II. Décade I.

Cette entreprise, quoique des plus dispendieuses, commence à intéresser beaucoup les Savans, les Curieux & les Amateurs d'Histoire Naturelle; le meilleur de tous les moyens, dit un Auteur célèbre, de se procurer des connoissances justes & précises dans cette science, aussi importante qu'elle est

étendue , c'est certainement d'étudier par soi-même toutes les productions de la nature , en les considérant & les comparant telles qu'elles sortent de ses mains ; mais les moyens que nous avons pour cela , sont bien foibles & bien bornés , si on les compare à l'étendue de l'objet ; les figures gravées & enluminées sont les seules choses qui puissent les suppléer , sur-tout celles qui représentent la nature avec une aussi grande vérité que celle que nous annonçons. La première Centurie comprend 10 cahiers, composés chacun de 10 planches doubles , l'une desquelles est en simple gravure , & l'autre est la même gravure enluminée des couleurs naturelles ; le titre & l'explication de chaque cahier sont pareillement gravés. Les premier , quatrième , septième & dixième cahiers représentent différentes espèces d'animaux , plus rares les uns que les autres , & dont la plupart n'ont pas été gravés. Les deuxième , cinquième & huitième comprennent les plantes médicinales de la Chine , qui n'ont jamais paru. Les troisième , sixième & neuvième contiennent différens fossiles , fluors & cristaux , la

plupart très-rares. Le premier cahier de la seconde Centurie paroît actuellement ; il est encore mieux exécuté, & renferme des animaux qui sont encore plus rares que ceux de la première Centurie : on y représente tout ce qui se trouve de plus curieux dans les cabinets d'Histoire Naturelle. Les Amateurs sont priés de continuer toujours d'enrichir cette précieuse collection. Chaque cahier coûte 30 liv. : on peut se les procurer à Paris, chez M. Buc'hoz, Médecin de Son A. R. MONSIEUR, rue de la Harpe, presque vis-à-vis la rue de Richelieu-Sorbonne ; chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon ; & à Amsterdam, chez M. Michel Rey.

## V I I.

*Collection enluminée & précieuse des fleurs les plus rares & les plus curieuses, qui se cultivent dans les jardins de la Chine & dans ceux de l'Europe, Ouvrage utile aux Amateurs, aux Fleuristes, aux Peintres, aux Dessinateurs, aux Directeurs de Manufactures en Fayence, Porcelaine, Tapiserie, Etoffes en soie, en laine, &c. Cahier dixième.*

J A N V I E R. 1778. 181

Cet Ouvrage s'est publié jusqu'à présent par cahier ; le dixième paroît actuellement, & forme le premier volume de cette Collection, qui comprend les fleurs de la Chine. Le premier cahier du deuxième volume, qui représente les jolis arbrisseaux qu'on peut cultiver dans un Jardin, paroîtra incessamment & ne sera pas moins intéressant que le premier volume, qui a mérité, à juste titre, l'approbation des Curieux & des Amateurs. Le prix de chaque cahier est de 28 liv. On peut se les procurer aux adresses ci-dessus.

## V I I I.

Le troisième cahier du *supplément de la Botanique* de Madame Regnault, a paru au commencement du mois de Novembre dernier ; il est composé de vingt planches comme les précédens, & se paye 24 liv. chez l'Auteur, rue Croix-des-petits-Champs ; Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins ; & chez les Libraires de Paris & de Province qui ont fourni l'Ouvrage. On trouve chez les deux premiers, les quadrupèdes coloriés pour l'Œuvre de M. de Buffon

182. MERCURE DE FRANCE.  
in-4°, les Ecarte de la Nature in folio ,  
& quelques exemplaires de la Botani-  
que mise à la portée de tout le monde.  
Madame Regnault se propose de donner  
dans le cahier qui doit succéder à celui-  
ci , la *Coraline de Corse*, plante nouvel-  
lement découverte , & que l'on com-  
mence à regarder comme le plus puis-  
sant vermifuge que nous ayons reçu  
des mains de la Nature. On trouvera  
dans le même cahier & dans les sui-  
vans, plusieurs plantes rares , telles que  
le gingembre , le thé, le coton , &c.

---

## M U S I Q U E.

### I.

ON trouve chez Mademoiselle de  
Silly, rue de Montmorenci , la première  
porte-cochère à gauche en entrant par  
celle du Temple , & la dernière à droite  
par la rue Saint-Martin ,

Un *Œuvre de six quatuors* pour deux  
violons, alto & basse, de variatori. Prix  
9 liv.

Une *Symphonie d'Hayden* pour deux violons, deux hautbois, deux cors, deux bassons, alto & basse. Prix 3 liv. 12 sols.

*Partition du Rondo* del Signor Giuseppe Colla, parodié en françois avec les parties gravées séparément : le tout 4 liv. 4 sols.

Un *Recueil de points d'orgues* en tous les tons pour le violon. Prix 1 liv. 10 sols.

I I.

*Ouverture d'Alceste*, par M. Gluck, arrangée pour la Harpe, avec accompagnement de Violon par M. \*\*\*, mise au jour par M. Naderman, Luthier ordinaire de la Reine. Prix 3 liv. chez l'Editeur, rue d'Argenteuil, Bute Saint-Roch; & aux adresses ordinaires.

I I I.

*La Liberté*, Ariette à grande symphonie, dédiée à M. Philidor, par M.



Dufeuille. Prix 2 liv. 8 sols. A Paris , chez M. Naderman, Luthier, rue d'Argenteuil ; Madame Dufeuille, rue S. Martin , vis - à - vis le cul - de - sac de Clairevaux ; & aux adresses ordinaires de Musique.

## I V.

Mademoiselle Blondel, Maîtresse de Clavecin, & si connue par les petits concerts qu'elle donne depuis très-long-tems toutes les semaines, avertit le Public, qu'elle prend chez elle des Pensionnaires pour la Musique & le Clavecin, depuis l'âge de cinq ans. Son adresse est rue aux Fers, à la Tête Noire, quartier des Saints-Innocens, à Paris. Les Personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, sont priées d'affranchir le port des lettres.

---

**L**E S<sup>r</sup> DE PRÉVILLE, Ingénieur-Géographe, continue de faire des plans en relief, d'après nature & d'après les projets, soit bâtimens, jardins, jardins Anglois, & tout ce qui concerne la

J A N V I E R. 1778. 185  
Tactique. Sa demeure est rue des Fossés-  
Saint-Jacques, maison de M. de Devil-  
lemont.

---

*Moyen d'imiter les Aurores Boréales* \*,  
imaginé par feu M. Samuel de Trie-  
wald, Conseiller d'Etat de Sa Majesté  
Suédoise ; extrait par M. Pingeron  
d'un Journal latin, imprimé à Venise  
sous le titre d'*Analeccta Transalpina* ;  
chez Pezzana. Tome premier, anno  
1744, pag. 293.

**F**AITES entrer dans une chambre  
obscurc un rayon solaire par un trou du  
diamètre d'un pois ; recevez-le sur un

---

\* L'Aurore boréale est une lumière très - vive  
& très-éclatante que l'on apperçoit quelquefois  
du côté du Nord, sous la forme d'un segment de  
cercle, d'où sortent des jets & des rayons, deux  
ou trois heures après le coucher du Soleil. On  
remarque, en général, dans ce phénomène, un  
mouvement universel, & une espèce de trouble  
causé peut-être par des éclairs réitérés qui se suc-  
cèdent presque tous, sans interruption, les uns aux  
autres.

prisme de crystal placé horizontalement , de manière qu'il puisse raser les côtés d'un verre à pied de forme conique renversée. Celui-ci doit avoir été précédemment rempli d'eau-de-vie commune ; & placé à environ un pied & demi du prisme. Faites en sorte que le rayon coloré qui est parallèle à la surface de l'eau-de-vie & qui la touche même , soit reçu sur un tableau extrêmement blanc qui ait environ cinq pieds quarrés ; vous jouirez alors du spectacle le plus exact d'une aurore boréale sur cette toile. Vous

---

Les Philosophes sont partagés sur la cause des Aurores boréales ; & M. de Mairan a donné un excellent Traité sur cette matière , auquel nous renvoyons ceux de nos Lecteurs qui voudroient approfondir ce sujet. Les colonnes de feu , les épées flamboyantes , & ces combats donnés dans les nues , que le vulgaire regarde sottement comme le présage de quelques événemens funestes , ne sont autre chose que des Aurores boréales embellies par la superstition. Elles sont communes dans le Nord , sur-tout pendant les grands froids , ainsi que je l'ai remarqué à Varsovie. Ces phénomènes se montrent également dans l'hémisphère austral , ainsi que l'attestent Don Antoine de Ulloa , Capitaine de Vaisseaux du Roi d'Espagne , & M. Frézier , Ingénieur François , dans leurs Voyages.

appercevrez les mêmes mouvemens & le même trouble que dans les rayons de lumière qui se remarquent dans les aurores boréales qui paroissent au ciel. Des rayons lumineux lancés comme autant d'éclairs , & se dissipant ensuite de mille manières dans les nuages de diverses couleurs , frapperont aussi vos yeux , ce qui est l'effet des vapeurs qui s'élèvent de l'eau-de-vie qui est échauffée , peu-à-peu , par les rayons solaires.

La cause de l'apparition & des variations de ces traits de lumière , dans ce simulacre du phénomène dont on parle , doit être attribuée à la chaleur plus ou moins grande du rayon solaire , qui produit une évaporation plus ou moins foible des parties les plus subtiles de l'eau-de-vie , de même qu'au mouvement irrégulier des rayons que le soleil nous envoie. On doit donc conclure que ce spectacle peut durer pendant plusieurs heures , en se variant à chaque minute , & qu'il ne sauroit jamais ennuyer. On peut avancer , en même-tems , que cette expérience est une des plus agréables que l'on puisse faire dans la chambre obscure ; il faut avouer également , qu'elle ne contribue pas à

faciliter les moyens d'expliquer la nature  
de la véritable aurore boréale.

---

*Variétés, inventions utiles, établissemens  
nouveaux, &c.*

## I.

UN Artiste Anglois vient de perfectionner les cloches en usage pour plonger dans l'eau. Au moyen de la nouvelle invention, la Personne qui se met dans la cloche en descend jusqu'au fond de l'eau & en revient sans avoir besoin d'aide. Il n'est pas à craindre que cette machine soit renversée par les pointes des rochers. L'homme qui s'y place peut aller à une certaine distance du point d'où il part. La Société de Londres pour l'encouragement des Arts, a cru devoir accorder une gratification à cet Artiste.

## I I.

Le Fils d'un Particulier de Whithy, en Angleterre, dans le Comté d'Yorck, en revenant de l'Amérique Méridionale,

J A N V I E R. 1778. 189.  
s'étoit muni de quelque graine de la  
plante connue sous le nom de *l'arbre-  
choux*. A son retour en Angleterre il  
la sema dans de la terre prise sur les  
lieux, & qu'il avoit conservée avec  
grand soin dans une espèce d'urne.;  
lorsque les choux furent levés, il les  
transplanta dans le jardin de son père.  
Cette plante exotique est extrêmement  
curieuse; celles dont il s'agit n'ont pas  
plus de dix ans: cependant leur hauteur  
est de 67 pieds 9 pouces, & leur cir-  
conférence de cinq pieds & quelques  
pouces. Les branches sont chargées de  
choux dont le moindre pèse plus de seize  
livres.

## I I I.

M. Lavocat, Mécanicien de la Cour  
de Bruxelles, demeurant à Champi-  
gneul, près Nancy, vient d'inventer  
une scie portative, qu'on peut placer  
par-tout, qui coupe des deux côtés,  
en montant comme en descendant,  
avec beaucoup de vitesse & de facilité;  
les pièces de bois s'approchent d'elles-  
mêmes, des deux côtés de cet instru-  
ment, sans embarras & sans frotte-  
ment, quelles que soient leur longueur &

## 190 MERCURE DE FRANCE.

leur épaisseur respectives , elles sont refendues dans le même tems. Cette machine, aussi simple qu'utile, peut être mise en jeu par quatre moteurs différens ; savoir , l'air , l'eau , un cheval & un homme ; dans ce dernier cas , un enfant de sept à huit ans suffit pour refendre des pièces de bois épaisses de 10 lignes. Cette nouvelle scie coûte , en croquis , 192 liv. , & l'Ouvrier le moins habile peut aisément l'exécuter.

### I V.

On a mis , depuis peu , en vente au Bureau des Annonces de Léipzig , plusieurs nouveaux modèles d'instrumens & de machines utiles ; tels sont , 1°. un fourneau imaginé d'après ceux de M. Franklin : il est orné comme une cheminée fixée , il chauffe très-bien les appartemens , & l'on peut en modérer la chaleur à volonté ; 2°. une petite machine pour faire tenir droit les enfans , & empêcher que leurs membres ne prennent une mauvaise forme ; 3°. une autre machine pour donner de l'air aux greniers ; 4°. des seaux pour les incendies , inventés par un

Aveugle qui demeure près de Zeitz : ils sont faits de paille & d'osier étroitement entrelacés , & ne laissent point échapper l'eau ; 5<sup>e</sup>. une table à écrire plus commode que celles qu'on connoît,

## V.

M. Porcher , Maître en Chirurgie à Bacqueville , en Caux , près de Dieppe , compose une eau dont la seule asper-sion préserve le grain des insectes qui le rongent dans le sein de la terre , le fortifie pendant l'hiver , & le rend beaucoup plus grénu. Si la semence est belle & nette , il ne faut que deux pots de cette liqueur pour une mesure de 300 liv. Le prix de chaque pot est de 40 sols.

## V I.

Un Horloger de Serginnes , Bourg situé entre Sens & Bray-sur-Seine , a construit un moulin à moudre le bled , absolument unique en son genre ; un cheval , & un enfant de 12 à 14 ans , suffisent pour toutes les opérations : on y moud par heure 4 bichets de bled ,



## 192 MERCURE DE FRANCE.

mesure de Sens, & la farine est très-bien faite. Ce moulin est d'autant plus solide, que ses divers rouages sont en fer.

---

### BIENFAISANCE.

#### I.

**I**L s'est formé en Breragne des établissemens de bienfaisance dignes des regards du Public. L'Abbé de Kergu, Fondateur en partie de l'Hôtel des Gentilshommes à Rennes, vient, avec le secours de quelques personnes qui connoissent le plus noble emploi de l'argent, de former, à peu-près sur le même plan que cette Ecole, une institution pour un certain nombre de jeunes & très-pauvres Demoiselles, dont l'éducation sera modelée sur celle qu'on a donnée à l'*Enfant Jésus*.

Plusieurs Seigneurs & Particuliers, Ecclésiastiques ou Laïques, plusieurs Corps & Communautés, plusieurs Villes & Cantons, se sont occupés des moyens de soulager l'indigence, d'exciter le travail

travail & de réprimer la mendicité. Des cotisations libres & volontaires d'habitans moins mal aisés ont adouci la détresse d'un grand nombre. A Josselin, entr'autres endroits, sous les auspices & par les bienfaits de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Rohan, ainsi que par les soins de la Comtesse Douairière de Chassanville & du Sieur Alain, Recteur, il s'est formé une Maison de Charité, dans laquelle une trentaine d'adolescens des deux sexes ; pris dans les plus nécessiteuses familles de la Ville & Banlieue, trouvent un refuge contre la fainéantise & la misère : ils y recoivent l'éducation de leur état, & sont exercés à de gros ouvrages en laine, dont le produit contribue, en partie, à leur habillement & subsistance. M. le Duc & Madame la Duchesse de Rohan leur accordent un logement dans le Château jusqu'à nouvel ordre. C'est peut-être le germe naissant d'une Manufacture, d'une nouvelle branche de commerce & d'industrie pour la Capitale du Comté de Portoet, dont la position sur la rivière seroit très-favorable si les projets de canaux proposés aux Etats de Bretagne avoient quelque exécution.

## I I.

Ou vient d'établir dans la Paroisse de S. Sulpice à Paris, un ordre d'administration pour le soulagement des pauvres , ordre dont on ne sauroit trop s'empresse de donner connoissance au Public , puisqu'il peut engager les ames bienfaisantes à imiter cet exemple , qu'il seroit à désirer qu'on suivît par-tout. Cet établissement a pour objet de répandre les aumônes avec discernement , & de détruire l'oïsveté. Le but particulier qu'on se propose , est de secourir les vrais pauvres , de faire subsister les vieillards & les infirmes dans une honnête aisance, de pourvoir aux besoins des malades , & de procurer à tant de mères désolées , qui trempent leur pain dans les larmes , les moyens de nourrir leurs enfans.

Pour parvenir à faciliter la distribution des aumônes , on a divisé la Paroisse de Saint-Sulpice en quatre cantons, dans chacun desquels on a formé une administration particulière , composée de quatre Prêtres de la Communauté , & de quatre Dames Bourgeoises qui auront à leur tête deux Dames de qualité.

Le Curé de la Paroisse, le Vicaire & les deux Prêtres, chargés des registres, feront de toutes les administrations, ainsi que la sœur Supérieure des filles de la Charité pour les malades.

Les quatre Dames de Charité feront les informations nécessaires pour constater la demeure, les besoins, les mœurs des pauvres, &c. Elles s'assembleront une fois par mois chez l'une ou l'autre des Dames de qualité qui présideront à ces assemblées; &, après avoir fait part de leurs observations sur chacun de leurs pauvres respectifs, elles délibéreront sur les moyens qu'on jugera les plus convenables pour fournir des secours efficaces à ces indigens.

Ces secours consisteront, 1°. à fournir de l'ouvrage aux pauvres en état de travailler. On donnera aux femmes à filer & à coudre, pour elles & pour leurs filles, qu'elles seront tenues de faire travailler dès l'âge de sept ans, pour leur faire contracter l'habitude précieuse de s'occuper!

2°. On livrera le pain à six liards la livre à ceux dont la pauvreté sera bien constatée.

3°. On fera passer à ceux qui ont

## 196 MERCURE DE FRANCE.

épruvé des malheurs , des fonds pour relever leur commerce.

4°. On s'occupera du soin des malades , & on veillera à ce que rien ne leur manque.

5°. On fournira le lait & la farine pour les petits enfans qui seront nourris par leurs mères , qu'on avertit d'avance , qu'à moins de raisons très-fortes , on ne les aidera pas à payer les mois de nourrice , parce que le premier devoir de toute mère , quand il ne se rencontre point d'obstacles insurmontables ou nuisibles , est de nourrir ses enfans.

6°. On délivrera les prisonniers pour dettes , en prenant les précautions convenables.

7°. On aura soin de mettre en apprentissage les enfans dont les parens n'auront pas la faculté de le faire.

8°. On formera une caisse particulière , destinée à faire de modiques pensions aux vieillards & aux infirmes , pour les mettre en état de payer leur pain à six liards la livre , & pour le reste de leur entretien. Enfin , on fournira des layettes , des lits , des habits , des outils pour le travail , & généralement tout ce qui est absolument nécessaire.

Voici de quelle manière on pourra se procurer de l'ouvrage. Il y aura trois dépôts de filasse, où l'on en fournira à toutes les femmes qui voudront filer ; on prêtera des rouets aux fileuses qui n'auront pas le moyen d'en acheter ; les filles & les femmes qui n'ont point de ménage, iront filer dans la maison de l'Enfant Jésus. On établira un bureau où on indiquera aux hommes qui manqueront d'ouvrage, les endroits où ils en pourront trouver. Quant aux femmes qui ne peuvent être appliquées qu'à la couture, il y aura cinq ou six Maîtresses Couturières, chez lesquelles elles iront travailler à la journée, qui leur sera payée exactement.

On délivrera le pain sur des cartes frappées au coin de Saint-Sulpice, & signées à la main, portant chacune un pain de quatre livres à six sols.

Comme il n'est pas moins nécessaire de prévenir l'indigence que de la secourir, les Paroissiens, dont la probité sera reconnue, & qui auront besoin d'argent, déposeront un gage d'un tiers de valeur en sus de la somme prêtée, & se soumettront par écrit, à la vente, si ladite somme n'est pas remise dans

l'espace d'un an révolu. L'argent sera avancé sans aucun intérêt ; & si la vente du gage a lieu, elle sera faite en présence d'un homme public, qui aura soin de remettre au Propriétaire le surplus de la somme prêtée. La Paroisse fera tous les frais de cet établissement, qu'on peut regarder peut-être comme la partie la plus utile de ses aumônes.

On ne peut trop célébrer la sagesse & l'humanité de M. le Curé de Saint-Sulpice, qui, par cet établissement qu'il a conçu & formé lui-même, devient dans ce moment le vrai père des pauvres, dont la reconnoissance éternisera sa mémoire.

---

## A N E C D O T E S.

### I.

**U**N Recruteur de la Marine Angloise, passant avec sa suite dans une petite ville, entra dans un cabaret pour s'y rafraîchir. Il y apperçut, en buvant, un homme fort & robuste, & qui sembloit se cacher. Le Recruteur jugea que ce seroit un bon

Matelot ; il s'approcha de lui , & lui fit diverses questions. L'inconnu répondit qu'il avoit servi dix ans sur un vaisseau de guerre , & qu'il avoit son congé. L'Officier , disant qu'un brave tel que lui ne devoit pas renoncer sitôt à ce métier honorable , lui proposa de le suivre. « Je le veux bien , répartit l'in- » connu , je suis las de mon oisiveté ; » & , si vous êtes satisfait , notre mar- » ché sera bientôt conclu. J'ai dîné ici ; » payez mon repas , & faites-moi donner » à boire à discrétion ». L'Officier , lui prenant la main , fit appeler l'hôte , demanda du vin , & paya l'écot du nouvel enrôlé ; il ne montoit qu'à trois schellings. Lorsque les bouteilles furent vidées , & qu'il fallut partir , l'inconnu se joignit à la recrue ; mais on n'eut pas fait quelques pas dans la rue , qu'on s'aperçut qu'il n'avoit qu'une jambe. « Comment , coquin , lui cria l'Offi- » cier , tu m'as trompé ? — Point du » tout , répondit l'inconnu , je vous ai » promis de vous suivre , & vous ver- » rez avec quelle adresse je me fers » de ma jambe de bois ; je ne serai ja- » mais le dernier. — Et que veux-tu » que je fasse de toi ? reprit le Recuteur



» avec impatience. Il valoit bien la  
 » peine de me mettre en dépense pour  
 » ce drôle-là. — Mettez mon écot sur  
 » le compte du Roi, répliqua l'autre ;  
 » quand j'avois deux jambes il me  
 » nourrissoit ; j'en ai perdu une à son  
 » service , & il m'a renvoyé. Un misé-  
 » rable dîner ne m'indemnise point de  
 » ma perte ; j'ai mis plus gros au jeu  
 » que lui , & il est en reste avec moi ».  
 L'Officier se mit à rire , & le laissa aller  
 où il voulut.

## I I.

Un Soldat en uniforme se présenta un  
 jour chez un Fripier de Londres ; il  
 avoit un tableau sur lequel il le pria de  
 lui prêter quatre florins, en lui recom-  
 mandant d'avoir le plus grand soin de  
 cette peinture , qui étoit, disoit-il , une  
 pièce très-rare , & d'un des plus grands  
 Maîtres. Le Soldat ne vouloit les quatre  
 florins que pour quatre ou cinq jours ;  
 au bout de ce tems , il devoit revenir  
 prendre son tableau. Le Fripier fit le prêt,  
 & mit le gage, qui faisoit sa sûreté, dans  
 un coin de sa boutique. Le lendemain,  
 une manière de Seigneur richement vêtu,  
 & dans une voiture qui ne paroissoit pas

fans élégance, passa par hasard devant la boutique du Frippier; ses yeux tombent sur le tableau; il fait arrêter, descend, s'approche de la peinture, l'examine de près, & avec des transports d'admiration. Sur le champ il appelle le Frippier, dit qu'il veut avoir cette pièce qui manque à sa Collection; offre 150 guinées, & tire sa bourse. Le Frippier ouvre de grands yeux, & répond avec douleur qu'il est au désespoir de ne pouvoir satisfaire Mylord, mais que ce tableau ne lui appartient pas, & qu'il ne l'a qu'en dépôt. Le Seigneur ne manque pas d'être désespéré; enfin il propose au Marchand de tâcher d'engager le Propriétaire du tableau à le vendre; il ne doute pas qu'il n'y réussisse; il lui remet cinq guinées d'arrhes, & lui dit de le lui apporter dans tel Hôtel qu'il indique, & qu'il lui donnera les 145 autres guinées, après cela il part. Le Soldat revient le cinquième jour, & en rendant les quatre florins, il redemande son tableau. Le Frippier lui propose de le lui vendre, & le Soldat ne manque pas de répondre qu'il ne cherche qu'un Curieux, parce qu'il attend sa fortune de ce morceau

rare. On lui offre 10 guinées, & on va successivement jusqu'à 20, 30, 40, 50, 60. Le Soldat est inébranlable, enfin il se rend, mais avec peine, à 100 guinées. Le Frippier qui se croit sûr d'un gain de 50 de la main à la main, le paye promptement, & lui souhaite bon voyage. Il prend aussi-tôt le tableau pour aller toucher la somme, mais il ne trouve ni l'Acheteur, ni même l'Hôtel qui lui avoit été indiqué. Le tableau porté chez un Peintre, fut estimé six shelings. Les rieurs ne furent pas du côté du Frippier, grand connoisseur sans doute en vieux habits, mais très-peu en vieux tableaux.

## I I I.

Bontems, premier Valet-de-chambre de Louis XIV, demandoit une grace pour un de ses amis. *Quand cesserez-vous, lui dit le Roi, de demander?* Bontems, étourdi du reproche, ne savoit que répondre, lorsque le Roi ajouta avec bonté : *de demander pour les autres; & jamais rien pour vous? Je vous accorde pour votre fils, la grace que vous me demandez.*

## I V.

Lorsqu'on amena François I prisonnier à Madrid, un Grenadier Espagnol, se faisant jour à travers la foule, lui présenta une balle d'or : « Sire, dit-il, » j'avois fait fondre cette balle pour » vous tuer, une si belle vie ne devant » pas finir sans une distinction particulière : je n'ai point trouvé l'occasion » de m'en servir, & j'ose prendre la » liberté de vous la présenter ». Le Monarque prisonnier reçut avec bonté le singulier présent de ce Soldat, & lui fit donner une récompense.

## V.

Louis XI, Roi de France, vouloit un jour obliger le Possesseur d'une riche Abbaye à en donner sa démission. *Sire*, répondit l'Abbé, *j'ai employé quarante ans à apprendre les deux premières lettres de l'alphabet, A, B : j'ose supplier Votre Majesté de m'en accorder encore quarante pour apprendre les deux suivantes C, D.* Ce jeu de mot lui valut la conservation de son bénéfice.

I vj

## A V I S.

## L

*Suite des Nouveautés du Sieur Granchex,  
au petit Dunkerque.*

**C**ORDONS de canne à chaînons d'or massif, avec frange en filagramme, imitant l'or trait. Cordons de montre en cheveux, dont les plaques sont formées par deux ou plusieurs chatons de diamans montés à jour. Autres à nœuds. *Idem*, en brillans jaunes & autres pierres fines de couleurs. Ces chatons ne craignant point d'être endommagés par le frottement, ne perdront point leur valeur, lorsqu'on voudra s'en défaire ou les employer à un autre usage, comme les cordons qu'on a faits jusqu'à présent, montés en petites roses. *Idem*, en cheveux de couleurs, avec ornemens en émail arborisé. Les mêmes en pierres de Cayenne très-belles.

Éventails des Indes, dont les figures habillées en étoffes de soie. *Idem*, nommés *Divinatoires*. Fouets, canues, badines, montés en or. Une partie considérable de jets des Indes, en badines très-minces.

Nécessaires de poche en roussette, garnis d'or, contenant boîte à mouches, & une lunette diagonale; petite lorgnette de Spectacle, en or émaillé

de diverses couleurs; & un assortiment d'autres petits bijoux nouveaux, émaillés, pour étrennes. Cordons & glands en pierres & or de couleurs, pour attacher les robes à la Polonoise. Boucles à deux rangs de pierres, avec milieu en or émaillé. Broderies de fouliers, en pierres de Cayenne, avec les *venez y voir*. Chaînes de montres d'or en filagramme de la plus grande délicatesse, entremêlé d'or poli, & parsemé de perles fines. Petits Almanachs nouveaux, couverts d'or émaillé. *Idem*, reliés en étoffe, bordés en or. Boutons d'or à cadran mécanique, pour compter le gibier que l'on a tué à la chasse.

Outre sa superbe collection de pendules, il vient de lui en rentrer une nouvelle à deux figures pleines d'expressions, représentant l'art d'aimer. Pierres à papier en marbre, portant divers animaux en bronze verd antique ou doré au mat.

Déjeûners, cafetières, urnes, bassins à crème, fontaines à thé, écritaires en vases, en obélisques, & un nombre considérable d'autres articles de table en tôle, amalgamée d'argent, sur des formes nouvelles & variées. Dez de Londres pour le trictrac, marqués à rosettes d'or. *Idem*, ordinaires de diverses grosseurs. Véroix de sûreté. Très-beaux boutons d'acier pour les habits de ratine. Lustres & girandoles en stras, sur des formes Françoises; article qui lui manquoit, & qu'on lui demandoit depuis long-tems.

Verrières, sceaux de table. *Idem*, à laver les pieds. Garnitures de cheminées, écritaires en tôle vernie, de la Fabrique de Clignancourt,

## 206 MERCURE DE FRANCE.

très-perfectionnées pour les peintures, tant à sujets qu'à fruits & fleurs, imitant les plus belles porcelaines, & garnies de bronze doré en or moulu.

Bombonnières d'écaille, & autres d'ivoire, garnies d'or, couvertes de crystal incrusté d'or de rapport, qui fait corps avec le verre. Ce genre d'ouvrage est une nouvelle découverte dont il fera faire plusieurs bijoux très-agréables.

Boucles d'étoffe brodée en or & argent, & paillettes de couleurs, pour les Dames. Bombonnières brodées dans le même genre, & plusieurs autres objets que les Ouvriers ont encore entre les mains.

Boîtes à briquet plates, en émail arborisé.

Nouvelles épées damasquinées, imitant l'or massif.

Nécessaires en argent pour la chasse. Superbes dragonnes à glands de perles d'acier. Cordons de canne pareils.

### I I.

#### *Vinaigres de différentes qualités.*

Nouveau *Vinaigre de rouge*, composé par le Sieur Maille, Vinaigrier ordinaire du Roi & de Leurs Majestés Impériales. Ce Vinaigre a non-seulement l'avantage d'imiter les couleurs naturelles, mais de conserver à la peau toute sa fraîcheur, ainsi que pour les lèvres qu'il empêche de gercer dans l'hiver. Ce Vinaigre se divise en trois

nuances; savoir, première, seconde & troisième nuance. En outre, l'on trouve dans ce Magasin, différens Vinaigres pour les toilettes, tels que ceux de *storax*, qui blanchit la peau & empêche les rides; le parfait *Vinaigre Romain*, qui blanchit les dents, arrête le progrès de la carie, & les raffermir dans leurs alvéoles; guérit les petits chancres & ulcères qui peuvent survenir dans la bouche. Le *Vinaigre de fleurs de citron*, pour les boutons; le *Vinaigre de racines*, pour les taches de rousseur; le *Vinaigre d'écailles*, pour les dartres; le *Vinaigre de Vénus*, pour les vapeurs; le *Vinaigre de Turbie*, qui guérit radicalement le mal de dents; le *Vinaigre* admirable & sans pareil, pour les personnes qui sortent d'avoir la petite vérole; le vrai *Vinaigre des quatre Voleurs*, préservatif contre tout air contagieux; le *Vinaigre Scillitique*, pour la voix; *Vinaigre fondant*, qui guérit radicalement les corps des pieds; le *Vinaigre rafraîchissant*, à l'usage de la garderobe, pour les personnes sujettes aux hémorroïdes; le *Vinaigre digestif*; le *Vinaigre Royal*, pour la piquûre des cousins; & le *Syrop de Vinaigre*; *Vinaigre* pour ôter le feu du rasoir, & empêcher la peau du visage de fariner, & toutes sortes de Vinaigres de table, au nombre de 200 sortes. Différentes Moutardes aux câpres & enchois, aux truffes, au jus de citron, aux fines herbes, à l'estragon, à la ravigotte, & autres, qui toutes ont la qualité de pouvoir se transporter sur mer, sans craindre qu'elles ne se corrompent, ayant l'avantage de se conserver 18 mois avec la même bonté; & toutes sortes de fruits au Vinaigre. La moindre bouteille de tous les Vinaigres qu'on



vient de détailler, est du prix de 3 liv ; mais celle de Vinaigre de rouge, seconde nuance, est de 4 liv. ; celle de troisième nuance, de 5 livres ; & celle du vinaigre admirable & sans pareil pour la petite vérole, est de 4 liv. 10 sols. Les personnes de Provinces ou des Royaumes étrangers qui désireront se procurer ces différens Vinaigres, en écrivant une lettre d'avis par la poste, & remettant l'argent, le tout franc de port, les recevront exactement, avec la façon d'en faire usage. La demeure du sieur Maille est rue St André-des-Arcs, la porte-cochère vis-à-vis la rue Haute-feuille.

Le Bureau pour la distribution *gratis* de la Moutarde pour les Engelures, a ouvert le premier Dimanche de Novembre dernier. MM. les Curés de toutes les Provinces du Royaume de France, jouiront de l'avantage de soulager leurs Paroissiens, ayant à Paris un Correspondant qui se charge de venir au Bureau avec un pot & un Certificat du nombre des Pauvres ; on leur en donnera suffisamment. Ledit Bureau fermera le dernier Dimanche d'Avril.

## I I I.

### *Essence de Beauté.*

L'Essence de beauté conserve le teint frais, le préserve de boutons, & entretient les mains dans la plus grande blancheur : cette Essence est approuvée par MM. de la Commission Royale de Médecine, & les Prevôt & Syndics des Communautés des Baigneurs & Perruquiers des Villes de

Paris, de Lyon, de Marseille, de Rouen; l'on s'en sert encore dans les bains de propreté. Le sieur DUBOST lui donne telle odeur que l'on desire : elle est estimée au-dessus de toutes espèces de savonnettes, & donne un tranchant doux aux rasoirs; enfin elle est d'un excellent usage, lorsqu'on la mêle dans la pommade, & l'on peut être assuré qu'elle est efficace pour faire croître les cheveux & les conserver, &c. La manière de s'en servir est sur les bouteilles.

Prix des bouteilles, 6 liv. 3 liv. & 36 sols. On fournira des pinceaux gratis, à toutes les bouteilles. Il y a pour les voyageurs, des bouteilles doublées de fer-blanc.

On trouvera cette Essence, à Paris, au domicile du sieur Dubost, enelos du Temple, au bâtiment neuf. Et pour la facilité du Public, il a établi un Dépôt chez le sieur le Brun, Épiciier, rue Dauphine, F. S. G. Les personnes de la Province pourront s'adresser, à Lyon, chez M. Vieillard, rue du Bât d'argent; & chez M. Balanche, à la Grenette : à Bordeaux, chez M. Brandon, rue des Bons-Enfans : à Marseille, chez M. Artaud, au Mouton couronné, sur le Cours : à Rouen, chez M. Gallier, Marchand Mercier, rue S. Lo; & à Versailles, sur le grand Escalier de S. M. chez M. Conscience, Suisse du Château, & non ailleurs.

On trouve chez le Sieur Dubost les articles suivans, & pour lesquels il n'a pas établi des Bureaux; savoir :

*Pommade de Ninon, connue en Turquie sous le nom de Pommade Circassienne, à l'usage des Sultanes.*

Cette Pommade enlève les rides, empêche le hâle & la gerçure, blanchit la teint, entretient la peau & conserve les couleurs. Le sieur Dubost est si certain du succès, qu'il en offre des essais : elle est sans odeur ; on y donnera celle du goût des Amateurs. Prix, 3 liv. les deux onces, 6 liv. les pots de quatre onces. Elle est dans des pots d'étain pour la tenir fraîche.

*Le Rouge de Paris*, tiré de la teinture des végétaux, prix, 3 & 6 liv. le pot ; en coquilles, 30 sols & 3 liv.

*Les Cuirs à rasoirs*, faits suivant une nouvelle méthode. Ils exemptent de se servir de la pierre, ils donnent un fil doux aux rasoirs : la manière de s'en servir est dessus ces Cuirs. Prix, 3 liv.

Il vend *la véritable propreté* de la bouche ; cet Elixir a la vertu de guérir le scorbut, blanchir les dents, fortifier les gencives, & empêcher la carie des dents. Prix, 3 liv. & 6 liv.

*Opiat* pour les dents. Prix, 3 liv. en pots d'étain.

*Eau Géorgienne* pour blanchir la peau & effacer les taches de rousseur. On peut en avoir la preuve sur le champ.

## I V.

*Pommade pour les hémorroïdes.*

Cette pommade guérit les hémorroïdes internes & externes, en peu de jours, sans qu'il y ait rien à craindre du retour de cette maladie, ni accidens pour la vie, en les guérissant; prouvée par nombre de certificats authentiques que l'Auteur a entre ses mains, & par un nombre infini de personnes dignes de foi, de tout âge & de tout sexe, guéries depuis plusieurs années, &c. par l'usage qu'elles ont fait de cette pommade, inventée & composée par le sieur C. Levallois, ancien Herboriste, pour sa propre guérison à lui-même, au mois de Mai 1763.

Cette pommade fait son opération avec une douceur & une diligence surprenantes, en ôtant d'abord les douleurs dès ses premières applications.

Elle est divisée en deux sortes, pour agir ensemble de concert : l'une est préparée en suppositoires, pour être insinuée & amollir les hémorroïdes internes par une douce transpiration; l'autre est applicative sur les externes, pour fondre & dissoudre, avec la même douceur, les grosseurs externes, & recevoir au dehors la transpiration qui se fait intérieurement.

L'on distribue cette pommade avec approbation & permission, chez l'Auteur, Vieille rue du Temple, maison de M. Barnoult, en face de la rue Sainte Croix de la Bretonnerie; & à ses dépôts, rue de Richelieu, au galant Russe; chez

M. Deloche, Marchand Limonadier, au coin de la rue de la Perle, à Paris.

Pour les hémorroïdes nouvelles, les deux demi-boîtes, avec trois suppositoires, sont de 1 liv. joints à un imprimé qui indique la manière de s'en servir.

Le prix des doubles boîtes, avec six suppositoires, pour les hémorroïdes anciennes, est de 6 liv. : quant aux invétérées de 10, 20 à 30 ans, il faut redoubler l'usage de la pommade, & il s'ensuit toujours le bien-être désiré.

Les personnes de Province qui désireront se procurer de cette pommade, sont priées d'affranchir leurs lettres, & d'indiquer leurs messageries.

## V.

Le Sieur Chaumont, Perruquier, privilégié du Roi, approuvé de l'Académie Royale des Sciences, dans sa nouvelle méthode de placer les cheveux sur le bord du front des perruques à bourses & autres, de manière qu'étant d'une bordure très-fine, elles imitent parfaitement la nature, a trouvé depuis le moyen de faire de nouveaux toupets postiches.

Ces toupets, fort commodes pour les personnes qui n'ont point de cheveux sur la tête, mais qui en ont assez aux faces pour pouvoir être accomodés, sont faits sans tissu ; il en sont bien plus fins sur la peau ; & pour imiter le naturel,

une espèce de cheveux très-fins y sont arrangés avec art, & si librement sur le front, qu'ils y effacent toute apparence de bordure.

*Pommade attractive du Sieur Chaumont ,  
nécessaire pour ces nouveaux Toupets.*

Cette Pommade, dont l'odeur est agréable, & qui ne se fond point, a la propriété de faire tenir ces toupets sur la tête, sans aucun inconvénient, & de manière à faire allusion à la chevelure la mieux plantée. On peut aussi s'en servir pour les perruques sujettes à reculer & à se déranger. Elle se vend 30 sols l'once. Les bâtons sont de deux onces chacun. Il demeure rue des Poulies, en entrant à droite par la rue S. Honoré, à Paris.

## V I I.

Le Sieur Compigné, Tabletier, breveté du Roi, rue Grenetat, au Roi David, tient son Magasin & sa Manufacture, qu'il a considérablement augmentés en boîtes nouvelles, garnies de toutes façons, & qui n'ont point encore paru. Il a aussi du nouveau en bonbonnières, étuits, tableaux gravés sur le tour, & dans ses petites tables, chiffonniers & autres.

Le Sieur Compigné invite les Amateurs à venir voir son Magasin, où l'on trouvera ses différents ouvrages; l'on s'attachera à vendre au plus juste prix.

## 214 MERCURE DE FRANCE.

Les voitures peuvent entrer dans la cour.

L'on ira chez les personnes qui désireront que l'on porte des marchandises chez eux.

---

### NOUVELLES POLITIQUES.

*De Maroc , le 20 Août 1777.*

**L**E Roi ayant résolu d'envoyer un Ambassadeur au Roi de France , a chargé de cette mission Sidi Tahar Fenis , Général de l'Artillerie.

*De Tanger , le 29 Août 1777.*

Le Vaisseau *la Louise* , de Nantes , commandé par le Capitaine Dupuy , ayant fait naufrage , le 27 Décembre 1775 , sur la Côte d'Afrique , près le Cap Bojador , les gens de l'équipage se sauvèrent à terre , à l'exception d'un seul homme qui fut noyé. La plage ne leur offrit qu'une vaste plaine sablonneuse sans habitations : ils se nourrirent de quelques provisions qu'ils avoient sauvées de leur Vaisseau ; mais , peu de jours après , un Habitant du Pays les ayant découverts , ils furent bientôt enveloppés d'une multitude d'Arabes armés , qui les réduisirent en esclavage , après avoir pillé le Bâtiment échoué , & y avoir mis le feu.

Ces Arabes , qui mènent une vie errante , & qui sont indépendans de toute autorité , conduisi-

rent le Capitaine Dupuy & son équipage dans l'intérieur des terres , où ils les vendirent , après leur avoir fait essuyer les plus mauvais traitemens. Leurs nouveaux Maîtres s'étant approchés successivement des Provinces méridionales de ce Royaume , le Roi fut informé du sort des François qu'ils avoient avec eux , & il expédia aussi-tôt plusieurs de ses Officiers , avec l'ordre de les racheter. Cette Commission ayant été remplie avec succès , ils se rendirent à Maroc , où notre Souverain les a retenus auprès de lui pendant quelque temps : il attendoit le départ de Sidi Tahar Fenis qu'il avoit désigné son Ambassadeur auprès du Roi de France , pour les renvoyer à ce Monarque. Ils sont arrivés aujourd'hui dans cette Ville au nombre de vingt ; & l'Officier , chargé de les y accompagner , les a consignés à cet Ambassadeur , qui n'attend plus que l'arrivée d'un Bâtiment qu'il a fait fréter à Cadix , pour se rendre à Marseille. Il a avec lui plusieurs chevaux que le Roi destine à Sa Majesté Très-Chrétienne.

*De la Côte de Syrie , le 15 Août 1777.*

On apprend que Gedzar , Pacha de Seyde , s'est porté dans les montagnes habitées par les Druses & les Mutualis , pour les détruire , ou les obliger à payer leur Miri. On dit aussi que des Corsaires Maltois ont paru vis-à-vis de l'Attaque avec deux Bateaux Turcs qu'ils ont enlevés à la vue de Gibele , Château à quatre lieues de distance de cet endroit.



*D'Alep , le 10 Septembre 1777.*

Une Caravane , arrivée de Bagdad depuis vingt-cinq jours , rapporte que cette Ville est délivrée des Troupes Persanes aux environs de quinze lieues à la ronde ; que Bassora , gardée encore par trois mille hommes de cette Nation , éprouve de leur part moins de vexation qu'auparavant , quoique les Habitans qui y restent soient encore loin d'y jouir de leur ancienne tranquillité.

*De Varsovie , le 8 Novembre 1777.*

Le sort funeste du Hospodar de Moldavie & la fuite précipitée de celui de Valachie, donnent encore plus de consistance aux bruits répandus d'une guerre inévitable entre la Russie & la Porte ; ils tiennent ici les esprits en suspens sur les suites que la rupture de ces deux Cours pourroit entraîner.

On répare les fortifications de Kaminiék. Six cents hommes sont occupés à travailler dans l'intérieur & aux environs de cette Place. On a renforcé la garnison , qui sera portée jusqu'à quatre mille hommes , au lieu de deux mille environ dont elle a été composée jusqu'à présent.

La République fait fabriquer à Liège vingt mille fusils , qui doivent être rendus ici au printemps prochain.

*De Copenhague , le 15 Novembre 1777.*

Les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst  
ayant

ayant été érigés en Duchés , il a plu au Roi de faire un changement à son Titre Royal, qui sera désormais tel qu'on va le voir. N.... Roi de Danemarck & de Norwege , des Vandales & des Goths , Duc de Schlesvic , de Holstein , de Stormarie , de Dithmarsfel & d'Oldenbourg.

On apprend avec inquiétude que la maladie des bestiaux, qui règne dans le Holstein depuis assez long-temps, commence à paroître à Hadersleben & menace le Jutland.

*De Francfort, le 5 Décembre 1777.*

On écrit de Hamelen que le 19 Novembre, vingt-neuf Bâteaux de différentes grandeurs, portant quatre cents soixante hommes de recrues pour les Régimens Hessois en Amérique, commandés par le Major de Harfeld, avec huit Bas-Officiers & une grande quantité de bagage, de provision de bouche, &c. y ont passé pour aller à Bremen, où ils doivent s'embarquer de nouveau pour Cork en Irlande, & se rendre ensuite à leur destination.

Les recrues du Margrave d'Anspach ont été arrêtées, non pas à Embden, comme on l'a dit mal-à-propos, puisqu'elles n'ont pas pris cette route, mais à Vesel. On assure qu'un corps de troupes d'Anhalt-Zerbst, également destiné pour l'Amérique, vient aussi de recevoir des ordres qui suspendent sa marche.

Les Bâteaux de transport des recrues Hessoises ne devant plus passer à Preussisch-Minden, seront

*I. Vol.*

*K*

évacués auparavant , & les troupes iront par terre sous la conduite d'un Régiment de Dragons Hanovriens.

Il est défendu , dit-on , sous de fortes peines , dans les pays d'Hanovre & de Brunswick , d'entrainer les étrangers malgré eux , ni les gens du pays , quand ceux-ci le voudroient. Dans le cas d'une des infractions à ces ordres , les Commissaires rendront les recrues.

*De Naples , le 1 Novembre 1777.*

On écrit de Florence que la Grande Duchesse fit , la nuit du 26 au 27 du mois dernier , une fausse couche dans le second mois de sa grossesse , mais que cette Princesse se trouve aussi-bien que son état peut le permettre.

*De Venise , le 1 Novembre 1777.*

La rivière Musone , qui traverse la Ville de Trevisé , ayant été fort grossie par des pluies presque continuelles pendant le cours du mois dernier , rompit ses digues en différens endroits. Tout le territoire de Trevisé à Mestre , sur une étendue de douze milles , a été couvert d'eau. Cette inondation , qui a duré quelques jours , a entraîné plusieurs maisons , deux moulins , & a causé d'autres dégâts très-considérables.

Le Comte Durazzo , Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royales près de cette République , venant de la campagne , a été abordé

sur le Lagunde par une barque montée de six Sbiros qui ont tenté inutilement de visiter la Gondole. Cet Ambassadeur en ayant porté plainte, les Sbiros ont été condamnés aux Galères par ordre du Sénat.

*De Parme, le 9 Novembre 1777.*

L'Infant de Parme, touché du malheur que ses Sujets ont éprouvé par le débordement de la Parma, qui a fait des ravages considérables dans cette Ville & dans les campagnes des environs, a ordonné des travaux, dont l'objet est de barrer cette rivière dans l'endroit où elle s'est détournée de son lit, & de creuser un canal pour faciliter l'écoulement des grandes eaux. Le Régiment des Gardes, celui de Parme, & douze cents Paysans sont employés à ces travaux. Outre la nourriture & le paiement qu'on leur donne, l'Infante les encourage encore par des gratifications particulières que Son Altesse Royale leur fait distribuer fréquemment.

*De Lisbonne, le 18 Novembre 1777.*

Sa Majesté vient de faire adresser à tous les Supérieurs des Communautés Religieuses, une lettre circulaire, dans laquelle elle reconnoît que la liberté qui s'est introduite parmi les Religieux, de s'absenter de leurs Couvens, & d'habiter, pendant des années entières, dans des maisons laïques, ne peut qu'occasionner un très-grand relâchement dans la discipline, & nuire à l'ordre public; en conséquence elle ordonne aux Supérieurs de rappeler dans leurs cloîtres respectifs les Mo-

K 1j

## 220 MERCURE DE FRANCE.

nés épars , & leur défend d'accorder dorénavant la permission d'en sortir , si ce n'est à ceux qui , déjà recommandables par leurs vertus , auront des motifs légitimes de s'absenter : Elle leur défend encore de recevoir des Novices jusqu'à ce que les différens individus soient rentrés dans leurs Monastères. Le même Règlement doit aussi avoir lieu pour les Religieuses.

*De Rome , le 12 Novembre 1777.*

Samedi dernier , la Comtesse de Tessé , Grande d'Espagne de la première Classe , fut présentée par la Marquise de Puymontbrun , nièce du Cardinal de Bernis , au Pape , qui lui fit l'accueil le plus distingué , & lui donna un très-beau chapelet.

Hier , le Comte de Tessé , Chevalier des Ordres de Sa Majesté Très-Chrétienne , & premier Ecuyer de la Reine de France , & le Comte de Méunc , furent présentés par le Cardinal de Bernis au Souverain Pontife , qui les a reçus de la manière la plus flatteuse.

La mort du Cardinal de la Roche-Aymon , Grand-Aumônier de France , fait vaquer dans le Sacré Collège le douzième Chapeau , sans compter les six que le Pape s'est réservés *in petto* dans le Consistoire du 23 Juin dernier.

On a trouvé , ces jours passés , trois Faunes de la plus grande beauté dans la fouille qui se fait aux environs des Thermes de Dioclétien.

Le Saint-Père vient d'honorer la Ville de Césena , sa patrie , d'un Bref par lequel Sa Sainteté lui pro-

met de lui léguer sa Bibliothèque, voulant toutefois qu'au moyen des fonds qu'elle lui fera toucher, cette même Bibliothèque soit publique comme l'est celle de l'Institut de Bologne. Le Pape accorde en outre à cette Ville le droit de nommer deux de ses jeunes Gentilshommes pour être élevés gratuitement à Rome, dans l'Académie Ecclésiastique.

*De Londres, le 9 Décembre 1777.*

Ce qui se passa de plus particulier dans l'Assemblée des Pairs, du 5 de ce mois, est que le Lord Chatam, dont l'influence n'a pu que s'accroître considérablement d'après les événemens, proposa que le Roi seroit supplié, par une humble Adresse, de faire remettre à la Chambre copie de tous les ordres & de toutes les instructions qu'a reçus le Général Burgoyne, relativement aux opérations de cette partie des troupes de Sa Majesté dans l'Amérique septentrionale sous ses ordres, & que, quoiqu'appuyé fortement par les Membres de l'Opposition, cet avis fut rejeté à une pluralité de voix des deux tiers. Le Duc de Richmond fut plus heureux pour la motion qu'il fit, tendante à ce que Sa Majesté fût suppliée de faire mettre sous les yeux de la Chambre les délibérations de tous les Conseils de guerre tenus depuis 1774, tant en Amérique que dans la Grande-Bretagne & en Irlande, les noms des personnes jugées & leurs délits. L'Adresse fut ordonnée, & le 6, les Chambres ayant entendu la lecture du Bill de la Taille, celui de la dèche & celui pour autoriser le Roi à détenir les personnes suspectes, s'ajourna à Lundi.

K iij

Le 9, les Pairs en Comité approuvèrent & passèrent le Bill de la taxe des terres, celui de la drèche, & même celui qui continue d'autoriser le Roi à détenir les personnes soupçonnées de trahison en Amérique, ou de piraterie sur mer, quoique ce dernier Bill eût été l'objet de beaucoup de réclamations. En conséquence, Sa Majesté se rendit à la Chambre Haute le 10, & y ayant mandé les Communes, donna son consentement Royal à ces trois Bills.

La Cour a reçu hier, dit-on, une confirmation de la capitulation du Général Burgoyne, annoncée dans une dépêche du Major-Général Gates au Conseil de la Colonie de Massachusset-Bay, datée d'Albany, le 19 Octobre dernier. Le nombre des troupes qui ont mis bas les armes est différent de celui qu'on avoit lu jusqu'ici. Voici celui de la dépêche de Gates.

|                                                                                                            |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Troupes Britanniques . . . . .                                                                             | 2442        |
| Brunswickoïses . . . . .                                                                                   | 2198        |
| Canadiens volontaires . . . . .                                                                            | 1100        |
| De l'Etat-Major . . . . .                                                                                  | 12          |
|                                                                                                            | <hr/>       |
|                                                                                                            | 5752        |
| Malades, blessés . . . . .                                                                                 | 528         |
| Morts, blessés, prisonniers, déserteurs<br>de l'armée de Burgoyne, du 6 Juillet au 16<br>Octobre . . . . . | 2933        |
|                                                                                                            | <hr/>       |
| <b>TOTAL . . . . .</b>                                                                                     | <b>9213</b> |

D'après la triste nouvelle de la défaite du Général Burgoyne, arrivée à l'Amirauté, par la voie

de Québec, le 2 de ce mois, les Effets ont baissé le lendemain de deux & demi pour cent.

Ce que l'on dit des obstacles nouveaux & imprévus que trouvent nos recrues d'Allemagne à traverser ce pays, augmenteroit encore les difficultés de notre situation, puisqu'il seroit question actuellement de former une armée entière.

On parle ici d'une lettre d'un des Secrétaires du Général Howe, dans laquelle on a lu, entre autres choses, le passage suivant : *Nous avons offert la paix aux Américains, qui, aussi-tôt, se sont mis en bataille, & nous ont offert le combat.*

*De Paris, le 15 Décembre 1777.*

Le Sieur Guyot fils, Étudiant en Pharmacie, passant sur le Quai de l'Horloge, aperçut, il y a quelques jours, une femme tombée en foiblesse, & dont l'asphixie résistoit aux secours ordinaires qu'on s'empressoit à lui donner. Il s'arrêta, & ayant heureusement dans sa poche un flacon d'alkali volatil fluor, il lui en fit avaler quelques gouttes dans de l'eau, selon le procédé du Sieur Sage. Quelques minutes après, la femme fut parfaitement rétablie, en présence d'un nombre infini de personnes que son accident avoit rassemblées autour d'elle.

Le 4 du même mois, l'Académie Française a élu, avec l'agrément du Roi, l'Abbé Millot, pour remplir la place vacante par la mort du Sieur Gresset.

L'accouchement de la femme Souchor, par l'opération de la symphise, obtient enfin le plus



grand succès. On avoit annoncé publiquement que la mère paieroit de sa vie l'essai auquel elle s'étoit prêtée, ou du moins qu'elle seroit condamnée à ne pouvoir plus marcher ; cependant cette femme s'est présentée, le 3 du même mois, à la Faculté, accompagnée de son mari & du fils qu'elle doit à l'opération du Sieur Sigaud : elle a monté seule les marches qui conduisent à la Salle d'Assemblée, où elle a fait tous les mouvemens qu'on a désiré d'elle, & satisfait aux questions qu'une curiosité éclairée avoit à lui faire.

Le Sieur Sigaud lut ensuite son rapport, dans lequel il exposa les raisons qui l'ont déterminé à faire l'opération de la symphise sur la femme Souchor, ses procédés pour l'opération, & son résultat. Les Sieurs Grandclas & Descemet, nommés Commissaires par la Faculté, firent ensuite le leur absolument en faveur de l'opération. La récompense que réclama le Sieur Sigaud, fut d'obtenir de la Faculté, & des âmes généreuses & sensibles, des secours pour la mère & pour un enfant dont la naissance devenoit précieuse à l'art de la santé. Comme la Faculté n'étoit pas alors en Assemblée de Corps, on crut devoir en convoquer une où l'on entendroit de nouveau les rapports du Sieur Sigaud & des Commissaires. C'est le 6 du même mois que la Faculté réunie s'est vraiment associée à la bienfaisance du Sieur Sigaud, en arrêtant qu'il seroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour l'Inventeur, & par lequel il seroit statué qu'on frapperait une Médaille, sur l'exergue de laquelle on liroit la date de la découverte du Sieur Sigaud, du 1 Décembre 1768, & celle de

l'opération du 1 Octobre 1777 ; qu'il lui seroit remis cent de ces Médailles , & cinquante au Sieur Alphonse Leroi , pour ses soins & sa coopération au succès de son Confrère ; que la Faculté seroit à la femme Souchor , une pension de 360 liv. jusqu'à ce qu'il plaise au Gouvernement de lui en faire une en faveur d'un dévouement de sa part à l'essai d'une opération qui intéresse si fort l'humanité ; que le rapport du Sieur Sigaud & celui des Sieurs Grandclas & Descemet , seront incessamment imprimés & présentés à Sa Majesté & à la Famille Royale , par le Doyen & le Sieur Sigaud ; que le Mémoire en sera ensuite répandu avec la plus grande profusion , aux dépens de la Faculté , dans toutes les Villes de France , & à toutes les Sociétés Médecinales & Chirurgicales de l'Europe ; & qu'enfin une notice en seroit communiquée à tous les Papiers publics.

Le Samedi 6 du même mois , l'Académie des Sciences a élu Pensionnaire vétéran le Comte d'Angiviller , Directeur & Ordonnateur-Général des Bâtimens du Roi , Associé surnuméraire de la même Académie. Le même jour , elle a élu pour remplir la place de Pensionnaire Chimiste , vacante par la mort du Sieur Bourdelin , le Sr Cadet , ancien Apothicaire - Major des Camps & Armées du Roi , & Associé dans la même Classe.

## PRÉSENTATIONS.

La Marquise de Graville & la Comtesse d'Arcy , ont eu l'honneur d'être présentées au Roi , à la

Reine & à la Famille Royale ; la première , par la Duchesse de Charost ; & la seconde , par la Marquise de Montclair.

---

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 13 D'cembre, l'Abbé du Contant de la Molette, Vicaire-Général de Vienne, a eu l'honneur de présenter au Roi un exemplaire d'un de ses Ouvrages, ayant pour titre : *La Genèse expliquée d'après les Textes primitifs, avec des réponses aux difficultés des Incrédules*, dont S. M. avoit bien voulu agréer la Dédicace.

Le 14 du même mois, le Sieur Jaurat, de l'Académie des Sciences, ancien Professeur de Mathématiques, & Pensionnaire de l'Ecole Royale Militaire, chargé par l'Académie, de calculer chaque année l'état du Ciel ou la connoissance des tems pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le volume de l'année 1780 : c'est le cent deuxième volume que l'Académie publie depuis 1679.

Les Sieurs Née & Masquelier, Graveurs, que Leurs Majestés & la Famille Royale ont honorés de leurs Souscriptions pour un Ouvrage intitulé : *Tableaux pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques & littéraires de la Suisse & de l'Italie*, ont eu l'honneur de remettre à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la dixième livraison de leur Ouvrage. Cet Ouvrage est un des plus

beaux & des plus importans monumens que l'on ait encore entrepris pour faire connoître des pays célèbres par la riche nature & par les Arts qui les embellissent. Les dessins qui sont des plus habiles Maîtres, la gravure agréable & pittoresque, & l'exécution de cette Collection, ne laissent rien à désirer.

Le Sieur Carteaux a eu, le 17 du même mois, l'honneur de présenter au Roi le Portrait de Sa Majesté, représentée à cheval & armée, exécuté sur une plaque en émail de 19 pouces de hauteur sur 15 de largeur.

Le 20 du même mois, le Prince de Montbarey, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, a remis au Roi, à Monsieur & à Mgr le Comte d'Artois, l'Etat Militaire de la France, rédigé par le Sieur de Roussel, pour l'année 1778.

### M A R I A G E S.

Le 14 Décembre, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de mariage du Comte de Bercheny, Mestre-de-Camp de Cavalerie, avec Dlle de Santo-Domingue.

### M O R T S.

Le Comte de Bermondet, Lieutenant-Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Mili-

taire de S. Louis, est mort le 28 Octobre dernier, âgé d'environ 45 ans.

César Tachereau, Chevalier des Picthières, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Inspecteur du Corps Royal d'Artillerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, est mort à Tours, sa patrie, le 13 Novembre dernier, âgé de quatre-vingt ans, ayant servi soixante-sept ans.

Alexandre-Rose, Comte de Rostange, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort le 28 Novembre dernier, dans une de ses Terres, en Périgord.

Jacques-Jean-Hugues Dumefnil de Saint-Didier, Prêtre, ancien Vicaire-Général du Diocèse de Reims, Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Notre-Dame de Landève, Ordre de Prémontré, Diocèse de Reims, & de Saint-Nicolas-des-Bois, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Laon, est mort en cette Ville le 8 Décembre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Le sieur Jean-Baptiste le Rebours, Président de la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, est mort le 20 Novembre, dans son Château de Saint-Mard-sur-le-Mont, en Champagne.

Dame Henriette-Elisabeth de Granges de Surgères de Puyguion, veuve d'Alphonse, Marquis de Lescure, est morte le 9 Décembre, en son Château de Puyguion en Poitou, âgée de quatre-vingt-sept ans & deux mois.

Françoise-Julienne Talon, Comtesse de Bôüier de Blemur, veuve de Jean-Baptiste, Comte de

Boüet de Blemur , est morte à Domone , près Montmorency , le 25 Décembre , dans la quatre-vingt-dix-neuvième année de son âge.

Jacques-Achille de Picot , Chevalier, Marquis, Seigneur de Combreux , Sury-aux-Bois , Sèche-Brière & Blair , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , ancien Lieutenant au Régiment des Gardes - Françaises , & ci-devant Page du Roi Louis XV. , est mort à Paris le 4 Novembre , âgé de 59 ans & 2 mois.

Le Marquis de Combreux étoit le dernier mâle héréditaire de sa branche, n'ayant laissé qu'une fille qui est Madame la Comtesse de Dampierre-Picot, mariée au Comte de Dampierre de la branche aînée. La Maison de Picot consiste aujourd'hui dans la branche de MM. de Picot , Marquis de Dampierre ; & dans celle de MM. de Picot , Comtes de Moras, seconde branche de cette Maison.

*Tirage de la Loterie Royale de France ,  
du 16 Décembre 1777.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

46, 19, 4, 54, 37.

# T A B L E.

|                                                          |              |
|----------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> IÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE, p. 5       |              |
| La Médiocrité, Ode.                                      | <i>ibid.</i> |
| Au Duc Charles de Lorraine & de Bar, &c.                 | 10           |
| Vers pour mettre au bas du Portrait de Mlle<br>B. . C... | 11           |
| A Monsieur, Frère du Roi,                                | 12           |
| La Fausse Aventurière, Proverbe Dramatique,              | 13           |
| Ode sur le Gouvernement de Catherine II,                 | 35           |
| Quatrain sur l'Amitié,                                   | 38           |
| Vers à MM. le Comte & Marquis de V***, par<br>leur fils, | 39           |
| Épigramme,                                               | 40           |
| Bouquet,                                                 | 41           |
| Épigramme,                                               | <i>ibid.</i> |
| Autre,                                                   | 42           |
| L'Épreuve ou Améide, Conte Oriental,                     | <i>ibid.</i> |
| A M de S...                                              | 53           |
| Épithaphe,                                               | 55           |
| Suite des Pensées diverses,                              | <i>ibid.</i> |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,                   | 59           |
| ENIGMES,                                                 | 60           |
| LOGOGRYPHES,                                             | 64           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                                   | 68           |
| Mémoires Philosophiques du Baron de ***,                 | <i>ibid.</i> |
| Confidence Philosophique,                                | 73           |
| Eloge de Michel de l'Hôpital,                            | 81           |
| Nouvelle Histoire d'Angleterre,                          | 87           |
| Instructions familières sur l'Oraison mentale,           | 92           |

|                                                                            |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Sentimens de Piété ,                                                       | 92           |
| ———— affectueux de l'ame envers Dieu ,                                     | <i>ibid.</i> |
| Idee de l'éducation du cœur ,                                              | 94           |
| Histoire de la Ville de Sancerre ,                                         | 95           |
| Rêveries Philosophiques ,                                                  | 97           |
| Coutumes générales du pays & Comté de Blois ,                              | ILL          |
| Principes de morale , de politique , &c.                                   | 114          |
| La Boucle de cheveux enlevée ,                                             | 125          |
| Mémoires pour servir a l'Histoire de Cayenne<br>& de la Guyane Françoisé , | 130          |
| Mémoires historiques & critiques pour l'His-<br>toire de Troyes ,          | 132          |
| Eloge de Baluze ,                                                          | 135          |
| Idee de la Chine ,                                                         | 137          |
| Droit public de l'Europe ,                                                 | 138          |
| Recueil de tous les Costumes des Ordres Re-<br>ligieux & Militaires ,      | 143          |
| Annonces littéraires ,                                                     | 146          |
| ACADEMIES ,                                                                | 152          |
| ———— Paris ,                                                               | <i>ibid.</i> |
| ———— Besançon ,                                                            | 159          |
| SPECTACLES.                                                                | 162          |
| Concert Spirituel ,                                                        | <i>ibid.</i> |
| Opéra ,                                                                    | 163          |
| Comédie Françoisé ,                                                        | 169          |
| Comédie Italienne ,                                                        | 173          |
| ARTS.                                                                      | 175          |
| Gravures ,                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Musique ,                                                                  | 182          |
| Moyen d'imiter les Aurores boréales ,                                      | 185          |
| Variétés , inventions , &c.                                                | 188          |
| Bienfaisance ,                                                             | 192          |
| Anecdotes ,                                                                | 198          |
| AVIS ,                                                                     | 204          |



## 232. MERCURE DE FRANCE.

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| Nouvelles politiques , | 214          |
| Présentations ,        | 225          |
| ————— d'Ouvrages ,     | 226          |
| Mariages ,             | 227          |
| Morts ,                | <i>ibid.</i> |
| Loterie ,              | 229.         |

---

### A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le premier volume du Mercure de France, pour le mois de Janvier , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 1 Janvier 1778.

DE SANCY.

---

Dé l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe ,  
près Saint Côme.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.  
JANVIER, 1778.  
SECOND VOLUME.

---

*Mobilitate viget.* VIRGIL.

---



A PARIS,  
Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon,  
près le Luxembourg.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## AVERTISSEMENT.

**C'**EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue de Tournon, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue de Tournon.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans , port franc par la Poste.*

|                                                             |            |
|-------------------------------------------------------------|------------|
| <b>JOURNAL DES SAVANS</b> , in-4°. ou in-12 , 14 vol. à     |            |
| Paris,                                                      | 16 liv.    |
| Franc de port en Province,                                  | 20 l. 4 s. |
| <b>JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES</b> , 24 cahiers  |            |
| par an, à Paris,                                            | 12 l.      |
| En Province,                                                | 15 l.      |
| <b>BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS</b> , Ouvrage        |            |
| périodique, 16 vol. in-12. à Paris,                         | 24 l.      |
| En Province,                                                | 32 l.      |
| <b>ANNÉE LITTÉRAIRE</b> , 40 cah. par an, à Paris,          | 24 l.      |
| Et pour la Province,                                        | 32 l.      |
| <b>GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE</b> , à Paris,        |            |
| port franc par la poste,                                    | 18 l.      |
| <b>JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE</b> , par M. l'Abbé Dinouart,     |            |
| 34 vol. par an, à Paris,                                    | 9 l. 16 s. |
| Et pour la Province, port franc par la poste,               | 14 l.      |
| <b>JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES</b> , 12 vol in-12 par an,   |            |
| à Paris,                                                    | 18 l.      |
| Et pour la Province,                                        | 24 l.      |
| <b>JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE</b> , 30       |            |
| cahiers par an, à Paris & en Province,                      | 18 l.      |
| <b>LA NATURE CONSIDÉRÉE</b> , 52 feuilles par an, pour      |            |
| Paris & pour la Province,                                   | 12 l.      |
| <b>JOURNAL ANGLAIS</b> , 24 cahiers par an; à Paris & en    |            |
| Province,                                                   | 24 l.      |
| <b>TABLE GÉNÉRALE DES JOURNAUX anciens &amp; modernes</b> , |            |
| 11 vol. in-12. à Paris, 24 l. en Province,                  | 30 l.      |
| <b>LE COURIER D'AVIGNON</b> ; prix,                         | 18 l.      |

***Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.***

|                                                                                                           |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Quinti Horatii Flacci carmina cum annotationibus</i> , 2 gr <sup>e</sup><br>in-8°. br.                 | 10 L.      |
| <i>Les Incas</i> , 2 vol. avec fig. in-8°. br.                                                            | 18 L.      |
| <i>Dictionnaire Dramatique</i> , 3 vol. gr. in-8°. rel.                                                   | 15 l.      |
| <i>Dict. de l'Industrie</i> , 3 gros vol. in-8°. rel.                                                     | 18 l.      |
| <i>Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles</i> , in-8°. rel.                 | 5 liv.     |
| <i>Autre dans les sciences exactes</i> , in-8°. rel.                                                      | 5 l.       |
| <i>Autre dans les sciences intellectuelles</i> , in-8°. rel.                                              | 5 l.       |
| <i>Médecine moderne</i> , in-8°. br.                                                                      | 2 l. 10 s. |
| <i>Traité économique &amp; physique des Oiseaux de basse-cour</i> , in-12 br.                             | 2 l.       |
| <i>Dict. Diplomatique</i> , in-8°. 2 vol. avec fig. br.                                                   | 12 L.      |
| <i>Revolutions de Russie</i> , in-8°. rel.                                                                | 2 l. 10 s. |
| <i>Spectacle des Beaux-Arts</i> , rel.                                                                    | 2 l. 10 s. |
| <i>Dict. des Beaux-Arts</i> , in-8°. rel.                                                                 | 4 l. 10 s. |
| <i>Théâtre de M. de Sivry</i> , vol. in-8°. br.                                                           | 2 l.       |
| <i>Poème sur l'Inoculation</i> , vol. in-8°. br.                                                          | 3 l.       |
| <i>Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &amp;c.</i><br>in-fol. avec planches br. en carton, | 24 l.      |
| <i>Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture</i> , in-4°. avec fig. br. en carton,    | 12 l.      |
| <i>L'Esprit de Molière</i> , 2 vol. in-12 br.                                                             | 4 l.       |
| <i>Tableau politique &amp; littér. de l'Europe</i> , an. 1775, br. 2 l.                                   |            |
| <i>Dict. des mots latins de la Géographie ancienne</i> , in-8°. broché                                    | 3 l.       |
| <i>Les trois Théâtres de Paris</i> , in-8°. br.                                                           | 2 l. 10 s. |
| <i>L'Égyptienne</i> , poème épique, br.                                                                   | 1 l. 10 s. |
| <i>Hyman au Soleil</i> , nouv. édit. augmentée,                                                           | 1 l. 10 s. |



# M E R C U R E *D E F R A N C E .*

J A N V I E R , 1778.

---

*P I È C E S F U G I T I V E S .*

E N V E R S E T E N P R O S E .

---

L' I V R E S S E .

O D E .

**F**EUX sacrés dont la vive flamme  
M'embrâse d'une sainte ardeur ,  
Partez , j'abandonne mon ame  
Aux élans de votre fureur.

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Ainsi la foudre qui fermente  
Au sein de la nue effrayante ,  
S'anime par le choc des vents ;  
Combattue , elle se dilate ,  
Fend l'air , perce la nue , éclate ,  
Et porte au loin ses feux brûlans.

Du nuage épais du vulgaire ,  
Je veux percer l'obscurité ,  
Et du feu naissant qui m'éclaire ,  
Suivre l'ardente activité.  
Le précipice m'environne...  
Un esprit foible s'en étonne ,  
Il préfère un joug odieux.  
Animé d'un noble courage ,  
Je méprise un vil esclavage ,  
Et vais planer au haut des Cieux.

Mortel insensible & stupide ,  
Que jamais rien ne peut charmer ,  
Sors de ta langueur insipide ,  
Viens d'un noble feu d'animer :  
Ouvre les yeux , vois la Nature ,  
Admire des Cieux la structure ,  
Et leur concert harmonieux ;  
Connois les transports de l'ivresse.

Les miracles de la sagesse  
Frapperoient-ils envain tes yeux ?

Du haut d'une voûte éclatante,  
L'Astre brillant de l'Univers,  
Répand sa flamme étincelante  
Sur l'amas des êtres divers.  
Par son influence féconde,  
Il éclaire , anime le Monde ,  
Et fait germer l'or des moissons ;  
Et sa lumière bienfaisante  
Variant sa chaleur puissante ,  
Produit les diverses saisons.

Du zéphir les douces haleines  
Tempèrent la chaleur des jours ,  
Au milieu des superbes plaines ,  
Les Fleuves promènent leur cours ;  
Les moutons sur les prés bondissent ,  
Les forêts au loin retentissent  
Du concert charmant des oiseaux.  
Ah ! que ce spectacle m'enchanter !  
Ton portrait , Nature brillante ,  
Est au-dessus de mes pinceaux.

Je vois , je contemple , j'admire  
La noblesse de tes accords ,

A iv



## 8      MERCURE DE FRANCE.

Leur aspect m'enflamme & m'inspire  
Les plus ineffables transports.  
Le tréfillement de l'ivresse,  
La vive ardeur de l'allégresse,  
Ébranle, agite tous mes sens :  
Malheur à l'ame languissante,  
Qui, voyant ta beauté charmante,  
N'a pas ces accès ravissans.

O vous, dont le puissant génie  
Étonna les foibles Humains,  
Dieux des Arts & de l'harmonie,  
Quels furent vos ressorts divins ?  
Qui fit échapper de votre ame  
Ces fougues d'une ardente flamme  
Que n'éteint point le tems jaloux ?  
La Nature offre sa richesse,  
Aussi-tôt le feu de l'ivresse  
S'allume, éclate & parle en vous.

Oui, c'est-là l'heureuse origine  
De nos Arts les plus enchanteurs ;  
C'est dans cette source divine  
Qu'ont puisé tous leurs Créateurs.  
Dieux ! que leur naissance est brillante !  
Homère ! quelle ardeur puissante  
T'élève à la cime des airs ?  
Cieux, Terre, Abyfme, Astres, Lumière,

Peuples, Rois, Mœurs, Nature entière,  
Ta Muse me peint l'Univers.

De cette ivresse magnanime,  
Les traits magiques & vainqueurs,  
Répandant leur vertu sublime,  
En pénétrèrent les grands cœurs.  
Rome, au Chantre du fier Achille,  
Doit le Chef-d'œuvre de Virgile.  
L'enthousiasme en fut l'Auteur;  
Et cette rivale d'Athènes,  
Au feu divin de Démosthène,  
A dû son plus grand Orateur.

Je vois voler, sublime Horace,  
Ton char éclatant dans les Cieux;  
Ne puis-je atteindre à ton audace?  
L'effort seul en est glorieux:  
Voltaire, que ton feu m'étonne!  
Mon sang dans mes veines bouillonne,  
Quand j'écoute tes fiers accens,  
Et je saisis d'abord la lyre,  
Quand de Rousseau l'ardent délire  
Allume, embrase tous mes sens.

Âges fameux que la mémoire  
Rend présents aux yeux éblouis,

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Siècles de splendeur & de gloire ,  
Des Augustes & des Louis ,  
Ce fut à cette heureuse envie  
D'une ame enivrée & ravie  
Que vous dûtes votre grandeur ;  
L'enchantement des grands modèles.  
Sema par-tout les étincelles  
D'une vive & commune ardeur.

C'est ainsi que dans tous les âges  
Les grands Hommes se sont formés ,  
Les Héros parfaits , les vrais Sages ,  
Et tous les Chantres renommés ,  
Puisse ma lyre enchanteresse  
Ne résonner que quand l'ivresse  
Allume ainsi tous mes transports ;  
Oui , c'est par elle que la gloire ,  
Au fameux Temple de Mémoire ,  
Immortalise les accords.

Au haut d'une brillante nue ,  
D'où le feu sort de toutes parts ,  
Il est un Temple dont la vue  
Charme , éblouit tous les regards ;  
C'est la demeure du génie :  
Là , l'éloquence & l'harmonie  
Tiennent leur séjour éternel ;

Les grands Peintres de tous les âges  
 Puisèrent-là ces beaux Ouvrages  
 Qui rendent leur nom immortel.

Si l'on veut avoir une place  
 Parmi ces Astres lumineux,  
 Il faut, par une noble audace,  
 Voler à ce Temple fameux.  
 L'entreprise en est périlleuse ;  
 Envain une troupe orgueilleuse  
 Ose hardiment la tenter ;  
 Elle perd son tems & sa peine :  
 Bien-tôt tremblante, hors d'haleine,  
 On la voit se précipiter.

L'Analyse, la symmétrie,  
 L'ennuyeuse combinaison,  
 L'insipide pédanterie  
 Viennent escortant la raison ;  
 Elle a dans ses mains incertaines  
 Le froid compas, des règles vaines,  
 Avec un fil qui vous conduit :  
 L'ivresse vient, offre ses aîles ;  
 Laissez les règles infidèles :  
 Partez, l'ivresse vous suffit.

*Par M. Hottier.*

A vj

**VERS SUR LE RIDICULE.**

**C**HEZ nous le vice est peu de chose :  
Le ridicule est un poison  
Que l'envie en secret compose :  
A quoi sert la meilleure cause ?  
Qui fait rire a toujours raison.

Plaignez-vous, gardez le silence ;  
Ayez des vertus, de l'esprit,  
Justifiez-vous par écrit ;  
Faites valoir votre naissance ;  
Menacez de votre crédit  
Et des verges de la vengeance :  
La calomnie & l'insolence  
Feront encore plus de bruit ;  
Le mal croît , la haine s'aigrit :  
Vous ne gagnerez rien en France ,  
Vous êtes perdu si l'on rit.

*Par M. l'Abbé Reyrac.*

---

**M O R A L I T É.**

**C**OMBIEN d'hommes chez qui l'enfance  
Se prolonge en toute saison ,

J A N V I E R. 1778. 13

Et pour qui la sage raison  
Garde jusqu'à la mort un éternel silence !  
Entêtement , frivolité ,  
Jalousie , orgueil , inconstance ,  
Honneur , dégoût , légèreté ,  
L'homme a tout de l'enfance, excepté l'innocence.  
*Par le même.*

---

### LE PHILOSOPHE BIENFAISANT.

STANCES qui ont remporté le Prix au  
Palinod de Caën, le 8 Décembre 1777.

*A M. le Bourguignon DUPERRÉ DE  
LISLE, Avocat du Roi au Bailliage &  
Siège Présidial de Caën, & Membre de  
l'Académie Royale des Belles-Lettres  
de la même Ville.*

DE flots de pourpre & d'or l'Orient se colore ;  
Les parfums du matin circulent dans les airs ;  
Et le char éclatant de la vermeille Aurore ,  
Embellit l'Univers.

L'Astre du jour paroît ; l'Abeille vigilante

## 14 MERCURE DE FRANCE.

Bourdonne , & va pomper le doux nectar des  
fleurs ;  
Et l'aîle du zéphir de la rose naissante  
Anime les couleurs.

L'horison s'agrandit : des faisceaux de lumière ,  
Du sommet des côteaux , descendent en torrens ;  
Et le Dieu des Saisons épanche sur la Terre  
Les beaux jours du Printems.

Dans un paisible astyle où règne l'innocence ,  
Palémon s'est soustrait aux orages des Cours :  
La Nature est à lui... L'inquiète opulence  
N'agit point ses jours.

Troit-il échanger pour des soins politiques ,  
Sa douce insouciance & l'éclat de ses mœurs ,  
Ou bien se perdroit-il sous ces vastes portiques  
Qu'érigent les grandeurs ?

Non... il sait préférer, assis au pied d'un hêtre,  
Le bonheur que l'on goûte à descendre en son cœur :  
Il chante les vertus sur un pipeau champêtre ,  
Et non pas la faveur.

Il cultive cet Art qui soutient la Patrie ,  
Et qui, dans tous les tems, mérita des Autels :

Sous ses fécondes mains Cérès se multiplie  
Pour nourrir les Mortels.

La cabane est son Louvre... Un tapis de verdure  
Est le Trône où sans cesse on le voit méditer :  
Roi du Monde & de lui... sensible à la Nature,  
Il aime à l'écouter.

Sous des ombrages frais, dans une orgie aimable,  
On ne le verra point lutter pour s'abrutir ;  
Il déteste l'ivresse & tout excès coupable  
Que suit le repentir.

On l'entend tous les jours gémir sur ces victimes  
Qu'un luxe destructeur immole à chaque instant :  
Peut-il trop répéter que l'or, de tous les crimes  
Est le seul instrument ?

Voulant aux pieds les rangs & la fière opulence,  
A montrer qu'il est homme il borne sa grandeur ;  
Et s'il fait des ingrats, il a pour récompense  
Ses vertus & son cœur.

*Allusion à la Sainte Vierge.*

Épouse du Très-Haut, cet homme est la peinture ;  
Rien ne peut de ses jours agiter le bonheur ;



## 16 MERCURE DE FRANCE.

Et Satan souillant tout de son haleine impure ;  
Respecta la candeur.

*Remerciement à MM. le Président de  
Janville & le Bourguignon Duperré de  
Lisle , Juges Honoraires.*

Dans le Temple brillant des Filles de mémoire ,  
Protecteurs des talens , appuis des malheureux ,  
En couronnant mon front des rayons de la gloire ,  
Vous illustrez mon nom & vous comblez mes  
vœux.

*Par M. Daubert , de Caën.*

---

*VERS à EGLÉ pour le jour de sa Fête.*

**V**ERS les antres du Nord , l'Hiver fuit en cour-  
roux ,

Et déjà le Soleil lance un rayon plus doux.  
Sur son humble buisson la Rose renaissante  
Développe l'éclat de sa pourpre brillante ;  
Et le Dieu du Printems, aux portes du matin,  
Vient sourire à la terre, & parfumer son sein.  
Eglé, dans ses beaux jours que la Nature est belle.

Vous lui prêtez encore une grace nouvelle.  
 Vous ajoutez un charme à de si doux instans ,  
 Le jour de votre Fête est un jour de Printems.  
 Eh ! qu'importe en effet, lorsque rien ne nous lie,  
 Que la Nature expire ou renaisse embellie ?  
 Il faut qu'un intérêt plus vivement senti ,  
 Ouvre sur ses beautés notre œil appesanti ;  
 Il faut que l'amitié, peut-être l'amour même...  
 Que fais-je ? Rien n'est beau qu'autant que le cœur  
 aime.

Nos passions, nos goûts sont l'ame de nos sens,  
 Et la nature échappe aux yeux indifférens.  
 Elle me plaît par vous, & m'en plaît davantage.  
 Églé, j'aime les fleurs dont je vous rends hom-  
 mage ;

Sans le tendre intérêt d'en parer votre sein ,  
 Leur fraîcheur , leur émail n'eût point tenté ma  
 main :

Elles ont plus d'éclat quand l'amour les mois-  
 sonne ;

Heureux qui les reçoit, plus heureux qui les donne ;  
 Mais plaignez le mortel qui, seul dans son ennui,  
 Va cueillir une fleur & la garde pour lui.

*Par feu M. Colardeau.*

## S Y B I L L E,

O U

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR CONJUGAL.

## A N E C D O T E.

**R**OBERT, fils de Guillaume, surnommé le *Conquérant*, poursuivi, en quelque sorte, par la haine paternelle, avoit couru dans la Palestine, se mêler à tous ces Héros qu'enfanta la première Croisade. Bientôt des exploits sans nombre le mirent à la tête des plus braves Chevaliers. Son noble orgueil n'en resta point à ce genre de gloire, qui cependant a tant d'éclat. Ce Prince eut la générosité de refuser l'Empire de Constantinople, pour le laisser à son ami Baudouin, & se contenta d'emporter des éloges & des regrets. Sa brillante renommée l'avoit précédé en Italie. Sybille, fille d'un de ces Souverains qui régnoient sur l'Apulie, contrée appelée aujourd'hui la Pouille, se faisoit raconter avec une sorte d'inté-

rêt, toutes les belles actions de Robert : le courage a des droits victorieux sur un sexe que les grandes images enflamment ; & peut-être lui est-il permis de s'enorgueillir de cette espèce de passion pour l'héroïsme : le sublime n'est guères séparé de la vertu, & il y a des amours qui sont les plus nobles transports de l'ame. C'étoit celui-là même qui se faisoit déjà sentir au cœur de Sybille, en faveur du fils du Roi d'Angleterre : elle le plaignoit d'avoir été l'objet de l'aversion de l'Auteur de ses jours ; elle l'admiroit dans sa constante opiniâtreté à chercher les combats & les dangers ; elle éprouvoit des alarmes quand on lui peignoit le Héros faisant mordre la poussière à une foule de Sarrafins qui se disputoient l'honneur de l'immoler : en un mot, si la Princesse devoit donner son cœur & sa main, un semblable Amant paroïssoit seul digne de ce don. Sybille joignoit à la beauté la plus touchante, un caractère élevé ; tout respiroit en elle cette fierté imposante dont le vulgaire est quelquefois blessé, & qu'un œil plus judicieux regarde comme le sceau d'une ame supérieure & de la grandeur véritable. La Princesse avoit jusqu'alors rejeté les hommages

## 20 MERCURE DE FRANCE.

d'une infinité d'adorateurs, soit qu'ils n'eussent pas su vaincre son indifférence, ou soit que sa vanité n'eût point été flattée; car dans le cœur d'une femme la vanité tient de bien près à l'amour.

Robert arrive à la Cour du père de Sybille; il devient éperduement amoureux de la Princesse, & lui inspire les mêmes sentimens : il déclare sa passion, obtient en mariage l'objet de sa tendresse : l'époux se montre encore plus épris que l'amant; & Sybille, de son côté, ne fait pas voir une ardeur moins vive. Ils n'existoient que l'un pour l'autre. Le Prince avoit oublié l'odieuse préférence que Guillaume donnoit à son second fils : il ne se ressouvenoit plus d'un sceptre brillant qu'on lui avoit offert; il n'envisageoit plus l'héritage d'un Royaume qui lui étoit dû, & qui, selon les apparences, alloit lui échapper. Il ne voyoit, n'aimoit, n'adoroit que sa femme. L'amour est donc la première & la plus enchanteresse des passions! La gloire, l'ambition, la grandeur, ne sont rien auprès du plaisir d'aimer & d'être aimé. Robert, pour un regard de Sybille, eût sacrifié tous les lauriers des Conquérans, toutes les couronnes de la terre. Les deux

époux vivoient dans cette délicieuse ivresse, qui ne permet pas même de croire que le bonheur le plus assuré a son terme. Leur félicité leur paroïssoit devoir être éternelle.

Le Prince reprenoit avec sa femme le chemin de sa patrie. Malgré son extrême amour, sa valeur ne fuyoit point les occasions d'éclater : il assiége dans son Château un de ses Vassaux révoltés. Sybille éprouve alors que la tendresse est aisée à s'alarmer : elle craint, elle tremble pour son époux ; il y a des momens où elle déteste la gloire & le courage, quoiqu'ils ayent été les premiers nœuds qui l'ont attachée à Robert. Elle vouloit l'accompagner sur la brèche ; son mari ordonne qu'on la retienne ; il vole à l'assaut. Quelle est la situation de la Princesse ! A chaque soldat qui se présentoit à sa vue : — Eh bien ! . . . . est-il en danger ? Seroit-il blessé ? . . . Aurois-je à pleurer sa mort ? Des cris tumultueux annoncent la prise de la place ; la Princesse s'élance au-devant d'un Chevalier qui venoit vers elle ; tous ses regards s'attachent sur le front du guerrier : elle cherche à y lire, elle croit y découvrir un sombre présage ;

## 22 MERCURE DE FRANCE.

Je ne vois point le Prince ! s'écrie-t-elle. Où est-il ? Où est-il ?... Vous ne me répondez pas ? ... Il n'est plus ! Et aussi-tôt elle tombe dans les bras de ses femmes. Nous n'avons point , Madame , dit le Chevalier , à regretter notre Chef : il s'est couvert de gloire ; mais... — Parlez , parlez.... — il a reçu une blessure ? — Une blessure ! Ah ! je l'ai perdu ! — Je le redis , Madame , il n'y a point à craindre pour les jours du Prince , la blessure est légère ; une flèche....

Sybille n'en écoute point davantage ; elle s'arrache à tout ce qui l'environne , & court vers l'endroit où elle croit trouver son époux : elle l'aperçoit porté par des soldats sur un bouclier , elle se précipite sur lui : — Vous êtes blessé , cher époux ! ... le coup est mortel ! Robert la rassure , & lui cache la douleur qu'il ressentait. Sa femme ne le quittoit point , elle-même lui administrait les remèdes qu'on employoit à sa guérison : la foudre même a écrasé la Princesse , les Médecins ont découvert que la flèche étoit empoisonnée : à cette nouvelle , Sybille s'est jetée sans connoissance dans le sein de son mari. Elle sort de son évanouissement , frémit & re-

tombe, en poussant un cri déchirant, dans les bras de Robert. Il reproche aux Médecins de lui avoir annoncé la mort en présence de son épouse. Vous devez croire, leur dit-il, que j'ai appris à mourir; mais il falloit ménager la sensibilité d'une femme que j'adore, & qui me fait quitter, peut-être avec regret, une vie que je lui consacrais. Je ne le cache point: j'ai de la peine à ne pas redouter l'instant affreux qui nous desunira. Hélas! n'auriez-vous jamais connu l'amour? J'ai besoin de rappeler toute ma fermeté pour soutenir cette épreuve horrible.... Mes amis, ajoute le Prince, s'adressant aux Chevaliers qui l'entouroient, vous m'avez vu dans les combats; c'est aujourd'hui que vous allez me connoître.

Robert s'efforce, par des paroles touchantes, de rendre à Sybille l'usage de ses sens. Elle rouvre les yeux, ne peut s'exprimer, fond en larmes. Son époux lui prenant les mains, la conjure de modérer sa douleur: — Mes jours sont comptés par le ciel; il est le maître de nos destinées: il peut.... Arrêtez, interrompt son épouse au milieu des sanglots: il est inutile de m'abuser par un



## 24 MERCURE DE FRANCE.

fol espoir. Vous m'êtes enlevé!... Je vous vois dans le cercueil ; je ne puis assez tôt m'y précipiter.... O mon Dieu, fais que j'expire avant lui! — Vivez, mon adorable Sybille, pour me pleurer, pour chérir ma mémoire : jamais, jamais on n'a plus aimé.... C'est à toi de me fortifier dans cet assaut terrible.... Conserve-moi ta tendresse, une idée consolante me suivra dans la tombe.... O femme adorée ! il faut donc te dire un éternel adieu !... Qu'on l'écarte, qu'on l'écarte de ce séjour.... Son aspect.... Elle me fait sentir tout ce que je perds!... Ciel ! si vous m'aviez frappé dans les plaines de l'Asie, aurois-je montré cette foiblesse ?

La Princesse va se jeter aux pieds des Médecins : — Quoi ! votre art seroit sans ressources ? Sa mort est elle décidée ? Un des Ecuyers prétend connoître un moyen de rendre la vie au Prince. Sybille ne lui laisse pas le tems de poursuivre : — Ah ! dites.... dites ce moyen... Demandez mes jours... L'Ecuyer répond qu'il ne peut s'expliquer avant que d'avoir entretenu Robert sans témoins. Tout le monde s'éloigne, & la Princesse même

même est invitée par son mari à se retirer.

A peine est-il seul, que l'Ecuyer prend la parole : Seigneur , vous ne blâmez point une discrétion dont , peut-être , la Princesse s'est offensée : je connois la noblesse de votre ame , votre amour pour la Religion & pour l'humanité. Ce que j'ai à vous proposer, blesse l'une & l'autre ; je ne saurois vous le dissimuler : il est vrai que nous conservons , par ce moyen , un Héros , dont l'existence est nécessaire à cette même humanité. Voici ce dont il s'agit : Que quelqu'un suce votre plaie , & vous revivez : mais la personne qui vous aura prêté ce secours, est assurée de mourir, victime du poison. . . . Robert l'arrête : je vous rends grâces de m'avoir si bien connu ; vous deviez donc vous attendre à ma réponse. Sans doute j'adore Sybille , j'éprouve combien il est cruel d'en être séparé ; mais je suis homme & chrétien : c'est vous dire que je repousse ce secret odieux : gardez-vous bien d'en parler , & sur-tout que ma femme n'en sache rien. . . . Je mourrai.

Sybille rentre avec précipitation : —  
Eh bien ! que faut-il espérer ? La mort ,

*II. Vol.*

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

répond Robert, d'un ton ferme ; tous les remèdes sont impuissans : n'allons point lutter contre les volontés du Ciel : Sybille, c'en est fait ! il faut t'accoutumer à la perte de ton époux : je voulois te dérober ce spectacle. . . . J'expirerai dans tes bras.

Les Médecins ont prononcé sur le sort du Prince, il devoit vivre encore quelques jours. Sa femme étoit sans cesse à ses côtés ; cependant, succombant de fatigue , on l'emporte pour quelques heures dans son appartement.

Le Prince sort d'un profond sommeil ; il ne conçoit pas par quel enchantement son état est changé : il se sent pour ainsi dire ranimé. On examine sa plaie , on en trouve les chairs saines & vermeilles : d'où naît ce prodige ? Les Médecins surpris ne doutent point que ce ne soit un miracle. La Princesse accourt ; & lorsqu'elle a entendu qu'il n'y avoit plus à craindre pour la vie de son époux , elle se livre à tous les transports de joie ; cependant le trouble & l'abattement se faisoient voir à travers cette joie si vive. Je renais donc , lui dit son mari, pour vous aimer encore plus ! O ma chère Sybille

bille, je prends plaisir à vous l'avouer : vous me faisiez regretter l'existence ; ma fermeté cédoit à mon amour. Nous vivrons tous deux.... Sa femme l'interrompit : Vous vivrez, oui, vous vivrez, cher époux... Je suis trop heureuse... Elle ne peut achever, & laisse échapper des larmes.— Tu pleures Sybille, quand tu dois goûter l'ivresse d'un bonheur mutuel ! Mes jours ne sont-ils pas les tiens ? — Ils sont, sans doute, tout pour moi, la mort ne les menace plus... Je ne jouirai pas long-temps... Elle s'arrête à cette parole, & elle s'exhale en sanglots. Le Prince veut l'embrasser, elle le repousse & se contente de lui presser la main, en jetant un gémissement lugubre : — Sybille ! c'est toi qui te refuses à mes embrassemens ! Je te le demande au nom de notre amour : pourquoi cette douleur secrète qui te trahit ? Dieu même a renoué les liens qui nous unissoient. Hélas ! s'écrie Sybille, comme emportée par un mouvement involontaire, ces nœuds... ils seront bientôt rompus !

Elle ne cessoit d'être auprès de son mari, dont la santé se rétablissoit. Quelquefois il arrivoit à Sybille de vou-

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

loir se précipiter dans ses bras , & tout-à-coup elle se retenoit. Le Prince ne savoit à quelle cause attribuer ce qui lui paroissoit l'effet d'un caprice inconcevable ; il étoit aussi peu éclairé sur la source des larmes continuelles qu'elle versoit.

Robert étonné , un jour , de ne point voir son épouse , demande la raison de cette absence : il apprend enfin que Sybille est attaquée d'une maladie imprévue & qu'on ne sauroit connoître. Il traîne aussitôt ses pas encore chancelans chez la Princesse. De quels coups il est frappé ! il la voit pâle , abattue , prête à expirer : il court vers elle , & , accablé d'un chagrin égal à sa surprise , il la voit rejeter toujours ses embrassemens. Cruelle ! s'écrie le Prince , vous vous obstinez à me repousser de votre sein ! Vous mourez d'un mal que vous me cachez ! Quel seroit mon crime à vos yeux ? Douteriez-vous de ma tendresse ? Non , je n'en doute point , répliqua Sybille , & c'est ce qui redouble l'horreur de ma situation ! Vous m'aimez , cher époux ; mais.... croyez que je ne fais pas moins aimer... vous

apprendrez... N'oubliez pas combien vous me fûtes cher.

Le danger où se trouvoit la Princesse augmente : les Médecins réunissent les conjectures de leur art pour pénétrer la cause de cette maladie, qui trompe leurs recherches. Il est reconnu à la fin que Sybille mouroit empoisonnée. Robert, saisi de terreur, veut développer une énigme si funeste, tandis qu'on avoit recours à différens remèdes. Ils seront sans effet, dit Sybille expirante : Vous cherchez à savoir (s'adressant à son mari) d'où vient ce poison qui porte la mort dans mes veines ? Prince, l'amour ne vous éclaire-t-il pas sur ce que j'ai fait, sur ce que j'ai dû faire ? Hélas ! ne vous aimé-je pas plus que moi-même ? Votre Ecuyer a confié à une de mes Femmes.... Je vous en dis assez : O ciel, ciel ! s'écrie Robert : pendant mon sommeil... Quoi!... Sybille auroit sucé ma plaie ? — Eh ! quelle autre auroit pu se déterminer à mourir pour vous conserver la vie ? Ce sacrifice ne m'a point coûté, quoiqu'il m'interdise la douceur d'expirer dans vos bras : voilà pour quel motif je me suis refusée à vos embrassemens ; j'ai

B iij

## 36 MERCURE DE FRANCE.

traint que le poison... Il n'empêchera pas du moins que vous attachiez votre main sur mon cœur, sur ce cœur plus que jamais rempli de son amour. Vous vivez, cher époux.... aimez-moi toujours ; rappelez-vous incessamment la plus tendre , la plus malheureuse des femmes , des amantes... Je vous adore... & je meurs.

On ne tentera point d'exprimer le désespoir où s'abandonna Robert; c'est au sentiment à se pénétrer de cette douloureuse image : il pleura le reste de sa vie une épouse si digne de sa tendresse & de ses regrets , & la postérité doit conserver à jamais la mémoire de cette nouvelle Alceste.

*Par M. d'Arnaud.*



---

*ÉPITRE de feu M. DESMAHIS à M.  
DE VOLTAIRE \*.*

J E n'adresse plus mes Épîtres  
A ces amis impérieux ,  
Qui, pour talens, n'ont que des titres,  
Et pour vertus que des Aïeux.  
Vous qui possédez au contraire  
Tout ce qui peut donner des droits  
Au Pinde , au Portique , à Gythère ;  
Vous qui savez instruire & plaire ,  
Solide & brillant à la fois ,  
Daignez m'ouvrir le Sanctuaire  
Où vous encensez, tour-à-tour,  
Apollon , Minerve & l'Amour ;  
Daignez être dépositaire  
De mes regrets & de mes vœux.  
J'abjure mes erreurs passées ,  
Je prends de nouvelles pensées ,  
Je touche au moment d'être heureux.  
Des bords de l'Érèbe & du Vuide \*\* ,  
Je reviens comme un foible oiseau

---

\* Il en étoit l'Élève.

\*\* L'Auteur venoit d'avoir une maladie dangereuse.



## 32 MERCURE DE FRANCE.

Qui, sauvé d'un piège perfide ,  
Vole au plus prochain arbrisseau ;  
Ou , comme à la fin d'un orage ,  
Un passager, près du rivage,  
Paroît sur le pont d'un vaisseau  
De mes jours je comptois le nombre ,  
Leur fil étoit sous le ciseau ,  
Et prêt à n'être plus qu'une ombre ,  
J'avois un pied dans le tombeau.  
Alors exempt de tout scrupule ,  
Mais glacé par ce noir chagrin  
Que le faux sage dissimule ,  
Je voyois mon astre malin ,  
Qui, sans midi, dès son matin,  
Descendoit à son crépuscule :  
Il précipitoit son déclin ,  
Si le Dieu qui conduit Tronchin ,  
Bravant le vulgaire incrédule ,  
Ne m'eût fait un nouveau destin ,  
Ainsi qu'on monte une pendule ,  
Dont le ressort touche à sa fin.  
On a vu , dit-on , plus d'un Sage ,  
Ordonner d'un riant visage ,  
Les apprêts de son propre deuil ,  
Et sur les effets & les causes ,  
Discourant encor sans orgueil ,  
Regarder presque d'un même œil ,  
Les Grâces sur un lit de roses ,

Ou les Parques près d'un cercueil.  
 Ainsi l'Auteur de la Matrone,  
 Rompant sa chaîne sans effort,  
 Ami du Prince, près du Trône,  
 Descendit sur le sombre bord.  
 Ainsi, du sein de la souffrance,  
 Vers les profondeurs de la mort,  
 Libre de crainte & d'espérance,  
 J'avançois avec assurance,  
 Comme un Pilote vers le Port.  
 Mais de cette brillante image,  
 La tendre amitié toute en pleurs,  
 Venoit effacer les couleurs;  
 Je perdois mon triste courage,  
 Et je n'ai pu semer de fleurs  
 Les sentiers du sombre rivage.  
 Enfin, je respire aujourd'hui,  
 Mon ame prend un nouvel être.  
 Vérité qui m'as fait renaître,  
 Et qui jamais ne m'avois lui,  
 Il m'a fallu pour te connaître,  
 Dix ans de folie & d'ennui.  
 Je sors avec plus de lumière,  
 De cette nuit avant-courrière  
 De l'affreuse nuit du trépas;  
 Dans une nouvelle carrière  
 La raison va guider mes pas.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Par de longs & fréquens orages,  
J'ai vu mon printems agité.  
Tout prêt d'entrer dans mon été,  
Je vais sous un Ciel sans nuages,  
Chercher dans le jardin des sages,  
Le repos & la liberté.

---

V A U D E V I L L E .

AU lieu d'esprit, du persiflage,  
Peu de fond, beaucoup d'étalage;  
Des intrigues au lieu d'amour;  
Au lieu de pudeur & de graces,  
Des avances & des grimaces,  
C'est le goût du jour.

Joindre aux éclairs de la folie,  
La nuit de la mélancolie;  
A vingt fraduquets, tour-à-tour,  
Se livrer au lieu de se rendre,  
Et les quitter pour les reprendre,  
C'est le ton du jour.

Impertinent avec aisance;  
Ignorant avec suffisance;  
Fat à Paris, fier à la Cour;  
Toujours occupé sans affaire;

Indiscret, mais avec mystère,  
C'est l'homme du jour.

N'avoir de l'Amour que les ailes;  
Duper, en courant, mille belles,  
En être la dupe à son tour,  
Et mourir d'ennui tête-à-tête,  
Pour faire chanter sa conquête,  
C'est l'Amant du jour.

Brillant dans la tracasserie,  
Forcé dans la plaisanterie,  
Obscurci par un nouveau tour,  
Outré par-delà l'hyperbole,  
Et sublime dans le frivole,  
C'est l'esprit du jour.

*Par le même.*

V E R S   S U R   L' A V E N I R.

L'AVENIR, toujours séduisant,  
Ainsi qu'un Charlatan habile  
Qui trompe le Peuple facile,  
Nous escamote le présent.

*Par le même.*

B vj

*VERS SUR NINON L'ENCLOS.*

**F**OIBLE & friponne tour-à-tour,  
 Ninon eut trop d'Amans pour connoître l'Amour.  
*Par le même.*

---

**S T A N C E S**

A M A D A M E

LA PRINCESSE DE MONTBAREY,

*P*OUR la supplier de présenter les Vers  
 suivans, en forme d'Étrennes, à M.  
 le Prince DE MONTBAREY, pour un  
 Officier qui ayant perdu au Service une  
 jambe, il y a plus de trente ans, a  
 obtenu, depuis l'entrée de ce Ministre  
 en place, une augmentation presque  
 du double de ses appointemens.

**P**RINCESSE, d'un illustre époux,  
 Qui, secondant la bienfaisance,  
 Devez de ma reconnoissance  
 Partager le tribut bien doux,

JANVIER. 1778. 57

D'un Placet d'espèce nouvelle,  
Daignez vous charger aujourd'hui;  
La fonction n'est pas si belle :  
Je ne souffre plus grace à lui.

Mais tant d'autres souffrent encore  
Je vais ranimer leurs souhaits.  
Je puis ainsi vous faire éclore  
Mille occasions de bienfaits.

Sous un aspect si favorable,  
A Montbary donnez l'envoi :  
Choisissez le moment pour moi,  
Sa modestie est redoutable.

Qu'il me pardonne ces écarts  
De mon cœur plus que de ma verve ;  
Ils seront heureux si Minerve  
Les veut faire agréer de Mars.

---

*Vers en forme d'Étrennes, à M. le Prince  
DE MONTBAREY, Ministre de la  
Guerre.*

**A**UPRÈS du Trône, ô vous ! mon Protecteur  
zélé,  
Qui par votre douce influence

## 38 MERCURE DE FRANCE.

Avez d'un Guerrier mutilé  
Ranimé la triste existence ,  
Dans ce jour solennel de l'an renouvelé ,  
En mensonges fecond , en fadeurs signalé ,  
Souffrez que ma reconnoissance ,  
Sortant d'un timide silence ,  
Fasse éclater de vrais transports ;  
Qu'à mes pareils j'atteste , en ces simples accords ,  
Du Ministre nouveau que vient d'avoir la France ,  
Et l'accueil consolant & les tendres efforts ,  
Sur-tout l'active bienfaisance.  
Pour eux , plus que pour vous , je forme ici des  
vœux :  
Sans cesse remplissant vos hautes destinées ,  
Puissez-vous vivre autant d'années  
Que votre cœur fera d'heureux !

---

## L' A B S E N C E ,

### *EPIQUE A MES AMIS.*

**M**es chers & vrais Amis , c'est à vous que  
j'adresse

Ces vers sombres , plaintifs , enfans de la douleur ;  
Reconnoissez en eux un gage de tendresse ,

Qui n'appartient qu'à vous puisqu'il part de mon cœur.

Hélas! que loin de vous ce cœur est en souffrance !

Il a perdu les biens qu'il chérissoit le plus...

Momens si fortunés, qu'êtes-vous devenus ?

Est-il maux plus cruels que les maux de l'absence !

O barbare destin ! qui m'arrachas des lieux

Où la douce amitié sat fixer son asyle,

Où je vivois content, libre, heureux & tranquille,

Quel plaisir as-tu pris à faire un malheureux !

Pourquoi faut-il, Amis, qu'une étrange manie,

D'absurdes préjugés, une aveugle folie,

Subjuguent nos esprits, & s'en rendant vainqueurs,

Abusent de leurs droits pour tourmenter nos  
cœurs ?

Pauvres Humains ! quelle erreur est la nôtre !

Chaque jour agités par un espoir trompeur,

Nous formons un projet en courant vers un autre,

Et pour de faux brillans nous fuyons le bonheur.

Serons-nous toujours sourds à la voix qui nous  
cric :

« Eh ! laissez-là l'éclat, la fortune, les rangs,

» Et tous ces vains honneurs qui sont hochets

» d'enfans ;



## 40 MERCURE DE FRANCE.

» Leurs plus chers favoris qu'on croit dignes d'en-  
» vie ,

» De la saine raison excitent la pitié ;

» La liberté, la paix , & sur-tout l'amitié ,

» Voilà les seuls vrais biens , le charme de la  
» vie ».

Pour moi , mes bons Amis , je cherche vainement  
A soustraire mon cœur au *sombre* qui le mine ;  
C'est , malgré mes efforts , toujours lui qui do-  
mine ,

Et les distractions ne durent qu'un moment.

Envain j'ai parcouru ces riantes contrées

Que la belle Nature a richement parées ;

Mon goût a dirigé mes pas dans tous les lieux

Où brillent les travaux de l'art & du génie :

Tous ces objets n'ont fait de plaisir qu'à mes yeux.

Isolé, sans Amis , mon âme appesantie

Ne fait jouir de rien & perd son énergie :

Telle on voit se flétrir , sécher en un instant

Une fleur par les vents de sa tige attachée ;

Telle , éloigné des *miens* , cette âme desséchée

Se ferme à tout plaisir , reste sans mouvement.

O divine amitié ! des bons cœurs souveraine ,

Sans tes biens l'homme est seul & ne vit qu'à demi ;

Pour agrandir son être , il lui faut un Ami ,

Et sans toi de tourmens la vie est une chaîne.  
 Du vrai Sage toujours tu fus la passion ;  
 Je te soumers mon cœur, mon esprit, ma raison  
 Ne vivre que pour toi, c'est le but où j'aspire,  
 Et, fidèle sujet de ton aimable empire,  
 De céder à mon goût s'il m'est enfin permis,  
 De plaisir transporté, je vole, ô mes Amis !  
 Former par vos conseils mon âme à la sagesse,  
 Et suivre auprès de vous les loix de la tendresse.

*Par M. le Chancelier de Chancel, Commissaire  
 des Guerres.*

## V E R S

*A M. DE VOLTAIRE, à l'occasion  
 du Mariage de M. le Marquis DE  
 VILLETTE, & de Mademoiselle DE  
 VARICOUR, célébré au Château de  
 Ferney.*

**T**OUT respire ici le bonheur,  
 Et ce bonheur est votre ouvrage.  
 O vous du monde entier l'heureux consolateur !  
 Vous qui chantez l'amour sous les glaces de l'âge,  
 On vous célèbre au loin. Mais qu'il est plus flatteur

## 42 MERCURE DE FRANCE.

De ne devoir qu'à votre cœur,  
De vos nombreux amis, le volontaire hommage!  
On redoute les Rois ; les Grands sont respectés :  
Qui sait se faire aimer jouit seul de la vie.

Que dans ce beau moment mon ame est atten-  
die !

Le grand homme sourit : je vois à ses côtés  
Tibulle aux genoux de Délie,

D'un feu tranquille & pur goûtant les voluptés.

De Tibulle on connaît la Muse,

Sa finesse, son coloris :

Il peint son cœur dans ses écrits :

Plus ce cœur est sensible, & plus il nous abuse.

Au milieu des plaisirs que la jeunesse excuse,

Il s'oublia long-tems d'un vain délire épris.

Mais enfin la raison l'éclaire ;

L'aimable séducteur est un fidèle Amant ;

Et la sagesse de Voltaire,

Et les yeux de Délie, ont fait ce changement.

Délie, à la beauté touchante,

Unit un esprit fin qu'on ne soupçonne pas :

On la voit, elle plaît ; on l'entend, elle enchante,

Sa douce modestie égale ses appas :

De la candeur, de l'innocence,

Elle a le langage ingénu ;

Élève de Minerve \*, elle en a la vertu,  
 La douceur & la bienfaisance.  
 Mais déjà de l'Hymen j'aperçois les flambeaux  
 S'allumer au feu du génie;  
 Et tandis que de mes pipeaux  
 Je veux tirer des sons pour Tibulle & Délie,  
 Du Chantre de Henri, le luth harmonieux  
 Me force à l'admirer, & je suis dans l'ivresse.  
 Quels traits ! Quelle fraîcheur ! Que de délicatesse !  
 La parque, en écoutant ses airs mélodieux,  
 Croit ne filer que sa jeunesse.  
 Que nos époux charmans l'adorent rour-à-tour,  
 Ils tiennent leur bonheur de sa main caressante ;  
 Et le rendre Tibulle & la sincère Amente,  
 Doivent à l'amitié les plaisirs de l'Amour ;  
 Et dans ce fortuné séjour,  
 Le Dieu qui les unit est le Dieu qui les chante.

---

\* Madame Denis.

*Par M. Vasselier, Contrôleur des  
 Postes, à Lyon.*



## LES TALENS.

*IMPROMPTU , par Mlle PECH.... de  
Bordeaux.*

OUI, les Talens sont les Dieux de Cythère :  
Belles, prêtez l'oreille à ces Maîtres flatteurs.  
L'objet de leurs leçons est l'art charmant de plaire,  
Ou plutôt de fixer les cœurs.  
De deux beaux yeux le pouvoir est à craindre ;  
Mais la beauté s'efface, & son règne est trop court ;  
La beauté fait naître l'amour ,  
Mais les Talens l'empêchent de s'éteindre.

## L' É C R A N.

*A MADAME DE. . .*

Pour Étrennes, Chloé, je vous offre un Écran ;  
Vous devez l'accepter, le cadeau n'est pas grand.  
Dans mille occasions il peut vous être utile.  
A votre volonté, toujours prompt & docile,  
Quand Corine, chez vous, montrant ses gros  
appas ,



---

*ADIEUX A L'AMOUR.*

**E**NFANT aussi vieux que le Monde ,  
En qui tant de malice abonde ,  
Qui parmi les ris & les pleurs  
Formes, d'épines & de fleurs,  
Et des couronnes & des chaînes ;  
Tyran cruel , aimable Dieu ,  
Qui vas répandant en tout lieu  
De courts plaisirs , de longues peines ,  
Reçois mon éternel adieu !  
Jé crois te voir , jé crois t'entendre ,  
Avec un dédaigneux souris ,  
Me répondre : est-ce là le prix  
Que l'Amour est en droit d'attendre  
D'un intérêt vif & tendre  
Qu'à ta personne & tes écrits ,  
Dans ton printemps il daigna prendre ?  
Faut-il t'en tracer le tableau ?  
Jé fus présent à ta naissance ;  
Caché derrière ton berceau ,  
J'agitois sur toi mon flambeau ;  
Le sentiment fut ton essence.  
Tu connus le besoin d'aimer  
Aussi-tôt que le plaisir d'être ;

Tu pus à peine le connoître  
 Que tu fus déjà l'exprimer...  
 Amour, il faut quitter Cythère  
 Dès qu'on entre dans son été.  
 A beaucoup plus d'une Beauté  
 Ce conseil seroit salutaire.  
 On doit quitter le ministère  
 Sitôt qu'on n'est plus écouté.  
 Comme toi, le tems a des aîles,  
 Et la raison porte un flambeau;  
 De ces deux ennemis des Belles,  
 Je subis l'ascendant nouveau.  
 Je vais, docile à la nature,  
 Sans vœux, sans regrets superflus,  
 Laisser les myrtes d'Épicure  
 Pour les palmiers d'Academos.  
 Je vais dans le sein des neuf Sœurs,  
 Libre de toute inquiétude,  
 Goûter à la fois les douceurs  
 Et du repos & de l'étude.  
 Par leurs leçons fortifié,  
 Je ne connoîtrai plus d'alarmes  
 Et ne verserai plus de larmes  
 Dans ce Temple de l'Amitié.

*Par feu M. Desmahis.*





## V E R S

*Mis au bas d'un Bouquet donné par  
Mademoiselle D. . . .*

« **R**IVALE du fameux Apèle,  
» Toi seule tu fus l'égal ;  
» Sous tes doigts le pinceau fidèle  
» Est plus touchant & plus léger ».

Aux fleurs que ta main fait éclore ,  
Tu donnes l'immortalité ;  
Et jamais une froide aurore  
Ne peut en ternir la beauté.

De tes leçons daigne m'instruire ,  
Viens guider mon foible pinceau ,  
Et ton Élève pourra dire  
S'il fait quelque joli morceau :

Vénus me prêta sa palette ,  
Pallas me combla de faveurs ,  
Et l'Amour, pour plaire à Jeannette ,  
Lui-même broya les couleurs.

*Par M. S. D. B.*

*A Madame*

*A Madame de R \* \* \*, pour le jour de  
sa Fête, en lui présentant un Œillet.*

DÉJA Cypris, à vos charmes vainqueurs,  
Non sans quelque dépit, arrachant sa ceinture,  
Avait remis le droit de régner sur nos cœurs :  
Flore aujourd'hui, pour vous, dépouille sa pa-  
rure.

Et tandis que le goût s'empresse de choisir  
Ce que, dans la saison, sa robe peut offrir  
De plus brillant & de plus rare,  
Qu'à la rose aux boutons dont sa tête se pare,  
Adaptant les lys de son sein,

Chacun travaille à former sa guirlande ;  
Moins délicat sur le choix du larcin ,  
Plus empressé de porter mon offrande,  
J'ai saisi cet œillet qu'elle avait à la main.

Je n'ai pas craint qu'un apparent dédain  
Affoiblît à vos yeux le prix de mon hommage ;  
Cet indigne souci, s'il eût pu m'occuper,  
D'un tribut eût fait un outrage.

Rarement de vos sens vous croyez le langage :  
Consultant votre cœur, qui ne peut vous tromper,  
Vous n'avez point égard à la vaine apparence ;

*II. Vol.*

C

Et sans mesurer la distance  
 De l'humble Violette à l'Oranger altier,  
 Il vous suffit d'apprécier  
 Le sentiment qui les devance.

*Par M. Del \* \* \* \* \* D. F. D. B.*

*Explication des Enigmes & Logogryphes  
 du premier volume de Janvier 1778.*

**L**E mot de la première Enigme est *Patin* ; ceux de la seconde, sont le *Corps* & l'*Ame* : c'est le *Corps* qui parle dans l'Enigme ; celui de la troisième est *Ta-batière* ; & celui de la quatrième est *Fiacre*. Le mot du premier Logogryphe est *Musique*, où l'on trouve *Muse*, *mie*, ( *ma* ) *suie*, *eu*, *mise*, *si* ( particule ), *que*, *mue*, ( pour la volaille ), *Sem*, *mi*, *si*, *mue*, ( des animaux ), *mie* ( de pain ) ; celui du second est *la Mode*, où se trouve *Ode*, & dont l'anagramme est *Dôme* ; & celui du troisième est *Nonce*, où l'on trouve *noce*, *once*, *onc*, & *cône*,

## É N I G M E.

**O**N me trouve par-tout, aux champs comme à  
la Ville,

Rarement toutefois sous les lambris dorés ;

Et quoique meuble utile,

Ces fiers Crésus de leur or enivrés,

Me regardant comme un être futile,

Dédaignent mon utilité.

Seulement chez leurs gens on me voit usité :

De l'Artisan, compagne plus fidèle,

Il a recours très-souvent à mon zèle :

Au moment où tu lis toutes mes qualités,

Qui ne te feront pas récrier au miracle,

Tu fixes, cher Lecteur, ma place à tes côtés.

Un mot, & je finis : autrefois au spectacle.

J'étois très-fort en vogue ; & par un cas plaisant,

Le Ministre important

Chargé de me conduire,

Tout fier de son talent,

Sans témoigner un seul sourire,

Et très-content de soi,

Toujours très-gravement remplissoit son emploi...

Un costume plus vrai bannissant cet usage.

M'a ravi tout mon étalage,

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

Et pour jamais aux yeux du Spectateur,  
A caché prudemment mon grave Conducteur...  
Je n'en dirai pas plus ; car pour peu qu'on t'éclaire,  
Tu pourrois deviner... Ce n'est pas une affaire ,  
Et peut-être ce soir...  
Au Diable le babil... Adieu, jusqu'au revoir.  
*Par M. Mulot de la Ménardière.*

---

### A U T R E.

**J**E suis, quoique petit, un fléau des Humains,  
A qui je fais une cruelle guerre.  
Je saisis au collet enfans, gueux, Souverains,  
Ils craignent tous mon ame sanguinaire.  
Un trait perçant seconde ma fureur :  
Je me plais au carnage. Après tout, il faut vivre.  
Mal jambé pour m'enfuir, suis-je pris par mal-  
heur ,  
Impitoyablement à la mort on me livre,  
Sans formalité de procès ,  
Pour me punir de mes cruels excès.  
Ah ! Lecteur, quelle destinée !  
Mais n'es-tu pas quelquefois mon bourreau ;  
Car tu porte toute l'année  
L'instrument de ma mort avec mon échafaud.  
*Par M. Bouvet, à Gisors.*

## A U T R E.

**P**AR mes soupirs, qui le croiroit,  
 Que je ne sens rien dans mon ame?  
 Cependant, malgré mon air froid,  
 Le nombre est grand de tous ceux que j'enflamme.

*Par le même.*

## L O G O G R Y P H E.

**A**VEC le Jardinier je suis toujours en guerre;  
 A ses plantations si je fais quelque tort,  
 Il s'en venge : j'ai beau m'enfoncer dans la terre,  
 Le barbare m'en tire, & me donne la mort.

• Je suis pourtant utile à l'homme ;

Si tu ne fais comme on me nomme,

Lecteur, tu peux me mettre en deux :

D'abord tu trouveras, dans la moitié première,

Un animal avantageux ;

Ensuite tu verras, dans la moitié dernière,

Certain petit outil dont tu te sers souvent,

Et qui cause par fois le mal le plus cuisant.

*A la Croix-Rousseau, près Châteaudun.*

C iiij

## A U T R E.

**D**U sein de la prudence on voit sortir mon être:  
Je prévien les dangers, j'assure les succès;  
Et si pour toi, Lecteur, ce n'est pas dire assez,  
Combine mes dix pieds, & tu vas me connoître.  
Je t'offre un petit fils du malheureux Cadmus;  
Un Romain respecté connu par sa sagesse;  
Ce qui reste d'un corps où la tête n'est plus;  
Ce qu'on commet plutôt que perdre sa Maîtresse;  
Le siège fastueux d'un mortel couronné;  
De tout être vivant l'utile couverture;  
L'épineux arbrisseau qui grandit sans culture;  
Le nom d'un certain coup avec la main donné;  
Un supplice cruel, le salaire du crime;  
Ce qu'un mauvais payeur cherche souvent en vain;  
Un métal dont l'avare est la triste victime;  
L'Inventeur de la flûte, & le Père du vin;  
Un poisson très-commun; ce qui couvre la table;  
Ce que doit bien à fond savoir un Voyageur;  
Des Habitans des Cieux la boisson délectable;  
Deux fruits, deux élémens, une sombre couleur;  
Ce que dit un Curé le Dimanche à l'Eglise;  
De la Muse tragique un favori fameux;  
Un petit animal incommode & fâcheux;

Dans les meilleurs repas une pièce de mise ;  
 Ce qu'on ne mange point si l'on manque de dents ;  
 Le Nautonnier des morts ; enfin , deux Parlemens.  
 Je pourrois de cent mots, suivant la litanie,  
 Te retenir encore en priant d'excuser ;  
 Mais ce seroit, Lecteur , de moi-même abuser.  
 Tout dire est, à mon gré, la plus sotte manie.

*Par Madame de L... à la Châssagne  
 en Lyonois.*

---

### A U T R E.

**Q**ui voudroit me braver , je le dis sans mentir ,  
 Pourroit bientôt s'en repentir.  
 De mes deux moitiés , la première  
 Est ce qu'alors on perdrait sûrement ;  
 A moins qu'envers moi-même , & sans perdre un  
 moment ,  
 On ne pût pratiquer ce que dit la dernière.

*Par M. B. L. de Tours.*





---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

*Histoire générale de la Chine*, ou annales de cet Empire ; traduites du Tong-Kien-Kang-Mou , par le feu Père Joseph-Anne-Marie de Moiriac de Mailla, Jésuite François, Missionnaire à Pékin : publiées par M. l'Abbé Grosier, & dirigées par M. le Roux Deshautesfrayes, Conseiller-Lecteur du Roi , Professeur d'Arabe au Collège Royal de France, Interprète de Sa Majesté pour les Langues Orientales. Ouvrage enrichi de figures & de nouvelles cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kang Hi, & gravées pour la première fois. Tomes troisième & quatrième in-4°. A Paris, chez Ph. D. Pierres & Clousier, Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Jacques.

Nous avons donné dans le volume du *Mercur* du mois de Mai dernier , un extrait détaillé du *Prospectus* , & des

deux premiers tomes de cette Histoire générale de la Chine. Les Volumes qui viennent d'être publiés comprennent la fin de l'Histoire de la cinquième Dynastie , & l'Histoire entière de la sixième & de la septième Dynastie. Leur commencement est toujours florissant , parce que le Fondateur de la nouvelle Dynastie ne pouvoit ignorer que la vigilance , l'activité & les autres vertus qui lui avoient procuré le Trône en étoient aussi les plus sûres gardiennes. « Lors-  
 » qu'un Prince vertueux est assis sur le  
 » Trône, disoit un Sage Chinois à l'Em-  
 » pereur Han-Ou-Ti, son exemple se  
 » communique à ses Officiers, & des  
 » Officiers il passe au Peuple. Personne  
 » alors n'ose s'écarter de son devoir. La  
 » vertu d'un Monarque est comme une  
 » chaîne qui embrasse ses Etats, dont les  
 » chaînons se prêtent une force mutuelle». Cet Empereur qui régnoit en Chine, l'an 140 avant notre Ere chrétienne, desiroit de rendre son Peuple heureux, & rien ne le prouve mieux que l'accueil qu'il fit au mémoire d'un Lettré qui osa lui mettre devant les yeux le tableau des désordres qui affligeoient l'Empire, désordres que les progrès du luxe ont répandus chez

C v

### 58 MERCURE DE FRANCE.

toutes les Nations. « Maintenant, lui  
» disoit le véridique Lettré, on ne  
» trouve nulle droiture, nulle franchise ;  
» rien n'est plus dans l'ordre : le peuple  
» aime le faste & affecte des airs de  
» grandeur. La cupidité d'amasser des  
» richesses, pour soutenir un luxe au-  
» dessus de ses forces & de son état,  
» fait qu'il n'a plus de frein, & qu'il  
» s'abandonne à tous les vices. Les rangs  
» & les conditions sont confondus. Cha-  
» cun cherche à briller par la magnifi-  
» cence des bâtimens, la somptuosité des  
» meubles, la profusion & la délicatesse  
» de sa table, & la richesse de ses chars ;  
» n'est-ce pas intervertir l'ordre, & pré-  
» férer des objets qui ne devroient oc-  
» cuper qu'après en avoir rempli de plus  
» nécessaires & de plus importants ? Les  
» Officiers qui devroient donner l'exem-  
» ple, sont les premiers à étaler un luxe  
» que le Peuple ne copie qu'aux dépens  
» de ses mœurs & de sa fortune ; com-  
» ment le contiendroient-ils dans les  
» bornes de son état ? Le soldat, accou-  
» tumé au sang & au pillage, ne se  
» plaît que dans le trouble & le désordre.  
» Que Votre Majesté ait ajouté de nou-  
» velles conquêtes à l'Empire, c'est avoir

» augmenté sa puissance, sans avoir rien  
 » fait pour le bonheur du Peuple. Les  
 » Grands seuls y ont trouvé leur avan-  
 » tage par de nouveaux emplois que ces  
 » conquêtes leur ont procurés. Mais  
 » c'est la vertu, & non le plus ou le  
 » moins d'étendue de terrain, qui rend  
 » le Peuple heureux. C'est donc à la  
 » faire pratiquer, & à déraciner les  
 » abus, que Votre Majesté doit donner  
 » toute son application. Les Peuples  
 » nouvellement soumis, les Tartates  
 » *Hiong-nou* repoussés au loin dans leurs  
 » pays, sont des époques glorieuses de  
 » son règne; mais c'est en ramenant ses  
 » Sujets à leur devoir qu'elle les rendra  
 » heureux, & qu'elle mettra le comble  
 » à sa gloire ».

Cet Empereur, que l'Histoire nous  
 représente comme un Prince juste,  
 éclairé & doué de beaucoup d'esprit,  
 montra néanmoins le foible de l'homme  
 qui redoute toujours la mort, & saisit  
 avidement tous les moyens qu'on lui  
 présente de l'éviter. Han-Ou-Ti prêta  
 l'oreille aux discours d'un Adorateur  
 des Esprits aériens, sorte d'Empyrique  
 qui se vantoit d'avoir le secret d'un  
 breuvage qui donnoit l'immortalité.

C vj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

L'Empereur, impatient d'éprouver l'efficacité de la recette, pratiqua exactement les cérémonies que ce Charlatan lui avoit prescrites, pour donner plus de poids à son imposture. Le Prince fit même élever un temple magnifique au *Tai-Y*, ou la *Grande unité*, le plus considérable & le premier de tous les Esprits célestes, & lui offrit des sacrifices avec la pompe & les cérémonies pratiquées par les Anciens dans leurs sacrifices au Souverain Être. Cependant les Sectateurs zélés de la doctrine de Confucius, gémissaient de voir leur Prince donner aussi facilement dans les superstitions des Magiciens, & le sollicitoient vivement d'exterminer ces Imposteurs, qui corrompoient le cœur du Peuple. Mais le desir de se rendre immortel aveugloit si fort l'Empereur, que le zèle de ses fidèles Sujets & leurs sages remontrances ne faisoient aucune impression sur son esprit. Un des Grands de sa Cour, pénétré de douleur de voir leur peu de succès, se trouvant chez l'Empereur au moment qu'on lui apportoit le breuvage mystérieux, se saisit de la coupe & le but. Le Prince irrité de sa hardiesse le fit arrêter, &

donna ordre de le faire mourir. « Cet  
 » ordre est inutile , répondit-il avec  
 » tranquillité ; il n'est pas en votre puis-  
 » sance de me faire mourir , puisque  
 » je viens de me rendre immortel. Ce-  
 » pendant , si la mort a encore prise  
 » sur moi , Votre Majesté me doit une  
 » récompense , puisqu'elle sera con-  
 » vaincue que cette liqueur n'a pas la  
 » vertu qu'on lui attribue , & que ces  
 » Imposteurs la trompent ». Cette ré-  
 » ponse lui sauva la vie , mais elle ne fit  
 » point revenir l'Empereur de son aveu-  
 » glement. Ce Prince étoit toujours per-  
 » suadé qu'il étoit possible à l'homme  
 » d'écarter , du moins , les atteintes de la  
 » vieillesse. Il ne rompit le charme où le  
 » retenoient les Adorateurs des Esprits  
 » sâcriens que quelques années après.  
 » L'aveu public qu'il fit de sa crédulité ,  
 » dévoile toute la bonté de son cœur , &  
 » doit effacer la tache que ses erreurs  
 » auroient pu répandre sur sa réputation.  
 » Depuis que je suis sur le Trône , dit-  
 » il aux Grands assemblés , ma crédu-  
 » lité & ma foiblesse ont sans doute été  
 » funestes à l'Etat. Séduit par des Impos-  
 » teurs , mon aveuglement pour eux m'a  
 » fait commettre des injustices. Mes yeux

## 62 MERCURE DE FRANCE.

» sont défilés ; l'aveu de mes torts ne  
» répare point le mal que j'ai fait. Ce-  
» pendant le bien n'est jamais perdu, en  
» quelque-tems qu'on le fasse , & il est  
» toujours grand d'y revenir après avoir  
» erré. Je veux qu'on cesse tous les tra-  
» vaux que ma superstition a ordonnés,  
» & j'abolis les impôts destinés à un  
» usage que je condamne , & que je  
» rougis d'avoir autorisé ».

Kouang-Ou-Ti, Empereur de la même Dynastie , & qui régnoit l'an 38 de notre Ere chrétienne , se rendit recommandable par son amour pour l'ordre. Ce Prince, pour se délasser des soins du gouvernement , alloit quelquefois à la chasse. Il fut un jour surpris par la nuit , & n'arriva que quand toutes les portes de la Ville furent fermées. Il étoit sorti par la porte de l'est , & se présenta à son retour à celle de l'ouest, en ordonnant de lui ouvrir. La Sentinelle avertit le Commandant Tchi-Yun qui avoit les clefs. Ce Commandant monta sur les remparts pour examiner ceux qui vouloient entrer ; mais comme l'obscurité l'empêchoit de discerner les Personnes qui lui parloient , il ne voulut jamais ouvrir , quoique les Gens de la

suite du Prince lui criaient que c'étoit l'Empereur. Ce Prince fut obligé d'aller à une autre porte. L'Officier de garde, moins surveillant, ouvrit aussitôt qu'on lui dit que c'étoit l'Empereur. Tchi-Yun, loin de craindre d'être repris pour avoir refusé la porte à son Maître, lui présenta le lendemain un placet pour l'engager à se modérer sur ces parties : il lui disoit que Ouen-Ouang alloit rarement à la chasse, de peur de fouler ses Peuples & de perdre son tems à des occupations capables de le distraire des soins du gouvernement. Il représenteroit à l'Empereur que s'il y passoit le jour & la nuit, les affaires en devoient nécessairement souffrir, & qu'aucun de ses Officiers ne pouvoit s'imaginer qu'après le soleil couché, il dût être encore hors de son Palais. Loin de lui faire mauvais gré de son zèle, l'Empereur lui fit présent de cent pièces de toile, afin de lui faire connoître l'estime qu'il faisoit de ceux qui s'acquittoient bien de leur devoir ; il cassa l'Officier qui lui avoit ouvert les portes de la Ville, & lui donna un emploi moins honorable que celui qu'il lui ôtoit.

Sous le règne de ce Prince, plusieurs



## 64 MERCURE DE FRANCE.

bandes de Voleurs s'attroupèrent dans les Provinces pour piller & désoler les Campagnes. Les Mandarins des Villes envoyoient bien contre eux des troupes qui les dispersoient ; mais dès qu'elles étoient retirées , ils recommençoient leur brigandage. Pour y mettre fin , l'Empereur s'avisa d'un expédient qui lui réussit : il fit publier que celui de ces Voleurs qui apporteroit la tête de son camarade , seroit récompensé généreusement , & qu'on lui feroit grace du passé. Cet ordre leur donna tant de méfiance les uns des autres , qu'ils se dissipèrent d'eux-mêmes & n'osèrent plus reparôître.

Cette Histoire générale de la Chine fait mention de plusieurs Femmes , que l'on peut placer au rang des plus grands Hommes. La célèbre Tching-Tsé qui entreprit , l'an 40 avant notre Ere chrétienne , de délivrer le pays de Kiao-Tchi ( le Tong-King ) sa Patrie , du joug des Chinois , avoit toutes les vertus qui forment les Héros. L'Histoire nous la représente douée d'un esprit supérieur & de beaucoup de jugement. Elle portoit le courage jusqu'à l'intrépidité : capable d'affronter les plus grands dan-

gers , pour rendre la liberté à son pays qu'elle aimoit , elle souffroit impatiemment d'en voir les Peuples victimes de la tyrannie. En effet, le Gouverneur Chinois , envoyé pour les maintenir dans la soumission , les traitoit avec beaucoup de dureté. Il ne cherchoit qu'à s'enrichir par toutes sortes de moyens ; & lorsqu'on ne satisfaisoit point sa cupidité , il exerçoit les plus grandes cruautés & les injustices les plus criantes. Tching-Tsé , après avoir cherché inutilement les moyens de tirer ses Compatriotes de l'oppression , se détermina à l'entreprendre elle-même , puisqu'il ne se trouvoit aucun Homme assez courageux pour l'oser. Mais pour le faire avec prudence & en assurer le succès , elle commença , sans se faire connoître , par mettre dans son parti les Royaumes voisins , également intéressés à recouvrer leur liberté. Elle leva des troupes , & assigna à ses Alliés un rendez-vous où se fit leur jonction. Comme ils avoient ignoré quel devoit être leur Général , ils furent étrangement surpris de voir une Femme se présenter pour les commander. Mais cette Femme leur parla avec tant de sagesse , leur montra tant de courage

## 66 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle les détermina aisément à lui confirmer le titre de Général qu'elle s'étoit donnée. Cette Héroïne fut à leur tête chercher les Impériaux, qui s'étoient rassemblés au premier bruit de ces mouvemens. Elle gagna contre eux une bataille, & leur enleva soixante - cinq Villes. Tching - Tsé se fit proclamer Reine de son pays, & l'Empereur de la Chine auroit été obligé de la reconnoître en cette qualité, s'il n'eût réussi à mettre la division dans les troupes auxiliaires de l'Héroïne du Tong King.

Cette Histoire générale fait une mention non moins honorable du courage avec lequel une jeune veuve venge la mort de son mari. Siu-Chi, c'est le nom de cette veuve, avoit été mariée avec Sun-Y, Gouverneur de Tan-Yang. C'étoit une femme belle, bien faite & de beaucoup d'esprit. Koué-Lan, un des principaux Officiers de Tan-Yang, en étoit devenu passionnément amoureux. Cet Officier jugeant qu'il ne pouvoit la posséder du vivant de Sun-Y, le fit assassiner; &, les premiers jours du deuil finis, il ne manqua pas de faire à cette veuve la proposition de l'épouser. Elle le savoit auteur de la mort de son

mari; mais feignant de l'ignorer, elle parut consentir à l'alliance qu'il vouloit contracter avec elle, & demanda seulement qu'il lui permît de rendre les derniers devoirs à Sun-Y au trentième jour de sa mort. Ce delai lui donna le tems de faire avertir Sun-Kao & Fou-Yng, anciens Officiers de Sun-Y, du dessein qu'elle avoit de venger son mari, en faisant périr son assassin. Le trentième jour venu, Siu-Chi, revêtue d'habits de deuil, entre toute éplorée dans la salle où se devoient faire les cérémonies; & après s'être acquittée de celles qu'elle devoit à la mémoire de son mari, elle quitte son deuil, se pare de ses robes les plus magnifiques, & ne fait plus paroître que de la gaieté sur son visage, pour ôter tout soupçon à Koué-Lan, qu'elle fa-voit être témoin de ce qui se passoit. Rentrée ensuite chez elle, elle fit cacher Sun-Kao, Fou-Yng & leurs amis, & envoya chercher Koué-Lan, qu'elle fit entrer dans l'intérieur de sa maison, où, à certains signes, Sun-Kao & Fou-Yng, fondant sur Koué-Lan le sabre à la main, le renversèrent sur le carreau; & de-là passant au logis de Tai-Yun, son Capitaine des Gardes, dont il s'étoit

servi pour se défaire de Sun - Y , ils le traitèrent de la même manière , & lui coupèrent la tête, qu'ils portèrent à Siu-Chi. Cette veuve reprenant alors ses habits de deuil , porta les têtes de Koué - Lan & de Tai-Yun sur le tombeau de son mari , pour être exposées à la vue de tous les passans : action qui lui attira les louanges & l'admiration de tous ses Contemporains.

Les deux derniers volumes de ces annales ont conservé la mémoire de plusieurs autres femmes célèbres par leurs vertus. Mais celle sans doute qui a le plus de droit à notre admiration par son courage rare & magnanime, est l'illustre épouse de Lieou-Tsong, Roi de Han , & élevé sur le Trône Impériale par ses conquêtes. Lieou-Tsong avoit épousé une Princesse de sa propre famille qu'il avoit fait reconnoître Impératrice, & pour laquelle il conservoit une violente passion, qu'elle méritoit plus encore par ses vertus, que par les agrémens dont elle étoit pourvue. Ce Prince ordonna qu'on lui bâtit un vaste Palais. Tchin-Yuen-Ta , un des premiers Officiers de sa Cour, jugeant cette dépense onéreuse dans les circonstances , lui présenta un placet où il

disoit : « Le Tien qui a fait les Peuples  
 » leur a donné un Maître à qui il a remis  
 » son autorité , afin qu'il les gouverne  
 » avec justice , & leur procure les choses  
 » nécessaires à la vie ; & non pour que  
 » les Peuples consacrent leurs travaux &  
 » leur vie au service d'un seul homme.  
 » Nos Historiens nous apprennent que  
 » les Empereurs les plus sages qui ont  
 » gouverné la Chine , se sont contentés  
 » de porter de simples habits de toile  
 » sans ornemens ; que les Impératrices  
 » & les Reines étoient vêtues modeste-  
 » ment sans broderie, sans fleurs, &  
 » sans d'autre parure que celle qu'elles  
 » avoient reçue de la nature. Depuis  
 » que Votre Majesté est sur le Trône ,  
 » elle a fait élever plus de quarante bâ-  
 » timens , à la construction desquels un  
 » très-grand nombre de ses Sujets ont  
 » perdu la vie. Les guerres qui n'ont  
 » cessé de se succéder les unes aux  
 » autres , & dont les maladies & la  
 » misère sont une suite nécessaire , en  
 » ont encore enlevé beaucoup. Un Sou-  
 » verain qui gouverne ainsi ses Peuples  
 » & ne tient pas compte de leur vie ,  
 » peut-il se nommer leur Père » ?  
 L'Empereur , dont le caractère étoit très-

## 70 MERCURE DE FRANCE.

violent, n'eut pas plutôt lu ce placet, qu'il se livra à son humeur emportée. Il ordonna qu'on fit mourir Tchîn-Yuen-Ta, sa femme, ses enfans & toute sa famille. L'Impératrice, qui vit cette famille sur le point d'être exterminée à son occasion, envoya ordre de suspendre l'exécution de l'arrêt, & écrivit à l'Empereur cette lettre mémorable :

« Le Palais de Votre Majesté est fini,  
 « il est inutile d'y retoucher; tout l'Empire ne vous étant point encore soumis,  
 « vous ne sauriez trop ménager la vie  
 « de vos Peuples; c'est un grand avantage pour votre famille, d'avoir un  
 « homme de la droiture de Tchîn-Yuen-Ta : il mérite d'être libéralement  
 « récompensé; & au lieu de cela, j'apprends que vous voulez le faire mourir : ah! que diroit tout l'Empire ?  
 « Des Sujets aussi intégrés font bien voir qu'ils n'ont réellement à cœur que  
 « votre gloire & le bien de vos Etats ;  
 « & un Souverain qui les souffre à ses côtés & qui les écoute avec plaisir,  
 « prouve qu'il fait, quand il le faut,  
 « sacrifier ses intérêts à ceux de son  
 « Peuple. Votre Majesté veut me faire  
 « bâtir un magnifique Palais; un Grand

» l'exhorte à ne pas le faire, & , pour  
 » cette raison elle veut le faire mourir.  
 » Mais si cet acte de rigueur éloigne de  
 » Votre Majesté ses plus fidèles Sujets,  
 » & les empêche de vous parler avec  
 » franchise , n'en ferois-je pas la cause ?  
 » Si on s'en plaint à la Cour & dans les  
 » Provinces , & qu'il en résulte du tort  
 » à votre réputation , n'en ferois-je pas  
 » encore la cause ? Si les sages, apprenant  
 » la mort d'un homme qui vous sert  
 » aux dépens de sa propre vie , aban-  
 » donnent vos intérêts pour se donner  
 » à vos ennemis , ne dois-je pas aussi  
 » me le reprocher ? Tous les maux dont  
 » l'Empire peut être affligé à cette occa-  
 » sion , retomberont sur moi ; comment  
 » pourrois-je en soutenir les reproches ?  
 » J'ai remarqué avec chagrin dans notre  
 » Histoire , que , depuis l'antiquité la  
 » plus reculée jusqu'à nous , les plus  
 » grands maux qu'a éprouvés l'Empire  
 » ont presque toujours été occasionnés  
 » par des femmes. J'avoue que cette  
 » considération m'a frappée , & je me  
 » sens pénétrée de crainte sur ma con-  
 » duite. Dans cette disposition d'esprit,  
 » & lorsque j'avois moins lieu de m'y  
 » attendre , je me vois sur le point d'être



» citée dans nos annales, au nombre  
 - » de ces femmes dont je viens de parler.  
 » J'ose demander à Votre Majesté,  
 » qu'elle me fasse mourir dans le Palais  
 » où je suis, plutôt que de m'en faire  
 » construire un autre ». L'Empereur lut  
 ce placet deux fois, & changea de cou-  
 leur. Il le donna à lire aux Grands, qui  
 étoient auprès de lui. « Si mes Officiers  
 » du dehors, leur dit-il, étoient sem-  
 » blables à vous, & si vous-mêmes  
 » étiez aussi zélés & aussi éclairés que  
 » l'Impératrice, qu'aurois-je à crain-  
 » dre ? Tchin-Yuen-Ta, qu'il avoit en-  
 voyé chercher, étant arrivé, il lui remit  
 l'écrit de la Princesse, & lui dit : « Vous  
 » êtes mon Sujet, & je suis votre  
 » Prince. Suivant l'ordre, c'est vous qui  
 » deviez me craindre ; mais par votre  
 » zèle & votre droiture, vous avez trouvé  
 » le secret de vous faire craindre de  
 » votre Maître ».

Le quatrième volume de ces annales,  
 nous conduit jusqu'à l'an 420 de notre  
 Ere chrétienne, que finit la Dynastie  
 des *Tcin*, ou la septième Dynastie,  
 dont le dernier Empereur fut Ycin-  
 Kong-Ti, mis sur le Trône par un  
 Sujet rébèle, qui le détrôna ensuite,

le

le fit massacrer, & fonda la Dynastie des *Song* ou la septième Dynastie. Cette Dynastie des *Tcin* occupa le Trône cent cinquante ans, & fut, durant cet espace de tems, dans des guerres & des agitations presque continuelles. On ne doit point en être surpris. Des Ministres despotiques & jaloux de conserver leur autorité, dispoisoient souvent du Trône en faveur de Princes imbéciles ou enfans. Une simple accusation de trahison, étoit le moyen dont ils se servoient ordinairement pour écarter des Sujets fidèles, & se délivrer de ceux qui leur résistoient : moyen qui réussira toujours auprès d'un Prince foible, pusillanime & qui sent son incapacité de régner. Yu-Leang, oncle & Ministre du jeune Empereur *Tcin Tching-Ti*, avoit employé un pareil moyen pour faire mourir *Ssé-Ma-Tsong*, qui lui donnoit de l'ombre. Comme l'Empereur aimoit *Ssé-Ma-Tsong*, qu'il appeloit son père, & qu'il ne le voyoit plus paroître, il demanda un jour à Yu-Leang : « Où est » donc mon père à cheveux blancs, & » pourquoi ne le vois-je plus ? » Yu-Leang lui répondit qu'on l'avoit fait

*II. Vol.*

D

## 74- MERCURE DE FRANCE.

mourir , parce qu'il vouloir se révolter contre Sa Majesté. L'Empereur surpris se mit à pleurer , & dit à Yu-Leang :  
" Mon oncle , si , sur une simple accusation de révolte , vous faites mourir les gens , que dois-je faire si quelqu'un vous en accuse " ? Yu-Leang , ajoute l'Historien , changea de couleur & fut saisi de crainte. Mais vraisemblablement il en fut quitte pour mieux cacher les ressorts de son despotisme.

*L'Avocat , ou Réflexions sur l'exercice du Barreau ;* Discours prononcé dans une des conférences de MM. les Avocats au Parlement de Paris , vol. in-8°. de 454 pages. Prix , 3 liv. br. A Paris , chez L. Cellor , Imprimeur-Libraire , grande Salle du Palais , & rue Dauphine ; & Couturier fils , Libraire , Quai des Augustins.

L'Orateur , après avoir tracé une Histoire abrégée du Barreau de Rome , s'efforce de détruire la supériorité donnée à ce Barreau sur le nôtre. Il nous entretient ensuite des divers talens & des vertus nécessaires à un Avocat , & finit par in-

diquer la route que doit tenir le Jurisconsulte jaloux de mériter l'estime de ses Contemporains, & les louanges de la postérité. Tout ceci est accompagné de recherches historiques, de citations, de notes, de réflexions qui distraient quelquefois le Lecteur, mais qui l'occupent toujours agréablement. Cette *exondance* qui se trouve dans les notes, se rencontre aussi dans le Discours; & si l'on peut reprocher en général à l'Auteur de n'avoir pas toujours consulté les règles de la précision, on ne pourra s'empêcher d'applaudir aux sentimens généreux & reconnoissans que son cœur exalté a répandus dans ce Discours.

*Catechismus ad ordinandos juxta Doctrinam Catechismi concilii Tridentini.* A Paris, chez Delalain le jeune, rue de la Comédie Française, Hôtel de la Fautrière, in-12. Prix, 3 liv. relié.

Ce Catéchisme est nécessaire à tous les Ecclésiastiques qui se destinent aux Ordres Sacrés. On y a suivi le même ordre que dans celui du Concile de Trente, en di-

Dij

visant simplement les matières en trois parties, qui traitent successivement du Symbole, des Sacremens & du Décalogue. C'est une nouvelle Édition plus correcte que les précédentes, augmentée de plusieurs instructions, & en particulier de celles qui sont nécessaires aux Confesseurs. En parcourant cet article, nous avons trouvé que le port des armes dans les pays des Infidèles, est un cas réservé au Souverain Pontife. Cela est d'autant plus remarquable, que ce cas paroît assez commun de nos jours. La plupart des présens que l'on fait aux Puissances Barbaresques, pour la protection du Commerce des Européens dans ces Contrées, consistent principalement en armes & en munitions de guerre.

*Dictionnaire universel des Sciences Morale, Economique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'Etat & du Citoyen. A Londres, chez les Libraires Associés. Tom. I & II, in-4°. \**

---

\* Voyez l'Annonce que nous avons faite de cet Ouvrage, avec le Prospectus & les conditions de la Souscription.

En lisant ces deux premiers volumes, on doit revenir des impressions défavorables qu'on avoit reçues en général contre tous les Dictionnaires. On n'y trouve presque pas un article qui n'ait à la fois, & la clarté qui satisfait l'esprit, & la précision qui le soulage. Quoique diverses mains aient concouru à ce grand Ouvrage, quoique les styles soient différens, le but y est par-tout le même; c'est le bien public : la méthode y est une; c'est de prouver les principes par des faits, & de pousser les conséquences jusqu'où elles peuvent aller, sans se jeter dans le vague des conjectures. Le titre de *Dictionnaire* qu'on lui a donné n'est peut-être point convenable à cette collection de traités de Politique, d'Histoire, d'Économie rangés tous par ordre alphabétique, mais dont chacun forme, pour ainsi dire, un livre à part. Les meilleurs Écrits Politiques y sont analysés de manière à dispenser les Lecteurs de se perdre dans les sources originales.

Le Sujet du discours préliminaire est un des plus intéressans qu'on ait jamais traités. C'est *l'influence de la Philosophie sur les mœurs & la législation*. Ce discours est,

pour ainsi dire, une Histoire abrégée du Monde entier, puisque ce sont les Loix & les mœurs qui diversifient les hommes. C'est un vaste tableau où l'œil peut, en un instant, voir toutes les Nations, tous leurs Législateurs, les comparer & les juger. Ce sont, si l'on veut, les Annales de la Philosophie, mais écrites par un Philosophe autant que par un Historien. Quelque imposant que soit ce frontispice, nous nous y arrêterons peu, afin d'introduire plutôt le Lecteur dans l'intérieur de l'édifice.

Il seroit impossible d'analyser tous les articles contenus dans ce volume, ni même les principaux. Chacun de ces articles est un traité plus ou moins étendu, suivant l'importance des matières. Les flambeaux de la Philosophie & de l'Histoire jettent, sur la plupart, le jour le plus lumineux.

Au mot *abdication*, après avoir rapporté celles des Souverains les plus célèbres qui sont descendus du Trône; après avoir distingué dans cette démarche leurs motifs véritables, des motifs apparens qui leur servoient de masque, on examine si l'abdication volontaire

est légitime. Nous citerons avec plaisir les maximes suivantes qui, si elles avoient dans tous les tems retenti à l'oreille des Rois, auroient épargné aux États des révolutions toujours dangereuses au Peuple; la douleur de perdre un grand Prince, & à ce Prince lui-même un repentir.

« Il ne faut pas s'imaginer qu'aucuns  
 » liens n'attachent le Souverain à l'Etat,  
 » ou qu'il soit en droit de les briser au  
 » gré de son caprice. Le Souverain est à  
 » ses Peuples comme ils sont à lui. Que  
 » le pacte qui engage un certain Peuple  
 » à une certaine Famille, & réciproque-  
 » ment une certaine Famille à un cer-  
 » tain Peuple, soit tacite ou exprès, il  
 » est également réel & obligatoire dans  
 » l'un & l'autre cas, & pour les deux  
 » parties. La Loi de succession étant  
 » une fois établie & reconnue, *le mort*  
 » *saisit le vif*, celui-ci devient Souve-  
 » rain par une Loi fondamentale de  
 » l'Etat, sans qu'il ait besoin de deman-  
 » der le consentement des Peuples, qui  
 » lui est notifié d'avance par cette Loi.  
 » Cette même Loi le déclare aussi  
 » chargé des soins de la Royauté, sans

D iv



## 30 MERCURE DE FRANCE.

» que les Peuples aient besoin d'attendre  
» son consentement pour le proclamer  
» leur Souverain. L'obligation d'obéir  
» d'une part, est tellement liée à l'obli-  
» gation de régner de l'autre, que les  
» Peuples ne feroient pas nés pour être  
» ses Sujets, s'il n'étoit pas né pour être  
» leur Roi ».

L'article *absolu* (*pouvoir absolu*) est écrit avec une sage liberté, également éloignée de l'audace républicaine, & d'une crainte servile. Le Politique, après avoir distingué le pouvoir absolu du pouvoir arbitraire, que l'on confond ensemble trop souvent, montre les dangers de l'un & de l'autre, combien ils sont funestes aux Peuples, funestes aux Roi eux-mêmes; combien il importe de les limiter par des Loix; & qu'un Prince qui aspire au despotisme, entend aussi mal l'intérêt de sa félicité, que celui de sa grandeur. Nous ne pouvons passer sous silence la peinture éloquente de la triste situation de Tibère, qui n'étoit pas même adoucie par le triste plaisir d'être plaint.

» Quel plaisir procuroit donc à Ti-  
» bère son énorme puissance, qui pût  
» le dédommager de la perte de sa

» tranquillité? Rien n'étant capable de  
 » calmer son inquiétude, il étoit la  
 » première & la plus malheureuse vic-  
 » time de la terreur qu'il inspiroit. Ses  
 » armées nombreuses ne le mettoient  
 » point à couvert de cet ennemi domes-  
 » tique. . . . Figurons-nous ce Prince, ce  
 » Souverain de Rome, craignant d'heure  
 » en heure le fer des Assassins, atten-  
 » dant avec inquiétude la nouvelle de la  
 » révolte de ses armées, la création d'un  
 » nouvel Empereur, & sa propre dépo-  
 » sition. Imaginons-nous le voir sur la  
 » cime d'un roc en sentinelle, ( dans  
 » l'Isle de Caprée ) le cœur rongé par les  
 » mauvais présages, l'œil ouvert & at-  
 » tentif sur les signaux du continent,  
 » pour apprendre s'il devoit s'enfuir ou  
 » demeurer, pour sauver sa vie. Voyons-  
 » le à chaque moment prêt à s'aban-  
 » donner à la fureur des flots, pour  
 » aller chercher un asyle. . . . Enfin Ti-  
 » bère craignant tout, excepté de faire  
 » mal, seule cause de ses craintes ».

On fait voir ensuite par quels degrés  
 le pouvoir absolu corrompt l'ame hon-  
 nête qui a reçu ce présent funeste ;

D v

quels motifs ont inspiré aux ambitieux le desir de s'élever au-dessus des Loix, & que le plus ordinaire est celui de les violer.

L'article *Abus* est un des plus étendus; il n'auroit point eu de bornes, si on avoit voulu descendre dans les détails de tous les abus en tout genre. Mais on s'est attaché aux principaux objets que présentoit une matière si intéressante. On a traité des abus qui se glissent dans l'administration; de l'abus du pouvoir, de ses causes, de ses effets, de ses remèdes; de l'abus de la confiance & cet à faveur des Rois; de l'abus de la Religion, de l'abus de la liberté dans les Gouvernemens Démocratiques, dans les Aristocratiques, & dans les Monarchies modérées; de l'abus de l'esclavage, enfin de l'abus des sciences.

Cet article est sans doute un des plus importants. Telle est la condition des hommes, que celui qui veut leur être utile, est toujours plus occupé à détruire le mal qu'à faire le bien. De toutes les choses dont on peut abuser, celle dont l'abus est le plus dangereux,

par cela même qu'elle est plus respectable, c'est la Religion.

L'article *Administration* nous a paru un des mieux faits; ce sont des principes solides, énoncés avec précision, applicables à tous les régimes politiques, & propres à les perfectionner. Nous invitons les personnes qui prennent quelque intérêt à la chose publique, (& à qui pourroit-elle être indifférente) à lire les articles *Abattement d'esprit*, *Abrutissement*, *Abolition*, *Abrogation*, *Académicien*, *Académie politique*, *Acte*, *Age*, &c. elles y trouveront des vues profondes, quelquefois nouvelles, toujours utiles : elles verront que des mots souvent peu importans en apparence, contiennent de grandes leçons, parce que tout est intéressant lorsqu'il est rapporté à la vie civile, à l'administration, à la politique.

Nous ne parlerons point des articles, *Affaires politiques*, *Affaires étrangères*, *Agriculture*; il faut les lire dans l'Ouvrage même pour en prendre une idée : les abréger ce seroit les affoiblir.

A l'article *Ajao*, on trouve l'analyse d'un Roman politique, moins connu qu'il

D.vj.

## §4 MERCURE DE FRANCE.

ne méritoit de l'être, & qui approche des Troglodites de Montesquieu. Cet Ouvrage étoit composé il y a plus d'un siècle; mais il n'a vu le jour que depuis quelques années, sous le titre de *République des Philosophes, ou Histoire des Ajoiens*.

C'est un plan de gouvernement qui ne sera jamais exécuté, non qu'il soit physiquement impossible; mais il a du moins une impossibilité morale, qui vient de la corruption des hommes. Au reste il est toujours bon de leur présenter de belles chimères, quand ils se refusent à la réalité. A force de contempler le portrait, l'original leur devient moins odieux. Cet Ouvrage est le rêve d'un homme de bien : mais l'homme de bien est plus utile lorsqu'il rêve, que le méchant lorsqu'il veille.

Le premier volume contient encore de grands articles de Diplomatie, *Abo, Paix d'Abo, Admission du Ministre public*; des articles historiques, *Adalbert, Adisson, Adorno, Adrien, Aerssem, Agatoclée, Aguesseau, (d') &c.* des articles de Géographie politique.

*Abyssinie, Acadie, Acapulco, Açores, Afrique, &c.*

L'Histoire des Ministres d'Etat & des Ambassadeurs n'offre pas de simples anecdotes, qui ne nourrissent que la curiosité ; mais l'influence de leurs opérations sur le bonheur des Etats au-dedans, & de leur splendeur au-dehors. Lisez l'article *Alberoni* dans le tome second ; mais nous réservons ce tome pour un second extrait. Nous finirons celui-ci en disant pour l'honneur de la vérité politique qui gagne à chaque génération, & pour l'encouragement de l'Editeur & des Savans qui coopèrent à ce grand Ouvrage, que, si les volumes suivans sont composés avec autant de soins que les deux qui paroissent, ce sera la plus riche collection que l'on puisse avoir sur les matières de Jurisprudence, d'administration, d'économie politique & de Diplomatie. L'impartialité, notre premier devoir, ne nous permet pas de donner les mêmes éloges à tous les articles ; mais en général il y en a si peu de foibles, que ces taches légères disparaîtront dans la suite, les mots suivans amenant des discussions qui développeront & éclairciront des

## 86 MERCURE DE FRANCE.

questions qui n'ont pas été assez approfondies ailleurs.

*Publii Terentii. Afri Comœdia sex*, ad optimorum exemplarium fidem recensitæ. Accesserunt variaz lectiones e Libris Mss. & Eruditorum commentariis depromptæ. Lutetiæ Parisiorum, apud Merigot, ad crepidinem Augustinianorum. 2 vol. petit in-12.

Cicéron & Quintilien, qu'on a droit de regarder comme les meilleurs Juges de l'antiquité en fait de goût, nous ont représenté Térence comme l'Auteur le plus pur & le plus élégant. Tout ce que la langue latine a de délicatesse, est renfermé dans les six Comédies qui ont paru sous son nom. Les objets qu'elles nous offrent sont choisis avec goût, & peints avec des grâces naïves. Les expressions dont il se sert vont au cœur; tout ce qui sort de la plume de cet Ecrivain, découle de la belle nature, qu'il peint toujours admirablement. Il cherche plus à dire des choses raisonnables & utiles, qu'à faire rire ses Auditeurs. Ce Poète n'auroit pas manqué d'avoir cette force comique qu'on admire dans Plaute.

& dans Molière, s'il n'avoit pas trop craint de blesser les Personnes d'un goût sévère. Mais son élocution est si parfaite, qu'on sera toujours obligé de le consulter comme le meilleur modèle d'une latinité pure & élégante.

L'Edition que nous annonçons ne laisse rien à désirer pour la beauté du papier, la netteté des caractères, & les excellentes gravures. Tous les ornemens Typographiques y sont prodigués avec profusion. Mais ce qui relève encore plus cette Edition, c'est la pureté du texte, à laquelle on s'est appliqué d'une manière particulière.

Cet Ouvrage, qui fait suite des Poëtes Latins de Coutelier, mérite, par l'élégance de l'exécution, de devenir le manuel de tous ceux qui aiment encore les sources de la belle & bonne littérature.

*Vues sur la Justice Criminelle*, par M. le Trosne, Avocat du Roi au Présidial d'Orléans, de diverses Académies, A Paris, chez les Frères de Bure, Libraires, Quai des Augustins.

La Justice Criminelle est la partie la



## 88 MERCURE DE FRANCE.

plus essentielle & la plus importante d'un sage gouvernement, puisqu'elle a pour but de réprimer & de punir les attentats qu'on peut porter à l'ordre public, à l'honneur, à la vie, & aux biens des Citoyens. Tout ce qui a rapport à cet objet capital, doit exciter le zèle de tout homme qui, par sa place & ses lumières, peut concourir à perfectionner cette portion de la législation d'où dépend la tranquillité publique. Ainsi personne n'étoit plus propre à traiter avec sagesse cette matière, qu'un Magistrat qui, par son expérience & sur-tout par ses méditations profondes, pouvoit le mieux apprécier les bons ou les mauvais effets de nos Loix pénales. On entend dire de toute part que la Jurisprudence Criminelle devoit être perfectionnée, & qu'il faudroit établir une juste proportion entre les crimes & les peines, & n'employer que les formes qui servent également à mettre en sûreté l'innocence, & à découvrir les coupables. Plusieurs Jurisconsultes ont soutenu qu'il seroit avantageux de supprimer quelques-unes des peines qui sont ou inutiles ou dangereuses, & qu'il seroit aisé d'en substituer d'autres, que les

méchans redouteroient davantage; & rien ne seroit plus utile que de rassembler les réflexions qu'on a faites, de toute part, sur cet objet, & d'indiquer, en motivant, ce qui pourroit être susceptible de réforme. Les résultats de cette discussion seroient très-utiles à ceux qui seroient chargés de travailler à un plan de réforme plus analogue à nos mœurs & à l'état actuel de la société. L'Ouvrage que nous annonçons remplit en partie cet objet d'une manière satisfaisante. Rien n'est plus exact & judicieux que les réflexions de l'Auteur sur la Justice & sur les Loix; sur l'insuffisance de l'une pour la sûreté publique, pour le bien commun & particulier sans le secours des autres; sur l'impossibilité de maintenir l'ordre social contre tant de passions armées pour la ruine, contre tant d'intérêts qui se croisent, autrement qu'en se soumettant à l'ordre civil; « qui ne dé-  
 » forme les Citoyens que pour leur pro-  
 » curer une protection supérieure à toute  
 » résistance; qui fait en même-tems  
 » contenir & employer au maintien de  
 » la Société cette même force qui, dans  
 » l'état d'indépendance & d'anarchie, la

« rempliroit de trouble & de discorde ».

On trouve dans la première partie de l'Ouvrage, un développement de l'esprit de la Législation Criminelle, qui forme un tissu de principes peu susceptibles d'analyse. L'Auteur montre dans la seconde l'avantage des formes établies par la Loi, & qui en sont en même-tems la sauve garde : « elles garantissent » la maturité du jugement contre la » légèreté de l'esprit humain : elles fixent » l'attention du Juge sur chacune de ses » opérations; elles lui font sentir à chaque » pas l'empire de la Loi sous les ordres » de laquelle il agit, & dont il doit » suivre toutes les impressions. Par ces » précautions multipliées, la Loi s'affure que les jugemens ne sont pas » tumultueux & précipités; elle annonce combien l'honneur, la liberté » & la vie des Citoyens lui sont précieuses; elle se justifie elle-même aux » yeux de l'accusé, & le force d'avouer que, s'il est condamné, il ne l'est » qu'avec la plus grande maturité ».

Ce Magistrat, à qui la multitude des procès criminels n'a point ôté la sensibilité, fait des réflexions judicieuses sur l'horreur de nos prisons, & sur les inconvéniens

de l'instruction secrète. Rien n'est si éloquent & si sage que ce qu'il dit sur la question & le serment exigé des accusés. On lit avec intérêt le morceau de cet Ouvrage où il est question des qualités de l'esprit & du cœur que doit avoir le Magistrat qui est chargé de l'instruction. Il faut les posséder dans un degré éminent pour les décrire avec tant d'énergie. Quant aux peines que ce Magistrat gradue sur le plus ou le moins de dommage que les crimes font à la Société, il fait voir que cette partie importante de la Législation a été négligée, & qu'il seroit nécessaire de la refondre entièrement.

*Œuvres complètes de M. de Saint-Foix*, Historiographe des Ordres du Roi à 6 volumes in-8°. , avec figures. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût. 1778.

Feu M. de Saint-Foix avoit préparé lui-même cette dernière Edition de ses Ouvrages, qu'il n'a pas eu le tems de publier. Les deux premiers volumes sont remplis par son Théâtre, par les *Lettres Turques*, & par celles de *Nedim Coggia*. Les *Essais sur Paris* forment les trois

## 92 MERCURE DE FRANCE.

Tomes suivans. Cet Ouvrage est augmenté de près d'un tiers par les additions que l'Auteur y avoit faites, & qu'on a placées dans les différens endroits auxquels elles ont rapport. Enfin *l'Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*, dernier Ouvrage de M. de Saint-Foix, compose le sixième volume.

L'Editeur paye le juste tribut dû à la mémoire de M. de Saint-Foix, dans un Eloge historique qui précède le premier volume. Nous allons en extraire les traits les plus propres à caractériser la Personne & les travaux littéraires d'un Ecrivain qui a emporté au tombeau des droits bien fondés à la célébrité, mais dont le caractère contrastoit singulièrement avec celui de ses Ouvrages.

» Son caractère inquiet, emporté,  
 » contrariant, ne l'empêcha pas d'arriver  
 » aux places & aux pensions destinées  
 » aux Gens de Lettres. Ses Ouvrages lui  
 » firent des Protecteurs; mais son in-  
 » flexibilité lui suscita des affaires, dont  
 » quelques-unes se terminèrent avec  
 » l'épée. Dans l'histoire de ses querelles,  
 » la plus célèbre est celle qu'on lui attri-  
 » bue avec un Garde du Roi, au sujet  
 » d'une tasse de café, mais dont il s'est  
 » toujours fort défendu ».

„ Malgré l'âcreté & la violence de son  
 „ humeur, M. de Saint-Foix s'est fait  
 „ une réputation brillante, qu'il a cons-  
 „ tamment soutenue, & comme Au-  
 „ teur Dramatique, & comme Histo-  
 „ rien. Son *Théâtre*, ses *Essais historiques*  
 „ sur *Paris*, ses *Lettres Turques*, celles  
 „ de *Nédim-Coggia*, & son *Histoire*  
 „ de l'Ordre du *Saint-Esprit*, sont les  
 „ quatre genres d'Ouvrages, sur les-  
 „ quels est établie cette réputation litté-  
 „ raire qui le place au rang de nos  
 „ bons Ecrivains.

„ Des peintures de mœurs naïves,  
 „ les expressions les plus naturelles &  
 „ les plus délicates, caractérisent son  
 „ *Théâtre*. C'est la nature même, c'est  
 „ le cœur qui parle & qui se développe ;  
 „ c'est le sentiment qui emprunte la voix  
 „ de l'ingénuité, & qui se peint sous les  
 „ plus aimables couleurs. M. de Saint-  
 „ Foix joint à une diction pure, cor-  
 „ recte & toujours élégante, la façon  
 „ de dialoguer la plus vive, & en  
 „ même-tems la plus décente. Dans  
 „ vingt Comédies que nous avons de  
 „ lui, on ne trouve pas une plaisanterie  
 „ hasardée & qui ne soit du bon ton.  
 „ Son badinage est d'autant plus agréable,

## 94 MERCURE DE FRANCE.

» qu'il a toujours l'air naturel, même  
 » en offrant les traits les plus ingénieux...  
 » Il a le mérite d'avoir créé les sujets de  
 » la plupart de ses pièces ; & c'est un  
 » genre neuf qu'il a mis au Théâtre.  
 » Les talens de M. de Saint-Foix ne  
 » se bornoient pas au Théâtre : il com-  
 » mença en 1753. ses *Essais historiques*  
 » sur Paris. C'est un assemblage de  
 » faits singuliers, qui forment un ta-  
 » bleau des Mœurs de la Nation dans  
 » les différens siècles, depuis la fonda-  
 » tion de la Monarchie jusqu'à nous.  
 » C'est en même-tems une suite de  
 » réflexions neuves, aisées, agréables,  
 » écrites avec toutes les grâces, la force,  
 » le naturel & la précision du style de  
 » l'Auteur. C'est une critique sûre,  
 » éclairée; une ironie fine & légère;  
 » une érudition qui étonne d'autant  
 » plus, qu'elle n'est jamais recherchée,  
 » avec l'expression la plus simple, la  
 » plus nette & la plus claire. Cet Ou-  
 » vrage est un de ceux qui intéressent  
 » par le style, & par le fond des choses.  
 » La manière dont elles y sont placées,  
 » fait souvent épigramme; de même que  
 » chaque anecdote, chaque trait, vaut  
 » une réflexion philosophique & y sup-

« plée. Paris semble devenir un séjour  
 « encore plus intéressant, depuis qu'à  
 « chaque pas on peut s'y rappeler quel-  
 « que événement mémorable ou sin-  
 « gulier.

« On donneroit une idée bien im-  
 « parfaite des *Lettres Turques* & de  
 « celles de *Nédim-Coggia*, si on ne les  
 « repréentoit que comme un Ouvrage  
 « purement agréable. C'est un cadre  
 « élégant, où cet ingénieux Ecrivain a  
 « su enchaîner une satire fine de nos  
 « mœurs, des réflexions tantôt badines,  
 « tantôt solides; des peintures de  
 « l'amour, variées selon le génie des  
 « Peuples & des conditions différentes.

« On y saisit avec autant de justesse que  
 « de vivacité l'importance de nos pe-  
 « tits-Mâtres, la bizarrerie de nos fa-  
 « çons de penser, les contradictions de  
 « nos jugemens & de nos usages, la ra-  
 « pide succession de nos modes; en un  
 « mot, le caractère général des François,  
 « & les mœurs particulières de certaines  
 « professions.

« M. de Saint-Foix ne s'est pas pro-  
 « posé de s'étendre en longs détails sur  
 « tous ceux que nos Rois ont admis dans  
 « l'Ordre du *Saint-Esprit*; mais en rap-



## 96 MERCURE DE FRANCE.

» pelant leurs noms , il rapporte quel-  
 » ques traits , quelques anecdotes ; &  
 » ces différens traits de fermeté , d'intré-  
 » pidité , d'humanité , de bienfaisance ,  
 » de défintéressement & d'amour pour la  
 » Patrie , présentent une suite d'exemples  
 » honorables à la Nation , & dignes d'un  
 » Ordre si illustre.

» Les Lettres ont perdu en M. de  
 » Saint-Foix un Historien Philosophe ,  
 » qui n'abusa point de sa raison pour  
 » faire adopter des paradoxes ; qui ja-  
 » mais ne transmet à la mémoire un fait  
 » qui n'intéressât le cœur , ou ne fût une  
 » leçon pour les mœurs. Elles ont perdu  
 » un Ecrivain agréable , sous la plume  
 » duquel les faits se convertissoient en  
 » vérités philosophiques. . . . Elles ont  
 » perdu un Auteur ingénieux & sage ;  
 » qui conserva la pureté du goût , dans  
 » un siècle où enfreindre ses Loix passe  
 » pour l'effor du génie.

» On peut mettre M. de Saint-Foix  
 » au nombre des bons Ecrivains que  
 » l'Académie Française a rejetés , ou  
 » qu'elle a négligé de s'associer. Il mé-  
 » ritoit certainement , par ses écrits ;  
 » d'être admis dans ce Corps respectable ;  
 » mais , il faut en convenir , son carac-  
 » tère

» tère n'avoit rien de ce liant indispen-  
 » sable dans une Compagnie, où l'union,  
 » la douceur, les égards doivent régner  
 » autant que l'esprit & le goût. Ce n'est  
 » pas qu'on ait pu lui reprocher cet  
 » orgueil altier, ce dédain exclusif pour  
 » tout ce qui n'étoit ni lui ni de lui. A  
 » cet égard il avoit la modestie du vrai  
 » talent, & la simplicité de l'homme  
 » de génie. Il eut même quelques amis  
 » parmi les Gens de Lettres; & il les  
 » recevoit dans la retraite qu'il s'étoit  
 » choisie à l'une des extrémités de Paris;  
 » mais ils se prêtoient à son caractère,  
 » cédoient à ses emportemens, ne le  
 » contrarioient jamais, & souffroient  
 » son humeur en faveur de son esprit  
 » & de ses bonnes qualités, qui balan-  
 » çoient quelquefois ses défauts ».

On trouve dans le cinquième volume  
 de cette Edition, plusieurs pièces rela-  
 tives aux *Essais sur Paris*, & un recueil  
 de tout ce qu'on a écrit sur le fameux  
 Prisonnier masqué, que M. de Saint-Foix  
 croit avoir été le Duc de Montmouth,  
 fils naturel de Charles II, Roi d'Angle-  
 terre, ce qu'il appuie de raisons assez  
 plausibles.

II. Vol.

E

*De la Littérature & des Littérateurs*,  
 suivi d'un nouvel examen de la Tra-  
 gédie Française, A Yverdon ; & à  
 Paris, chez les Libraires qui vendent  
 des nouveautés. in-8°.

On trouvera peut-être de l'enthousiasme dans cette Brochure ; mais nous n'en connoissons point de plus respectable. L'Auteur, connu par une manière ferme, une ame forte, a publié déjà plusieurs Ouvrages qui ont eu le plus grand succès. S'il n'a point mis son nom à la tête de celui-ci, il y a mis du moins son cachet. Il est difficile de le méconnoître. La Littérature, telle qu'il l'envisage, est la carrière la plus noble ; l'instruction du genre humain, la peinture de la vertu qu'elle doit présenter si belle, qu'on ne puisse appercevoir le moindre de ses traits sans en devenir amoureux, sont son objet principal ; le Littérateur qui le remplit est seul digne de ce nom, & ce titre doit l'élever à ses yeux & à ceux de tout le monde. Mais parmi ceux qui usurent & auxquels on prodigue ce nom, y en a-t-il beaucoup qui le méritent ? Le tableau que présente l'Auteur du Litté-

rateur, ne paroîtra qu'idéal à ceux qui sont témoins des petites querelles qui occupent plusieurs Gens de Lettres, & qui en rendent quelques-uns le mépris de la Société, dont ils devroient faire l'ornement. Nous leur mettrons sous les yeux les devoirs qui leur sont prescrits selon l'Auteur de cette Brochure. « Fontenelle » a dit de lui-même, qu'il ne lui étoit » jamais arrivé de jeter le moindre ridicule sur la plus petite vertu. Cela est » vraiment respectable ; mais il n'avoit » encore rempli que la moitié de la » tâche d'un Homme de Lettres. Il lui » est de plus enjoint de renforcer sa voix » contre tout ce qui blesse & avilit » l'humanité, de flétrir le despotisme, » d'attaquer sans relâche la tyrannie, » de se dévouer pour la cause commune, » de posséder le sentiment profond qui » se répand à grands flots, de voir le » dernier Citoyen, & de devenir son » Avocat devant l'orgueil de la puissance. » Eh ! qui défendra la multitude des » maux qu'on lui inflige, si ce n'est la » voix éloquente de l'homme juste & » sensible ? Qu'il environne le despotisme aveugle & violent de tous les reproches, de tous les cris, de tous

Eij

» les gémissemens ; qu'il rende l'accent  
 » aigu & plaintif de l'opprimé ; qu'il  
 » fasse gronder sur la tête de l'oppres-  
 » seur, le bruit lointain & formidable  
 » du tonnerre de la Postérité ; & qu'il  
 » sache, malgré l'audace qu'ont affecté  
 » quelques malheureux Politiques, qu'il  
 » est peu d'hommes publics qui ne  
 » craignent le jugement du Public ».

Pour remplir ces devoirs , les talens  
 ne suffisent pas ; il y faut joindre un  
 courage qui ne les accompagne pas  
 toujours. Mais quand on se consacre ,  
 dit l'Auteur, aux pénibles devoirs d'Ecri-  
 vains, il faut avoir sondé d'avance la  
 force de son ame, & s'assurer de  
 soutenir avec fermeté les assauts des  
 événemens.

Le nouvel examen de la Tragédie  
 Françoisse , divisé en deux parties ,  
 forme un Ouvrage séparé, dans lequel  
 on retrouvera les idées que l'Auteur a  
 déjà développées dans son Essai sur  
 l'Art Dramatique , & dans quelques  
 autres Ouvrages , & qui lui ont suscité  
 bien des querelles. Il donne la préfé-  
 rence au Drame , à ce genre nouveau  
 qui, prenant ses sujets dans la société  
 ordinaire, peint les hommes tels qu'ils

font, & rapproche davantage de nous les actions & les Personnages qu'il met sous nos yeux. Ce genre, envilagé de cette manière, est d'un intérêt qu'on ne peut contester : il n'est condamnable que lorsqu'il est manqué ; & ce qui n'arrive que trop souvent, lorsqu'on ne fait que dialoguer des Romains sans vraisemblance, & exprimer des sentimens sans vérité. Mais en convenant que les bons Drames méritent des éloges, que nous devons savoir gré aux Ecrivains qui nous procurent un nouveau genre de plaisir, nous ne devons pas renoncer à ceux auxquels nous sommes accoutumés, & proscrire la Tragédie & la Comédie telles qu'elles sont. N'excluons rien, profitons de tout : voilà quelle sera notre maxime ; nous n'aurons point une querelle avec l'Auteur sur la préférence des genres ; nous lui laisserons son opinion ; nous garderons la nôtre : il faut sur une pareille matière une tolérance réciproque, & nous en donnerons l'exemple. Si ceux qui ont entrepris de répondre à l'Auteur en avoient eu, peut-être en auroit-il eu lui-même davantage pour les chefs-d'œuvres de Corneille & de Racine :

## 102 MERCURE DE FRANCE.

dans toutes ces controverses, il est difficile aux Poëtes opposés de garder un juste milieu ; ils s'échauffent mutuellement , & vont souvent plus loin qu'ils ne l'auroient dû , & qu'ils ne l'auroient peut-être voulu. Le plus modéré demande en commençant qu'on lui accorde une petite chose ; on la lui refuse , & il finit par tout refuser à son tour. Au reste , l'intolérance Dramatique n'est pas dangereuse ; elle ne peut qu'être plaisante , & amuser les Spectateurs qui , sans prendre part aux combats , vont avec un plaisir égal entendre & admirer les chef-d'œuvres de la Scène Françoisè , & s'attendrir à la représentation d'un Drame touchant.

*La Rupture* , Comédie en un acte , en vers , représentée par les Comédiens François ordinaires du Roi , le 23 Novembre 1776 ; ( par Madame de l'Horme ). A Paris , chez la veuve Duchesne , Libraire , rue Saint-Jacques , au Temple du Goût ; & chez les Marchands de nouveautés , 1777. in-8°. Prix 1 liv. 4 sols.

Jamais coup d'essai , dit l'Auteur ,

n'a été traité avec moins d'indulgence, sur-tout de la part des Comédiens.

Mondor accorde en mariage ses deux filles, Isabelle & Lucile, à Valère & à Damon, neveux d'Oronte, son ami. Valère & Damon aiment les filles de Mondor, & en sont aimés; le choix de Damon tombe sur Lucile, & celui de Valère sur Isabelle; il en est de même de Valère & d'Isabelle : mais, par une bizarrerie inconcevable, chacun des deux jeunes gens ignore à laquelle des deux il a su plaire; & Isabelle & Lucile, de leur côté, sont dans une ignorance semblable. Valère & Damon conviennent entr'eux de ne se déclarer qu'après avoir appris les sentimens de leurs Maîtresses. Isabelle & Lucile prennent à leur égard la même résolution. Ce double incident produit une Scène entre les quatre amans, dans laquelle on persiste avec une égale opiniâtreté des deux côtés à garder le silence. Damon, plus impatient & plus tendre, veut découvrir son choix, il en est empêché par Valère. Lucile, du même caractère que Damon, & qui montre les mêmes dispositions, est également retenue par Isabelle. Ils sont dans cet état d'indécision, lorsque Mondor

E iv



## 204 MERCURE DE FRANCE.

& Oronte arrivent, & sont fort surpris de ne pouvoir tirer un mot des quatre jeunes gens. Oronte, vieillard très-pétulent, prend la main de Valère, & l'unit brusquement à Lucile, il unit de même Damon & Isabelle. Les Amans sont stupéfaits. Mondor sort avec Oronte, & emmène ses gendres futurs pour leur compter la dot. Isabelle & Lucile, restées sur la Scène, & voyant qu'on va combiner leurs mariages d'une manière contraire à leur choix, prennent le parti de faire savoir, chacune par un billet, à ceux qu'on leur destine, que l'estime ne pouvant tenir lieu d'amour, elles ne sauroient se résoudre à les épouser. Elles chargent de ces billets Lifette, leur Suivante. La maligne Soubrette, qui veut punir les jeunes gens d'avoir fait mystère de leur inclination, donne à Valère la missive destinée pour Damon, & à Damon celle qui est pour Valère; de sorte que chacun d'eux croit n'être pas aimé de celle qu'il aime. Constatés de cette découverte, ils déclarent à Mondor qu'ils cessent de prétendre à son alliance, & que ses filles refusent de couronner leur amour. Mondor étonné de ce discours, en demande

l'explication à ses filles qui surviennent, ce qui produit un éclaircissement qui débrouille tout ; les Amans conviennent réciproquement de leur inclination, & se pardonnent leur stratagème. Oronte arrive avec les contrats qu'il avoit fait faire pour marier Isabelle à Damon, & Valère à Lucile ; on lui annonce qu'on n'a plus besoin de ces contrats ; il s'emporte beaucoup, & croit que tout est rompu. On lui fait entendre enfin, non sans peine, qu'il ne s'agit que de transposer les noms des futurs époux.

Cette Comédie est versifiée avec facilité ; l'Auteur, dont elle est le premier Ouvrage en ce genre, se corrigera sans doute de l'usage de quelques inversions qui n'appartiennent qu'au genre héroïque, & ne peuvent convenir au style familier de la Comédie, qui doit avoir, en vers, la construction naturelle & la facilité de la prose.

*Les vrais principes du Gouvernement François, démontrés par la raison & par les faits ; par un François. A Paris, chez les Libraires du Palais Royal.*

E ♡

Un des beaux Génies du siècle de Louis XIV a sagement observé que l'art de bouleverser les Etats, est de sonder dans leur source pour y faire remarquer le défaut de justice & d'autorité. Recourir aux Loix fondamentales & constitutions de l'Etat, c'est un jeu, dit il, pour tout perdre. Mais doit-on appliquer cette réflexion aux Ecrivains qui ne discutent les monumens que pour faire respecter davantage l'autorité légitime, en établissant d'une manière solide sa vraie origine, & qui n'attaquent que les fausses inductions des faiseurs de systèmes, toujours occupés à faire plier & les événemens historiques, & les diplômes à leurs fantaisies? L'Auteur du nouvel Ouvrage sur le Gouvernement François, soutient qu'on a souvent perdu de vue les principes constitutifs de l'autorité, & qu'on a oublié que le meilleur titre des Empires ne pouvoit être que la possession ancienne. D'après cette première idée, il développe d'abord dans son Ouvrage les Loix essentielles & fondamentales de toute Monarchie, qui distinguent ce gouvernement du Despotisme de constitution. Après avoir prouvé que l'hom-

me est né pour la société, & qu'aucune société ne peut subsister sans Gouvernement, sans Loix, sans Souverain; l'Auteur recherche la nature des différens Gouvernemens, en discutant leurs avantages & leurs inconvéniens; il fait envisager l'autorité paternelle comme le modèle de la Monarchie, & prétend établir que la puissance du Chef d'une Monarchie est essentiellement pleine, absolue & indépendante. Il réduit les Gouvernemens en deux classes, le Monarchique & le Républicain; tandis que les Politiques en ont distingué de trois sortes dans tous les tems, en y joignant encore le Démocratique. Nous laissons aux Publicistes le soin d'examiner si l'Auteur ne confond pas l'Aristocratique avec le Gouvernement Oligarchique qui en est la dépravation, de même que le Despotisme est la corruption du Gouvernement Monarchique, & l'indépendance des Loix celle de la Démocratie. Si le Gouvernement Républicain, comme le soutient l'Auteur des principes, n'a d'autre origine que l'abus du pouvoir du Monarque, on ne pourra donc pas dire que le Gouvernement Républicain vienne de Dieu comme la Monarchie.

E v j

chie, quoique ce soit une vérité établie par les Livres Saints & par une saine philosophie; que toute puissance vient de Dieu.

On suppose dans cet Ouvrage que les François s'emparèrent des Gaules & partagèrent les terres comme une partie du butin, mais qu'ils n'en chassèrent pas les Habitans; que le Peuple déjà Serf sous les Nobles Gaulois, le devint sous les Francs, & que les Prêtres Chrétiens prirent la place des Druides depuis la conversion de Clovis. Mais l'établissement de la Religion dans les Gaules ne date-t-il que du règne de Clovis? Et peut-on dire que les Druides ont existé jusqu'à ce moment? Les Historiens font mention de S. Remi & de la Métropole de Reims avant la naissance de Clovis. Ils rapportent que la seconde Belgique, après avoir recouvré sa liberté en chassant les Romains avec le secours de Clovis, & après avoir joui de son indépendance pendant plus de deux ans, s'assembla afin de choisir Clovis pour Roi, & que les Evêques étoient de cette assemblée. Ce qui formoit la Nation étoit donc réputé Catholique. Les Evêques & les

Nobles ne devinrent point Serfs; mais ils laissèrent seulement dans la servitude ceux qui y étoient. On ne peut pas dire que la plus grande partie du Peuple fût dans la servitude, & qu'il n'y eût que quelques Gaulois qui eussent conservé leur liberté, puisque tous les Gens d'Eglise étoient libres, & que les Evêques étoient presque tous Nobles. C'étoit assez souvent parmi les Gaulois que l'on éliisoit les Evêques; & la nécessité y obligeoit, parce que les Francs étoient Néophytes, & par conséquent incapables, en cette qualité, d'être élus, & que l'ignorance d'ailleurs devoit les exclure de cette dignité.

Nous n'avons pas bien saisi le système de l'Auteur sur la propriété & la réunion des Familles, qui ne doivent leur origine, s'il faut l'en croire, qu'aux inventeurs des Arts; la propriété ne prendroit-elle pas plutôt son origine dans le précepte de Dieu même : *Possédez la terre & soumettez-vous-la.* Et n'est-il pas plus simple & plus exact de soutenir que c'est Dieu même qui a donné la propriété de la Terre aux Enfans des Hommes, en leur indiquant la manière dont chacun pouvoit deve-

nir Propriétaire par la cultivation? Dieu ayant destiné les biens de la Terre aux besoins & aux commodités des Hommes, tous les Hommes, en vertu de cette destination du Créateur, ont eu naturellement le droit de se servir de ces biens de la manière qu'ils le jugeoient à propos, en suivant les règles de la prudence & de la sociabilité. La prise de possession a pu être envisagée comme une acceptation de la destination que Dieu avoit faite des biens de la terre pour la conservation des Hommes. Et l'on peut dire que cette prise de possession ou occupation, étoit un acte de diligence & de prévoyance qui devoit mériter un droit de préférence sur la chose. Voilà comme plusieurs Publicistes nous ont expliqué l'origine de la propriété, sans recourir aux inventeurs des Arts : la réunion des familles étoit également une suite des Loix de la Nature, établies de Dieu même au moyen de l'autorité maritale & de l'autorité paternelle.

Les objets qui sont renfermés dans la seconde partie de l'Ouvrage, sont en grand nombre. On y fait connoître quelle a été la forme du Gouvernement

François sous les deux premières Races de nos Rois. L'origine & les principes du Gouvernement Féodal, la forme ancienne des jugemens, des appels, de l'affranchissement des Serfs; l'établissement de la Pairie, l'institution du Parlement, du Grand-Conseil, des Cours des Aides; la nature & l'objet des assemblées connues sous le nom d'Etats Généraux, l'origine des droits des Gabelles, &c. Toutes ces discussions doivent intéresser tout bon François qui veut approfondir l'histoire de son Pays. Il faut savoir gré à ceux qui se livrent à un travail aussi épineux, où l'on trouve tant de systèmes différens, & où chacun interprète les Monumens à sa guise. L'Auteur des principes combat, par des raisons qui nous ont paru victorieuses, l'opinion de Montesquieu sur le droit de juger que les Rois doivent s'interdire. Ce qu'il dit contre l'Auteur des Observations sur l'Histoire de France, à l'égard de la forme primitive du Gouvernement François, semble exiger une nouvelle discussion qui trouvera sa place dans le troisième volume des Observations qu'on attend depuis long-tems avec impatience.



*Dissertation sur cette Question : Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'Enfans , & quels sont les préservatifs les plus efficaces & les plus simples pour leur conserver la vie ; par M. Jacques Ballexferd, Citoyen de Genève, couronnée par l'Académie Royale des Sciences de Mantoue. A Paris , chez Mérigot le jeune , Libraire , sur le Quai des Augustins.*

L'Auteur de cette Dissertation nous en a déjà donné une excellente sur l'Education physique des Enfans , & l'on pouvoit aisément augurer que M. Ballexferd remporteroit le prix sur une Matière qui avoit tant d'analogie avec la première. Cet habile Physiologiste alligne quatre causes à la mortalité des Enfans , si contraire à l'ordre de la Nature. La première est la débilité héréditaire acquise des Pères & Mères. La seconde cause est l'usage si dangereux des Nourrices empruntées. La troisième & quatrième sont la pratique du Maillot & la précipitation de sevrer les Enfans. Les personnes instrui-

J A N V I E R. 1778. 113  
tes de la matière, liront avec satisfaction cet Ouvrage, également solide & lumineux. Les Académies ne sauroient trop souvent proposer, pour leur prix, ces sortes de sujets si utiles & si intéressans à l'humanité. Les Gouvernemens doivent encourager à cet égard, & les Académies & les Aspirans aux Prix Académiques.

*Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire & du droit public d'Allemagne ;*  
par M Pfeffel, Jurisconsulte du Roi  
au Département des Affaires Etrangères. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Française, Hôtel de la Fautrière. 2 vol. in-4°. & 2 vol. in-8°.

La science du Droit Public & celle de l'Histoire, faites pour s'éclairer mutuellement & marcher de concert, ne devroient jamais être séparées. C'est sur-tout dans l'Histoire d'Allemagne, que l'importance & la nécessité de leur union se font le mieux sentir. L'Empire offre un régime particulier, né de l'ancienne féodalité, & que l'on chercheroit en vain dans le

reste de l'Europe. Il nous présente une multitude d'Etats différens , Ecclésiastiques & Séculiers , Héréditaires ou Electifs , indépendans les uns des autres , & dont les Souverains s'intitulent : par la grace de Dieu. Ils sont confédérés & liés par l'intérêt commun sous un même Chef , & souvent contre ce même Chef , dont l'ambition soutenue par une puissance réelle , indépendante de l'Empire , où il a moins de pouvoir que d'honneurs , les a fréquemment alarmés. L'Histoire seule , en nous apprenant l'origine de cette multitude d'Etats , leur accroissement ou leur affoiblissement , les changemens qu'ils ont éprouvés par les guerres , & les successions en ligne directe ou collatérale , peut nous éclairer sur leurs intérêts particuliers , qui se varient & s'étendent à l'infini , selon leurs positions , l'inégalité de leurs forces & de leurs richesses , & plusieurs autres circonstances ; elle peut seule nous faire connoître aussi l'intérêt commun à tous , qui est quelquefois croisé par les premiers , que les Empereurs ont souvent éveillés pour rompre l'union qui fait la force du Corps Germanique & favoriser leurs entreprises.

L'Ouvrage de M. Pffell, quoique très-précis, ne laisse rien à désirer sur tous ces objets importants. Cette partie de l'histoire de l'Europe est la plus difficile, & elle n'a jamais été traitée avec autant de supériorité qu'elle l'est ici. Les nombreuses éditions qu'on en a faites, nous dispensent d'entrer dans des détails sur la nouvelle que nous annonçons, & qui est bien supérieure aux précédentes, par le travail qu'y a fait l'Auteur. Ce ne sont point des Annales des Empereurs qu'il a voulu écrire; ce sont les Fastes de l'Empire; ils présentent le tableau de ses mœurs, de son gouvernement, de sa politique jusqu'à présent. On y voit ce qu'il a été depuis son origine, les variations qu'il a éprouvées, les progrès lents & successifs qu'il a faits, ses révolutions, son état actuel, les intérêts présens des membres de ce vaste corps. Cette dernière partie de l'Ouvrage ne sauroit être plus intéressante, sur-tout dans un moment où il se prépare des événemens qui ne sont peut-être pas si éloignés, & qui fixent d'avance les yeux de l'Europe sur l'Empire. Parmi les Souverains qui régner actuellement,

il y en a qui n'ont point de postérité, & dont les branches menacent de s'éteindre; ils se sont empressés d'appeler des Collatéraux à leur succession, & de faire des pactes de famille auxquels ils ont donné toute la sanction des Loix particulières & du Droit Public, & qu'ils ont fortifié encore de la garantie de plusieurs Puissances en état de les faire respecter lorsque le tems de leur exécution sera arrivé. Mais depuis ce tems, d'autres Etats paroissent avoir découvert des droits qu'ils voudront peut-être faire valoir, & on prévoit des difficultés qui feront sans doute du bruit, & qui, après avoir été discutées par des manifestes, pourroient se décider enfin par les armes. C'est de cette manière que se terminent ordinairement toutes les affaires de ce genre. Les Loix de l'Empire ont cependant essayé d'y pourvoir; mais leur force a toujours été insuffisante devant les Puissances armées. C'est ainsi qu'elles ont fixé les droits respectifs du Chef & des Membres du Corps Germanique.

» *Droit de l'Empereur.* Le droit de  
 » conférer des dignités & des titres  
 » d'honneur, excepté la qualité d'Etat

„ de l'Empire ; de première prière dans  
 „ les Chapitres & dans les Maisons Re-  
 „ ligueuses ; de donner des dispenses  
 „ d'âge & d'accorder le privilège de bat-  
 „ tre Monnoie ; de convoquer les Diè-  
 „ res & d'y présider ; de disposer des  
 „ petits Fiefs, & de donner des expecta-  
 „ tives „.

„ *Droits des Electeurs.* Le droit d'élire  
 „ les Empereurs , de les déposer , & de  
 „ déterminer la nécessité d'élire un Roi  
 „ des Romains ; de participer à toutes  
 „ les affaires du Gouvernement ; de  
 „ concourir à la collation des Electorats  
 „ & des grands Fiefs vacans ; de rati-  
 „ fier les concessions du droit de Péage ,  
 „ & les aliénations du Domaine Impé-  
 „ rial ; de confirmer toutes sortes de  
 „ privilèges accordés par les Empereurs,  
 „ même ceux de simples dignités „.

„ *Droits des Etats assemblés comitia-*  
 „ *lement.* Le droit de faire la guerre ,  
 „ la paix, des alliances au nom de l'Em-  
 „ pire ; d'établir des Tribunaux de Jus-  
 „ tice pour toute l'Allemagne , de faire  
 „ des loix & des réglemens universel-  
 „ lement obligatoires, de juger toutes  
 „ les causes de leurs Pairs ; de concourir  
 „ à la collation des grands Fiefs, & de

## 148. MERCURE DE FRANCE.

» la qualité d'Etat de l'Empire, de haute  
» police ».

» *Droits particuliers de tous les Etats*  
» *dans leurs Terres.* La complétion de  
» tous les Régaliens , soit utiles , soit  
» honorifiques ».

*Traité du Baptême par Saint Augustin ,*  
ou Traduction de ses VII livres du  
Baptême ; par M. G. Dujat , Cha-  
pelain de l'Eglise Royale & Collé-  
giale de Notre-Dame d'Etampes. A  
Paris, chez Froullé, Libraire, Pont  
Notre-Dame.

Saint Augustin , qui fut , à si juste  
titre , l'étonnement de son siècle , avoit  
reçu du ciel le talent de presser les  
Hérétiques de la manière la plus claire  
& la plus invincible , en sorte qu'on ne  
peut rien ajouter ni à la solidité de ses  
preuves , ni à la force dont il les com-  
bat. Il s'occupa , sur-tout dans ses ou-  
vrages , à expliquer , avec une merveil-  
leuse netteté , les vérités Chrétiennes ,  
à les mettre dans l'ordre le plus métho-  
dique , & à les débarrasser de toutes  
les chicanes & de toutes les subtilités  
si propres à les obscurcir. Nul Docteur

n'a marqué, avec autant de précision & de clarté que lui, ce qu'on doit croire de chaque Mystère, ce qu'on doit répondre aux objections que l'on y oppose, & comment on doit tirer des écritures les argumens qui appuient chaque dogme & chaque vérité. Quelque abstraites que soient les matières qu'il traite, il fait les rendre intelligibles aux esprits les moins pénétrants ; & l'on admire souvent, en lisant ses ouvrages, ce goût de piété qu'il inspire à ses Lecteurs : » Je n'ai jamais trouvé qu'en lui » seul une chose que je vais vous dire, » disoit M. de Fénelon, c'est qu'il est » touchant lors même qu'il fait des » pointes. Il corrige les jeux d'esprit » par la naïveté de ses mouvemens & » de ses affections. Tous ses ouvrages » portent le caractère de l'amour de Dieu : » non-seulement il le sentoit, mais il » savoit merveilleusement exprimer les » sentimens qu'il en avoit. Voilà la tendresse qui fait partie de l'éloquence ». On est donc assuré de trouver des Lecteurs lorsqu'on mettra entre leurs mains des Ouvrages aussi lumineux & aussi éloquens que ceux de Saint Augustin. Toute la Morale & tout le Dogme est



renfermé dans les Traités qu'il nous a laissés. On ne peut pas choisir un plus habile Maître pour apprendre à traiter dignement la Religion. Le principal objet que se propose S. Augustin, dans l'Ouvrage dont nous annonçons la traduction, est de prouver que le Baptême peut être conféré hors de la communion Catholique par les Hérétiques, ou les Schismatiques; & de réfuter Saint Cyprien, même en l'excusant, parce que la matière dont il étoit question n'avoit point encore été éclaircie, & que les esprits pouvoient se diviser en attendant la décision du Concile universel. S. Augustin fait admirer, dans ce Traité, la charité & l'humilité de S. Cyprien, qui, quoique d'un sentiment différent de plusieurs de ses collègues, ne se sépara jamais de leur Communion; & la raison qu'il donne pour justifier cet éloge, est digne de remarque : « C'est  
 » que souvent Dieu cache certaines vé-  
 » rités à des Savans, pour faire éclater  
 » l'humble & patiente charité dont il  
 » les a donés, & pour faire admirer, soit  
 » leur amour pour l'unité à l'égard de  
 » ceux qui, dans des questions obscu-  
 » res, ne pensent pas comme eux,  
 » soit

» soit leur amour pour la vérité qu'ils  
 » ignorent , mais qu'ils embrassent aussi-  
 » tôt qu'elle leur est déclarée telle. Car  
 » enfin, ajoute ce Père, (& c'est ce qu'on  
 » ne devrait jamais perdre de vue dans  
 » les disputes ) nous sommes hommes ,  
 » & l'effet de la foiblesse humaine est  
 » de se tromper quelquefois. Mais ai-  
 » mer ses propres pensées-jusqu'à rompre  
 » l'unité , jusqu'à faire schisme avec  
 » ceux qui ne pensent pas comme nous ,  
 » c'est une présomption diabolique ».  
 Cette réflexion, si digne de la tendre  
 compassion de l'Eglise pour la foiblesse  
 de ses enfans , fournit une excellente  
 règle de conduite qu'on ne devrait  
 jamais perdre de vue dans les temps  
 de dispute.

*Panegyrique de Saint Louis , Roi de  
 France , prononcé en présence de  
 MM. de l'Académie de Châlons , le  
 25 Août 1777 , par M. de Gery ,  
 Chanoine Régulier , Visiteur de la  
 Congrégation de France , & Prieur  
 de l'Abbaye de Toussains. A Châ-  
 lons , chez Seneuze , Imprimeur du  
 Roi & de l'Académie ; & à Paris ,*  
*II. Vol.* F

chez Delalain le jeune , rue de la Comédie Française , Hôtel de la Fautrière. in-4°. 1 liv. 4 s.

Le Panégyrique de S. Louis revient tous les ans à Paris , & dans la plupart des villes du Royaume où il y a des Académies établies. Ce sujet , à force d'être traité , paroît épuisé. Les Orateurs ont dit successivement tout ce qu'il y avoit à dire ; & depuis long-tems , ils ne font que répéter ce que l'on a dit. Ces sortes d'ouvrages deviennent à présent aussi difficiles à faire que des Discours Académiques. On n'imprime pas ceux qui se prononcent partout dans la même circonstance ; il n'y a guère que ceux qui le font à Paris , qui soient régulièrement publiés tous les ans , & à peine en compte-t-on trois ou quatre qui aient mérité d'être recueillis & de sortir de la foule qui paroît condamnée à l'oubli. Celui-ci , prononcé en Province , paroîtra bien supérieur à plusieurs qui l'ont été sur un plus grand Théâtre , & on ne le lira pas sans intérêt. L'Orateur s'est attaché à présenter dans ce Discours la piété & la grandeur , se prê-

tant un éclat & un secours réciproques. La piété de Louis convenoit à un grand Roi; elle convenoit parfaitement à un Chrétien; telle est la division de ce Discours, dans lequel l'Orateur, en parlant de ce grand Roi, dont le zèle pour la Religion est consacré, adresse l'exhortation suivante aux Académiciens qui l'écoutent : » Que jamais vos suffrages n'introduisent dans ce sanctuaire des Lettres & des Sciences, ces hommes audacieux qui abusent de leurs talens pour accréditer l'incrédulité & l'erreur; que jamais l'ennemi de la Religion ne prenne place dans vos doctes assemblées à côté du Pontife vénérable qui la défend, des Ministres zélés qui la servent, des Citoyens vertueux qui en admettent les dogmes sacrés avec une foi d'autant plus inébranlable, qu'elle est plus éclairée ».

*Les Œuvres de M. Desmahis, première Édition complète, publiée d'après ses Manuscrits, avec son Éloge historique; par M. de Tresséol. A Paris, chez*

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Humblot, Libraire, rue S. Jacques ,  
près S. Yves 2 vol. in-12.

Nous devons à M. de Tresséol cette nouvelle édition des Œuvres de feu M. Desmahis. Corriger, refondre, remplir des lacunes, jeter ses propres idées dans le moule de l'Auteur, imiter son esprit, prendre ses tournures, son ton, sa manière; tel a été le travail de M. de Tresséol, qui mérite de partager la gloire de son Auteur. L'Éloge historique qu'il en a fait, est écrit avec sensibilité. C'est sous les deux points de vues d'Écrivain & d'Homme qu'il l'envisage. Il trace, en premier lieu, le caractère de ses Pièces fugitives, & de ses Drames. Quant aux premières, il dit :  
« L'esprit philosophique paroît être une  
» des principales parties qui constituent  
» le Poëte. Loin qu'il dessèche la verve  
» poëtique, elle coule avec plus de force  
» & d'abondance. Il produit la pensée  
» pour la livrer à l'imagination; & il  
» observe l'imagination, enflammée par  
» la beauté & l'utilité de la pensée, pour  
» redresser sa marche. Toutes les Pièces  
» fugitives de M. Desmahis sont mar-  
» quées au même coin; l'imitation de la

» belle Nature, des images riantes, une  
 » versification harmonieuse, l'expression  
 » élégante, l'art de cacher l'art, une ten-  
 » dre philosophie les caractérisent : une  
 » douce chaleur anime tout l'ouvrage, &  
 » la pensée d'un cœur bon & honnête le  
 » relève ». La pensée d'un cœur bon &  
 honnête ! Cette idée nous rappelle la ré-  
 flexion de M. de Vauvenargues : les  
 grandes idées viennent du cœur.

« Notre Poëte, continue M. de Tref-  
 » féol, étoit appelé par ses forces, ainsi  
 » que par ses succès, à un genre plus  
 » élevé. Il aimoit les hommes, & la dou-  
 » ceur étoit son caractère. L'Art dramati-  
 » que, qui corrige les mœurs en riant,  
 » devoit donc avoir pour lui de puissans  
 » attraits. Avec un bon esprit & un  
 » cœur droit, il étoit trop répandu dans  
 » la Société pour n'être pas affecté des  
 » ridicules & des vices que la foule y  
 » porte. Les ridicules nous frappent  
 » d'abord plutôt que les vices, parce  
 » qu'il est un tems où nous cherchons,  
 » dans la Société, l'amusement plutôt  
 » que la connoissance du cœur humain;  
 » & parce que les ridicules se montrent  
 » à découvert, tandis que les vices se

» cachent. M. Desmahis saisit d'abord  
 » les ridicules. Avant de tenter la for-  
 » tune du Théâtre, il étudia long-tems  
 » les bons modèles, tant anciens que  
 » modernes, sans en adopter aucun.  
 » Le goût forme notre modèle, & notre  
 » talent détermine notre manière. Sans  
 » avoir la force comique de Molière,  
 » ni l'ingénieuse gaieté de Regnard, ni  
 » ces grands caractères de la préémi-  
 » nence, on ne sauroit disconvenir que  
 » M. Desmahis ne connût les profon-  
 » deurs de l'Art qu'il embrassoit, &  
 » qu'il n'eût en lui toutes les ressour-  
 » ces nécessaires pour fournir avec éclat cette  
 » carrière. Sa manière est marquée par la  
 » finesse des portraits, la délicatesse des  
 » pensées, la vivacité du coloris, la ra-  
 » pidité du dialogue, & toutes les graces  
 » du style ». Les analyses que M. de  
 Tresséol fait des Pièces de Théâtre, sont  
 une preuve de son goût.

Il parle ensuite des bonnes qualités de  
 M. Desmahis. Nous n'entrerons pas dans  
 ce détail. Nous nous contenterons de ci-  
 ter au hasard un morceau qui fera sans  
 doute plaisir à nos Lecteurs. « Heureux par  
 » la manière de jouir de sa fortune aisée,

» M. Desmahis ne chercha, ne demanda,  
 » ne desira jamais des graces, des récom-  
 » penfes, des Protecteurs. Il répétoit  
 » souvent :

» A peu de frais , en vérité,  
 » Les Dieux peuvent me satisfaire ;  
 » Qu'ils me laissent le nécessaire ,  
 » Qu'ils m'accordent de la santé ,  
 » Je fais du reste mon affaire.

» J'ai dit que M. Desmahis ne cher-  
 » cha pas des Protecteurs. Eh! que sont-  
 » ils à un homme qui, par lui-même,  
 » n'a besoin d'aucune illustration em-  
 » pruntée; à un homme qui, content  
 » de son fort, n'a pas même l'ambition  
 » de la gloire; à un homme à qui la  
 » noblesse des sentimens donne la vraie  
 » mesure des hommes; enfin, à un  
 » Homme de Lettres qui sent toute la  
 » dignité de son état? Desmahis regar-  
 » doit cet état comme très-honorable,  
 » & il le rendoit tel par ses vertus &  
 » par l'usage de ses talens. Il n'avoit  
 » aucun des défauts qu'on reproché avec  
 » plus ou moins de justice aux Gens de  
 » Lettres, & dont l'effet est de détruire

F iv.



## 128 MERCURE DE FRANCE.

» ou d'affoiblir les avantages , l'ascen-  
» dant , l'espèce d'empire que promet  
» la supériorité de raison & de lu-  
» mières ».

Le premier Volume des nouvelles Œuvres de M. Desmahis, renferme ses Pièces fugitives. Nous souscrivons volontiers au jugement qu'en a porté l'Éditeur. On y trouve de la légèreté , du brillant , de la noblesse. Presque partout ce sont des images riantes ; c'est une peinture animée d'une douce chaleur ; c'est la raison parée de fleurs par l'imagination. L'Auteur a su rajeunir des sujets usés par les richesses qu'il y a répandues , quelquefois avec trop de profusion. Ses vers sont doux , faciles , cadencés , & l'harmonie variée. Nous avons rapporté au commencement de ce Volume , quelques Pièces fugitives qui peuvent faire désirer de connoître les autres de ce Recueil.

On trouve dans le second , les Pièces de Théâtre. La *Veuve Coquette* , Comédie en cinq Actes & en Vers , qui n'a point été imprimée. M. de Tresséol y a suppléé plusieurs vers , & en a retranché le style, qui n'étoit pas toujours digne de son Auteur. Cette Pièce est

remplie de détails ingénieux , de portraits délicats, de situations intéressantes. Scènes, incidens, coups de Théâtre, tout est lié avec art. Le sujet auroit été plus usé, que M. Desmahis l'auroit rendu nouveau par sa manière piquante d'écrire.

*L'Impertinent* est le second Drame du second Volume. Cette Pièce, en un Acte & en Vers, est connue, & le Public la voit reparoître sur la Scène avec plaisir. C'est une galerie de tableaux qui représentent le monde tel qu'il est. Les faux airs, les prétentions, l'intrigue, la dissimulation y sont saisis & développés avec une intelligence & une délicatesse singulières.

*Le Triomphe du Sentiment*, Comédie en un Acte & en Vers, est le troisième Drame du second Volume. Cette Pièce, dont M. de Tresséol a été obligé de retoucher le style, est écrite du même ton que les autres. Beaucoup de facilité dans la versification, du brillant dans le coloris, de délicatesse dans les portraits, de détails agréables, quelquefois de la bonne plaisanterie.

Les *Fragmens de l'Honnête-Homme* ; terminent ce Volume. On y trouve des tableaux excellens que l'Éditeur a eu l'art de lier , en adoptant la prose dans toutes les lacunes qui se trouvoient à cette Pièce. Il faut bien sentir les douces influences de l'amitié sur nous , pour la peindre de la manière qui suit :

Otez l'amitié de la vie ,  
 Ce qui reste de biens est peu digne d'envie :  
 On n'en jouit qu'autant qu'on peut les partager.  
 L'amour , ce sentiment aveugle & passager ,  
 Est souvent un tourment , & toujours un délire :  
 Loin de remplir le cœur , sans cesse il le déchire.  
 L'amitié lui fournit tout ce qu'il a de bon ;  
 Pour se faire écouter , il emprunte son nom.  
 La perte des amis est la seule réelle ;  
 Leur mémoire est pour nous une dette éternelle ;  
 Et , ne croyons jamais que , pour un nœud si beau ,  
 Il n'est plus de devoirs au-delà du tombeau.  
 Desir de tous les cœurs , plaisir de tous les âges ,  
 Trésor des malheureux , divinité des sages ,  
 L'amitié vint du Ciel habiter ici-bas ;  
 Elle embellit la vie & survit au trépas.

Les nouvelles Œuvres de M. Desmahis , que nous annonçons , sont

J A N V I E R. 1778. 131  
augmentées de deux tiers de Pièces qui  
n'ont jamais été imprimées : les autres  
paroissent avec quelques changemens.

*Hymne au Soleil*, par M. l'Abbé de  
Reyrac, Censeur Royal, Associé Cor-  
respondant de l'Académie Royale des  
Inscriptions & Belles-Lettres de Paris,  
des Académies de Toulouse, de  
Bordeaux, de Caën, &c. seconde  
Edition corrigée & augmentée. A  
Paris, chez Lacombe, Libraire, rue  
de Tournon, près du Luxembourg.  
1778. pet. in-12. Prix 30 sols br.

On se rappelle avec quel applaudisse-  
ment général le morceau intéressant  
de Littérature dont nous annonçons  
une nouvelle Edition, fut reçu l'année  
dernière, lorsqu'il parut pour la pre-  
mière fois. Cette Hymne étoit annoncée  
alors comme la traduction d'un manus-  
crit grec, fiction à laquelle personne  
n'ajouta foi, & que M. l'Abbé de Rey-  
rac prend aujourd'hui le parti de désa-  
vouer. On ne peut lui reprocher que  
d'avoir différé d'offrir en son propre  
nom, & sans emprunter le masque  
d'un Grec anonyme, un Ouvrage qui

Fvj

lui fait autant d'honneur. Il cherche à prévenir d'avance ce reproche avec une modestie bien remarquable. « Quand » je publiai ce Poëme l'année dernière , » dit-il , j'aurois dû sans doute le » donner , non comme un Ouvrage » traduit du Grec , mais comme une » bagatelle composée dans ma première » jeunesse..... C'est un tort que j'avoue , » en protestant , néanmoins , que si j'ai » eu recours à une fiction employée » depuis trop long-tems dans la Litté- » rature pour en imposer , ce n'est pas » que j'aie voulu tromper personne , » j'avois seulement en vue la juste dé- » fiance de mes forces. .. Il ne fera donc » plus question à l'avenir du prétendu » manuscrit grec. On ne dira plus qu'il » a été trouvé dans une des Isles de » l'Archipel , quelques mois avant la » découverte du tombeau d'Homère ; » que si l'Auteur n'est pas né dans la » la ville d'Athènes , il y a du moins » vécu long-tems.... On a retranché » enfin de cette édition tout ce qu'il y » avoit de supposé dans la première , » & l'on ne donne aujourd'hui l'Hymne » au Soleil , que comme un fruit de la » plus vive admiration pour tous les » bons Ecrivains de l'antiquité ».

Ce qui a tant plu dans ce petit Poëme, & ce qui le fera lire long-tems, c'est, comme on l'a déjà observé, *ce ton de la belle nature & de l'antique Poësie, qui pénètre l'ame d'une émotion délicieuse, parce qu'il lui rappelle les beaux jours du génie; c'est cette admirable variété d'images & de sentimens, toujours vrais, toujours intéressans; cet accord parfait du coloris avec l'objet présenté; ce style pur, élégant, harmonieux, rempli tantôt de magnificence & de sublimité, tantôt de graces & de douceur; c'est cette foule de richesses poétiques, & de beautés en tout genre, que la brillante imagination de l'Auteur a répandu par-tout avec profusion; c'est enfin cette sensibilité si rare, si précieuse, si touchante, qui ne peut partir que du fond d'une belle ame, & qui fait souhaiter à ceux qui lisent l'Hymne au Soleil, de vivre avec l'Auteur, & de l'avoir pour ami.*

Cette seconde Edition diffère considérablement de la première. En retouchant avec soin l'Ouvrage entier, l'Auteur y a fait plusieurs additions, dont la plus considérable est un nouvel épisode qui termine le troisième chant. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de

transcrire en entier ce morceau agréable & touchant.

» C'est ainsi que dans mes chants, inspirés par la nature , je célébrois à la fois la munificence du grand Astre de l'Univers, & le bonheur de la vie champêtre. Je commençois à peine mon neuvième lustre , quand tout-à-coup la mort, s'élançant de l'abyssme de l'Erèbe, m'apparut pâle , hideuse, terrible, & levant sur moi sa faux homicide ».

» Hélas ! au sein des douleurs , à la vue de la tombe affreuse , inaccessible à la douce espérance , & presque au moment de fermer pour toujours mes yeux à la lumière, ce n'étoit point vous qui faisiez couler mes larmes , chimères de la fortune , fantômes de gloire & d'orgueil , aussi vains que les foibles mortels qui courent après vous , grandeurs décevantes & plus passagères que l'ombre : ah ! ce n'étoit ni votre amour , ni l'espoir de vous posséder un jour , qui causoient mes soupirs ».

» Soleil, qui éclaire le monde de feux si brillans & si purs ; spectacle touchant de la campagne , qui m'avez toujours ravi ; feuillage naissant que j'ai tant aimé ; rochers fourcilleux , qui bravez

les tempêtes & les mers mugissantes ;  
 montagnes caverneuses, asyles antiques  
 des filles de la nuit ; sombres forêts qui  
 remplissez mon ame mélancolique d'une  
 horreur religieuse ; vastes allées où re-  
 pose le Dieu du silence ; berceau de jas-  
 min & de rosiers, où j'allois m'asseoir  
 un livre à la main ; fertiles vallons que  
 je parcoure avec une volupté toujours  
 nouvelle , & qui empruntez de l'astre  
 que je chante votre éclat le plus doux ;  
 objets de mes tendres regrets , hélas !  
 en mourant , mes yeux ne se tournoient  
 que vers vous .

» Je disois au Père de la lumière : O  
 toi que je n'ai jamais contemplé qu'avec  
 un saisissement profond , flambeau de  
 l'Univers, astre créateur , bientôt je ne  
 te verrai plus : coteau charmant que  
 baigne le Loiret paisible , Oliver !  
 séjour digne des Dieux mêmes, si, mieux  
 connu de nos Rois , ils eussent embelli  
 res beautés naturelles de quelques - uns  
 de ces grands miracles de l'art , pro-  
 digués dans leur Palais de Versailles , ô  
 le plus beau lieu de la terre , dans peu je  
 ne te verrai plus ! Solitude aimable , où  
 le Philosophe goûte en paix les fruits de  
 la sagesse , & les plaisirs de la raison ;



retraites délicieuses , où si souvent l'amitié consola mon cœur , recevez mes adieux ».

» Et toi, Loire magnifique , qui roule majestueusement tes ondes bienfaisantes sous un ciel toujours serein , je n'irai plus sur tes bords enchantés , oubliant les malheureux humains & les soins de cette vie , admirer ces riches tableaux , ces paysages gracieux que le miroir de tes eaux reproduit , & perpétue le long de ton cours. Pour la dernière fois , hélas ! j'ai vu ces rives fécondes embaumées au Printemps par les fleurs , & bordées de vignobles heureux , qui rendent au loin l'horison plus riant & plus doux ».

» Je le disois , les yeux baignés de pleurs & respirant à peine , lorsqu'un Esprit consolateur , ( c'étoit un Dieu sans doute ) descendant des célestes régions , s'approcha de ma couche funèbre , & me fit entendre ces paroles , qui seront toujours présentes à ma mémoire. « Amant de la nature , me dit-il , » fors des ombres du trépas , lève-toi , » marche , vole auprès de cette source » merveilleuse , qu'un jour Neptune , » d'un coup de son trident , fit jaillir à » gros bouillons des entrailles de la terre ,

» & dont l'onde pure & azurée forma  
 » soudain ce canal superbe qui coule  
 » entre deux tapis de gazon le long de  
 » ce côteau fortuné : là , monte de  
 » nouveau ta lyre , invoque le Génie  
 » protecteur de ces rives fleuries , &  
 » chante encore le Soleil & la vertu ».

On a imprimé à la suite de cette hymne quelques poésies fugitives du même Auteur. De la délicatesse , de la facilité , une philosophie aimable , caractérisent toutes ces pièces , comme on peut juger par la suivante , qui a pour titre *le nouvel usage de la vie*.

Dieux ! si je n'avois que quinze ans,  
 Que j'userois bien mieux du présent de la vie !  
 Pour couler dans la paix des jours dignes d'envie,  
 Et n'en pas perdre envain les rapides instans,  
 J'embellirois de fruits la riante jeunesse;  
 De la sève de la sagesse ,  
 Je nourrirois les fleurs de mon printemps.

Que je mépriserois , dans la saison suivante,  
 Et nos vaines grandeurs , & cette soif brûlante  
 Qu'allume en nous l'aveugle ambition !  
 Le Sage vit de peu , peu de bien le contente ;  
 Les maux d'autrui rendroient mon ame bienfai-  
 sante :

## 138 MERCURE DE FRANCE.

Aux paisibles vertus j'ouvrirois ma maison.  
On me verroit encore , adorant le génie ,  
Moduler ces beaux vers , enfans de l'harmonie ,  
Qui charment à l'envi l'oreille & la raison.

Quand un torrent de maux , vers la fin de ma  
course ,  
Des ruisseaux de la vie empoisonnant la source ,  
Creuseroit le tombeau sous mes pas affoiblis ,  
J'aurois encor le cœur de mes amis.  
Oui , la tendre amitié soigneroit ma vieillesse ,  
Et m'offriroit son bras pour soutenir le mien ;  
Toujours d'un vieux ami le sort nous intéresse ;  
On ne fuit un vieillard que lorsqu'il n'aime rien.

L'exécution typographique de ce petit  
volume est élégante & soignée.

*Journal Historique & Politique des prin-  
cipaux événemens des différentes Cours  
de l'Europe , année 1778.*

Ce Journal Historique & Politique ,  
dit de Genève , est composé de 36 ca-  
hiers par an , qui sont publiés exacte-  
ment le 10 , le 20 & le 30 de chaque  
mois. On peut souscrire en tout tems  
chez Lacombe , Libraire , à Paris rue de

*Tournon*, & chez les Directeurs des Postes & les principaux Libraires en Province. Le prix de la souscription est de 18 livres pour les 36 cahiers, rendus francs de tout port.

Ce Journal est regardé comme l'Histoire la plus fidelle & la plus complète des principaux événemens que la nature, la politique & les passions produisent journallement. Il est toujours intéressant & curieux par l'art du Rédacteur à recueillir, à reproduire & à présenter les faits les plus importans qui peuvent exciter l'attention. Nous allons donner une légère esquisse du Discours dont le premier cahier de Janvier est enrichi. Celui de cette année a pour objet *la Législation politique*; sujet de la plus grande importance, puisqu'il régle la fortune des Empires, & le sort des Sujets.

“ Au milieu des ravages que la guerre exerce depuis trois ans sur le continent Américain, les Colonies Confédérées présentent aux deux mondes le spectacle d'un Peuple fier & calme, qui, d'une main, combat pour se soustraire à l'autorité de la Métropole, &, de l'autre, pose avec une lenteur réfléchie,

les fondemens de la législation qu'il aspire à faire régner sur lui-même ».

« Nous avons assez parlé de la querelle qui ensanglante aujourd'hui l'Amérique; nous en avons exposé l'origine, développé les motifs & suivi les progrès : le moment n'est pas encore venu d'oser en prévoir le terme. Le cours des événemens a, comme l'Océan, ses flux & reflux, dont il est impossible de suspendre ou d'empêcher le retour. De nouveaux efforts de la part de l'Angleterre peuvent réparer ses pertes récentes. Elle peut, par des ressources inattendues, laisser enfin la résistance des Colonies. Gardons-nous donc de nous livrer à des conjectures stériles sur un avenir obscur & incertain ».

« Un objet plus grand, plus digne des regards de la raison, vient s'offrir de lui-même à nos recherches. C'est la législation politique. N'est-il pas étonnant qu'après tant de siècles, les opinions flottent encore sur les premiers élémens d'une science si intéressante pour l'humanité? Les Colonies Américaines ont dû se demander quelle étoit la forme du Gouvernement la plus avantageuse. Ont-elles choisi la meilleure, ou du moins

la plus analogue à leur situation ? Osons soumettre cette grande question au creuset de l'expérience. En considérant la législation politique sous toutes ses formes ; en analysant les avantages & les inconvéniens de chacune d'elles ; en opposant avec courage l'autorité irréfragable des faits à l'ascendant aveugle des préjugés ; & sur-tout en écartant de ce Discours toutes les illusions d'une théorie brillante & mensongère , nous aurons du moins la gloire d'avoir marqué la route qu'on doit suivre pour arriver à la solution des problèmes fondamentaux de cette science ».

L'éloquent Orateur pose les principes qui peuvent conduire à la découverte de la meilleure forme de gouvernement , il envisage ensuite la souveraineté dans l'ancienne Grèce , & d'après l'examen de ses révolutions, il conclut : « Qu'une expérience éternelle atteste que le partage de l'autorité fut par-tout , & dans tous les tems , une source intarissable de troubles & de désastres. Ce fut ce qui perdit la Rivale de Rome. Tandis qu'Annibal franchissoit les Alpes pour anéantir le nom Romain , une faction puissante , poussée par une jalousie orgueil-

leuse , travailloit dans le Sénat de Carthage à rendre ses efforts inutiles. L'épée des Scipions fut moins funeste aux Carthaginois , que la rivalité des familles de Barca & d'Hannon. Cette rivalité sauva Rome ; & Carthage périt , parce qu'Hannon aima mieux voir sa Patrie anéantie par les Romains , que de la voir sauvée par la valeur d'Annibal ».

« Quels éloges n'a-t-on pas prodigués à la République Romaine ? Quand on se rappelle la profonde politique du Sénat , la fierté du Peuple , l'audace de ses Légions , ses victoires innombrables , l'étendue de ses conquêtes , la durée de son Empire , toute la terre réduite devant elle à un silence de respect & d'admiration ou de terreur : peut-on , sur la foi de tant de grandeur & de succès , douter seulement que son Gouvernement n'ait été le chef-d'œuvre de la Législation politique ? Le moindre Citoyen Romain se croyoit au-dessus des Rois : qui oseroit soutenir qu'il ne fût pas libre & heureux ? Voilà le langage de l'opinion ; mais écoutons ce que dit l'histoire : Elle prononce contre un Gouvernement où les biens & la vie de chaque Citoyen sont sans cesse à la merci de l'ambition & de

la haine , échauffées par la rivalité du pouvoir ».

Le Gouvernement Aristocratique a plus de nerf que le Gouvernement populaire. Il marche dans ses desseins avec plus d'activité , de mesure & de poids. Mais , outre qu'il est bien loin de réunir ces avantages au même degré que le Gouvernement Monarchique , l'expérience démontre qu'en concentrant toute l'autorité dans un petit nombre de mains , il entraîne la servitude de tout le reste. C'est là que , sous une poignée de despotes , on voit tout un peuple ramper en tremblant devant le simulacre de la liberté ; de sorte qu'on peut dire de ce système , qu'en multipliant les Souverains , il ne fait que multiplier les yeux & les bras de la tyrannie».

Tous les Etats , nés des débris de l'Empire de Charlemagne , languirent long-tems sous la forme Aristocratique. Sous ce régime bizarre , une servitude ignominieuse & la plus extrême abjection furent l'apanage du peuple , tandis qu'une tyrannie féroce & héréditaire élevoit la Noblesse à une distance immense du corps de la Nation , disparue dans le gouffre de la féodalité. Enfin , la Royauté sortit peu-à-peu de l'engour-



dissèment où l'avoit plongée la dissolution de ses principes, & commença à miner sans bruit les digues qui l'enchaînoient. Avec le tems, les Rois, en sa ressaisissant du pouvoir législatif, abolirent l'esclavage, & leurs constans efforts parvinrent enfin à rétablir le peuple dans les droits de l'humanité trop tard connus ».

L'Auteur balance les avantages & les vices de tous les Gouvernemens, & leur oppose les avantages de la Monarchie. Il considère enfin le sort qui attend les Colonies confédérées, si elles parviennent à former l'établissement qu'elles semblent projeter.

« Les Colonies confédérées n'aperçoivent encore autour d'elles aucun établissement qui, de long-tems, puisse menacer leur indépendance politique. Mais lorsque les vastes contrées qui les environnent au Nord, à l'Occident & au Midi, auront changé de face; lorsque la main des hommes aura échauffé cette terre, qui n'attend que les soins d'une culture laborieuse, pour développer les germes de sa fécondité; lorsque ces forêts profondes & solitaires, où la nature sommeille encore, auront disparu  
pour

pour faire place à de riches productions; que ces immenses déserts auront reçu une population proportionnée à leur étendue; que l'industrie humaine les aura asservis à son empire, & que les Arts les ombrageront de leurs rameaux bienfaisans : peut-on douter qu'avec le tems il ne s'y élève de puissans Etats? Alors, que deviendra, au milieu d'eux, une République fédérative, à qui sa constitution politique ne promet qu'une vigueur momentanée? Tant que durera la guerre, qui dévore aujourd'hui le continent, l'intérêt & le péril, communs à chacune des Colonies, ne sauroient manquer d'encourager l'union : mais que ce péril cesse, & bientôt on verra combien est foible le lien constitutif qui les rapproche, plutôt qu'il ne les unit ».

C'est dans ce beau Discours, dont nous ne pouvons donner ici qu'une foible idée, qu'il faut suivre le développement des principes & des exemples qui donnent la solution de cette proposition, une des plus importantes qu'on ait discutées, savoir quelle est la meilleure forme de Gouvernement politique.

» Concluons : l'expérience démontre que le Gouvernement républicain est,

*II. Vol.*

G

de sa nature, un Gouvernement foible, orageux, & toujours exposé à des abus qui le corrompent, ou à des secousses qui le bouleversent : elle démontre que l'Aristocratie, si elle veut être ferme & inaltérable, devient féroce & tyrannique : elle démontre enfin que la Monarchie absolue, étant le seul Gouvernement où l'on trouve l'*unité de pouvoir*, l'*unité de volonté*, & l'*unité d'intérêt*, il est le seul aussi qui puisse, à la plus grande force, joindre la plus grande modération. De l'unité de pouvoir & de volonté naissent la gloire de l'État, sa sûreté au-dehors, & sa tranquillité au-dedans. Enfin, de l'unité d'intérêt, qui identifie le Peuple & le Monarque, naît une confiance réciproque, gage éternel de leur commune félicité. Voilà la grande & utile leçon que l'histoire donne au Législateur politique qui veut se faire une loi de ne marcher qu'à la lueur de son flambeau.



## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*Le bon Jardinier*, Almanach pour l'année 1778, contenant une idée générale des quatre sortes de Jardins, & les règles de la culture des plantes, arbres, arbrisseaux d'utilité & d'ornement, nouvelle édition. Prix, 1 liv. 16 sols rel. chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, 1778.

*Almanach* contenant un Recueil des coëffures des Dames, dans les goûts les plus modernes; par Davault, quatrième Partie. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Comédie Françoisse, maison de M. Bourget, Epicier.

*Almanach historique de la Ville de Reims*, corrigé & augmenté, pour l'année 1778. A Reims, chez Jeunehomme, Imprimeur du Roi.

*Notice de l'Almanach sous verre*, des Associés, rue S. Jacques, pour l'année 1778, contenant les decouvertes, inven-

G ij

FRANCE.  
N° 8 MERCURE, nouvellement faites  
tions, ou expériences, les Arts, les Métiers,  
d'agriculture, &c.

On trouve à la même adresse, une  
petite Brochure oblongue, qui ren-  
ferme un Recueil des Notices depuis dix  
années.

*Almanach Musical*, qui indique la  
demeure des Artistes, & qui donne la  
notice des Ouvrages de Musique. A  
Paris, chez Delalain, Libraire, rue de  
la Comédie Française; & au Bureau  
du Journal de Musique, rue Mont-  
martre, vis-à-vis celle des Vieux-Au-  
gustins.

*Le Babillard*, Ouvrage périodique,  
dont l'objet est successivement moral,  
politique, littéraire, critique, &c. Nous  
en rendrons compte incessamment. Il en  
paroît une feuille in-8°. tous les cinq  
jours, année 1778. Le prix de l'abonne-  
ment est de 24 liv. à Paris, & de 30 liv.  
en Province, rendu franc de port.

On souscrit en tout tems, à Paris,  
chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon;  
& en Province, chez les Directeurs des

J A N V I E R. 1778. 449  
Postes, & les principaux Libraires du  
Royaume.

*La Clef du Trésor*, ou avis aux Ama-  
teurs de la Loterie Royale de France.  
Prix, 1 liv. 16 s. broché. A Paris, chez  
Desventes de la Douée, Libraire, Quai  
de Gêvres, à la Renommée.

*Etrences de la Noblesse*, ou État actuel  
des Familles Nobles de France, & des  
Maisons & Princes Souverains de l'Eu-  
rope, pour l'année 1778. A Paris, chez  
le même Libraire.

*Almanach de Paris*, contenant la de-  
meure, les noms & qualités des per-  
sonnes de condition, & autres vivant  
noblement, pour l'année 1778, br.  
1 liv. 16 s. rel. 2 liv. 4 s. en maroquin,  
3 liv. A Paris, chez Quillau, Impri-  
meur-Libraire, rue du Fouarre; & la  
veuve Mangeot, Hôtel Toulouse, sous  
le Péristile.

Cet Almanach est de la plus grande  
utilité; pour le rendre plus portatif, on  
s'est servi des numéros des lanternes, qui  
servent à indiquer les adresses; & on l'a  
réduit par des abréviations connues.

G iij

## ACADÉMIES.

## I.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS  
ET BELLES-LETTRES DE PARIS.

*Mémoire sur les Causes de la haine personnelle qu'on a cru remarquer entre Louis-le-Gros, Roi de France, & Henri I, Roi d'Angleterre, par M. Gaillard.*

**L**ES Guerres entre Louis-le-Gros, Roi de France, & Henri premier, Roi d'Angleterre, comparées aux précédentes, ont paru plus animées, plus opiniâtres; on a cru qu'elles avoient eu pour principe une animosité personnelle, qui n'avoit pas éclaté de même entre leurs Prédécesseurs.

Quelques Auteurs modernes ont attribué cette haine personnelle des deux Princes, à une querelle qu'ils avoient eue dans leur enfance à Conflans-sur-Oyfe; en jouant aux échecs; querelle qu'ils

représentent comme si vive, & dans laquelle les deux jeunes Princes s'étoient outragés si cruellement, qu'elle avoit donné lieu à la dernière guerre qui s'étoit élevée entre Philippe I, père de Louis, & Guillaume le Conquérant, père de Henri.

M. Gaillard fait voir que l'histoire de cette prétendue querelle de Louis & de Henri aux échecs, est sans aucun fondement : 1°. elle n'est rapportée que par quelques Ecrivains modernes sans autorité. Aucun Auteur contemporain, &, pendant cinq siècles, aucun Historien n'en a parlé; on n'en trouve point de traces avant le seizième siècle : elle a été abandonnée & rejetée par tous les Ecrivains qui ont eu la moindre critique; elle n'est qu'une répétition d'une autre fable tirée du vieux Roman des quatre fils Aimon, où l'on voit au second chapitre une pareille querelle entre Bertheolt, neveu de Charlemagne, & Regnaut, l'aîné des quatre fils du Duc Aimon; querelle qui fait renaître la guerre entre Aimon & Charlemagne, autrefois ennemis.

2°. Cette Histoire se détruit encore par son invraisemblance, & par l'impos-



sibilité de la concilier avec des époques connues & certaines. Louis auroit été trop enfant, & il y avoit une trop grande disproportion d'âge entre les deux Princes.

3°. Une dernière preuve que cette querelle est une fable, se tire de divers événemens arrivés entre l'époque de cette prétendue querelle, & celle du commencement des guerres entre Louis-le-Gros & Henri I. Ce fut en Angleterre que Louis alla chercher un asyle contre les persécutions de Bertrade, sa marâtre, & c'étoit Henri qui régnoit alors en Angleterre : il paroît donc, ou que la querelle prétendue n'avoit pas eu lieu, ou que Louis n'en avoit conservé de sa part aucun ressentiment, & n'en craignoit aucun de la part de Henri. Celui-ci répondit à la confiance & à l'estime qu'on lui témoignoit ; il fut l'appui de Louis contre Bertrade ; il l'avertit de l'acharnement avec lequel cette femme le poursuivoit jusqu'en Angleterre, & jusques dans sa Cour. Ainsi les torts que Henri I pouvoit avoir eus dans la querelle de Constance, en la supposant réelle, avoient été bien expiés par sa conduite envers Louis, pendant le séjour

de ce Prince en Angleterre , & dans le cours de ses démêlés avec Bertrade. Henri s'étoit montré alors le défenseur & bienfaiteur de Louis , qui , de son côté , avoit paru très-reconnoissant des services qu'il avoit reçus de ce Prince. Il paroît donc impossible d'attribuer au ressentiment de la prétendue querelle de Conflans , les guerres qui s'élevèrent dans la suite entre ces deux Princes , & la haine dont ils parurent animés.

C'est dans les seuls intérêts politiques qu'il faut chercher la source de ces guerres , & de la haine qui en fut la suite. Depuis la conquête que Guillaume le Bâtard avoit faite de l'Angleterre , il n'avoit presque pas cessé d'être en guerre avec Philippe I , parce que la jonction de l'Angleterre avec les Provinces qu'il possédoit en France , le rendoit un Vassal trop indocile & trop puissant. Lorsque dans les partages de ses fils , l'Angleterre se trouvoit séparée des Provinces Françoises , la guerre cessoit , elle se rallumoit aussi-tôt que la réunion se faisoit , ou qu'elle étoit seulement tentée. Cependant , Henri ayant vaincu & fait prisonnier Robert son frère à la bataille de Tinchebray , en 1106 , par-

vint à réunir les Provinces Françoises avec l'Angleterre. La France auroit dû s'opposer à ces succès de Henri ; mais dans ces dernières années du règne de Philippe , la France étoit trop agitée de troubles intérieurs ; la mollesse de Philippe , la méfintelligence de Bertrade & de Louis , les révoltes continuelles de Vassaux trop puissans , la réduisirent à être simple spectatrice des conquêtes de Henri & de l'oppression de Robert.

Louis-le-Gros, au commencement de son règne, tourna d'abord ses armes contre cette foule de rebelles & d'ennemis domestiques , qui renversoient à la fois le trône & la liberté publique. Pour avoir le loisir de les réduire , il se vit forcé d'observer la neutralité la plus exacte sur les affaires de la Normandie , & d'entretenir la paix avec l'Angleterre. Il ne s'empressa point d'entrer en guerre avec Henri I , comme il l'eût fait , s'il eût été guidé par cette haine aveugle , & par cet esprit de vengeance qu'on lui a supposés. Sa conduite, au contraire, fut très-systématique & très-mesurée ; la France étoit turbulente & agitée , il commença par la foumettre , & par réduire les rebelles.

Libre ensuite de ses premiers soins, moins resserré dans son domaine, moins gêné dans ses mouvemens, plus maître de ses sujets; il songea enfin à borner cette puissance Angloise, dont il avoit été contraint de souffrir l'agrandissement & les usurpations. Ce fut alors que commencèrent ces guerres, qui ont paru plus animées que les précédentes; parce que Louis & Henri étoient des rivaux dignes l'un de l'autre, dont les talens égaloient l'activité, qui, dans toutes les expéditions, paroissoient à la tête de leurs armées, & s'exposoient en soldats; & qui, joignant la politique aux armes, faisoient entrer les Puissances étrangères dans leur querelle, ce qu'on n'avoit guères vu jusqu'alors.

Tant que les Rois d'Angleterre seroient Vassaux de la France, c'est-à-dire, tant qu'ils posséderoient des Provinces dans ce Royaume, la guerre étoit inévitable entre les deux Puissances. Voilà la grande cause qui, depuis Philippe I jusqu'à Henri II, Roi de France, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à la Reine Marie d'Angleterre, a rendu ces deux Puissances rivales & ennemies. Tant que Henri I parut trop redou-

table, la guerre, ou ne cessa point, ou ne fut que suspendue pour peu de tems. Mais dans la suite la famille de Henri, submergée à la vue du Port de Barfleur, l'incertitude que la perte de son fils unique apportoit dans la succession au Trône d'Angleterre, l'espérance assez plausible que le successeur, quel qu'il fût, trouveroit beaucoup de difficultés à réunir les Provinces Françoises à l'Angleterre, firent cesser absolument les hostilités, & procurèrent une paix solide entre Louis & Henri ; preuve certaine que la véritable cause des guerres entre ces deux Princes, doit être cherchée dans les intérêts politiques des deux Rois & des deux Nations, non dans la prétendue querelle de Conflans, fable visiblement copiée du Roman des quatre fils Aimon, pour faire naître quatre siècles de guerre entre deux grandes Puissances rivales, d'une cause aussi petite & aussi frivole qu'une querelle au jeu entre deux enfans.

On a quelquefois reproché aux Historiens d'avoir trop donné aux causes politiques, & de n'avoir pas assez reconnu l'influence des petites causes sur les plus grands événemens ;

ne pourroit-on pas aussi justement faire à quelques-uns d'entre-eux le reproche contraire ? Cette idée des grands événemens produits par de petites causes, ne les a-t-elle pas trop éblouis ? N'a-t-elle pas eu pour eux l'attrait d'un paradoxe ? Souvent, en évaluant bien l'influence des petites causes sur les grands événemens, on verroit qu'elles n'ont été que l'occasion qui a fait éclater des dispositions formées depuis long-tems par des causes plus générales & plus puissantes ; & parmi ces causes, il n'en n'est point de plus active ni de plus efficace que les intérêts politiques.

---

*Mémoire sur la Philosophie de Marc-Aurèle, par M. de Rochefort.*

Dans ce *Mémoire sur la Philosophie de Marc-Aurèle*, M. de Rochefort poursuit l'objet dont il s'est occupé dans plusieurs *Mémoires précédens*, où il a examiné : *quels étoient les sentimens des anciens touchant le Bonheur*. La secte des Stoïciens étant celle qui a laissé sur cette matière le système le plus élevé,

## 158 MERCURE DE FRANCE.

& en même-tems le plus méthodique, il étoit important de voir ce que Marc-Aurèle, l'honneur de cette illustre secte, pouvoit nous apprendre sur cet objet si important. M. de R. s'est attaché à faire voir, combien le système du bonheur chez ce Philosophe Empereur tenoit en quelque sorte, au système du monde ; & comment l'homme, qui regarda la nature des êtres comme un vaste tout dont il fait partie, trouve dans cette contemplation raisonnée une source de courage, de bienveillance & de résignation. Avec ces vertus, l'homme ne sauroit manquer d'être heureux. La résignation le prépare à tout, le courage lui fait supporter tout, & la bienveillance lui fait aimer tous les êtres qui, comme lui, font partie de cette vaste République qu'on nomme le monde. M. de R. ne s'est pas borné à ces observations, qu'il faut voir développées dans son Mémoire ; il s'est attaché à montrer, comme il l'avoit déjà fait dans les Mémoires précédens, les variations que le Stoïcisme a éprouvées, & comment Marc-Aurèle, éloigné de toutes les fausses subtilités des Stoïciens qui l'avoient précédé, fut ramener la Philosophie à des principes plus sim-

J A N V I E R. 1778. 159

ples & plus conformes à ceux de Socrate. Ce Philosophe , qui fut le père de la Philosophie , n'eut , pendant long-tems , que des enfans dégénérés. « Si la pureté  
» du Stoïcisme , comme dit M. de R. ,  
» se maintint quelque tems à Rome ,  
» cet avantage étoit dû à la sagesse des  
» Scipions , des deux Catons , & de  
» tous ces vieux Romains , qui , plus oc-  
» cupés d'agir pour la République que de  
» disserter pour la Philosophie , ju-  
» geoient de la beauté de leur secte , par  
» la grandeur de leur ame , plus que par  
» les démonstrations qui leur avoient  
» été transmises. Mais ce qui étoit ar-  
» rivé en Grèce , arriva de même à  
» Rome. Bientôt le Stoïcisme altéré ,  
» demandoit & des circonstances heu-  
» reuses , & une ame singulièrement  
» élevée , pour reparoître dans sa simpli-  
» cité première ». C'étoit à Marc-Aurèle  
qu'un tel prodige devoit appartenir. M. de R. fait , avec raison , un grand éloge des principes de cet illustre Philo-  
sophe , & de l'utilité qu'on en pour-  
roit retirer. « Si jamais , dit-il , les Lé-  
» gislateurs tournent leur attention du  
» côté de la morale ; si les Instituteurs  
» peuvent un jour changer la routine



## 160 MERCURE DE FRANCE.

» de leurs études , & faire de la morale  
» l'objet fondamental de leurs leçons ;  
» s'ils veulent s'occuper de principes qui  
» puissent donner à leurs disciples de la  
» magnanimité , de la bienveillance &  
» de la résignation , ils n'auront point de  
» plus parfaits élémens à suivre que ceux  
» de Marc-Aurèle. Heureux le moment  
» où cet Ouvrage deviendra un livre  
» classique pour le Peuple , pour les  
» riches & pour les enfans des Rois »!

Si le règne de Marc-Aurèle fut l'époque la plus brillante du Stoïcisme , ce fut aussi le dernier terme de sa gloire. C'est l'observation qui termine le Mémoire de M. de R. « La secte stoïque  
» cessa bientôt d'exister , ou plutôt elle  
» se confondit toute entière dans le  
» Christianisme , devant qui toutes les  
» sectes des Philosophes disparurent ,  
» comme on dit que les Oracles se turent  
» devant le Messie ».

### I I.

#### A M I E N S.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens , célébra , le 23

Àoût 1777, le fête de Saint-Louis, dont le panégyrique fut prononcé par M. l'Abbé de Richerg, l'un des Académiciens, avec une éloquence également religieuse & académique.

M. Boistel de Belloi, Ecuyer, Avocat, élu à la place de feu M. Peryst, fit dans la séance publique de l'Académie, son discours de remerciement, dont le sujet principal étoit, *la nécessité d'être utile*; & ce discours seul eût suffi pour prouver que le nouvel Académicien seroit, par son talent, utile à l'Académie & à la Patrie. M. son Père, faisant les fonctions de Directeur, lui répondit avec cette manière éloquente & forte qu'il eut toujours à l'Académie, comme au Barreau; avec ce ton touchant d'un père qui parle à son fils; avec ce ton noble d'un homme qui parle à la tête d'une Compagnie de Gens de Lettres. Son discours finit par le tribut que l'Académie devoit à la mémoire de M. Gresset, l'un des plus heureux génies & le plus bel-esprit qui ait peut-être jamais existé, qui, célèbre & recommandable par ses talens, étoit encore plus respectable par ses vertus, & sur-tout par celles de la religion.

M. l'Abbé Villin lut un Mémoire sur la *Mendicité*, & sur les moyens d'y remédier; & ce sujet fut traité avec tout l'intérêt dont il étoit susceptible.

M. Elie de Beaumont fit un très-beau discours sur *l'influence réciproque des Sciences, des Lettres, des Arts, du Patriotisme & de l'Humanité*.

M. Vallier, Colonel d'Infanterie, lut des vers sur le *Canal de Picardie*; sujet rendu plus intéressant par l'Eloge de M. le Comte d'Agay, Intendant de la Province, dont le génie donne à cet objet l'attention éclairée qu'il porte sur tous les autres objets de sa surveillance; & par l'hommage rendu à la mémoire de M. Laurent, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait eu la Mécanique, à qui l'on doit le *Canal souterrain*, entreprise la plus hardie & la plus admirable peut-être de l'industrie humaine.

M. d'Agoty, Peintre célèbre, qui avoit fait exposer, dans la Salle d'Assemblée, une copie du portrait de feu M. Gresset, offrit ce présent à l'Académie en termes vraiment académiques.

On fit lecture de la pièce de poésie

qui avoit remporté le prix , dont le sujet , laissé libre aux Auteurs , étoit , *Plutus , Epître à un Sage* , & l'Auteur , M. l'Abbé Talbert , Chanoine de Be-fançon , Grand-Vicaire de Lescars , couronné pour la troisième fois par l'Académie , & plusieurs fois par d'autres Compagnies littéraires.

M. de la Vigne , étudiant en Philosophie , a eu le prix de *l'École de Botanique*.

L'Académie avoit proposé pour sujet d'un prix d'Eloquence , *l'Eloge du Maréchal de Créquy* ; & pour sujet d'un prix de Poésie , *l'hommage rendu par Edouard , Roi d'Angleterre , à Philippe de Valois dans l'Eglise d'Amiens*. Les Ouvrages envoyés au concours n'ont pas été jugés dignes des prix.

L'Académie propose pour sujets des prix qu'elle doit donner en 1778 :

Pour l'Eloquence : *l'Eloge de J. B. Rousseau*.

Pour la Poésie : *un morceau traduit ou imité de l'Enéide , de 2 ou 300 vers*.

Pour les Sciences & les Arts : *les moyens les plus sûrs , & les plus économiques de dessécher le Marquenterre*.

Chacun de ces prix est une Médaille d'or ; & à celle pour les Sciences & les Arts , sera jointe une somme de 400 liv. donnée par un Citoyen qui s'intéresse au bien de la Province , & dont la modestie égale la bienfaisance.

Les Ouvrages seront envoyés , francs de port , avant le 1 Juillet , à M. Baron , Secrétaire de l'Académie , à Amiens.

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE continue les représentations d'*Armide* , deux fois par semaine ; & les autres jours celles des *Fragmens* composés de *Pigmalion* , du *Devin du Village* , & de *Myrtil & Lycoris*. On répète l'Opéra de *Roland* , de Quinault , avec des changemens & des augmentations , par M. Marmontel ; remis en Musique par M. Piccini , célèbre Compositeur Italien.

JANVIER. 1778. 165

D É B U T.

Mlle THÉODORE, Élève de M. Lany, ancien Maître de Ballets, a débuté, le 26 Décembre dernier, avec un applaudissement général. Cette jeune Danseuse a de la grace, un maintien noble & aisé, une danse brillante, de la force & de la précision, & un talent comparable au genre de Mlle Lany, qui a fait longtemps les délices de ce Théâtre.

---

A V I S.

L'Académie Royale de Musique, a l'honneur d'informer MM. les Locataires des Loges à l'année, que le Spectacle de l'Opéra sera régi dorénavant au compte de M. de Vismes, à qui le Roi en a accordé l'entreprise pendant douze ans, à commencer du 1 Avril 1778.

En conséquence, MM. les Locataires sont priés de vouloir bien faire connoître, avant le 1 Mars 1778, au Bureau de la nouvelle Administration, leurs intentions, relativement aux Loges qu'ils occupent à l'Opéra : passé cette époque, l'Académie disposera des Loges en faveur des Personnes qui en demandent dans ce moment-ci, & de celles qui se présenteront pour en avoir.

## 166 MERCURE DE FRANCE.

Pour éclaircir les doutes que l'on pourroit avoir sur l'augmentation du prix des Loges à l'année, M. de *Vismes* s'empresse d'annoncer, qu'à l'exception de quelques Loges dont le prix n'est pas proportionné au nombre des places qu'elles contiennent, cette augmentation ne sera que relative aux Spectacles qui auront lieu pendant les Jeadis de l'Été.

Mais il est à propos d'observer, qu'en supposant qu'on donne des Spectacles les Lundis, Mercredis ou Samedis, MM. les Propriétaires ne jouiront pas ces jours-là de leurs Loges, à moins qu'ils ne les louent extraordinairement le même prix qu'elles seroient louées au Public, & dont ils auront la préférence, en avertissant la veille.

Les Personnes qui voudront passer des Baux, sont priées de s'adresser à M. Deherain, Notaire, rue Coquillière.

*Nota.* Le Bureau de la nouvelle Administration sera établi à l'Hôtel de l'Académie Royale de Musique, rue de la Feuillade; & il ne sera ouvert que le premier du mois de Février.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**es Comédiens François continuent, avec succès, les représentations de *Muzapha & Zéangir*, Tragédie nouvelle de M. de Champfort.

J A N V I E R. 1778. 167

On se dispose de donner incessamment à ce Théâtre , l'*Homme personnel* , ou l'*Égoïste* , Comédie nouvelle en cinq Actes & en Vers , de M. Barthe.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont repris l'*Olympiade* , composé de morceaux de chants tirés des différens Opéra de M. Sacchini. C'est un beau Concert dans lequel la Musique n'est pas toujours bien adaptée aux paroles & à la Scène ; mais le chant en est varié & agréable , & fait plaisir.

On a donné sur ce Théâtre , quelques représentations de la *Fausse Magie* , dont la Musique de M. Gréry a été entendue & sentie avec ivresse. Il n'y en a point en effet qui ait plus de magie , plus de chant , plus d'esprit , plus de vérité , & sur-tout plus de cette analogie intime qui s'identifie avec les paroles , les sentimens , & les situations des Personnages. Nous devons observer que les rôles ont été parfaitement joués &



## 168 MERCURE DE FRANCE.

chantés par Mesdames Trial & Billioni, qui n'ont point d'occasions plus favorables pour développer l'excellence de leur goût & la beauté de leur organe. Madame du Gazon a fait valoir le petit rôle de la Magicienne. M. Clairval semble s'être surpassé par la finesse de son jeu, & sur-tout de son chant. MM. Trial & Nainville, ont pareillement fait le plus grand plaisir.

Il y a déjà eu quelques répétitions de *Matroco*, Drame burlesque en quatre Actes & en Vers, mêlé d'Ariettes & de Vaudevilles, dont la Musique est de M. Grétry.

### D É B U T.

Mlle SAULIN a débuté, le 4 Janvier, par les rôles d'*Agathe*, dans l'*Ami de la Maison*; & par celui de *Perrette*, dans les *Deux Chasseurs*. Elle a continué son début par le rôle de *Marine*, dans la *Colonie*; & de *Fanchette*, dans le *Tonnelier*. Une figure agréable, une voix douce & sensible; de l'ingénuité & de l'intelligence lui ont mérité des applaudissemens, & font espérer qu'elle pourra fortifier ses talens & se rendre utile à ce Théâtre.

### A R T S.

## A R T S.

## G R A V U R E S.

## I.

*Le Passage du Rhin*, Estampe nouvelle, gravée par J. J. Avril, d'après le Tableau original de N. Berghen, tiré du Cabinet de M. le B. d'H.

EN l'année 1672, Louis XIV commandant à la tête de ses armées; & sous lui, Messieurs de Turenne, le Grand Condé & de Luxembourg, ayant fait la conquête de plusieurs Places de la Hollande, & d'intention du Roi étant de faire passer le Fleuve du Rhin à son Armée, sur un pont de bateaux de cuivre inventés par Martinet; des Gens du Pays informèrent le Prince de Condé, que la sécheresse de la saison avoit formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui servoit de bureau de

II. Vol.

H 22

péage, & que l'on nommoit Toll-Huys. Le Roi fit sonder ce gué par le Comte de Guiche. Il n'y avoit qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du Fleuve ; de l'autre côté étoient cinq cens Cavaliers & deux Régimens d'Infanterie Hollandoise, pour s'opposer au passage ; mais la Maison du Roi & les meilleures Troupes de Cavalerie passerent au nombre d'environ quinze mille hommes ; à peine quelques Cavaliers Hollandois entrèrent dans la rivière pour combattre ; ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venoit à eux, & leur Infanterie mit bas les armes.

Tel fut ce Passage du Rhin, action éclatante & unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui dussent occuper la mémoire des Hommes.

C'est le sujet que N. Berghem, Peintre célèbre, né en 1642, mort en 1683, a représenté dans un Tableau d'autant plus rare, qu'il n'a peint que deux ou trois sujets de Bataille en sa vie. Cet Artiste, qui avoit une grande facilité, feroit croire, en voyant son Tableau, qu'il ne s'est occupé qu'à peindre des Batailles.

Cette Estampe est d'un bon effet de gravure, & dans la manière des Audran,

J A N V I E R. 1778. 171  
qui ont si bien rendu les Tableaux des  
Batailles de Lebrun.

Elle se vend à Paris chez Avril, rue  
de la Huchette, la porte Cochère vis-à-  
vis la rue Zacharie. Prix 12 liv.

## I I.

*Le Bonheur du Ménage*, Estampe d'en-  
viron 12 pouces de large sur 10 de  
haut, gravée par M. de Launay, de  
l'Académie Royale de Peinture & de  
Sculpture, d'après le Tableau de M. le  
Prince, de la même Académie.

Cette Estampe nous représente une  
jeune femme qui s'acquitte de son pre-  
mier devoir, celui de nourrir son enfant.  
Son mari la regarde avec complaisance.  
Une bonne-mère, coëffée dans le costume  
Russe, leur fait une lecture. Différens  
accessoires ornent cette scène, très-bien  
entendue de composition & d'effet. Cette  
nouvelle Estampe, digne du porte-feuille  
des Amateurs, fait pendant à celle que  
nous avons annoncée précédemment sous  
le titre de l'*Heureuse Fécondité*, & gra-  
vée d'après le Tableau de M. Fragonard,  
par le même Artiste. On les trouve tou-

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

tes deux chez lui, à Paris, rue de la Bucherie, la porte-cochère près la rue des Rats. Prix, 3 liv. chaque Estampe.

I I I.

M. Savart, digne émule de M. Fiquet, vient de publier deux Portraits intéressans & gravés avec beaucoup de délicatesse, de soin & de talent, pour faire suite à la collection des Personnages célèbres que les Amateurs s'empressent de rassembler.

L'une est le Portrait d'*Antoinette de la Garde des Houlières*, connue par ses Poésies champêtres & légères.

L'autre est le Portrait de *Torquato Tasso*, Poète Epique Italien.

Chacun de ces Portraits est du prix de 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Chamouzet, Quai S. Bernard.

I V.

*Amusement des Francs-Maçons*, Brochure in-4°. curieuse par les caractères singuliers qui y sont employés. A Saumur, chez Degouy, Imprimeur; & à Paris, chez F. G. Deschamps, Libraire; rue S. Jacques, aux Associés. Prix, 24 f.

## M U S I Q U E.

## I.

*RECUEILS des Contre-Danses*, Allemandes, Angloises, Menuets, &c. qui se dansent chez la Reine; arrangées pour le clavecin ou le forte-piano; dédiés à Madame Louise Elisabeth Boccony de Leoube, par M. Benaut, Maître de Clavecin. Prix, 2 liv. 8 sol. chacun.

## I I.

*Ouverture d'Armide*, pareillement arrangée pour le clavecin, par le même. Prix 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, près la rue Christine.

## I I I.

*Ouverture d'Armide* de M. le Chevalier Gluck, ariettes & airs de danse du même Opéra, arrangés pour le clavecin, forte-piano ou harpe avec accompagnement de violon & flûte; dédiée à Ma-

H ij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

dame la Comtesse de Stroganoff, par Camille Monteze; prix 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Sainte-Anne, vis-à-vis celle de Vildot, maison de M. de la Balme, Secrétaire du Roi, & aux Adresses ordinaires de Musique.

### I V.

On trouve au Bureau du Journal de Musique, rue Montmartre & aux Adresses ordinaires de Musique, & à Lyon, chez Guera, Editeur & Marchand de Musique, Place des Terreaux, *Divertimento per duo violini*, duo oboi, duo corne, viola, fagito & basso doppio composte del Signor C. Lochon. N<sup>o</sup>. IV. Prix, 2 liv. 8 fols.

*Sei sonate*, per il violino solo, & basso, del Signor Lorenzo Wagenhofer. Opera I. Prix, 7 liv. 4 fols.

*Quatuor* pour deux violons, alto & violoncelle; par M. Guillon, Amateur, Œuvre II. Prix, 2 liv.

*Simphonia concertata* per due violini,

J A N V I E R. 1778. 175  
due flauti traversi, due corni obligati  
è basso, del Signor Prospero Cacierillo.  
N°. I. Prix, 3 liv.

Du même, *Sei trii concertanti* per  
due violino è violoncello. Opera IV. Prix,  
9 liv.

*Duo pour deux harpes* ou clavecins.  
Œuvre I, de Simon Hartmann. Prix, 2  
liv. 8 sols.

*Simphonia* per due violini, due oboi,  
due corni, due clarini, tympano, flauto  
traverso obligato, viola con basso doppio  
composta del Signor Francisco Heffmeister.  
N°. II. Prix, 3 liv.

Du même, *Simphonia* per due vio-  
lini, oboi, corni, viola, basso. N° III.  
Prix, 3 liv.

*Sei quartetti* per flauto traverso, vio-  
lino, viola è violoncello. Opera II. Prix,  
9 livres.



H iv



## G É O G R A P H I E.

**N**OUVELLE CARTE de la Province de Québec, selon l'Édit du Roi d'Angleterre, par le Capitaine Carver; une feuille, avec un plan de Québec; une petite Carte détaillée de l'Isle Montréal, & un Plan de Ville-Marie, traduire de l'Anglois. Prix, 1 liv. 10 sols, chez le Rouge, Ingénieur - Géographe du Roi, rue des Grands Augustins.

Cette Carte fait supplément de son Atlas Américain, de 40 feuilles, dont le prix est de 40 livres. Nous avons annoncé les Cartes qui composent cet Atlas, à mesure qu'elles ont paru.

On trouve chez le même une Estampe de 18 pouces de haut sur un pied de large, représentant le Traité que G. Penn fit avec les Chefs des Indiens de la Pensilvanie, en 1681. Prix, 3 liv. Cette Estampe, qui représente le costume de ces Contrées, peut servir de Frontispice à l'Atlas Américain du Sieur le Rouge.

Le même a reçu de Dublin quelques Exemplaires d'une Carte *nobiliaire d'Irlande*, dressée par C. ô Conor Dun de Belanagar, au Comté de Roscomon, Écuyer, &c.

On trouve dans cette Carte l'État de la Noblesse d'Irlande de 1600. Prix lavée., 12 livres.

*Avis des Editeurs pour la Bibliothèque des  
Romans.*

DANS le mois de Mars, en formant un Bureau particulier pour la distribution de cet Ouvrage, nous annonçâmes qu'il nous restoit peu d'Exemplaires de la première Édition, & qu'on alloit en faire une nouvelle, qui seroit finie dans le terme d'une année. Le desir de répondre à la flatteuse impatience du Public, nous à fait presser ce travail, & nous en annonçons la fin. Le nombre des volumes qui ont paru jusqu'à ce jour, est de 40, pour lesquels on paye 60 livres; & l'on peut, en même-temps, souscrire pour

H v

## 178. MERCURE DE FRANCE.

l'année courante , avec la certitude d'être très-exactement servi.

Il est naturel que le suffrage toujours renaissant du Public , ait animé , chaque jour , notre zèle. Nous avons imaginé successivement plusieurs moyens pour intéresser , & nous en avons toujours prévenu nos Lecteurs , par des Avis placés à la tête de chaque volume ; enfin , nous venons de donner à la distribution de nos Matériaux , une forme , pour ainsi dire , nouvelle. Désormais nous n'observerons plus l'ordre des huit Classes que nous avions établi. Excepté pour ce qui concerne les Romans de Chevalerie & les Romans Historiques , qui forment une suite qui ne doit pas être si-tôt épuisée , nous n'aurons plus que deux Classes , dont chacune occupera alternativement un volume. La première sera celle des Romans François de tout genre , ou traduits en François. La seconde , celle des Romans étrangers de toute nation , qui n'auront jamais été traduits en langue Française. Dans la première , nous suivrons absolument l'ordre alphabétique , en observant de ne donner que de simples Notices , ou des Notes très-courtes sur les Ouvrages qui

ne mériteront pas d'être connus par des Extraits. Par ce moyen, on aura véritablement une *Bibliothèque universelle des Romans*; & on l'aura avec des Anecdotes qui pourront intéresser, même quand il ne s'agira que de mauvais Ouvrages. A l'égard des Romans étrangers (traduits exprès pour faire partie de cette Collection) l'on sentira aisément que c'est une nouvelle branche de Littérature que notre zèle fait éclore pour la France, & de quel prix doivent être les fruits qu'elle produira. Ce projet & nos motifs sont plus circonstanciés dans un Avis qu'on lit dans le volume du mois de Novembre dernier ( pag. 5 , 6 , 7 & 8 ) & dans le volume de Janvier ( pages 71 , 72 & 73 ).

Le Bureau est rue du Four S. Honoré, près S. Eustache. C'est au sieur *Anceaume* que l'on s'y adresse; c'est lui qui délivre les Souscriptions pour Paris. A l'égard de la Province, on peut s'adresser également audit Bureau, ou chez *Lacombe*, Libraire, rue de Tournon, près le Luxembourg, en affranchissant les lettres & l'argent.

*La Bibliothèque universelle des Romans* est composée de 16 volumes in-12 par

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.  
année, dont le prix, rendu franc de  
port par la poste, est, à Paris, de 24 liv.  
& en Province de 32 liv.

Cet Ouvrage a commencé au premier  
Juillet 1775.

---

*Variétés, inventions utiles, établissemens  
nouveaux, &c.*

**L**ES expériences de l'Électricité médi-  
cale, favorisées par Sa Majesté, qui a  
bien voulu fournir aux dépenses qu'elles  
requéroient, établissent chaque jour,  
avec plus de succès, cette nouvelle mé-  
thode curative par le ministère de M.  
Mauduyt de la Varenne, de la Société  
Royale de Médecine. Un enfant imbé-  
cille, & paralytique de la moitié du  
corps, vient d'être complètement guéri  
en moins de quatre-vingt jours. Un  
homme dans la force de l'âge, qu'une  
sciaticque opiniâtre empêchoit de travail-  
ler, a été guéri de même en trois mois.  
Une fille de dix-huit ans, ayant une sup-  
pression de règles depuis dix-huit mois,  
a vu pendant trois jours, au bout de  
quatre séances d'électricité. Une femme

J A N V I E R. 1778. 121

de quarante-huit ans , paralytique de la moitié du corps , depuis treize mois , se rend aujourd'hui à pied de chez elle , au lieu où on l'électrise depuis trois mois. Un Officier Invalide , d'une surdité presque entière , électrisé depuis deux mois , est en état de converser aujourd'hui avec ses camarades. La fille de dix-huit ans a été électrisée par bain , c'est-à dire , qu'elle étoit assise sur l'isoloir pendant qu'on l'électrifoit. On a employé pour les autres trois heures de bain , & une demi-heure d'étincelles par séance. Il faut observer qu'on n'emploie la commotion que très-rarement , & dans des cas particuliers seulement.

---

*LETTRE DE M. PATTE , Architecte de  
S. A. S. Monseigneur le Duc Régnant  
de Deux-Ponts , sur les découvertes de  
M. LORiot.*

**V**ous avez inséré , Monsieur , dans le *Mercur* du mois de *Décembre* dernier , & plusieurs autres Journaux l'ont répété , l'annonce d'une nouvelle Machine Hydraulique , que l'on attribue à M. Morand , Architecte de Lyon , dont la propriété est d'élever l'eau à telle hauteur que l'on desiré ,

Sans autre moteur que le poids de l'eau, & en donnant seulement une pente de trois pieds pour la mettre dans un mouvement perpétuel. On a ajouté que cette Machine, composée depuis deux ans, étoit en dépôt à Paris; & que ce n'est qu'après des expériences répétées, que l'Auteur s'est déterminé à la présenter au Public. Je vous avouerai, Monsieur, avoir fait des perquisitions pour me procurer la vue de cette Machine, & pour m'assurer de la certitude des expériences qu'on allégué avoir été faites, sans avoir pu y parvenir. Tout ce que j'ai appris, c'est que M. Lottot, Mécanicien du Roi, a présenté par deux fois, l'une en 1760, & l'autre en 1763, le modèle d'une semblable Machine, à l'Académie Royale des Sciences, & qu'il l'a fait exécuter en grand en 1771, dans le Parc du Château de Menards, Terre appartenante à M. le Marquis de Matigny, où elle opère depuis ce tems des effets surprenans, sans s'être jusqu'ici démentie. Le modèle de cette Machine est d'ailleurs existant chez M. Lottot, aux Galleries du Louvre, dont le Cabinet est une des principales curiosités de Paris, par la multitude de choses nouvelles & d'inventions rares de mécanique qu'il renferme. Aussi y a-t-il peu d'Etrangers qui ne s'empressent à voir ce Cabinet, pendant leur séjour en cette Capitale. J'étois présent lorsque M. Morand vint le voir, il y a sept à huit mois : il examina surtout, avec beaucoup d'attention, le modèle de la Machine dont il s'agit ; il fit même, à ce sujet, nombre de questions à M. Lottot ; mais en même tems il se garda bien de faire aucune mention d'en avoir inventé une semblable, & cela dans

une circonstance où tout paroïssoit cependant le convier à rompre le silence, ne fût que pour prendre date de s'être rencontré aussi heureusement avec ce Mécanicien. Ainsi, dans le cas le plus favorable à M. Moirand, tout démontre que M. Lorient doit avoir l'honneur de la primauté de l'invention de cette Machine, qui, en effet, doit mériter la plus grande attention de la part du Public, pour élever à peu de frais des eaux à telle hauteur qu'on peut le desirer.

Permettez-moi, Monsieur, de saisir cette occasion d'exposer une énumération des principales découvertes en Mécanique, qui ont été faites successivement par M. Lorient, & dont on voit des modèles de la plupart, dans son Cabinet. J'espère qu'elle fera plaisir au Public, & qu'on sera surpris qu'un Particulier isolé, sans aucun bur de fortune, & seulement pour se rendre utile, ait entrepris à ses dépens d'aussi grandes choses.

On sait que nous tirons d'Allemagne tout le fer-blanc, & que c'est un objet de consommation considérable pour la France. M. Lorient, dans l'intention de l'affranchir de cette espèce de tribut qu'elle paie à l'Étranger, & de nous approprier cette branche de Commerce, s'appliqua, en 1742, au moyen de convertir des feuilles de fer battu en fer-blanc. Il étoit alors à Pontarlier en Franche Comté; ce fut-là où il en fit les essais, en présence des principaux Magistrats de cette Ville, & de l'Intendant de cette Province : il y fabriqua 28000 feuilles de fer-blanc, avec un tel succès, que des Experts nommés pour vérifier la qualité



de ce fer-blanc , certifièrent qu'il étoit de beaucoup supérieur à celui d'Allemagne. Ce Mécanicien étoit sur le point d'en former une Manufacture , lorsqu'une Compagnie établie à Paris , qui avoit obtenu anciennement un Privilège exclusif pour cette fabrication , & qui s'étoit ruinée sans avoir pu réussir à faire une feuille de fer-blanc , y mit obstacle ; de sorte que sa découverte , toute utile qu'elle pouvoit être à l'Etat , faute de protection , n'aboutit à rien ; & l'on a continué depuis à tirer le fer-blanc de l'Etranger.

Il imagina , vers ce même tems , deux tours d'une nouvelle invention ; l'un qui forme le quarré parfait , & toutes sortes de polygones , & avec lequel on peut aussi percer un canon de fonte , en vuidier le noyau , le tourner à l'extérieur ; enfin , y former des armoiries & des devises à volonté : l'autre , qui se plie comme un livre pour le rendre portatif , & qui tourne toutes sortes de figures en Mosaïque sur des plaques de nacre de perle montées en cage.

On peut se rappeler qu'en 1745 , les cailloux d'Egypte & autres , à l'usage des Tabatières , étoient fort en vogue , ce qui avoit rendu ces sortes de bijoux d'un prix exhorbitant ; cela fit naître l'idée , à cet Artiste , de les contrefaire au naturel avec leurs vernis , leurs accidens , leur poli ; & il y réussit , de façon que ces cailloux artificiels coûtoient dix fois moins que les réels , sans aucunement perdre de leur éclat & de l'agrément du coup-d'œil. Il imita de même les émaux , lorsqu'ils devinrent aussi , quelques années après , à la mode. Il trouva également le moyen de

contrefaire toutes les couleurs dont on émailloit les bijoux, lesquelles jouoient, à s'y méprendre, leurs émaux transparens, formoient des feuillages, des compartimens en Mosaïque, & imitoient l'or le mieux poli sous la glace, de manière à s'y voir comme dans un miroir. Quoiqu'on se soit approprié depuis, toutes ces inventions, il est bon de se rappeler qu'il en a été le premier Auteur, & qu'on lui doit d'avoir mis la voie pour y réussir.

En 1748, il imagina un nouveau Métier à faire des rubans & des galons. Sa composition étoit telle qu'un seul Métier, manœuvré par deux Ouvriers, fabriquoit trente pièces de rubans ou galons à la fois, & jusqu'à cinq cens aunes par jour. Cette invention, qui avoit pleinement réussi, ayant attiré l'attention de la Communauté des Maîtres Rubaniers & Galoniers, sur les plaintes réitérées qu'ils rendirent du tort qu'elle faisoit à leur Manufacture, il fut défendu à une Compagnie qui avoit déjà obtenu un Privilège exclusif pour cette nouvelle fabrication, d'en faire aucun usage.

En 1753, il inventa une Machine qui mérita l'approbation de l'Académie des Sciences, & qui étoit capable d'enlever & de transporter à volonté les plus grands fardeaux, au moyen de la transposition de contre-poids qui formoient, pour cette Machine, une puissance illimitée. Il en fit l'application pour placer une Statue équestre par l'action d'un seul homme, en prenant le tems nécessaire, sans exposer cette figure, suspendue en l'air, au moindre danger, en passant de la ligne

verticale aux différentes inclinaisons des lignes obliques qu'elle devoit décrire pour arriver sur son piédestal.

Il fit cette même année une Grue , qui fut encore approuvée par l'Académie des Sciences , & qui est propre , non-seulement à élever des fardeaux quelconques , mais qui a encore l'avantage de tenir en équilibre tous ceux qu'on auroit voulu descendre au moyen de la résistance d'un frottement proportionné au poid spécifique de chaque fardeau.

Ce fut vers ce tems que ce Mécanicien trouva le secret admirable de fixer le Pastel , de manière à donner à ce genre de Peinture la même solidité que celle à l'huile , sans altérer & endommager aucunement les couleurs , suivant le Certificat authentique qui lui fut donné alors par l'Académie Royale de Peinture. La plupart des admirables Tableaux en pastel du célèbre la Tour , devront particulièrement à cette découverte leur perpétuité.

Personne n'ignore que , lorsque le cable d'une grue vient à rompre , ou bien le poids à s'en détacher , les Ouvriers courent d'ordinaire risque de la vie par la rétrogradation de la roue : pour éviter ces accidens , M. Lortiot travailla à perfectionner cette Machine , en y ajoutant une Romaine , qui occasionne une pression sur la surface de la roue , & l'empêche de rétrocéder.

En 1754 , il inventa diverses pièces de mécanique pour la Marine : la première est une Machine propre à tirer parti du flux & reflux de la mer , pour mâter un vaisseau : la seconde sert à

Élever les poids les plus considérables à plusieurs pieds au-dessus de la haute mer : une troisième , où il emploie la même puissance , pour repêcher les navires échoués ou submergés : la quatrième est une bascule propre à charger & décharger un vaisseau , laquelle réunit l'avantage de peser en même-tems les marchandises ou balots qui y entrent ou qui en sortent : la cinquième est un chariot pour charger & décharger avec la plus grande célérité , soit des barriques , soit des balots , soit des blocs de pierre d'un grand poids , soit des orangers , sans fatiguer l'arbre.

En 1755 , il fit une table pliante pour l'armée ; & une litière d'une composition telle qu'elle peut se déployer de façon à pouvoir s'y loger en arrivant dans un camp , & former un logement tout-à-fait commode.

Feu M. le Comte de Caylus ayant sollicité ce Mécanicien de perfectionner les glaces , il passa un tems considérable à faire des expériences à ce sujet. Il est à observer que si les glaces ont la propriété de renvoyer les objets , elles ont l'inconvénient de les brunir , ainsi que d'absorber la lumière au lieu de la réfléchir ; tellement qu'une chambre , quoiqu'environnée de glaces , n'en est pas pour cela plus éclairée. M. Lorient , dans la vue de rectifier ces désavantages , entreprit de les éramer autrement qu'on ne fait , en substituant aux feuilles d'étain & au vif-argent , des feuilles d'argent bien battues , appliquées directement sur les glaces , à l'aide d'un mordant , qui auroit à la fois la propriété de polir ce nouveau tain , tout naturellement , en séchant. Il n'est pas douteux

que, par ce moyen, les glaces réfléchiroient la lumière dans les appartemens, & les embelliroient en les rendant plus clairs, sans compter que les objets réfléchis deviendroient plus blancs, plus agréables. Un autre avantage qui résulteroit de ces sortes de glaces, c'est qu'il seroit possible de réparer les parties de tain endommagées, sans détruire, comme de coutume, les autres qui sont saines; & que leur tain n'étant point sujet à couler au moindre degré de chaleur, il seroit permis alors, sans aucun risque, d'envoyer des glaces toutes étamées dans les Colonies, & en Amérique, ce qui étendrait cette branche de Commerce. Ce Mécanicien avoit poussé ses essais très-avant, & avoit déjà réussi à étamer plusieurs petits morceaux de glace que l'on voit dans son Cabinet, qui promettoient en grand les plus heureux succès, lorsqu'il fut détourné de la suite de ces expériences dispendieuses, par M. Paris Duvernay, qui le sollicita de se transporter en Bretagne, pour employer ses talens à l'exploitation des Mines d'argent & de plomb de Pompean, près de Rennes.

Les diverses Machines qu'il fit exécuter pour simplifier la main-d'œuvre de ces Mines, & pour diminuer la consommation du charbon que l'on emploie à la fonte des minéraux, sont nombreuses. La première est capable d'extraire le minéral à telle profondeur que ce soit, sans surcharger en aucun cas *la puissance*, du poids des cables ou chaînes, & sans rien perdre sur le tems. La seconde lave & divise les matières métalliques, suivant leurs surfaces & poids spécifiques: elle a encore la propriété, non seulement de

Séparer toutes les matières étrangères au métal, pour être mises au rebut, mais encore de diviser en deux lots celles qui contiennent plus ou moins de métal. La troisième sert à casser celui des lots qui contient le plus de métal. La quatrième est propre à réduire en poudre l'autre lot qui contient le moins de métal. La cinquième sert à tirer le parti le plus avantageux des parties volatiles du minéral, entraînées & confondues avec les vases des Manœuvres du lavage. La sixième est une Machine propre au lavage des scories provenant des fourneaux à réverbère. Enfin, la septième est destinée à suppléer à celle avec laquelle on lave le minéral, soit quand les eaux viennent à manquer, soit pour ne point interrompre l'ouvrage pendant les réparations à faire à l'une ou l'autre desdites Machines. On peut se rappeler d'avoir vu les modèles de toutes ces Machines, exposés publiquement dans la cour des Princes du Château des Tuileries, lesquels méritèrent alors les plus grands applaudissemens de l'Académie des Sciences, & furent jugés infiniment supérieurs pour la simplicité, la célérité, l'économie & la facilité du service, à tout ce qui avoit été fait en ce genre pour l'exploitation des Mines.

A-peu-près vers ce tems, M. Lorient présenta à M. le Marquis de Marigny, une Machine, au moyen de laquelle il prétendoit élever plus d'eau à Marly avec deux espèces de bateaux ou cisternes, qu'avec toutes les roues, chaînes & reprises d'eau qui se font de distance en distance sur le penchant de la montagne.

*La suite au Volume prochain.*

*Trait d'humanité & de courage.*

**L**E 31 Août dernier , à neuf heures du soir , le sieur Bouzard , Pilote , apercevant un Navire qui échouoit à trente toises de la jetée de Dieppe , & ayant tenté de redresser la mauvaise manœuvre du Maître du Vaisseau par des signaux & par le porte-voix, que l'obscurité & le bruit des flots empêchoient de voir & d'entendre , témoigna le desir d'aller au secours des malheureux qui alloient périr. Sa femme & ses enfans , qui l'environnoient , veulent inutilement le retenir ; il s'arrache de leurs bras , se fait ceindre d'un cordage , & se précipite dans les flots de la mer agitée : il est repoussé vingt fois par les vagues , & vingt fois il expose sa vie ; & , sans perdre courage , il parvient enfin jusqu'au Navire. Il disparoit dessous ses débris ; on le croit englouti par les eaux , mais il reparoit bientôt tenant un Matelot qui étoit sans mouvement , & le ramène à terre. Il retourne avec une activité incroyable au Navire ; il

y jette le cordage, à l'aide duquel plusieurs personnes de l'équipage se sauvent. Ce Héros de l'humanité revient épuisé de fatigue & le corps tout meurtri. Il tombe de foiblesse & presque sans connoissance, sur la plage : dans cet état, il entend encore des cris de malheureux qui périssoient. Le zèle de l'humanité le ranime, il se rejette à la mer, & enlève à la mort des Passagers qui n'avoient pu profiter des secours du cordage qu'il avoit porté avec tant de risques : il sauve ainsi huit Citoyens dont les femmes & les enfans se lamentoient sur le rivage. Cette action de courage si heureuse, si extraordinaire, faisoit sa récompense, il n'en desiroit point d'autre ; mais M. de Crosne, Intendant de la Province, ayant été informé de ces faits étonnans, en fit un récit détaillé à M. Necker, Directeur-Général des Finances. Le Ministre en rendit compte aussitôt au Roi ; & ayant pris les ordres de Sa Majesté, il écrivit, de sa main, au Pilote de Dieppe, la Lettre suivante, bien digne d'être conservée.



## » BRAVE HOMME,

» Je n'ai su qu'avanthier, par M. l'In-  
 » tendant, l'action généreuse que vous  
 » avez faite le 31 Août, & hier j'en  
 » ai rendu compte au Roi, qui m'a or-  
 » donné de vous en témoigner sa satis-  
 » faction, & de vous annoncer de sa part  
 » une gratification annuelle de trois  
 » cents livres. J'écris en conséquence  
 » à M. l'Intendant. Continuez à secou-  
 » rir les autres quand vous le pourrez,  
 » & faites des vœux pour votre bon  
 » Roi, qui aime les braves gens & les  
 » récompense.

Le Brave Bouzard fut excité par le  
 vœu général de tous ses compatriotes,  
 à venir se présenter à Sa Majesté pour  
 lui témoigner sa reconnoissance, ainsi  
 qu'aux personnes en place qui avoient  
 contribué à son bonheur. Il se rendit,  
 en effet, le 3 de Janvier, à Paris, où  
 M. Lemoine, Maire de Dieppe, le  
 reçut, & se chargea d'être son guide.  
 Il est difficile d'exprimer avec quelles  
 marques de distinction & de sensibilité  
 il

il a été accueilli par M. & Madame Necker, par M. le Comte de Maurepas, par M. de Sartine, Ministre de la Marine, qui fit doubler ses appointemens, avec la mention honorable, dans son brevet, de ses services, & notamment de son courage & de son intrépidité. M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'État, qui a dans son département la Province de Normandie, a chargé le Maire de Dieppe de chercher un terrain libre dans la ville, sur lequel on pût bâtir une maison pour le brave Bouzard & sa famille, & il s'est engagé d'en faciliter les moyens. Ce sera sûrement un des monumens les plus mémorables de la ville de Dieppe. M. le Garde des Sceaux a pareillement honoré ce brave Homme des témoignages de sa satisfaction. Les Princes & Princesses du Sang, M. le Duc de Penthièvre, Grand-Amiral, M. le Maréchal Duc d'Harcourt, Gouverneur de la Province, les personnes les plus distinguées de l'État se sont toutes empressées à l'accueillir & à le féliciter. Mais, ce qu'il n'oubliera jamais, ce sont les regards pleins de bonté de la Reine,

& les paroles du Roi, qui, en le voyant sur son passage, dit, en fixant le sieur Bouzard : *Voilà un brave homme, & véritablement un brave homme.*

## A N E C D O T E S.

### I.

UN jeune Soldat Autrichien reçut, au camp, une lettre de sa mère, qui lui apprenoit qu'elle étoit devenue veuve, & qu'elle desiroit ardemment de revoir son fils, comme le seul appui de sa vieillesse. Cette lettre passa de mains en mains jusqu'à celles de l'Empereur. Ce Prince bienfaisant fit venir le jeune Soldat, & lui dit : Veux-tu retourner dans ta famille ? *Ma mère*, répondit-il, *a besoin de mon secours pour vivre, & si Votre Majesté la permet, j'ai été auprès d'elle.* — Et ton service ? — *Je le préférerois si j'étois maître de mon choix.* Eh bien, reprit l'Empereur, demeure, je te fais Bas-Officier ; écris à ta mère qu'elle recevra toutes les semaines

J A N V I E R. 1778. 195  
» un ducat ; & quant à toi tu feras  
» ton chemin ; c'est moi qui te le  
» prédis ».

I I.

Après la représentation d'*Atrée*, Tragedie pleine d'horreurs, on demandoit à Crébillon pourquoi il avoit adopté ce genre terrible : *Je n'avois point à choisir*, répondit-il, *Corneille avoit pris le Ciel, Racine la Terre ; il ne me restoit plus que l'Enfer, je m'y suis jeté à corps perdu*.

I I I.

Moncrif, Auteur d'un ouvrage sur les Chats, où il décrit leurs amours, donna occasion au Poëte Roy de faire plusieurs épigrammes contre lui. Moncrif attendit le Satyrique & s'en vengea en lui donnant quelques coups de plat d'épée. Le Poëte Roy lui crioit, sous les coups, *Minot, patte de velours*.

I V.

Une Bourgeoise avoit un Procès dans un Prédial : la cause étoit sommaire ,

I ij

## 196. MERCURE DE FRANCE.

& son Avocat adverse la chargeoit de bien des moyens inutiles. Cette femme perdant patience, l'interrompit : » Mes-  
» sieurs , dit-elle , voici le fait en peu de  
» mots : je me suis engagée à donner  
» au Tapissier , qui est ma Partie , telle  
» somme pour une tapisserie de Flan-  
» dres à personnages bien dessinés, beaux  
» comme M. le Président ; & il veut  
» m'en livrer une où il y a des person-  
» nages croqués , mal bâtis comme son  
» Avocat : ne suis-je pas dispensée d'exé-  
» cuter ma convention » ? La compa-  
raison fit rire , l'Avocat resta interdit,  
& la Bourgeoise gagna son Procès.

### V.

M. Duclos étoit lié avec une personne en place , qui aimoit sa société , & qui le traitoit comme son égal & son ami. Duclos répondit à quelqu'un qui l'en félicitoit : — *Ce Seigneur veut trop se familiariser avec moi , mais je le repousse avec le respect.*



---

**NOUVELLES POLITIQUES.**

*De Constantinople , le 18 Novembre 1777.*

**L**ES nouvelles de Crimée annoncent , de la part des Troupes Tartares , un soulèvement dont les suites peuvent devenir sérieuses , & qui a éclaté à l'occasion des changemens divers qu'on a voulu introduire dans leur exercice militaire , en le rapprochant des usages Russes , ainsi qu'au sujet d'une réforme d'habillemens , & de quelques autres nouveautés. Les premiers effets de mécontentement de cette soldatesque , se sont portés sur la Garde Russe du Kan , dont une partie a été fort maltraitée. On assure que Shain-Gueray est blessé , & qu'il a été obligé de se sauver ; que tous les *Shirins* sont en mouvement pour se réunir dans le dessein de faire une nouvelle élection ; que Kasy-Gueray , neveu de Dewlet-Gueray , sorti du Couban avec quelques milliers d'hommes , s'est montré dans ces entrefaites , & s'est mis à la tête des mécontents.

La Porte est enfin parvenue à expulser , sans une grande effusion de sang , les Albanois de la Morée , où l'on espère qu'il va régner désormais plus de tranquillité.

*De Varsovie , le 20 Décembre 1777.*

Quinze nouveaux Régimens Russes sont entrés

dans le pays; mais ils ont passé le Borysthène au-dessus de Kiow, & suivent la rive gauche de ce Fleuve. On est informé qu'une partie des Troupes Russes qui campoient sur le Dniester, défilent vers la Crimée; c'est, selon les uns, pour renforcer le Prince Prozorowski; & , selon d'autres, pour se porter plus près d'Oczakow, dans la Bessarabie, dont le siège sera le début des opérations Russes, en cas de rupture.

*De Francfort, le 19 Décembre 1777.*

Les Recrues Hessoises qui s'étoient embarquées sur le Mein, le 12 Novembre dernier, & qui avoient été obligées de s'arrêter avant d'arriver à Vefel, ont passé ici le 16 du même mois. Celles d'Anspach, qui avoient éprouvé le même sort, ont passé aussi ce matin au nombre d'environ 350 Fantassins ou Chasseurs. Les unes & les autres ont pris la route d'Hanau. Dès le 2, on avoit reconduit dans la Citadelle de Vefel, les canons qui avoient été placés sur le Rhin, pour empêcher le passage de ses différentes Recrues.

Les nouvelles relations envoyées au Landgrave de Hesse-Cassel, par le Général-Lieutenant de Knyphausen, confirment en partie ce qu'on a dit de la perte éprouvée en Amérique par les Troupes Hessoises, dans la malheureuse attaque du 22 Octobre dernier; mais cette perte n'a pas été, à beaucoup près, aussi considérable qu'on l'avoit publiée.

*De Munich , le 3 Janvier 1778.*

Il y a trois semaines que l'Electeur de Bavière , Maximilien-Joseph , fut attaqué d'une indisposition , à la suite de laquelle la petite vérole , mêlée de pourpre , se manifesta. Après plusieurs crises , on le crut tellement hors de danger , qu'on préparoit des fêtes pour sa convalescence. Le Corps Municipal avoit fait frapper une médaille d'or pour son Médecin , & les Villes frontières avoient fait chanter le *Te-Deum* au bruit du canon ; mais dans la nuit du 28 au 29 , les symptômes devinrent très-inquiétans. Les Médecins voyant que la mort de ce Prince étoit peu éloignée , l'en prévirent. Il demanda à être administré , & il mourut le 30 Décembre , à une heure & demie de l'après-midi. Il étoit dans sa 51 année. La mort de ce bon Prince met la Bavière en deuil : mais les sages mesures qu'il avoit prises pour assurer après sa mort la tranquillité de ses Etats , doivent remplir les Bavarois d'espérance & de consolation , & leur rendre à jamais sa mémoire précieuse. En conséquence de ces mesures , le Conséil de Conférence , assemblé immédiatement après sa mort , fit lecture d'un Acte en vertu duquel la co-possession de tous les Etats possédés par le feu Electeur , avoit été par lui cédée à son plus proche agnat Charles-Théodore , Electeur Palatin. En vertu de cette cession , ce Prince fut proclamé dans Munich , le même jour à 5 heures du soir , & dans tout le reste de la Bavière , le jour suivant. C'est ainsi qu'une branche collatérale , séparée depuis près de cinq siècles de celle



de Bavière, est rentrée en possession du patrimoine commun de la Maison de Wittelsbach, régnante en Bavière depuis 398 ans, & peut-être depuis des tems plus anciens encore.

L'Electeur Charles-Théodore, notre nouveau Souverain, est arrivé hier en cette résidence : il a mis pied à terre au Palais Ducal, où loge Son Altesse la Duchesse Douairière de Bavière sa belle-sœur. Il gardera l'*incognito* jusqu'à ce que les funérailles & les obsèques du dernier Electeur, soient finies. Il a donné & donne encore les regrets les plus vifs à la mort de ce Prince, son ami & son parent.

*De Madrid, le 7 Novembre 1777.*

Les dernières lettres de la Côte de Barbarie, rapportent que le Roi de Maroc est arrivé à Méquinez, de retour de son expédition contre les Habirans soulevés des montagnes, dans le voisinage de Fez. Ce qui prouve avec quel succès il a combattu ces Rebelles, c'est qu'ils lui ont offert, dit-on, de lui payer 160 quintaux d'argent, pour obtenir de lui la permission de retourner à leurs demeures, & que le vainqueur a voulu de plus qu'ils entretenissent à son service une Armée de trente-six mille hommes, ce qui étoit le nombre des combattans qu'ils lui avoient opposés dans leur révolte.

*De Lisbonne, le 9 Décembre 1777.*

Il vient d'arriver ici un aviso de Rio-Janeiro, qui annonce que les ordres envoyés pour la cessa-

tion des hostilités, y sont arrivés le 10 Août dernier, & qu'on s'y est conformé.

*De Rome, le 5 Décembre 1777.*

L'Académie des Arcades a envoyé à la Dlle Matné de Morville, de Paris, une Patente, par laquelle elle l'admet au nombre de ses Membres; & par une seconde Patente, elle la reçoit & la déclare participante aux droits & privilèges dont jouit cette Académie, sous le nom de *Filidaura ortigia*. L'Académie de Forti, de la même Ville, lui a aussi envoyé une Patente, par laquelle elle la reçoit au nombre de ses Membres, & lui donne le nom de *Livia Porciâ*. Cette Académie a même dérogé à l'année de probation en faveur des talens de la Dlle de Morville, qui possède neuf Langues de l'Europe, & qui a déjà fait plusieurs traductions d'Ouvrages étrangers.

*De Londres, le 22 Décembre 1777.*

La Ville de Manchester a établi une souscription pour lever un bataillon de mille hommes au service du Roi; Liverpool a suivi cet exemple, qu'on espère voir imité par d'autres Villes, qui, dans la conjoncture présente, saisiront l'occasion de marquer leur dévouement à leur Souverain & à leur Patrie.

C'est par une Gazette de New-York, qu'il s'est répandu que la communication de l'Armée du Général Howe, avec sa Flotte, s'étoit effectuée par la prise de Mud-Island; mais ce fait a d'autant plus besoin de confirmation, qu'il nous est venu

par cette voie beaucoup de nouvelles que le tems a détruites. Ce qui se passe depuis plus de six semaines dans le Maryland & dans la Pensylvanie, est entièrement inconnu jusqu'à présent.

Les Ducs d'Arhol & d'Hamilton, offrirent dernièrement, au lever du Roi, de fournir chacun un Régiment sur le même pied que celui de Manchester, pour servir Sa Majesté, soit en Angleterre, soit en Amérique, suivant les besoins qu'Elle en aura. Les Colonels Gordon & d'Alrymple, sont aussi au nombre de ceux qui ont voté pour les secours que les Citoyens aisés doivent à l'Etat dans ses besoins.

Les principaux Marchands & Négocians de Norfolk, ont sollicité le Lord Townshend, de venir dans leur Ville recevoir de leur part la souscription d'un nouveau Régiment qui sera appelé le *Royal-Norfolk*; & ce Lord est parti aussi-tôt pour cet objet.

Le 23 du même mois, il s'est tenu une Assemblée, d'après convocation, à la Taverne des armes du Roi, en Cornhill, pour prendre en considération l'état déplorable où sont réduits les Prisonniers Américains dans les différentes prisons de l'Angleterre & d'Irlande, depuis la suspension de la Loi *habeas corpus*. Le Sieur Robert Mackei fut l'Orateur de cette Assemblée, qui se forma en Comité, & qui reçut aussi-tôt 800 livres sterling de souscription pour le soulagement de ces infortunés.

On a reçu avis des Indes orientales, qu'Hyder-Ali, à la tête de douze mille hommes, paroît vou-

loir inquiéter nos possessions sur la Côte de Comorandel.

La Cour a reçu des dépêches de ses Ambassadeurs en Allemagne & à la Haye, relatives à la marche des Troupes Auxiliaires engagées à la Solde Britannique.

On débâte aujourd'hui que les Américains ont actuellement repris la Ville de New-York; que le Général Gates étant arrivé à portée de seconder les opérations de Washington, celui-ci l'avoit forcé d'attaquer les retranchemens de Kingbridge ou Pont-du-Roi, défendu par le Général Clinton, dont on fait monter les forces à six mille hommes, tandis que le Général Gates en a vingt mille sous ses ordres; mais on ne fait d'où ce bruit part, & sur quelle autorité il est appuyé.

Un papier de New-York, du 10 Novembre, rapporte que le Général Parson est à Horseneak, avec un Corps considérable; que Putnam est à Torry-Town, & le Sieur Dickenson à Elisabeth-Town, dans le nouveau Jersey.

La Cour vient encore d'expédier de nouvelles instructions au Général & Lord Howe. Ces instructions, relatives aux grands efforts que la Cour emploiera pour soumettre les Colonies, si elles s'obstinent à ne point se prêter à des conditions équitables d'accommodement, n'ont pas moins de rapport à des voies de conciliation auxquelles la Cour paroît disposée. Outre celles dont on a déjà parlé, on assure que l'Administration déclare, qu'en révoquant les Actes du Parlement dont les Américains se plaignent, elle est prête à consentir à un Acte d'union des Colonies avec la Grande-

Bretagne, par lequel on leur accorderoit un droit de représentation par Députés au Parlement Britannique, si elles préfèrent ce dernier parti à celui d'accorder leur part des subsides annuels par voie de réquisition. On dit que ces conditions, qui seront offertes par les Commissaires, aux Insurgens, renferment tout ce qui avoit d'abord été l'objet de leurs demandes, & tout ce que le Parti de l'opposition a proposé au Parlement, à l'exception de la retraite des forces du Roi, & de quelques autres points qui blesseroient la dignité & l'honneur de la Couronne de la Grande-Bretagne, sans avancer le grand objet de la réconciliation.

Des lettres parvenues à de riches Négocians de cette Ville, annoncent ce qu'on avoit de plus fâcheux à redouter dans la Pensylvanie & dans la Nouvelle-Yorck. Ces lettres qui, à la vérité, n'ont rien moins qu'un caractère d'authenticité, mais d'après lesquelles il s'est fait ici de gros paris, rapportent que l'Armée du Général Howe a été attaquée avec tant de fureur & de succès, qu'elle a été contrainte de se retirer avec une perte considérable; que le Général Howe a été blessé dans cette action, & que les Américains ont repris Yorck & les Isles Rhode & Staten; en sorte qu'il ne resteroit presque plus d'autre asyle à nos Troupes en Amérique, que leurs vaisseaux & la rade d'Hallifax. La Cour n'a reçu aucun avis certain de ces nouveaux désastres.

On dit que le Lord Mansfield est allé secrètement à Paris pour des affaires de la plus grande importance, & que le Duc de Grafton, & deux

autres Lords du Parti de l'opposition , ont été aussi dans la même Ville pendant les vacances du Parlement.

---

### N O M I N A T I O N S.

Le Lundi 1 Décembre , Sa Majesté a confirmé l'élection du Président de Cotte , pour remplacer le feu Sieur Trudaine , en qualité d'Honoraire Associé libre à son Académie Royale d'Architecture.

Sa Majesté a nommé le sieur Belliard pour remplacer le feu sieur Contant ; dans la première Classe ; & le sieur Peyre le jeune , pour remplir la place du sieur Belliard , dans la seconde Classe.

Le Comte Okelly , que le Roi avoit précédemment nommé son Ministre Plénipotentiaire près le Duc des Deux-Ponts , a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères , & de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le sieur Depont , ci-devant Intendant à Moulins , & nommé par le Roi à l'Intendance de Rouen , a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le sieur Necker , Directeur-Général des Finances , & de faire , en cette qualité , les remerciemens au Roi.

Le Chevalier de la Billarderie , qui a été pourvu , dans le courant de cette année , de la survi-

vance de Capitaine des Suisses de Mgr le Comte d'Artois, dont le Chevalier de Monteil est Titulaire, vient d'obtenir l'agrément de se démettre de la place de premier Chambellan de ce Prince, en faveur du Comte de Saint-Sauveur, qui a eu l'honneur d'être présenté au Roi, en cette qualité, le 22 Décembre, par Monseigneur le Comte d'Artois.

Le même jour, le Chevalier d'Escars, l'un des Gentilshommes d'Honneur de Monseigneur le Comte d'Artois, a prêté serment entre les mains de ce Prince, en qualité de Capitaine de ses Gardes, en survivance, & sur la demande du Chevalier de Crussol.

Le Cordon rouge qu'avoit feu le Marquis de Calvière, a été donné au Baron du Goutet, Maréchal-de-Camp, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres; en conséquence, il a fait ses remerciemens au Roi & à la Famille Royale.

Le Roi ayant nommé pour remplacer le Comte de Montmorin, ci-devant son Ministre Plénipotentiaire près l'Electeur de Trèves, le Comte de Moustier, ce dernier eut l'honneur d'être présenté, le 28 Decemb. dernier, à Sa Majesté, par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères, & de faire, en cette qualité, ses remerciemens au Roi.

Le 28 Décembre dernier, le Comte de Moreillon-Chabrilant, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Roussillon, a prêté serment entre les mains de Monsieur, pour la place de Capitaine des Gardes-du-Corps de ce Prince, en sur-

vivance du Comte de Chabillant son père ; & , le même jour , il a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés par Monsieur.

Le Roi ayant nommé le Marquis d'Ossun , ci-devant son Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire près Sa Majesté Catholique , son Ministre d'Etat , il prit place , en cette qualité , au Conseil d'Etat , le 4 Janvier.

Le 6 du même mois , l'Abbé Grellet , Maître des Requêtes de Monsieur , a eu l'honneur d'être présenté au Roi en qualité de Chapelain de Sa Majesté , par le Prince Louis de Rohan , Grand-Aumônier de France.

## PRÉSENTATIONS.

La Marquise de Simianne a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Marquise de Castellane , Dame pour accompagner Madame Victoire de France.

Le Duc de Bragance fut présenté , le 23 Décembre , à Leurs Majestés & à la Famille Royale , par le Comte de Souza , Ambassadeur de Portugal , qui fut conduit par le sieur Tolozan , Introduceur des Ambassadeurs , & précédé par le sieur de Séqueville , Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs.

Le 24 du même mois , la Marquise de Simianne a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Madame , en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.



Le 28 du même mois, la Comtesse de Kercado a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Marquise de Vintimille.

Le Marquis d'Offun, Grand d'Espagne, ci-devant Ambassadeur du Roi à la Cour de Madrid, de retour par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le Duc de la Vauguyon, Ambassadeur du Roi auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, de retour en cette Cour par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

La Marquise de Choiseul-d'Aillecourt, a aussi eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Marquise de Choiseul-la-Beaume.

Le 10 Janvier, le Marquis de Juigné, Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Impératrice de Russie, de retour en cette Cour par congé, a eu l'honneur, à son arrivée ici, d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le 13 du même mois, le Bailli de Breteuil, Ambassadeur de la Religion de Malte, eut une Audience particulière du Roi, dans laquelle il remit sa Lettre de créance à Sa Majesté : il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le Sieur Lalive

de la Briche , Introduceur des Ambassadeurs , & précédé par le Sieur de Séqueville , Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs.

---

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 22 Décembre dernier, le Doyen & les Députés de la Faculté de Médecine de Paris, ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, 1°. le récit de ce qui s'est passé dans les Assemblées de la Faculté, au sujet de la section de la symphise des os pubis, pratiquée sur la femme Souchoy, par le Sieur Sigault, accompagné du Sieur Alphonse Leroi : 2°. Le Mémoire du premier de ces Docteurs sur les motifs qui l'ont déterminé à cette opération, & sur ses effets : 3°. Le rapport des Commissaires qui ont suivi le traitement jour par jour, & qui ont constaté la guérison. Sa Majesté, sensible aux avantages que les Sujets & l'humanité entière doivent attendre de cette découverte, en a témoigné sa satisfaction aux Députés, & nommément au Sieur Sigault.

Le 28 du même mois, le Sr Blaizot, Libraire-Géographe de la Reine, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale, l'*Almanach de Versailles* pour l'année 1778.

Le 31 du même mois, le sieur le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, eut l'honneur de remettre à Leurs Majestés & à la Famille Royale l'*Almanach Royal*.

## 210 MERCURE DE FRANCE.

Le même jour, le sieur Ventes, Libraire des Menus-Plaisirs du Roi, eut aussi l'honneur de remettre à Leurs Majestés & à la Famille Royale *l'Etat actuel de la Musique du Roi & des trois Spectacles de Paris.*

Les sieurs Née & Masquelier, Graveurs, que Leurs Majestés & la Famille Royale ont honorés de leurs souscriptions pour un Ouvrage intitulé : *Tableaux pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques & littéraires de la Suisse & de l'Italie*, ont eu l'honneur de remettre à Leurs Majestés & à la Famille Royale la onzième livraison de leur Ouvrage.

Le 8 Janvier, le sieur Elie de Beaumont, Avocat-général honoraire de Monsieur, Intendant des Finances de Monseigneur le Comte d'Artois, & ancien Avocat au Parlement, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale les Médailles frappées à l'occasion de sa Fête morale & patriotique, sous le titre de *Fête des bonnes Gens*. Leurs Majestés & la Famille Royale ont reçu avec bonté cet hommage du zèle du sieur Elie de Beaumont. Dix-sept établissemens semblables ont été formés dans le Royaume depuis celui-ci, & ont produit des efforts si marqués pour le rétablissement des mœurs, qu'on doit désirer de les voir s'affermir & se multiplier encore.

---

**M A R I A G E S.**

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 28 Décembre, le contrat de mariage du Marquis de la Tour-Maubourg, Capitaine au Régiment Dragons de Noailles, avec Demoiselle Pinault de Tenelles.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de mariage du Marquis de Pleurs, Lieutenant-Colonel des Carabiniers, avec Demoiselle de Bramont.

---

**N A I S S A N C E S.**

On mande de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou, que dans la Paroisse de Saint Médard-des-Près, la nommée Jeanne Damand, femme Giraud, Sergettier, âgée de quarante-cinq ans, après avoir eu dix enfans de suite, & avoir passé cinq ans & deux mois sans en avoir, est accouchée, la nuit du 6 au 7 Janvier dernier, de quatre filles ayant chacune dix-neuf à vingt pouces de haut : elles ont reçu toutes quatre le baptême, & ont vécu, l'une trois jours & les autres deux. On observe que cette femme, qui se porte très-bien, est accouchée par accident avant terme, & qu'il y a grande apparence que sans cela les quatre filles auroient vécu :

on observe aussi qu'elles sont mortes dans le même ordre qu'elles sont venues au monde, & dans le même espace de temps des unes aux autres.

Le 29 de Décembre dernier, le fils aîné du Marquis de Montbel, Gentilhomme d'honneur de Monsieur, a été tenu sur les fonds de Baptême, dans la Chapelle du Château, par Monsieur & Madame, qui lui ont donné les noms de Louis-Joseph.

---

### *M O R T S.*

La Comtesse d'Affry, Baronne d'Alt, Epouse du Comte d'Affry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel des Gardes Suisses de Sa Majesté, est morte à Fribourg en Suisse, le 19 du mois de Janvier.

On écrit du Bas-Poitou, près de Bergerac, que Jeanne Rigalande, Payssanne de la Paroisse de Ginistet, y est morte cette année à cent onze ans, & que parmi le grand nombre de personnes très-âgées qui sont en ce pays, il y a sur-tout une femme qui, à quatre-vingt-dix-huit ans, fait encore le métier d'Accoucheuse, & une autre pauvre Payssanne qui jouit de la meilleure santé à cent deux ans.

François, des Comtes de Baschi, Comte de Baschi-Saint-Estève, Chevalier des Ordres du Roi, est mort au Château de Doscaves, près Montpellier, le 19 Décembre 1777, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Jeanne-Françoise Gardien , Veuve de François Elie de Chastenay , Chevalier , Marquis de Lanty , Mestre-de-Camp , est morte à Paris le 2 de Janvier , au Couvent des Dames Récollettes.

L'illustre Haller , Membre du Grand-Conseil Souverain de la République , Président de l'Académie Royale des Sciences de Goettingue & de la Société Economique de Berne , Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris , des Académies & Sociétés de Londres , Berlin , Harlem , Edimbourg , Bologne , Stockholm , Upsal , des Arcades , de Munich & de Crainx , Chevalier de l'Ordre Polaire , &c. est mort à Berne dans la nuit du 12 au 13 Décembre , & dans la 70<sup>e</sup> année de son âge. Il a laissé la mémoire la plus honorable de son imagination , de son esprit , de son cœur , de ses vastes connoissances & de ses mœurs , dans des écrits toujours utiles qui en sont un monument durable.

*Tirage de la Loterie Royale de France ,  
du 2 Janvier 1778.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

7 , 34 , 65 , 73 , 26.

*Du 16 Janvier.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

24 , 55 , 36 , 50 , 15.

# T A B L E.

|                                            |                                                    |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>P</b>                                   | <b>PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE, p. 5.</b> |
| L'Ivresse, Ode.                            | <i>ibid.</i>                                       |
| Vers sur le ridicule,                      | 12.                                                |
| Moralité,                                  | <i>ibid.</i>                                       |
| Le Philosophe Bienfaisant,                 | 13.                                                |
| Vers à Églé,                               | 16.                                                |
| Sybille, Anecdote,                         | 28.                                                |
| Épître à M. de Voltaire,                   | 31.                                                |
| Vaudeville,                                | 34.                                                |
| Vers sur l'Avenir,                         | 35.                                                |
| Vers sur Ninon l'Enclos,                   | 36.                                                |
| Stances à Madame la Princesse de Montbary, | <i>ibid.</i>                                       |
| Vers à M. le Prince de Montbarey,          | 37.                                                |
| L'absence,                                 | 38.                                                |
| Vers à M. de Voltaire,                     | 41.                                                |
| Les Talens,                                | 44.                                                |
| L'Écran,                                   | <i>ibid.</i>                                       |
| Adieux à l'Amour,                          | 46.                                                |
| Vers mis au bas d'un Bouquet,              | 48.                                                |
| A Madame de R. * * *                       | 49.                                                |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,     | 50.                                                |
| ENIGMES,                                   | 51.                                                |
| LOGOGYPHES,                                | 53.                                                |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                     | 56.                                                |
| Histoire générale de la Chine,             | <i>ibid.</i>                                       |
| L'Avocat,                                  | 74.                                                |
| Cathechismus, &c.                          | 75.                                                |

|                                                                           |              |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Dictionary universel des Sciences Morale ,                                |              |
| Économique , Politique & Diplomatique ,                                   | 76           |
| Publii Terentii Afri Comœdiæ sex ,                                        | 86           |
| Vues sur la Justice Criminelle ,                                          | 87           |
| Œuvres complètes de M. de Saint-Foix ,                                    | 91           |
| De la Littérature & des Littérateurs ,                                    | 98           |
| La Rupture ,                                                              | 102          |
| Les vrais principes du Gouvernement François ,                            | 105          |
| Dissertation qui a remporté le Prix de l'Académie de Mantoue ,            | 112          |
| Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne , | 113          |
| Traité du Baptême par S. Augustin ,                                       | 118          |
| Panegyrique de S. Louis ,                                                 | 121          |
| Les Œuvres de M. Desmahis ,                                               | 123          |
| Hymne au Soleil ,                                                         | 131          |
| Journal Historique & Politique de Genève ,                                | 138          |
| Annonces littéraires ,                                                    | 147          |
| ACADÉMIES ,                                                               | 150          |
| ———— Paris ,                                                              | <i>ibid.</i> |
| ———— Amiens ,                                                             | 160          |
| SPECTACLES .                                                              | 164          |
| Opéra ,                                                                   | <i>ibid.</i> |
| Comédie Française ,                                                       | 166          |
| Comédie Italienne ,                                                       | 167          |
| ARTS .                                                                    | 169          |
| Gravures ,                                                                | <i>ibid.</i> |
| Musique ,                                                                 | 173          |
| Géographie ,                                                              | 176          |
| Avis des Editeurs pour la Bibliothèque des Romans .                       | 177          |
| Variétés , inventions , &c. .                                             | 180          |
| Lettre de M. Patte , sur les découvertes de M. Lorient ,                  | 181          |



## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Trait d'humanité & de courage, | 190          |
| Anecdotes,                     | 194          |
| Nouvelles politiques,          | 196          |
| Nominations,                   | 205          |
| Présentations,                 | 207          |
| ----- d'Ouvrages,              | 209          |
| Mariages,                      | 211          |
| Naissances,                    | <i>ibid.</i> |
| Morts,                         | 212          |
| Loterie,                       | 213.         |

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le second volume du Mercure de France, pour le mois de Janvier, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 22 Janvier 1778.

DE SANCY.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe,  
près Saint Côme.

# MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

*FÉVRIER, 1778.*

---

*Mobilitate viget. VIRGILE.*

---



*A PARIS,*

**Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon,  
près le Luxembourg.**

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE Libraire, à Paris, rue de Tournon, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à la perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du *Mercure*.

L'abonnement du *Mercure* à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, Libraire, à Paris, rue de Tournon.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans, port franc par la Poste.*

|                                                                                            |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris,                                      | 16 liv.    |
| Franc de port en Province,                                                                 | 20 l. 4 s. |
| JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 24 cahiers par an, à Paris,                        | 24 l.      |
| En Province,                                                                               | 30 l.      |
| BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris,           | 24 l.      |
| En Province,                                                                               | 32 l.      |
| ANNÉE LITTÉRAIRE, 40 cah. par an, à Paris,                                                 | 24 l.      |
| Et pour la Province,                                                                       | 32 l.      |
| GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste,                      | 18 l.      |
| JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris,                   | 9 l. 16 s. |
| Et pour la Province, port franc par la poste,                                              | 14 l.      |
| JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris,                                 | 18 l.      |
| Et pour la Province,                                                                       | 24 l.      |
| JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province,       | 18 l.      |
| LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuillets par an, pour Paris & pour la Province,                  | 12 l.      |
| JOURNAL ANGLAIS, 24 cahiers par an; à Paris & en Province,                                 | 24 l.      |
| TABLE GÉNÉRALE DES JOURNAUX anciens & modernes, 12 vol. in-12. à Paris, 24 l. en Province, | 30 l.      |
| LE COURIER D'AVIGNON; prix,                                                                | 18 l.      |

A ij

**Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.**

|                                                                                                     |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Quinti Horatii Flacci carmina cum annotationibus</i> , 2 gr.<br>in-8°. br.                       | 10 l.      |
| Les Incas, 2 vol. avec fig. in-8°. br.                                                              | 18 l.      |
| Dictionnaire Dramatique, 3 vol. gr. in-8°. rel.                                                     | 15 l.      |
| Di&. de l'Industrie, 3 gros vol. in-8°. rel.                                                        | 18 l.      |
| Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences<br>naturelles, in-8°. rel.                | 5 liv.     |
| Autre dans les sciences exactes, in-8°. rel.                                                        | 5 l.       |
| Autre dans les sciences intellectuelles, in-8°. rel.                                                | 5 l.       |
| Médecine moderne, in-8°. br.                                                                        | 2 l. 10 f. |
| Traité économique & physique des Oiseaux de basse-<br>cœur, in-12 br.                               | 2 l.       |
| Di&. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.                                                      | 12 l.      |
| Revolutions de Russie, in-8°. rel.                                                                  | 2 l. 10 f. |
| Spéctacle des Beaux-Arts, rel.                                                                      | 2 l. 10 f. |
| Di&. des Beaux-Arts, in-8°. rel.                                                                    | 4 l. 10 f. |
| Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.                                                             | 2 l.       |
| Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.                                                            | 3 l.       |
| Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c.<br>in-fol. avec planches br. en carton,      | 24 l.      |
| Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architec-<br>ture, in-4°. avec fig. br. en carton, | 12 l.      |
| L'Esprit de Molière, 2 vol. in-12 br.                                                               | 4 l.       |
| Tableau politique & littér. de l'Europe, an. 1775, br.                                              | 2 l.       |
| Di&. des mots latins de la Géographie ancienne, in-8°.<br>broch'                                    | 3 l.       |
| Les trois Théâtres de Paris, in-8°. br.                                                             | 2 l. 10 f. |
| L'Égyptienne, poème épique, br.                                                                     | 1 l. 10 f. |
| Hymne au Soleil, nouv. édit. augmentée,                                                             | 1 l. 10 f. |



# MERCURE DE FRANCE.

FÉVRIER, 1778.

---

*PIÈCES FUGITIVES.*  
EN VERS ET EN PROSE.

---

DAVID VAINQUEUR DE GOLIATH.

*Poëme.*

**P** Rès des murs d'Azéca , le Philistin cruel ,  
Des fers ou de la mort menaçoit Israël.  
L'énorme Goliath , fier du poids de ses armes ,  
Dans le camp de Saül répandoit les alarmes.

A ñj

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Déjà , depuis long-tems, l'épouvante & l'horreur,  
Du Chef & des Soldats, avoient glacé le cœur.  
Le Géant écumoit de fureur & de rage :  
Qu'un Guerrier , parmi vous, signale son courage,  
Dit-il , & contre moi , de son bras vigoureux ,  
Qu'il mesure sa force & confonde nos Dieux.  
Lâches ! pourquoi courir le danger des batailles,  
Et gémir sur nos champs couverts de funérailles ?  
Qu'un duel , à vos yeux, fixe notre destin.

Ainsi , dans son transport , parloit le Philistin.  
Israël accablé d'une douleur amère ,  
Jusques au sein de Dieu , fait monter sa prière.  
Vois ton Peuple , dit-il , ô vengeur des Hébreux !  
Souviens-toi d'Abraham, soit propice à nos vœux.  
Le Seigneur les entend , & sa bonté Suprême  
Prépare un Défenseur au seul peuple qu'il aime.  
David est ce Guerrier. Jeune & simple Pasteur ,  
D'Israël gémissant , il sera le vengeur.  
Il dirige ses pas au centre de l'Armée ;  
Des discours du Géant , la prompte renommée,  
Vient frapper son oreille & toucher son esprit.  
Aux blasphèmes honteux que le monstre vomit ,  
De David indigné le courage s'enflamme.  
Quoi ! dit-il , ô Saül ! de ce Colosse infâme ,  
Et vous & vos Guerriers timides & tremblans ,  
Souffrirez-vous encor les outrages sanglans ?

Verrai-je de mon Dieu mépriser la clémence ?  
 Verrai-je impunément blasphémer sa puissance ?  
 Ce Dieu dont l'Univers admire la grandeur ,  
 Rejette, pour sa gloire, une lâche froideur.  
 Du Père des Croyans il protège la race ;  
 Mais il demande en elle une invincible audace.  
 Armez-vous, ô Sion ! ne craignez point les fers ;  
 Bravez du Philistin les reproches amers :  
 Il suit le mouvement d'une fureur barbare ;  
 Il s'aveugle lui-même, & son esprit s'égare.  
 Je suis jeune, il est vrai ; qu'importe ? Du Géant  
 Qui nous vante ses Dieux d'or, de cuivre ou d'ar-  
 gent ,

Je prétends repousser l'insulte & le blasphème ;  
 Je crains peu sa fureur : ah ! qu'il tremble lui-  
 même !

Soutenu du Très-Haut, animé par la Foi ,  
 Mon bras saura venger ma Patrie & mon Roi.

Vous, vaincre Goliath ! dans l'ardeur qui vous  
 presse ,  
 O mon fils ! dit Saül , votre foible jeunesse...

A ces mots le Pasteur , qu'enflamme un doux  
 espoir ,  
 A Saül alarmé découvre son pouvoir.

Rassurez-vous, grand Prince, & dissipez la crainte

A iv



## 8      MERCURE DE FRANCE.

C'est envain qu'aujourd'hui votre ame en est  
atteinte :

Ma main va vous défendre & terminer vos maux ;  
Cette main qui dompta les plus fiers animaux :  
De leurs dents mille fois j'arrachai la victime.  
Je suis le même encor , & le Dieu qui m'anime  
Contre le Philistin , me répond du succès.  
Je le vaincrai , Seigneur , & vous aurez la paix.

Ce discours , en Saül , fait naître l'espérance ;  
Au pouvoir de David il met sa confiance.  
Soudain il est armé d'un glaive menaçant ,  
D'une large cuirasse & d'un casque éclatant.  
Mais , accablé d'un poids au-dessus de son âge ,  
De ses membres David perd la force & l'usage.  
Il quitte l'appareil de ces vains ornemens ;  
Et , pour combattre , alors il a pour instrumens ,  
D'un Pasteur de troupeaux , la houlette & la  
fronde.

Sur le Dieu des combats tout son espoir se fonde :

Un torrent serpenoit au pied de deux côteaux ,  
Et , divisant la plaine , y promenoit ses eaux.  
Là , le Héros s'avance , & , bouillant de courage ,  
Il choisit des cailloux qu'il voit sur le rivage.  
Ce sont-là les seuls traits dont il va se servir ;  
C'est par eux qu'il doit vaincre , & Goliath périr.  
L'intrépide Pasteur , plein d'une ardeur Divine ,

S'approche du Géant, l'observe, l'examine,  
Et, sans crainte, avec lui se présente au combat.

Quoi! dit le Philistin, voilà donc le Soldat  
Qu'Israël a choisi pour vaincre mon courage?  
Sur un chien furieux prétends-tu l'avantage?  
Téméraire Mortel! un bâton à la main,  
Tu viens pour me combattre & me percer le sein?  
De ton Dieu, contre moi, la force est impuissante;  
Mon cœur, de son pouvoir, ne prend point  
l'épouvante.

Vivent les Dieux de Geth, qui soutiennent mon  
bras!

Val je veux en ce jour t'immoler au trépas,  
Vil appui d'Israël! Ton corps, sans sépulture,  
Des corbeaux affamés deviendra la pâture.  
Reçois le châtiment de ta témérité,  
Ta honte va passer à la postérité.

Je crains peu, dit David, tes discours & tes armes:  
Crois-tu donc en mon cœur imprimer les alarmes?  
Au nom de ce grand Dieu que ta bouche maudit,  
Monstre! je vais punir l'orgueil qui te séduit,  
Ce Dieu va te livrer aux efforts de mon zèle;  
Vainement la fureur en tes yeux étincelle,  
De ton sang répandu je veux teindre ces lieux;  
Que ton Peuple gémissé & réclame ses Dieux,

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Moi seul je lui prépare un honteux esclavage :  
Des chiens & des vautours il sera le partage.  
Alors on connoîtra le Dieu qui me défend :  
Lui seul est le vrai Dieu, lui seul est tout puissant.

A ces mots, vers David, le Colosse s'avance ;  
Transporté de fureur, il fait briller sa lance :  
Il est près de frapper ; mais le jeune Berger  
Echappe à ses efforts, &, sans trop s'engager,  
Il saisit un caillou dont il arme sa fronde.  
Invoquant de son Dieu la sagesse profonde,  
Il observe, avec soin, le Géant furieux ;  
Et, pour le mieux frapper, le mesure des yeux.  
Il entend contre lui la dernière menace.  
David suit de son cœur la généreuse audace,  
Et, vengeant d'Israël le douloureux affront,  
Il atteint Goliath, & lui perce le front.  
Le Géant lutte en vain, la blessure est mortelle,  
Le sang coule à grands flots, le Colosse chancelle,  
Sa force l'abandonne, il tombe évanoui :  
Il meurt. Les Philistins, dont il étoit l'appui,  
Confus, épouvantés, cherchent par-tout la fuite.  
Le Héros que soudain Israël félicite,  
Du Colosse abattu s'approche avec fierté,  
Voir son glaive tranchant, l'arrache à son côté,  
Le lève, le balance, &, d'une main nerveuse,  
Sépare de son corps la tête monstrueuse.

La joie éclate au loin dans le camp des Hébreux ,  
 Au Dieu qui les soutient ils adressent leurs vœux.  
 Quels transports ! on entend mille chants de victoire ,

Et ce jour, du vainqueur, éternise la gloire.

*Par M. Courtalon-Delaistre, C. D. S. S. L. T.*

## LE TEMPLE DE LA FRIVOLITÉ.

**P** RÈS du Parnasse est un côteau charmant  
 Où règne un éternel Printems,  
 Séjour qui réunit à l'Art industrieux  
 Les plus riches trésors de la belle Nature.  
 D'un ruisseau l'onde vive & pure ,  
 L'arrose en serpentant avec un doux murmure ,  
 Et répand sur ces bords un frais délicieux.  
 Dans le riant vallon sans cesse on voit éclore  
 Les dons de Pomone & de Flore ,  
 Et les yeux sont charmés par les vives couleurs  
 Qu'offre l'émail de ces naissantes fleurs.  
 Sur cette agréable colline  
 Un superbe Temple domine ,  
 D'un Peuple heureux, asyle révééré ,  
 Ce Temple est le séjour de la Frivolité.  
 De toutes parts on vient lui rendre hommage :

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

La Déesse en ces lieux, sur un Trône éclatant,

Exerce un pouvoir sans partage ;

De mille Adorateurs elle reçoit l'encens :

Stances, Quatrains, Rondeaux & Vaudevilles,

Épigrammes sans sel, Madrigaux sans esprit,

Sont les productions de leurs veines stériles,

Sont les seuls vers qui remportent le prix.

Là, l'élégant Damon, au retour de l'année,

Vient cueillir un bouquet pour son aimable Iris,

Et rimer quelques vers que son ame charmée

Croit inspirés par le Dieu de Cypris,

On y voit Dorilas qui, se croyant Poète,

A la Déesse offre ses vœux,

Et prend à la pipée un couplet qu'il répète

A l'objet de ses tendres feux.

Un propos fade, un douxereux langage,

Un vain & léger persiflage,

Un stérile & froid compliment,

D'un faux brillant le pompeux étalage,

Sont à ses yeux le plus rare talent :

Jamais il ne connut la voix du sentiment.

Dans ces lieux embellis par l'Art & la Nature,

Un jour je me crus transporté :

De ce Palais l'élégante structure,

Frappa mon regard enchanté ;

Mais de ce faux éclat bien-tôt désabusé,

Je quittai ce côteau pour monter au Parnasse.

Je ne pus échapper aux regards d'Apollon ;

Ce Dieu, surpris de mon audace ,

Me dit : que prétends-tu sur le sacré vallon ?

Objet de mon culte sincère ,

Je viens , lui dis-je , implorer tes bienfaits ,

Pour offrir en ce jour , si cher à mes souhaits ,

Des vers à Palémon , dignes d'un si bon père.

Tes efforts seroient superflus ,

Me dit le Dieu de ce charmant séjour :

De Palémon je connois les vertus ;

Mais crois-tu par tes vers mériter son amour ?

Que de ton cœur ta voix soit l'interprète :

Sois de ton père & la joie & l'appui ;

Et, sans briguer le titre de Poète,

Tu seras plus digne de lui.

*Par M. P.*

## V E R S

*A Mademoiselle AURE P\* D'H\* DE*

*Ch\*\* sur M\*.*

**B**ELLE AURE, les mortels, dans leur culte volage,  
N'ont point encor bâti de Temple à la Douceur ;

## 14 MERCURE DE FRANCE.

Moi qui veux à jamais lui rendre mon hommage,  
Pour son Autel sacré, j'ai fait choix de ton cœur.

*Par M. Ch\*\* du Buis\*.*

---

### Q U A T R A I N

*DE M. le Comte DE COUTURELLE ,  
à M. DE LA BOISSIÈRE, son Pro-  
cureur au Parlement de Paris , sur la  
blessure que sa chute vient de lui occa-  
sionner à la tête.*

**D**ES Procureurs, ô vous le plus aimable !  
Le plus habile & le moins Procureur ,  
Vous craignez trop le coup qui vous accable ;  
Le contre-coup retombe sur mon cœur.



## F O N G   E T   K I A N G ,

O U

## L E   T R I O M P H E   D E   L' A M I T I É .

*Anecdote Chinoise.*

**S**ous le célèbre Empereur Yao\*, dont la Chine a consacré la mémoire, vivoient deux Négocians, Fong & Kiang,

---

\* L'Empereur Yao. Voici ce qu'on lit dans l'Histoire de la Chine, Tome I: « L'Empereur Yao n'avoit de tranquillité sur le Trône, » que lorsqu'il savoit que son Peuple étoit content, & s'appliquoit à remplir ses devoirs. » Cet amour pour ses Sujets le rendoit extrêmement vigilant sur tous leurs besoins; souvent il alloit lui-même visiter les Provinces, » & s'informoit avec soin des pauvres, des veuves & des orphelins, qu'il secouroit efficacement dans leur misère. *Le Peuple a-t-il froid, disoit-il? c'est moi qui en suis cause. A-t-il faim? c'est ma faute. Tombe-t-il dans quelque crime? je dois m'en regarder l'Auteur.* » Pourquoi l'Univers n'est-il pas rempli de la mémoire de tels Souverains! On a ignoré long-temps l'existence d'Yao, tandis que, dès notre enfance, les noms de Tibère, de Néron, rétentissent à nos oreilles.



## 16 MERCURE DE FRANCE.

que l'on cite encore aujourd'hui , dans ces climats , comme les plus parfaits modèles de l'Amitié. La fortune du premier étoit très-bornée , tandis que l'autre possédoit d'immenses richesses. Cette disproportion dans les biens n'avoit pu repousser & affoiblir cette heureuse sympathie qui approche les cœurs , les lie & les rend , pour ainsi dire , dépendans l'un de l'autre. On auroit eu de la peine à savoir qui des deux de Fong ou de Kiang s'aimoient davantage. Celui-ci entre , un jour , chez son ami , à la faveur des ombres de la nuit ; il le trouve seul. Kiang étoit pâle , égaré , livré au désordre le plus affreux ; il regardoit derrière lui avec frayeur , comme s'il craignoit d'être poursuivi : Eh ! qu'avez-vous , lui dit Fong , surpris de son état ? Mon ami , d'où vient ce tremblement dans tous vos membres , cette épouvante ? . . . Si je ne vous connoissois , j'imaginerois que vous venez de vous fouiller d'un crime. En pouvez-vous douter , répond Kiang , en jetant un profond gémissement ; ces alarmes , cette terreur n'appartiennent point à la vertu ! Oui , Fong , je suis le plus coupable des hommes. Vois-tu ces mains ?

Elles sont rouges du sang de l'honnête Outing : — Que dites-vous ? O ciel ! Outing. .... — Je lui ai plongé un poignard dans le cœur ; je me suis cru offensé pour un mot , pour un seul mot qu'il m'a juré , en mourant , n'avoir point laissé échapper. Enfin il est mort , & moi je vis. .... Je ne sais quel mouvement me fait soustraire au supplice que j'ai trop mérité. .... Fong , c'est dans le sein de l'amitié que je me réfugie : — Je ne serai point indigne de ta confiance. Kiang , je ne vois plus ton crime , je ne vois que ton malheur : il est affreux d'avoir commis un homicide ; tu es bien plus à plaindre qu'Outing ! il est mort avec toute sa vertu , & toi tu es la proie des remords qui te déchirent. Jamais l'image de cet infortuné ne sortira de ta mémoire ; tu le reverras toujours se traîner sur tes pas , te montrer sa blessure. Mais je ne veux point redoubler ta peine : tu as eu raison de compter sur ton ami. Voici un endroit de ma maison : où tu seras en sûreté ; aucun de mes domestiques n'en approche ; je t'apporterai moi seul ta nourriture : jette-toi dans le sein de cet Être Suprême, du Tien , qui a les

## 18 MERCURE DE FRANCE.

yeux attachés sur toi : implore sa clémence.... pour moi, je ne t'abandonnerai point. Adieu, je suis fâché de te laisser à toi-même ; mais les soins de ma famille partagent mon tems, & il seroit à craindre que mon absence ne donnât lieu à des soupçons qu'il faut écarter.

Les deux amis s'embrassent en pleurant ; & Fong retourne auprès de ses enfans & de sa femme, qui étoient instruits du meurtre d'Outing. Il est vrai qu'ils ignoroient, avec tout le monde, quel en étoit l'auteur. Kiang, un jour avant l'assassinat, avoit répandu le bruit, parmi les connoissances, qu'il partoît pour une Province du midi ; sa famille même le croyoit.

Fong ne manquoit pas de porter à boire & à manger à son Prisonnier ; chaque fois qu'il en approchoit, il lui donnoit des consolations & des larmes : l'un & l'autre espéroient qu'avec le tems cette affaire s'assoupiroit. Oui, disoit Kiang à son ami, je pourrai me dérober peut-être aux coups de la justice ; mais, qui me défendra de mon propre cœur ? C'est-là que je trouverai

d'éternels bourreaux , un éternel supplice : tu as bien eu raison de me faire appréhender ce que j'éprouve. Le sang d'Ouring crie sans cesse à mes oreilles. Fong, pourquoi faut-il que j'aie une épouse, un fils, une famille ? Hélas ! c'est pour eux seuls que je cherche à soutenir encore le fardeau d'une trop misérable vie ; un criminel n'a d'autre parti à prendre qu'à se procurer la plus prompte mort. Je te le dis, ce n'est plus pour moi que j'existe, c'est pour d'autres qui me sont plus chers que moi-même : on n'est point ~~époux~~ & père impunément. Ces sentimens, mon ami, ne te sont pas étrangers. — Kiang, c'est mon ame même que tu développes ; après le Tien, ce que j'aime le plus sont ma femme & mes enfans. Bien moins heureux que toi, je suis obligé d'employer toutes les ressources d'une honnête industrie pour remplir les devoirs de père de famille. S'ils venoient, en ce moment, à me perdre !.. Quelle image !..... Eh, interrompt Kiang, tu oublies donc que tu as un ami ? Tu fais, reprend Fong, quelle est ma façon de penser & de me conduire. On ne doit recevoir des bienfaits de qui que ce soit, que lorsqu'on a épuisé

## 20 MERCURE DE FRANCE.

tous les moyens de s'en passer : rappelle - toi que nous avons eu des disputes à ce sujet. Jamais l'intérêt ne présidera à notre amitié ; mais si ma femme & mes enfans étoient dans le besoin , je ne rougirois pas d'avoir recours à toi : tu es leur second père ; alors l'ami a des obligations à remplir , & malheur à celui qui attache de l'humiliation à en être l'objet ! c'est l'ingratitude qui se sauve de la bienfaisance. La reconnoissance est , sans doute , le plus doux des plaisirs.

Fong étoit attentif à tout ce qui se débitoit sur le meurtre d'Outing ; il recueilloit jusqu'aux plus foibles propos. Il apprend que des soupçons recherchent l'auteur de l'assassinat , qu'ils se fortifient , qu'enfin tout se réunit pour accabler un innocent , que Ming étoit dans les fers. C'étoit peut - être l'homme le plus vertueux de la Chine : on l'avoit vu avec Outing quelques momens avant que Kiang eût oté la vie à ce dernier. Des ennemis de Ming (car la vertu en a plus que le vice) avoient produit de faux témoins , & il alloit succomber. Aucun de ces détails n'échappe à Fong. A quels déchiremens il est en proie ! Il fait la vérité , il re-

cèle dans sa maison le coupable , mais ce coupable est son ami ; Kiang a imploré l'hospitalité , il s'est réfugié dans son sein comme dans un sanctuaire. Cependant Ming gémit dans une Prison , il va périr , & périr dans l'ignominie. Fong est agité de cette horrible situation. On lisoit sur son front le désordre extrême de son ame. Quand il se rendoit furtivement dans la retraite de Kiang , & qu'il jetoit des regards sur lui , des larmes couloient de ses yeux. Kiang n'a pas de peine à saisir son trouble , quoique son ami s'efforce de le dissimuler. — Fong , depuis quelques jours vous êtes dévoré d'un chagrin qui semble augmenter à ma vue ? N'hésitez pas à me l'apprendre : y a-t-il à craindre pour moi ? .... Mon ami , ... je saurai mourir. J'ai mérité ma malheureuse destinée : — Votre destinée ! .... elle est en effet une espèce de signe de réprobation dont le Tien paroît vous avoir marqué... Oui , Kiang , votre sort est digne de toute ma compassion. On est bien à plaindre quand on cause la perte de l'innocence. .... Pardon , .... le trouble me poursuit ! hélas ! ce n'est pas à moi à irriter vos maux.

## 22 MERCURÉ DE FRANCE.

Fong ne cessoit de gémir & de laisser échapper des larmes. Kiang l'interrogeoit, le pressoit envain de s'expliquer : il gardoit un morne silence, levait les yeux au ciel, embrassoit avec transport son ami, & s'en éloignoit avec une sorte de terreur. Enfin il le quitte sans satisfaire sa curiosité. Il sort de sa maison ; il est frappé d'un cri universel : Ming va subir le châtiment dû au crime. Fong pénètre jusqu'à la Place publique ; il voit s'élever le monument du supplice ; il entend une foule de Citoyens se dire : comment se peut-il que Ming ait commis un assassinat, lui que nous regardions comme la vertu même ? Après un tel exemple, faut-il se reposer sur la bonne réputation ? Les hommes sont bien trompeurs ! Fong se disoit au fond de son ame, c'est donc ainsi que l'on calomnie l'innocence ! Ce n'est pas assez que Ming perde la vie, un opprobre éternel le suivra dans le tombeau ; sa mémoire sera condamnée à une ignominie qui ne s'effacera jamais ! Et moi, moi qui connois la vérité, je laisserai la Justice prononcer un Arrêt inique ! ô Dieu, serbit-ce à moi d'éclairer ? .... Je le dois. ... je ne puis.

La rumeur augmente ; Ming est tiré de la Prison, & finira dans peu d'instans ses jours sous la main de l'exécuteur. Fong l'entrevoit : il est saisi de pitié, de douleur, de désespoir ; son ame est soulevée à l'aspect d'un Vieillard de soixante-dix ans, qui se contentoit de prendre le ciel à témoin de son innocence, sans accuser ses persécuteurs. Sa famille le suivoit, les yeux baignés de larmes, & en poussant des cris lamentables. Fong court à son logis, prévient son épouse qu'il a un secret à lui communiquer : il lui révèle précipitamment l'aventure de Kiang, lui demande un serment comme le garant de son silence ; il ajoute ensuite qu'il lui laisse le soin de veiller au sort de son ami : il vole vers ce dernier :—Kiang, je suis obligé de vous quitter.....ma femme sait tout ; reposez vous sur sa discrétion & sur son zèle ; je ne puis vous dire qu'un seul mot.... vous saurez combien je vous aime.... je vous recommande mon épouse & mes enfans ; l'instant est arrivé où je sollicite vos bienfaits. . . . Mon ami, embrassez-moi, & souvenez-vous. . . . . Fong n'a point la force d'achever, tant son ame étoit bouleversée. Kiang veut



## 24. MERCURE DE FRANCE.

lui faire des questions, il s'étoit échappé de son sein ; il retourne à sa femme & à ses enfans , les presse contre sa poitrine avec transport, & s'en arrache, en quelque sorte , comme s'il eût voulu leur cacher la crise terrible qu'il éprouvoit.

Cet homme sublime , qui mérite d'être nommé dans le petit nombre des héros véritables , précipite ses pas, & s'empresse de se rendre à la Place où l'on traînoit Ming au-devant du supplice qui l'attendoit. À peine Fong l'a-t-il aperçu, que , fendant la presse, il va se jeter dans les bras du Vieillard, & s'adressant ensuite au Peuple : Citoyens , sauvez l'innocent, & punissez le coupable : vous le voyez. Où est-il : lui demande une foule de spectateurs ? Où est-il ? — Je vous dis qu'il est devant vos yeux ; c'est moi qui suis le Criminel, c'est moi qui ai trempé mes mains dans le sang d'Ou-ting, & qui dois mourir. Mille cris s'élancent vers le ciel ; on admire l'effet de la justice du Tien , qui veille sur l'innocent ; on brise les fers de Ming ; on le reconduit à sa demeure avec des acclamations. Cependant on ne sauroit refuser sa compassion, & même son estime,

me , à Fong , qui a eu la grandeur d'ame de s'avouer coupable pour sauver l'infortuné Ming. Le premier est chargé de chaînes , essuie plusieurs interrogations , est convaincu du meurtre d'Ouring ; on alloit enfin lui faire subir la peine destinée aux Meurtriers : le Bourreau avoit déchiré ses vêtemens ; le fer étinceloit. Arrêtez, arrêtez, crie une voix qui s'élève du milieu de la foule ; on aperçoit un homme hors d'haleine , accourant à grands pas : — Un moment , suspendez l'exécution. Fong croit reconnoître les sons qui ont frappé son oreille ; il sort de son accablement , relève la tête . . . . — C'est vous Kiang ! c'est vous ! que venez vous faire ici ? — Mon devoir , arracher l'innocent à la punition qui m'est due : Peuple , connoissez ce mortel respectable , le modèle des amis. Kiang raconte en peu de mots sa déplorable histoire : il s'étend sur la générosité de Fong ; il apprend que sa femme , instruite par la voix publique , étoit venue lui confier le sort qui menaçoit son malheureux époux ; à cette nouvelle , Kiang n'avoit pas balancé à s'acquitter de ce que la nature & l'équité lui ordonn-

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

noient ; ensuite il embrasse , au milieu des sanglots , son ami , qui soutient que c'est une imposture dictée par l'amitié, que lui seul est le vrai criminel. C'est à moi , reedit-il , à recevoir la mort. La foule avide entouroit ces deux hommes extraordinaires , & étoit saisie d'étonnement , d'admiration , de pitié , de douleur : on n'entendoit que des gémissemens ; on se récrioit sur la noblesse d'âme de deux amis qui se disputoient la gloire de mourir l'un pour l'autre. Les Juges , incertains , craignent de prononcer ; on se contente de charger de fers Fong & Kiang , & de les mettre en prison. La cause est portée au Tribunal suprême de l'Empereur , qui ordonne qu'on les amène en sa présence : l'un & l'autre continuent de donner l'exemple du débat le plus héroïque. Le sage Yao , après avoir pesé mûrement toute les raisons , pénètre enfin la vérité ; digne homme , dit-il à Fong , voici ce que la Justice commande : place-toi aux pieds de mon trône : des sujets tels que toi ne sauroient trop approcher leur maître ; & toi , Kiang , en t'admirant , en te plaignant , je t'envoie à la mort. Fong veut élever la voix en fa-

veur de son ami : il mérite ces sentimens, dit l'Empereur. Heureux mortel, il t'est libre d'écouter l'amitié ; & moi, Fong, je ne puis qu'être juste : c'est le malheur attaché à la souveraineté ; l'Empereur doit combattre l'homme, & l'emporter. J'ai décidé du sort de Kiang, & je lui demanderai à lui-même s'il croit que j'aie manqué à l'équité.

Kiang se prosterne respectueusement devant son Maître ; il avoue que c'est le ciel même qui a parlé par la bouche du Monarque, il n'implore qu'une seule faveur, d'embrasser son ami, qui perd connoissance quand il voit Kiang arraché de ses bras pour être conduit au supplice.

Fong a rouvert les yeux : quelle surprise, quel enchantement l'a frappé ! il doute si c'est un songe : il apperçoit Kiang assis, à ses côtés, sur les marches du Trône : Tu vois, lui dit Yao, un second monument de la Justice. Je l'ai satisfaite, en soumettant Kiang à toutes les horreurs de sa fin : il s'est vu prêt à mourir. J'ai pensé que ce châtiment suffisoit pour expier son crime ; ma clémence a dû agir à son tour, & le récompenser d'une action généreuse ;

## 28 MERCURE DE FRANCE.

c'est le Tien même qui ma dicté ce jugement : puisse-je l'imiter dans sa bonté ! Il m'est permis, à présent, de céder au doux empire de la nature. Soyez les ornemens de ma Cour, & que la Chine vous doive à tous deux les leçons de l'amitié.

*Par M. d'Arnaud.*

---

### *Du danger des mots Homonymes.*

ENVAIN l'Anglois, le Russe & l'Allemand,  
Se plaignent tous également,  
Que notre Langue, insuffisante  
Dans plus d'un cas, sans rime ni raison,  
Sous un unique & même son,  
Deux ou trois choses représente.  
On se rit de leur plainte & de leur embarras;  
Mais souvent n'arrive-t-il pas  
Qu'à ce piège amphibologique,  
Le François est le premier pris ?  
Par fois ce n'est qu'un jeu ; mais d'autres fois c'est  
pis.  
J'en vais citer pour preuve un fait presque tragique.

Il est un Peuple de Vulcains,  
 Qui fait d'un dur travail son unique espérance,  
 Et prend pour objet de ses gains,  
 De fournir à toute la France,  
 Pour quelques misérables sous,  
 Pouches, couteaux, ciseaux, & semblables bijoux.  
 Chez ce Peuple enfumé, certain Missionnaire,  
 Au geste impérieux, à l'œil étincelant,  
 Poumons d'acier, voix de tonnerre,  
 Exerça quinze jours son robuste talent.  
 Il parle, chacun tremble, en hâte on s'examine,  
 En foule on se présente à la Confession,  
 On pardonne, on s'embrasse, & le tout se ter-  
 mine

Par l'appareil pompeux d'une Procession.  
 Là parurent en blanc trois à quatre cents filles,  
 Tant laides, s'entend, que gentilles;  
 Deux à deux, cierge en main, le voile sur le nez,  
 D'un fin tissu de fleurs leurs chefs sont couronnés,  
 Et leurs voix frappent l'air d'un lamboyant Canti-  
 que,

Un Ouvrier penché sur sa boutique,  
 Devant laquelle elles alloient passer,  
 Tâcha de si bien se placer,  
 Qu'il pût les compter à son aise.  
 Pour mieux s'assurer de sa thèse,  
 Il prit un chapelier en main;

### 30 MERCURE DE FRANCE.

Dont , à chaque douzaine , il abattoit un grain.

( Mais pourquoi compter par douzaine ?...

Si l'on veut réfléchir qu'un Ouvrier en gros

Calcule ainsi toujours le fruit de ses travaux ,

A trouver ce pourquoi , l'on aura peu de peine ).

Dès qu'il eut , en comptant , douze grains accom-  
pli ,

En voilà , dit-il , une *grosse*...

Celle qui par hasard ce nombre avoit rempli ,

Sur la pointe du pied incontinent se hausse ,

Vous lui plante un soufflet , mais des mieux souff-  
fletans ,

Qui lui fait voir trente chandelles ,

Et sauter au moins quatre dents.

A cet éclat , parmi nos Péronnelles ,

Voilà tout en combustion ;

Chacune accourt , fait mainte question ,

Au patient , à l'outragée ;

La Procession dérangée ,

N'est plus qu'un braillard chamaillis.

A force néanmoins d'injures & de cris ,

( Il étoit bien tems ) on s'explique ,

La frappante se plaint ; & le frappé réplique ;

J'omets leurs Plaidoyers , dont la péroraison

Fut que tous deux avoient raison.

Avoir raison tous deux ! c'est pourtant chose sûre ,

Qu'il est un Délinquant dans toute Procédure...

Oui, mais de son côté notre Langue avoit tort ;  
Entre le double sens de *grosse*, quel rapport ?

Quoi qu'il en soit de ces frivoles rimes,  
Méfiez-vous, Lecteur, des termes Homonymes.

*Par M. P. D. L. à Sens.*

*POUR la Fête des Bonnes-Gens de Canon  
en Normandie.*

V A U D E V I L L E.

*Air : A Paris tout est à la grecque.*

**Q**U' la bonhomie a de charmes !  
Que les Bonnes-Gens sont heureux,  
Leurs jours s'écoulent sans alarmes,  
Leurs vertus sont simples comme eux,  
Qu'un autre embouche la trompette  
Pour chanter les Rois & les Grands,  
Au son de ma douce Musette,  
Moi je chante les Bonnes-Gens.

Discuter un objet futile  
Que présente l'Antiquité,  
C'est le savoir vain & stérile

**B iv**



## 32 MERCURE DE FRANCE.

Dont l'érudit est entêté :

Savoir bien labourer la terre ,  
Soigner ses troupeaux , ses enfans ,  
Et traiter l'indigent en frère ,  
C'est le savoir des Bonnes-Gens.

Attaquer un camp , le surprendre ,  
Battre l'ennemi sans quartier ,  
Mettre une Citadelle en cendre ,  
Ce sont les faits d'un grand Guerrier ;  
Éteindre vîre un incendie ,  
Ranimer des Humains mourans ,  
Oublier une perfidie ,  
Ce sont les faits des Bonnes-Gens.

Rapporter tout à sa personne ,  
Affecter des dehors trompeurs ,  
Sapper & l'Autel & le Trône ,  
Des esprits forts ce sont les mœurs :  
Aimer , servir l'Être-Suprême ,  
Dénir ses loix & ses présens ,  
Chérir le Roi plus que soi-même ,  
Ce sont les mœurs des Bonnes-Gens.

Des bijoux brillans & frivoles ,  
C'est le trésor d'un fanfaron :  
Force ducats , force pistoles ,

C'est le trésor d'un Harpagon :  
 Des bras nerveux qui, sans relâche,  
 Cultivent les vergers, les champs,  
 Un cœur droit, un honneur sans tache,  
 C'est le trésor des Bonnes-Gens.

Les Joueurs toujours en délire,  
 Encensent l'aveugle Plutus ;  
 Les BuvEURS qui n'aiment qu'à rire,  
 Idolârent le gros Bacchus.  
 Avec transport ici l'on aime,  
 La bonté, les procédés francs,  
 Le Papa \* du jeune Angoulême,  
 Est l'idole des Bonnes-Gens.

Admirer sur un vain Théâtre  
 Les chants ou le jeu des Acteurs,  
 Pour un mot chercher à se battre,  
 C'est le plaisir des grands Seigneurs.  
 Voir décerner une couronne  
 A ses amis, à ses parens,  
 Et ferrer la main qui la donne,  
 C'est le plaisir des Bonnes-Gens.

*Par Mademoiselle Coffon de la Cressannière.*

---

\* La Fête des Bonnes-Gens est établie sous les auspices de Mgr le Comte d'Artois.

LE CHEVALIER ERRANT,

PROVERBE DRAMATIQUE,

*En un Acte & en Prose.*

---

P E R S O N N A G E S.

GAUTIER ,

GARGUILLE , *femme de Gautier.*

ROZETTE , *filie de Gautier & de  
Garguille.*

COLIN , *Amant de Rozette.*

*La Scène est dans un Bois voisin du  
Château de Gautier.*

## SCÈNE PREMIÈRE.

COLIN *seul.*

Rozette m'a donné rendez-vous ici ; j'ai beau l'attendre & parcourir tout le bois , je ne l'apperçois point... L'auroit-on empêché de sortir ? Voyons encore... La voici.

## SCÈNE II.

ROZETTE, COLIN.

COLIN. Eh bien ? ma chère Rozette , ai-je perdu tout espoir ? Serai-je assez malheureux pour te voir passer dans les bras d'un rival , tandis...

ROZETTE. Console-toi , Colin ; ma mère est dans nos intérêts , & j'ai lieu de croire qu'elle l'emportera. Tu sais qu'elle est un peu maîtresse au logis , & j'ai idée que nous réussirons.

COLIN. Ah ! Rozette , tu me rends l'a-

Bvj

16 **MERCURE DE FRANCE.**

vie ; mais je ne puis te cacher que je crains ton père.

**ROZETTE.** Que tu es enfant ?

**COLIN.** Je ne serai tranquille que lorsque nous serons unis : ton père est un bon-homme ; mais il est si singulier, qu'on ne peut compter sur rien avec lui. Depuis qu'il est devenu, je ne fais comment, Seigneur Châtelain, il s'est si bien ennobli de la Chevalerie errante, qu'il ne respire que combats & qu'aventures ; il ne veut même pour gendre qu'un Chevalier errant.

**ROZETTE.** J'en conviens ; mais il a de bons momens, & ma mère saura les saisir.

**COLIN.** Qu'il en coûteroit à mon cœur s'il falloit renoncer à toi !

**ROZETTE.** Je ne t'aime pas moins, mais je suis plus raisonnable.

**COLIN.** Oh ! cela est bien aisé à dire.

**ROZETTE.** Mais pourquoi t'affliger d'avance ?

**COLIN** lui baisant la main. Ah ! ma chère Rozette...

## SCÈNE III.

GARGUILLE, ROZETTE, COLIN.

GARGUILLE *armée de toutes pièces, la lance en arriér, le casque en tête, & la visière baissée.* Jeunesse! jeunesse! doucement, doucement.

ROZETTE. Miséricorde !... C'est mon père !...

COLIN. Sauvons-nous... Mais ton père est plus grand ; ce n'est pas lui.

GARGUILLE, *à part.* Ils ne me reconnaissent point ! j'en tire un bon augure. (*Haut*). Que faisiez vous-là, mes enfans ?

COLIN. Seigneur Chevalier, nous... parlions d'affaires.

GARGUILLE. D'affaires, mes enfans ! Et quelles affaires pouvez-vous donc avoir ?

ROZETTE. Monsieur... vous êtes bien curieux.

## 38 MERCURE DE FRANCE.

GARGUILLE. Rassurez-vous, mes amis; je ne vous veux point de mal; je fais quel est l'objet de vos vœux, & je viens à votre secours. Je vous réponds que vous serez unis ce soir; mais il faut que vous m'obéissiez exactement, & que vous observiez à la lettre ce que je vous prescrirai. Comptez sur moi : point de curiosité sur-tout, car vous seriez perdus. Me promettez-vous d'être dociles ?

COLIN. Oui, Seigneur.

GARGUILLE. Et vous, ma belle enfant, vous aurez soin de vous taire ?

ROZETTE. Pour obtenir Colin, que ne ferais-je pas ?

GARGUILLE. Il suffit; soyez tranquilles. Vous, Rozette, allez attendre mes ordres dans le bosquet qui touche aux avenues du Château : partez, & ne vous retournez pas.

ROZETTE. Ah! Monsieur, que nous vous aurons d'obligations....

GARGUILLE. Nous en parlerons une autre fois..

ROZETTE. Adieu, Colin.

GARGUILLE. Marchez, marchez.

---

## S C È N E I V.

GARGUILLE, COLIN.

GARGUILLE. Pour vous, Monsieur Colin, vous aurez la bonté de m'attendre à vingt pas d'ici dans le Carrefour qui conduit au grand chemin; & quelque chose que vous puissiez voir ou entendre, de ne point quitter votre poste. Vous n'y manquerez pas?

COLIN. Je vous le promets.

GARGUILLE. Allez.

---

## S C È N E V.

GARGUILLE *seule*.

Les pauvres enfans! ils ne savent point à qui ils ont affaire; ils me croient un fameux personnage, & je ne suis qu'une



## 40 MERCURE DE FRANCE.

femme! Ah! ah! ah! ah! ah! ah! cela est trop plaisant. Je vous attends, M. Gautier, je vous attends : vous voulez trancher du maître ; vous voulez courir les aventures, nous débiter mensonges sur mensonges, & par-dessus tout cela n'en agir qu'à votre tête ; & vous croyez que je le souffrirai ? Non, mon bon ami, non ; vous pouvez rayer cela de vos papiers : je ne suis qu'une femme ; mais j'ai plus de courage & de sens commun que vous... Je crois l'apercevoir... C'est lui-même.. Retirons-nous ; observons-le, & nous paraîtrons quand il sera tems.

---

### S C È N E V I.

GAUTIER *seul.*

Cet endroit est assez ombragé, & paraît très-propre à mon dessein ; il est peu fréquenté, & je ne risquerai point d'être découvert... Allons, mon ami Gautier, il s'agit de la gloire, & il ne faut rien négliger pour soutenir sa réputation.... Tu ne dois qu'à ta langue toute ta renommée ; jamais personne n'a été témoin

de tes exploits, & le Chevalier le plus redoutable n'inspire pas plus de terreur que moi... C'est un bel instrument que la langue ! Je passe pour un valeureux champion, & il ne m'en a coûté que la peine de le dire ; tout le monde m'en a cru sur ma parole. Je fais trembler les plus hardis au récit de mes exploits imaginaires. Tantôt c'est un Chevalier que j'ai désarçonné, tantôt c'est un Géant que j'ai pourfendu sans miséricorde. Il est vrai que je ne ramène jamais de Prisonniers, que je ne rapporte aucune dépouille ; mais comme je suis généreux, je fais toujours grâce aux vaincus. Pour appuyer ce que j'avance, je montre des pièces de mon armure auxquelles il est arrivé quelque accident. Aujourd'hui le bois de ma lance est haché ; demain le fer en est faussé ; une autre fois mon écu se trouve brisé ou bossué ; enfin, je fais si bien mon compte, que je réussis toujours au gré de mes desirs... Je veux aujourd'hui mettre le sceau à ma réputation... Voyons un peu ce que nous avons à faire. (*Il frappe de sa lance contre un gros arbre*). Elle est cassée, tant mieux ; cela fera plus d'effet. (*Il met son écu à terre & le bat avec son épée*). A merveille !

## 42 MERCURE DE FRANCE.

ce sont autant de lauriers que j'amasse sur mon front. (*Il ôte son casque & le frappe avec violence*). Courage, Gautier, courage.

---

### S C È N E V I I.

GAUTIER, GARGUILLE.

GARGUILLE, *la visière baissée & la lance en arrêt*. Chevalier, eh ! contre qui combattez-vous donc ? contre les chènes & les mouches. Ce ne sont point des ennemis dignes de vous.

GAUTIER, *à part*. Miséricorde ! je suis mort.

GARGUILLE. Je viens, en ma personne, vous en offrir un qui peut mieux vous tenir tête.

GAUTIER, *à part*. Comment me tirer de ce pas ?

GARGUILLE. Vous faites battre vos armes les unes contre les autres ; croyez-moi : ménagez-les ; vous allez en avoir besoin pour vous défendre.

GAUTIER. Mais, Chevalier, ce procédé!...

GARGUILLE. N'a rien d'extraordinaire. Si cependant vous n'êtes pas d'humeur à vous battre, vous n'avez qu'à convenir que votre Dame le cède en tout à la mienne, & tout se passera sans bruit.

GAUTIER. S'il ne tient qu'à cela, j'y consens de bon cœur.

GARGUILLE. Mais réfléchissez-vous que cette action est celle d'un lâche.

GAUTIER. Que vous importe?

GARGUILLE. Ah! vous faites le rodomont : en garde, en garde.

GAUTIER. Mais point du tout.

GARGUILLE. En garde, où vous êtes mort.

GAUTIER. Par pitié...

GARGUILLE. Poltron que vous êtes! point de miséricorde.

GAUTIER, *se jetant à genoux*. Je me rends à discrétion; sauvez-moi la vie.

GARGUILLE. Je vous l'accorde, & je consens même à vous renvoyer chez

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

vous ; mais à condition que vous vous soumettez aux loix qu'il me plaira vous prescrire.

GAUTIER , *se relevant.* De tout mon cœur.

GARGUILLE. Restez à genoux... Baisez le fer de ma lance, & la lame de mon épée.... Bon ! Apprenez maintenant que je m'appelle le Chevalier Bérangier aux grosses hanches, me piquant, comme tous ceux de ma noble profession, de réparer les torts, & de corriger les mauvaises coutumes. J'ai appris que vous aviez celle de quitter tous les matins votre femme pour aller courir la prétentaine, & puis que vous veniez conter hautement de prétendus exploits dont votre lâcheté vous rendait indigne. Je vous ordonne d'abandonner un aussi ridicule usage, de ne vous lever désormais qu'à heure raisonnable, &, bornant le cours de vos chimériques exploits, de vous réduire au soin de rendre hommage aux charmes & au mérite de votre femme.

GAUTIER , *se relevant.* Je vous le promets.

GARGUILLE. A genoux ; ce n'est pas tout encore ; vous avez une fille ; je fais qu'elle aime un jeune Fermier , qui lui convient en tout , & que vous refusez de les unir. Je vous ordonne de les marier dès ce soir. Telles sont mes volontés ; vous promettez de les exécuter ?

GAUTIER. Mais , Seigneur...

GARGUILLE. Point de réplique ; je le veux , ou si non...

GAUTIER. Eh bien ? puisqu'il le faut , j'y consens.

GARGUILLE. A la bonne - heure.....  
Relevez-vous.

GAUTIER. Je respire.

GARGUILLE. Adieu... conformez-vous exactement à mes intentions ; car je vous avertis que je pourrai bien , dans quelque temps , vous rendre visite , pour savoir comment vous vous comportez ; adieu.

## SCÈNE VIII.

GAUTIER *seul.*

Me voilà joli garçon ! j'ai bien réussi ; je n'ai qu'à raconter ma funeste aventure, & voilà ma réputation à tous les diables... Mais si j'avais fait bonne contenance, peut-être aurait-il eu peur... Le mal est fait... mais... je n'ai pas de témoins... je n'en ferai que ce qui me plaira.... Personne ne l'ira dire à ce beau Chevalier de neige, qui ne reparaitra plus.... Au surplus, dans le tems comme dans le tems... Nous verrons... Mais, que dirai-je en rentrant au Château ? Concertons-nous... Bon !... je leur dirai que l'aventure d'aujourd'hui a été assez rude, que j'ai eu affaire à sept Chevaliers, les uns après les autres ; mais que je m'en suis fort bien tiré, que mes armes ont un peu souffert des coups qu'ils m'ont portés....

## S C È N E I X.

GAUTIER , COLIN.

COLIN. Pardon, Seigneur Gautier, si je vous interromps encore ; mais je ne puis plus y tenir : vous ferez de moi ce que vous voudrez ; vous me battrez, vous me tuerez ; mais je ne peux pas vivre sans Rozette ; & si vous persistez à me la refuser, je...

GAUTIER. Retirez-vous, insolent, & ne provoquez point mon courroux : il vous convient bien de prétendre à la fille d'un noble Chevalier comme moi.

COLIN. Je fais que l'état de Rozette est infiniment au-dessus du mien ; mais je suis riche, & nous nous aimons.

GAUTIER. Une fois pour toutes, vous ne l'aurez point. Laissez-moi en repos, & ne m'échauffez pas davantage les oreilles, vous pourriez vous en repentir.

COLIN. Monseigneur, je vous prie...

GAUTIER, *durement*. Retire-toi,



48 MERCURE DE FRANCE.

maud, ou je te ferai sentir la pesanteur de mon bras.

COLIN. Eh bien ? je vous l'ai déjà dit ; tuez-moi ; mais donnez-moi Rozette.

GAUTIER. Ah ! tu t'obstines à me persécuter ; tu vas voir , tu vas voir. (*Il se met en devoir de le frapper* ).

---

SCÈNE X.

GARGUILLE, GAUTIER, COLIN.

GARGUILLE, *toujours armée*. C'est donc ainsi, Chevalier, que vous tenez votre parole ?

GAUTIER, *à part*. Me voilà bien ! Maudite rencontre !

GARGUILLE. Vous murmurez, je crois ; allons, allons : en garde....

GAUTIER. Mais point du tout, je....

GARGUILLE. Paix. Rozette, approchez.

SCÈNE XI.

## S C È N E X I.

GARGUILLE, GAUTIER, ROZETTE,  
COLIN.

GARGUILLE. Venez par ici, Rozette...  
Bon! Vous, Colin, passez-là : donnez-  
moi votre main. (*A Rozette*). Donnez-  
moi la vôtre : je vous unis. Je veux,  
j'entends & je prétends que vous soyez  
mariés ce soir ; & si quelqu'un est assez  
hardi pour s'y opposer, il aura affaire  
à moi.

(*Bas à Gautier*).

Je viendrai favoir demain de vos nou-  
velles : vous m'entendez. Adieu.

(*A part , en s'en allant*).

Retournons au Château , & tâchons  
que rien ne transpire.

C

## SCÈNE XII &amp; dernière.

GAUTIER, ROZETTE, COLIN.

GAUTIER, *à part*. Il n'y a pas de milieu ; il faut en passer par-là. (*Haut*). Allons, mes enfans, je veux bien consentir à votre mariage. (*À part*). Aussi bien je ne peux pas faire autrement. (*Haut*). Mais que tout ce qui vient de se passer demeure entre nous trois, & qu'il n'en soit jamais question. Allez, mes enfans ; retournez au Château ; je vais vous y rejoindre..... Point de remerciemens ; partez.

(*Seul*).

Mon ami Gautier, voilà une bonne leçon ! cela vous apprendra à être plus modeste, & vous vous souviendrez une autre fois, *que qui trop embrasse mal étreint*.

Par M. Willemain d'Abancourt.



---

*STROPHES héroïques & lyriques sur  
l'Amour.*

**U**N Amour immortel , source de tous les Êtres,  
Enfanta la Nature & les mondes divers :  
Son Maître souverain , seul n'avoit point de  
Maître :

Il régnaît sur lui-même en créant l'Univers.

Le Créateur de tout , par sa divine essence ,  
A gardé pour lui seul cet amour pur sans fin ;  
Il en fit un pour nous , & sa Toute-puissance  
Prit nos cœurs pour tribut de son bienfait divin.

Croissez , multipliez , ô vous ! mes Créatures,  
Aimez - vous , nous dit Dieu ; mais aimez - vous  
pour moi :

Je suis l'Être infini dont vous êtes figures ;  
Pour sortir du néant , m'aimer est votre loi.

L'Être qui vous anime est une vive flamme ,  
Un rayon de moi-même , & l'ame de vos jours ;  
Ce principe divin , essence de votre ame ,

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

En s'échappant du corps, monte au Ciel pour  
toujours.

Ce feu pur & céleste est couvé dans l'enfance;  
Par degrés il échauffe & fait mouvoir nos sens;  
Souvent il nous consume en notre adolescence,  
Abrège l'âge mûr & fuit avec les ans.

Source de nos vertus, ainsi que de nos vices,  
Bien ou mal dirigé, l'amour est, dans les cœurs,  
La cause des plaisirs ou celle des supplices;  
Maistoujours quelque épine accompagne ses fleurs.

Il fut un âge d'or où ce mot je vous aime,  
Étoit la récompense & la règle des mœurs;  
Mais ce tems fut bien court, & l'amour de soi-  
même  
Dégradant l'art de plaire, a fait tous nos mal-  
heurs.

Depuis ce tems heureux, ah ! pour nous quel  
dommage !

L'on connut sur la terre & le tien & le mien,  
Du bonheur de s'aimer nous perdîmes l'usage,  
Et des vertus l'orgueil rompit le doux lien.

L'orgueil fit l'intérêt, l'intérêt la discorde,

D'elle naquit le crime , & du crime la mort ;  
 Cette mort trop crueile , à nul mortel n'accorde  
 De prolonger ses jours , ni de changer son sort.

Alors que l'intérêt eut banni l'harmonie ,  
 L'or fut un Dieu pour l'homme , il n'estima que  
 lui ;

De tout ce faux éclat dont l'ame est éblouie ,  
 Que nous en revient-il ? la mollesse & l'ennui,

Après la soif de l'or , l'ambition , la gloire ,  
 Des rangs , des dignités , rendent l'homme amou-  
 reux :

Ah ! que ne fait-il point pour vivre dans l'his-  
 toire !

Combien peu d'entre nous auront des noms fa-  
 meux !...

Sommes-nous plus heureux par cette jouissance  
 De l'esprit ou des sens ? Hélas ! je n'en crois rien :  
 Salomon s'ennuya dans sa magnificence ,  
 En disant que l'amour n'étoit pas un vrai bien.

Toutefois pour lui-même , un Monarque si sage  
 Auroit dû , ce me semble , user moins de l'amour ;  
 Entouré de beautés il perdit l'avantage

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

D'en aimer une aimable , & d'être heureux un  
jour.

C'est-là le seul bonheur de l'homme sur la terre ;  
Mais pour le bien goûter , tout dépend d'un bon  
choix ;

Je n'osais y penser avant de voir Glicère ;  
L'amour unit nos cœurs , & maintenant j'y crois.

Quand deux cœurs bien unis doublent leur exis-  
tence ,

En suivant de l'amour l'incommutable loi ,  
A leur douce union , sa bénigne influence  
Donne des fruits chéris pour gage de leur foi.

La nature & l'amour , alors d'intelligence ,  
Produisent à l'envi les plus doux sentimens.  
L'amour , de la nature augmente la puissance ,  
De l'amour , la nature embellit les momens.

*Par M. L. M. D L. T.*



---

*SUITE DES PENSÉES DIVERSES\*.*

## X X I.

C'EST un étrange embarras que celui d'une femme qui ne veut pas faire semblant de s'appercevoir de l'impression que fait sa beauté.

## X X I I.

Il y a mille choses médiocres qu'un homme d'esprit ne dit point, parce qu'il ne s'imagine seulement pas qu'elles puissent réussir. Le Sot qui est à côté de lui, moins délicat, les dit, & en a le mérite.

## X X I I I.

Jurez moins, Cléon; tempêtez moins, démenez-vous moins. Vous aurez beau faire le furieux, nous savons que vous êtes trop faible, pour avoir même de la colère.

---

\* Voyez Mercure de Janvier 1778, premier Volume, pag. 58.



X X I V.

Pourquoi n'écrit-on jamais à quelqu'un précisément de la même manière qu'on lui parleroit ?

X X V.

Si ceux qui vivent auprès des Grands veulent être sincères, ils avoueront qu'à force de traiter ces idoles de leur flatterie comme si elles étoient d'une nature supérieure au reste des hommes, ils finissent par le croire eux-mêmes un peu.

X X V I.

Il est bien plus aisé de réprimer un mouvement de colère tout près d'éclater, que de supprimer un bon mot qu'on a sur les lèvres. Tel est assez fort pour dompter les soulèvemens de son ame, qui ne sauroit contenir les saillies de son esprit.

X X V I I.

Le sûr moyen de n'avoir point d'esprit, c'est d'en trop supposer aux autres.

## X X V I I I.

Quel tourment que celui d'un homme qui, toutes les fois qu'il ouvre la bouche, ou qu'il prend la plume, se sent entraîner par son propre esprit à dire autre chose que ce qu'il sent, ou a le dire autrement qu'il ne le sent ! Voilà pourtant ce qui arrive à tous ceux chez qui l'esprit n'a pas la même tournure que le cœur.

## X X I X.

Vous proposez un Wisk à Orphise. Vous ignorez-donc qu'elle ne joue qu'au Brehan, & au Brehan le plus cher ? Il est vrai qu'elle dit tous les jours en s'y mettant, que ce jeu la maltraite *cruellement*, qu'elle y perd l'*impossible* ; & qu'en vérité si cela continue, il faudra qu'elle y *renonce*. La pauvre femme !

## X X X.

Quand je vois comme les Sots sont accueillis, fêtés, prônés, j'admire la simplicité de Damis, qui se donne la peine d'avoir de l'esprit & du mérite.

C v

X X X I.

Il y a peu de maximes de Gouvernement qu'on ne puisse changer en maximes d'Éducation , & réciproquement , tant il est vrai que les hommes sont de grands enfans , & les enfans de petits hommes !

X X X I I.

« Il ne fait pas bon se fier à ces fous ,  
» qui quelquefois font des traits de Sages ,  
» dit Brantôme ». *Vie de Charles VIII.*

Par M. P...

---

C H A N S O N .

Air : *Chanson* , *Chanson* .

**A**POLLON , lassé du Parnasse ,  
Est veu , dit-on , prendre place  
Chez un Marchand  
Pour débiter maintes sornettes ,  
Devises , Couplets , Chansonnettes  
Du jour de l'an .

Les Muses , Filles de Boutiques ,  
 Font sucer , pour avoir pratique ,  
 Le Diablotin.

Leur air engageant & traitable ,  
 Fait trouver doux , même agréable ,  
 Le Chicotin.

Dans la papillotte arrangée ,  
 Elles joignent à la dragée  
 Une Chanson.

Mais vendant l'esprit pour du sucre ,  
 Pour le Confiseur c'est tout lucie ,  
 Papier , bonbon.

Car ces jolis riens qu'on délivre ,  
 Multipliés , font une livre  
 D'inanité.

Et de l'esprit la corpulence  
 Fait ainsi pencher la balance  
 De son côté.

---

*Explication des Enigmes & Logogryphes  
du second volume de Janvier 1778.*

**L**E mot de la première Énigme sont les *Mouchettes* ; celui de la seconde est *Pou* (vermine) ; & celui de la troisième est le *Soufflet*, instrument pour souffler le feu. Le mot du premier Logogryphe est *Chiendent*, où se trouvent *chien* & *dent* ; celui du second est *Précaution*, où l'on trouve *Actéon*, *Caton*, *tronc*, *rapt*, *Trône*, *peau*, *ronce*, *tape*, *roue*, *caution*, *or*, *paon*, *Noé*, *carpe*, *nape*, *carte*, *nectar*, *prune*, *poire*, *air*, *eau*, *noir*, *Prône*, *racine*, *puce*, *pâté*, *croûte*, *Caron*, *Pau* & *Rouen* ; & celui du troisième est *Sanglier*, où se trouvent *sang*, *lier*.

---

**É N I G M E.**

**L**ECTEUR, écoute, & tu me vas connoître :  
 Quelquefois je suis blanc & presque toujours  
 noir ;

Au Rustaud comme au Petit-Mâitre ,

Je suis utile ; on me peut voir  
 Servir d'atour à la Coquette.  
 Que je suis singulier , Lecteur , le croirois-tu ?  
 J'ai des cornes sans être une animal cornu ;  
 Même souvent je porte aigrette ;  
 Je porte plume , & ne suis point oiseau.  
 Je garantis par fois d'un rhume de cerveau ;  
 Je suis certaine chose utile à la toilette ,  
 Et j'en suis cependant le plus souvent voisin.  
 Quelqu'un entre... Je suis peut-être dans ta main.

---

## A U T R E.

Q U A N D le Printems , soumis à l'Empire de Flore,  
 Secondé par Zéphir , à l'envi fait éclore ,  
 De l'émail parfumé , les riantes couleurs ;  
 En faisant un beau choix , vous devez , chers Lec-  
 teurs ,  
 De cinq frères égaux admirer l'assemblage :  
 Étroitement unis , tous les cinq du même âge ,  
 Deux barbus , deux sans barbe , & l'autre plus  
 curieux ,  
 Qui , barbu d'un côté , tient ainsi le milieu.

*Par M. de Châteauneuf, Chevalier  
 de Saint-Louis.*

## A U T R E.

DES Éléments sur moi connoissez l'influence ;  
En m'unissant à l'un , je prends un autre nom  
Qui ne m'apporte pas plus d'illustration ,  
Ne changeant rien au fond de mon essence ;  
J'acquière seulement certaine consistance  
Que je perds insensiblement  
En recouvrant mon nom & ma forme première ,  
Dès qu'au second l'on m'expose un moment.  
J'émane du troisième , & n'en suis pas plus fière ;  
Car soit respect ou cause involontaire ,  
Toujours , mon cher Lecteur , on me voit à vos  
pieds.

Le quatrième enfin me porte volontiers ,  
Quand , par fois , prenant ma volée ,  
Je précède des vents la cohorte essouffée.  
Mais c'est sur-tout dans un combat  
Qu'il faut me voir , à l'envi du Soldat ,  
Voler au fort de la mêlée ,  
Sans intérêt , sans prétendre au butin.  
Admirez les effets du bizarre destin !  
D'un favori de Mars j'atteste ici la gloire ;  
Et là , d'un pauvre Auteur , j'absorbe la mémoire.

*Par M. D. D. E.*

## L O G O G R Y P H E.

**B**ATON, barbe & bissac, voilà mon armement.  
Modeste est mon pourpoint, sept pieds font ma  
structure.

Pour conquérir les lieux, je chemine humble-  
ment ;

Je demande mon pain, je couche sur la dure.  
En me décomposant, Lecteur, j'offre à tes yeux,  
D'abord un très grand Fleuve; une herbe qui se  
pile ;

Un oignon prêt à frire; un mal contagieux ;  
Un arbre toujours verd, dont le tout est fragile;  
Encor, bijoux de prix que te fournit la mer;  
Ce que doit éviter tout être raisonnable ;  
Un outil de Maçon ; ce qu'on souffre en Enfer;  
Un Chef chargé d'enfans ; plus un Dieu de la  
Fable.

Bon soir, c'est trop parler, tire-toi d'embarras :  
Oui, si tu peux, devine.

Je ne sens pas la rose, & jamais on n'est gras  
Mangeant de ma cuisine.

*Par le Père Ducoutau, Minime.*



## A U T R E.

Dès que je sors de terre, où je prends ma naissance,

On me maltraite à toute outrance ;

On me perce, on m'attache en haut sur les maisons,

Pour te mettre à l'abri des rigueurs des Saisons...

De mes sept piés, Lecteur, si tu déränge l'ordre,

D'abord tu trouveras ce qui tient au cerceau ;

Une aveugle passion qui met tout en désordre ;

La Nymphé qui sut plaire à Jupin en taureau ;

Ce qui, sur le visage, annonce la vieillesse ;

Ce qui dénote l'allégresse ;

Notre cher Souverain ; de la mer un poisson ;

Ce qu'à table tu donne à Pyram ou Dragon ;

Une Plante de l'Inde en graines très-fertile ;

L'ouvrage d'un insecte ; un Élément subtil ;

Deux notes de Musique ; une très-belle fleur,

Admirable par son odeur :

Tu trouveras de plus, métal, oiseau, rivière.

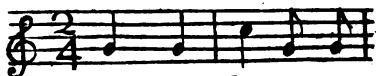
Si tu ne mettiens pas, grimpe sur la gouttière...

*Par M. Bouchet.*

~

## La Beauté naïve.

Fevrier,  
1778.



Quelle est douce, tou:-



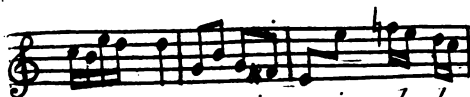
: chante et vi:-ve la beau:-



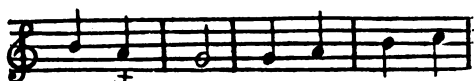
: té qui m'a sù char:-mër



mais hé:-las elle est si na:-



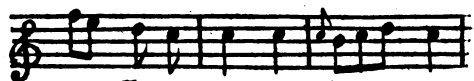
: i:-ve que je crains de la



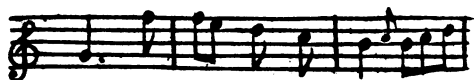
*trop ai:mer. ah.' comme mon*



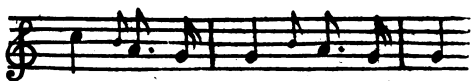
*ame est crainti: - ve mais hé: -*



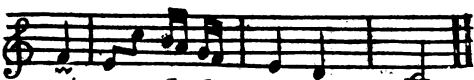
*- las elle est si na: - i: - - ve*



*la beau: - té qui m'a sù char: -*



*:mer que je crains de la trop*



*ai:mer de la trop tui: - mer.*

## A U T R E.

S E P T pieds toujours forment mon être;  
Mais plus ou moins grand je peux être.  
Je fus fait jadis pour les Rois  
Et les Seigneurs du premier ordre;  
Mais depuis que chez les François  
Tous les états sont en désordre,  
Je les vois, sans distinction,  
Jaloux de ma possession.  
Tout se confond. Quel Démon les transporte !  
Bref, j'appartiens à gens de toute sorte.  
Je renferme en mon sein un Élément entier;  
D'animaux casaniers un couple familial;  
Une plante anti-scorbutique;  
Une note aussi de Musique;  
D'Artillerie un instrument;  
Ce qu'on donne à faire, en payant,  
A tout Artiste & Fabricant;  
Un adverbe imposant silence;  
Et ce qui des couleurs altère la nuance.

*Par M. Labrousche fils, de Dax.*



---



---

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau*, contenant : 1°. suite des Lettres sur les matières civiles & criminelles; 2°. considérations sur les monnoies; 3°. Mémoires sur les actions de la Compagnie des Indes, &c. Tom. X. A Paris, chez Saillant, rue Saint Jean-de Beauvais; la veuve Savoye, rue Saint-Jacques; Ceilort, au Palais; la veuve Desaint, rue du Foin Saint-Jacques; Delalain, rue & à côté de la Comédie - Francoise.

**L**ES Lettres qui sont à la tête du dixième volume des *Œuvres* de ce grand Magistrat, dont on entend, avec plaisir, si souvent répéter les justes éloges, ne peuvent qu'être bien accueillies, non-seulement par les Magistrats & les Jurisconsultes, mais encore par les Personnes respectables qui sont à la tête de l'administration. On y trouve plusieurs matières importantes, discutées avec profondeur,

& des décisions toujours sages, malgré la rapidité avec laquelle ces lettres ont été écrites. Mais ce qui intéressera davantage les Lecteurs, ce sont deux Ouvrages sur les monnoies & sur le commerce des actions de la Compagnie des Indes, si propres à faire admirer l'universalité des connoissances & la sagacité de l'illustre Auteur.

Un savant & vertueux Académicien, versé dans la connoissance de la matière des monnoies, a lu avec une extrême surprise ce premier Ouvrage, & n'a pu comprendre comment un Magistrat, livré à tant d'autres études, a si bien approfondi des questions également difficiles & compliquées. On verra, en lisant la lettre de cet Académicien, trop ami de la vérité pour employer le ton de l'adulation, que cet Ouvrage ne peut manquer d'exciter l'admiration de tous les Savans qui seront en état de l'apprécier. Cet Auteur, vraiment patriote, n'y perd jamais de vue les droits sacrés de l'humanité, qu'il regarde comme inséparables du bien de l'État, & prouve parfaitement cette vérité précieuse, que les intérêts du Monarque sont toujours liés d'une manière indisso-

## 68 MERCURE DE FRANCE.

luble avec ceux du Citoyen. Le précis qu'on trouve à la tête de cette dissertation si curieuse & si intéressante , nous dispense d'en donner ici l'analyse ; & nous insisterons davantage sur le Mémoire qui traite du commerce des actions de la Compagnie des Indes.

Un Étranger, fortement préoccupé de l'infailibilité des conséquences qu'il tiroit de quelques principes de pure spéculation , parvint à faire adopter un plan de finances , que l'éclat & l'immensité de ses promesses ne rendoient que trop séduisant.

L'enthousiasme de la multitude ne déroba rien du danger de ce système à un homme aussi pénétrant que M. d'Aguesseau. Law écouté, appuyé, crut pouvoir former l'entreprise la plus vaste & la plus opposée à l'esprit national. La catastrophe terrible du renversement de toutes les fortunes & du système qui les avoit anéanties , fut prévue & annoncée avant le tems , par M. d'Aguesseau. Tandis que les hommes les plus distingués flottoient entre des conjectures plus ou moins tristes , les événemens futurs se réalisoient à ses yeux , & devenoient pour lui des faits réels & palpables. Cette sa-

gacité que la vertu sembloit augmenter, ne lui permettoit pas de se prêter à des projets dont il voyoit que les suites seroient nécessairement funestes. Il fut exilé à sa terre de Fresnes.

C'est-là que, rendu tout entier à lui-même, il consacra son loisir à résoudre le célèbre problème de la justice ou de l'injustice du commerce des actions de la Compagnie des Indes. Son dessein, comme il le déclare, étoit de laisser aux *Théologiens* & aux *Casuistes* l'examen de la partie de ce problème qui intéresse les devoirs de l'homme par rapport à la Religion; aux *Sages du siècle* & aux *Politiques*, l'examen de ce qui appartient à la *prudence* dans l'acquisition & le commerce de ce nouveau genre de bien, se bornant à examiner en *Jurisconsulte* & en *Magistrat*, quelles peuvent être les règles de la justice sur une matière si singulière & si peu connue. Mais, entraîné par la liaison des objets & par l'heureuse habitude d'embrasser toutes les parties des matières qu'il se proposoit de traiter, il discute, avec autant de sagacité que de profondeur, le problème de la justice ou de l'injustice du commerce des actions, sous tous les rap-



ports des principaux devoirs de l'homme, la religion, la prudence & la justice.

Ceux qui voudront savoir ce qui a pu porter M. d'Aguesseau à traiter cette matière avec tant d'étendue, seront étonnés sans doute de la réponse que cet homme, si vertueux, a consignée d'avance dans son propre Ouvrage. Il déclare qu'il n'a jamais été tenté de chercher à réparer les ruines de sa fortune par une telle voie. Mais « *je veux*, disoit il, *que si je* » *venois jamais à me laisser affoiblir sur* » *ce point, mon écrit s'élève contre moi,* » *& soit le premier Juge qui me con-* » *damne* ». Que d'amour pour la vertu ! que de dignité & de force dans l'aveu de cette noble défiance de soi-même !

C'est à cette défiance si instructive & si imposante dans un homme tel que M. le Chancelier d'Aguesseau, que nous devons un excellent Mémoire, ou plutôt un excellent Traité de morale publique & particulière. Ce Traité suffiroit seul pour éclairer les Souverains, sur ce qu'on doit attendre des violentes & subites innovations dans le régime des Empires, & sur les règles que doivent suivre les Sujets, lorsqu'en obéissant,

ils veulent se garantir des illusions qui les porteroient hors des limites de la justice.

On verra dans le Mémoire de M. d'Aguesseau , les Loix fondamentales du commerce , naître à la fois du droit naturel , du droit des gens , & du droit civil. On y verra pourquoi l'avidité trouve toujours au terme de sa course , un abysme qui l'engloutit , & où disparaissent ces amas scandaleux de richesses si propres à maintenir la force & la prospérité du Royaume , lorsqu'elles sont distribuées avec justice & avec une sorte d'égalité. Enfin on y verra M. le Chancelier d'Aguesseau , tirer de la solidité de ses principes cette conséquence effrayante : « L'événement fera » voir , dans quelques années , que des » fortunes si monstrueuses auront fait » beaucoup de pauvres , & n'auront pas » fait beaucoup de riches ». Il ne se trompa que sur la durée du prestige , dont il développoit l'injustice & l'absurdité. L'illusion étoit générale & portée au plus haut degré lorsqu'il composoit son Ouvrage. Le coup qui décida la ruine du système fut frappé trois mois après.

Il manqueroit quelque chose à la

gloire de ce grand homme, s'il se fût borné à démontrer le vice essentiel & les conséquences inévitables du plan qu'il attaquoit, démonstration dont la difficulté pourroit n'être que foiblement sentie aujourd'hui, qu'on est éclairé par l'événement. Mais en attaquant ce qu'on faisoit, il a établi ce qu'on auroit dû faire. Il a tracé, quoiqu'en peu de mots, les principes immuables de la bonne administration d'un grand Empire. « Se hâter lentement, dit-il, diminuer les dettes du Roi, rétablir insensiblement ses forces sur mer, favoriser l'agriculture, exciter le travail & l'industrie, ranimer tous les arts, protéger le commerce; c'est-là le véritable chemin pour parvenir à une grandeur solide, qui augmente ses forces sans irriter l'envie, & qui ne commence à se faire craindre que lorsqu'elle n'a plus rien à craindre elle-même ».

Jamais les lumières de M. d'Aguesseau ne furent plus nécessaires qu'au moment où l'effroi succéda à la séduction & aux délires du système. Après qu'on eut inutilement essayé des appuis de toute espèce, pour étayer les restes d'un édifice qui crouloit

crouloit de toutes parts, il fut rappelé. *Sa probité & son expérience étoient connues de tout le monde* \*. Son rappel fit luire un rayon de consolation & d'espérance sur ceux mêmes dans qui le renversement de leur fortune sembloit avoir étouffé tout esprit patriotique.

Ceux qui connoissent l'histoire de cette époque, admirent le zèle actif & éclairé que ce digne Magistrat fit éclater pendant la durée d'une crise si violente. Le peril étoit extrême, le choix des remèdes difficile, & le succès douteux. Tout sembloit exiger des résolutions promptes, & cependant la précipitation pouvoit augmenter le danger & le rendre irremédiable. On manque de Mémoires sur cette époque importante d'une si belle vie. On n'a trouvé dans ses papiers qu'un petit nombre de notes courtes qu'on ne peut regarder que comme des indications de ce qu'il se proposoit de développer dans le Conseil. Ce ne sont proprement que les vestiges de la route qu'il s'étoit tracée pour délibérer

---

\* Mémoires de la Régence, tom. 4, p. 132, édit. de 1749.

## 74 MERCURE DE FRANCE.

sur des maux & des remèdes qui intéressoient, presque au même degré, & le Souverain, & l'universalité de ses Sujets. Mais, quoique courtes & peu nombreuses, on reconnoît dans ces notes son esprit d'ordre & de discussion, sa logique circonspecte, cette habitude de *se hâter lentement*; en un mot, on y trouve son génie, son cœur, & ses lumières.

S'agit-il de s'expliquer sur un plan de recherches destiné à démêler les légitimes Créanciers de l'Etat, de ceux qui avoient abusé des facilités que l'Agio-tage donnoit à leur inique & insatiable avidité? M. le Chancelier d'Aguesseau commence par avouer la justice & l'importance de faire cette distinction; mais il remonte à des principes éminens de justice qui l'empêchent d'adopter indistinctement les mesures qui pouvoient conduire à secourir les Créanciers de bonne-foi, & à démasquer les Créanciers frauduleux. « Il y a une justice » distributive, dit-il dans une de ses » notes, qui est due aux Particuliers, » Mais il y a aussi une justice d'un ordre » supérieur, qui consiste principalement » à conserver les premiers principes de

» la justice civile, en maintenant cette sû-  
 » reté des engagements, & cette confiance  
 » réciproque qui en est le fondement.  
 » C'est une justice que le Souverain doit,  
 » pour ainsi dire, à l'Etat entier. Non-  
 » seulement il la doit à cette grande  
 » société qui renferme ses Sujets ; il la  
 » doit même au genre humain, puisque  
 » les Etrangers contractent avec ses Su-  
 » jets sur la foi de ces règles générales,  
 » qui sont reçues de toutes les Nations  
 » policées. On peut dire que cette justice  
 » fait partie du droit des gens, & qu'on  
 » ne peut y manquer sans rompre les  
 » liens qui unissent les Sujets d'un  
 » même Empire, non-seulement entre  
 » eux, mais avec tous les autres hom-  
 » mes. Il est aisé de juger, par ce seul  
 » principe, de la justice, ou de l'injustice  
 » de l'opération proposée ».

On trouve, dans une note de ce  
 grand Magistrat, la preuve la moins  
 équivoque de la sévérité de sa façon de  
 penser sur ce grand principe de la justice,  
 « qu'il ne faut se permettre aucune accep-  
 » tion de Personnes dans l'examen & le  
 » jugement des affaires ». Les dettes étoient  
 immenses ; les Créanciers innombrables ;  
 il se joignoit à l'impossibilité de tout

Dij

payer , à l'injustice de faire marcher sur la même ligne des Créanciers dignes d'être secourus, & de prétendus Créanciers qu'il eût été important de démêler & de punir , la difficulté presque insurmontable , de déterminer quel étoit le Débiteur. Pour vaincre cette difficulté, on voit M. le Chancelier d'Aguesseau poser les règles sages qui doivent successivement le diriger & le conduire au but qu'il se propose d'atteindre ; examiner d'abord la question par rapport au Roi , considéré séparément ; l'envisager ensuite par rapport à la *Compagnie*, prise aussi séparément ; *comparer ensuite les avantages des deux parties* , les uns avec les autres , & voir de quel côté la *balance doit incliner*. Voilà la tâche qu'il s'impose.

Quel fut le résultat de cette discussion particulière : une nouvelle complication dans la difficulté que M. d'Aguesseau cherchoit à résoudre, difficulté qu'il a exposée lui-même en ces termes : « Tous » deux Mineurs , ou réputés tels :

» Tous deux sans aucune volonté de » s'engager :

» Tous deux sans aucune utilité qui

» puisse servir de fondement à leur  
» obligation :

» Tous deux également trompés par  
» un seul homme, qui a également abusé  
» de leur confiance.

» Tel est le véritable point de vue  
» sous lequel cette affaire doit être envi-  
» sagée ».

Il n'étoit pas à craindre que, dans cet examen, le Public, partie si considérable & alors si malheureuse, pût être oublié. On jugera à quel point M. le Chancelier en étoit occupé, par le développement qui suit immédiatement les quatre réflexions qu'on vient de rapporter.

» La justice exacte, en cet état, seroit  
» que la perte tombât sur le Créancier,  
» auquel aucun de ses Débiteurs n'est  
» valablement obligé. Il faut considérer  
» la Compagnie & le Roi, comme deux  
» Mineurs, qui se trouveroient avoir  
» été également lésés, également trahis  
» par un Tuteur infidèle. On les restitue-  
» roit aussi également contre leur obli-  
» gation, & la perte tomberoit unique-  
» ment sur le Créancier.

» Mais ce Créancier est lui-même une  
» autre espèce de Mineur, ou du moins  
» c'est un Peuple entier qui a cédé, qui a

D iij



## 78 MERCURE DE FRANCE.

» obéi à des Arrêts revêtus de l'autorité  
 » du Roi, qui n'a point contracté volon-  
 » tairement, ou avec Sa Majesté, ou  
 » avec la Compagnie; à qui, par consé-  
 » quent, on ne peut imputer de n'avoir  
 » pas pris les précautions nécessaires pour  
 » les engager valablement; & qui a été  
 » forcé par des Arrêts, qu'on regardoit  
 » alors comme des Loix, à recevoir  
 » comme monnoie, ces mêmes billets  
 » qui forment aujourd'hui la dette du  
 » Roi & de la Compagnie.

» Ainsi, pour donner une juste idée  
 » de la situation de tous ceux qui sont  
 » intéressés dans cette affaire, on peut  
 » dire que ce qui la rend difficile, est  
 » que personne n'a tort. La Compagnie  
 » ne mérite aucun reproche. Le Roi en  
 » mérite encore moins. Et le Public est  
 » le plus à plaindre de tous ».

» C'est donc le Public qui est ici la  
 » partie la plus favorable. La foi du gou-  
 » vernement est engagée à son égard. Une  
 » force majeure, à laquelle il ne pouvoit  
 » résister, l'a entraîné dans le précipice.  
 » Il est donc juste de lui tendre la main,  
 » & de le regarder comme Créancier,  
 » puisqu'il n'a pu s'empêcher de le  
 » devenir ».

Il est aisé de juger, par ces raisonnemens, qui lui ont, pour ainsi dire, échappés, de la lumière qu'il répandoit dans les Confeils, lorsqu'il discutoit les affaires soumises à son examen. On admire, en l'entendant & en lisant tout ce qui sortoit de sa plume, cette réunion si étonnante de tous les talens, de toutes les connoissances : droit public & particulier, politique, finances, commerce intérieur & extérieur ; & l'on peut appliquer justement à ce Magistrat ce qu'un Philosophe ingénieux a si bien dit du savant Leibnitz. « Une lecture universelle & très-assidue, jointe à un grand génie naturel, le fit devenir tout ce qu'il avoit lu..... » Ainsi je suis obligé de le partager ici, & pour parler philosophiquement, de le décomposer. De plusieurs Hercules, l'Antiquité n'en a fait qu'un ; & du seul Chancelier d'Aguesseau, on peut dire également qu'on en feroit plusieurs Savans, plusieurs Grands Hommes.

*Considérations sur l'origine & les révolutions du Gouvernement des Romains.*

Deux volumes in-12. A Paris, chez les Frères de Bure, quai des Augustins.

D iv

## 80 MERCURE DE FRANCE.

tins , près la rue Pavée. 1778. Avec approbation & privilége du Roi.

Cet esprit philosophique qui s'étend à tout , qui lie les événemens les uns aux autres , qui détruit les fables & en découvre les fondemens ; cette sage critique , fondée sur la contemplation de l'ordre essentiel des sociétés , manquoit aux anciens Historiens , & presque toujours les modernes les ont copiés aveuglément. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons a été frappé des contradictions essentielles que présente , sans cesse , la partie la plus importante de l'Histoire Romaine ; & , convaincu que Denys - d'Halicarnasse & Tite - Live , n'ont eu qu'une connoissance superficielle & fautive de la constitution primitive de la fameuse République , sur laquelle ils ont écrit tant de volumes , il a entrepris d'éclairer du double flambeau de la Philosophie & de la critique , ces antiquités ténébreuses où ils se sont égarés.

Nous ne trouvons pas que M. \* \* \* , ait toujours rassemblé assez de faits pour établir ses opinions d'une manière incontestable ; mais il nous a paru , d'un

autre côté , que les points fondamentaux de son système , sont tellement enchaînés les uns aux autres , que ses conjectures acquièrent souvent de cet ensemble un caractère de vérité , presque aussi propre à subjuguier l'opinion , que les preuves isolées les plus fortes.

Il y a environ cinquante ans que Jean-Baptiste Vico , Professeur d'Eloquence à Naples , répandit , dans ses *principes d'une Science nouvelle* , Ouvrage presque intelligible , où il tâche de détruire tout ce qu'on a dit & pensé avant lui , quelques idées propres à éclaircir l'Histoire Romaine. Elles furent étouffées dans ce chaos de paradoxes & d'absurdités. il établit pour base de ses principes , qu'après le déluge les hommes se perdirent sur la terre , devenue une forêt immense ; que , dans cet état de barbarie vraiment sauvage , les mères abandonnoient leurs enfans aussi tôt qu'elles les avoient allaités ; que toute l'espèce humaine erroit à l'aventure , vivoit solitaire , & multiplioit au hasard ; que toutes les sociétés ont commencé par une Aristocratie héréditaire des plus rigoureuses ; qu'ainsi à Rome , les Rois ne pouvoient être que des Doges ; que

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

les Plébéïens se sont révoltés plusieurs fois pour obtenir l'éligibilité à des Magistratures dont la nomination appartenoit exclusivement aux Patriciens ; que les Comices-Centuries, communs aux deux Ordres, ne remontent pas plus haut que la Dictature de Philon , l'an 415 de Rome , quoique déjà un grand nombre de Plébéïens fussent parvenus aux premières dignités. Qu'à la fin du cinquième siècle , les Tarentins , Colonie Grecque fort policée , n'avoient pas encore entendu parler des Romains , quoique ceux-ci eussent déjà étendu leurs conquêtes presque jusqu'aux portes de Tarente. Un Auteur qui , sur tous les points , raisonne à peu-près de cette manière , qui fait profession de ne voir dans l'antiquité que ce qu'il lui plaît d'imaginer , dont chaque phrase est une énigme : un tel Ecrivain , disons-nous , ne pouvoit pas se flatter d'avoir beaucoup de Lecteurs. Envain M. Duni , dans un Ouvrage intitulé : *du Citoyen Romain , & du gouvernement civil de Rome* , a déployé toutes les ressources du talent pour établir les idées de son Compatriote sur les Romains ; Vico & son système sont encore ignorés de la plupart des Gens-de-Lettres.

Il faut donc un peu rabattre des éloges que donne à Vico , l'Auteur de l'important Ouvrage que nous annonçons. L'Ecrivain Napolitain a soutenu que la *Plebe* avoit été nulle dans le gouvernement primitif de Rome ; il est naturel que M. \*\*\* , qui a adopté cette idée , se soit prévenu en faveur de celui qui l'a conçue le premier.

Nous nous proposons d'abord de diviser cet extrait en deux parties , & de rendre compte dans la seconde de plusieurs chapitres , qui , quoique liés au sujet principal , contiennent , ou des discussions philosophiques qu'on peut considérer isolément , ou des observations sur les Magistratures de Rome , & cette partie de ses révolutions sur laquelle on ne peut former aucun doute : mais comme l'Auteur a fort resserré ses idées , & que souvent il ne fait que les indiquer , cette analyse nous mèneroit trop loin , & nous nous bornons à exposer son système sur les Romains.

« Quoiqu'un voile impénétrable , dit » M.\*\*\* au commencement du chapitre » premier , couvre toujours le berceau » des Nations , Rome , fondée par des » Peuples déjà sortis des premières ré

, D vj

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

» nèbres de la barbarie , semble offrir  
» des commencemens moins incertains.  
» Il n'est cependant pas difficile de s'ap-  
» percevoir , même en les parcourant ,  
» qu'il faut bien peu compter sur la plu-  
» part des détails. La Chronologie , cette  
» pierre de touche de la fidélité des an-  
» ciens Historiens , en est manifestement  
» controuvée. On fait régner les sept Rois  
» de Rome 244 ans ; c'est beaucoup  
» trop. Les annales d'aucun Empire ne  
» présentent un tel prodige. On ne  
» connoît point de Souverain qui ait  
» occupé le Trône aussi long-tems que  
» Louis XIV ; & l'on compte à peine  
» deux à trois règnes aussi longs que  
» celui de Louis XV. Néanmoins nos  
» huit derniers Monarques ne donnent  
» qu'une période de 227 ans. Lors donc  
» que, parmi les sept Rois de Rome , nous  
» en voyons un détrôné & trois d'assas-  
» sinés , nous devons un peu nous dé-  
» fier de la fidélité des Mémoires qui  
» ont dirigé le travail de Tite-Live &  
» de Denys d'Halicarnasse , & peut-être  
» nous tenir en garde contre la crédu-  
» lité & la négligence de ces deux His-  
» toriens , dignes , à beaucoup de titres ,  
» sur-tout le premier , de leur grande

» réputation , mais copié trop servile-  
 » ment ».

Tite-Live lui-même ne peut s'empêcher de convenir que , dans l'embarras où le jettent les contradictions de ses prédécesseurs , il ne fait souvent comment démêler la vérité , continuer le fil de l'Histoire , & donner la suite des événemens. Plus on remonte , plus on se sent de cette difette de Mémoires , & sur-tout de Mémoires fidèles. Soit , comme il nous l'atteste , que l'usage de l'écriture ait été fort rare jusqu'à Camille , & que la plupart des commentaires des Pontifes & des autres monumens aient péri dans l'incendie de la Ville par les Gaulois ; soit , ce qui n'est pas moins vraisemblable , que les premiers Rédacteurs ne se soient pas fait scrupule d'altérer la partie des Annales échappée aux ravages des temps & des flammes , & d'y suppléer arbitrairement pendant les quatre premiers siècles. On marche presque toujours à tâtons , & l'on jouit bien rarement de voir les Ecrivains d'accord , non-seulement entre-eux ; mais avec les faits mêmes qu'ils rapportent avec le plus de confiance.

L'Auteur donne un abrégé raisonné



## 86 MERCURE DE FRANCE.

de ce que rapportent de Romulus & des commencemens de Rome, les anciens Historiens; & il expose les contradictions les plus frappantes qui se présentent, relativement à la constitution primitive de Rome, dans Tite-Live & Denys d'Halicarnasse. Ayant de discuter en détail les points principaux du gouvernement primitif de Rome, & d'examiner les anciennes traditions recueillies par Denys d'Halicarnasse, M. \*\*\* fait voir que la vérité de son système est indépendante du degré de croyance dû à l'Histoire des premiers siècles de cette République.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la discussion qu'il fait du système de Denys. Il prouve que les droits que cet Historien attribue à la *Plèbe*, & qui consistent à nommer les Magistrats, à donner la sanction aux Loix, &, avec l'agrément du Roi, à déclarer la guerre, ne peuvent regarder que l'Ordre des Patriciens.

M. \*\*\* établit les quatre points suivans, comme la base de l'Histoire Romaine : 1°. La Commune, autrement la *Plèbe*, fut nulle dans la constitution primitive de Rome. Les *Plébéiens*

F É V R I E R. 1778. 87  
étoient des espèces d'Ilotes plus avilis  
encore qu'en Pologne.

2°. Un Souverain Pontife , premier  
Magistrat perpétuel, réunissoit sur sa tête  
les différens pouvoirs distribués depuis  
entre les Consuls, les Censeurs, les  
Préteurs & les Ediles.

3°. Le Sénat, Compagnie à la nomi-  
nation de ce Chef, étoit destiné à lui  
servir de conseil, & à contre-balancer la  
puissance de l'Assemblée générale.

4°. L'Ordre des Praticiens formoit  
les Comices-Curies, autrement le Grand  
Conseil de la République; de même  
que, dans toutes les Aristocraties mo-  
dernes, soit mixtes, soit pures, le  
Corps des Citoyens ou, si l'on veut,  
des Nobles, participe essentiellement  
à la Souveraineté.

Sur ces trois derniers points, M. \*\*\*  
réfute Vico & son Commentateur :  
» Je crois, dit-il, avoir fait sentir l'il-  
lusion de sa théorie ».

Quant à ce qui regarde le Sénat,  
l'Auteur prouve, contre Vico, qui croit  
que les Patriciens y avoient tous voix  
délibérative, que le nombre des mem-  
bres de cette Compagnie fut toujours dé-  
terminé; & contre M. Duni, qui, ne voit

## 88 · MERCURE DE FRANCE.

tant ni abandonner Vico, ni soutenir une hypothèse opposée à toute l'Histoire, fait résider exclusivement dans le Sénat la puissance législative, que les Patri-ciens formoient un Ordre très-nombreux; qu'on ne peut les envisager comme les simples exécuteurs des ordres du Roi, à plus forte raison de ceux du Sénat; & que c'étoit dans leur Assemblée générale, que, subordonnément à la négative du Prince & à celle du Sénat, résidoit le pouvoir souverain.

» Cette forme de gouvernement, qui  
» paroît, au premier coup-d'œil, ordon-  
» née avec sagesse, dit M. \*\*\*, n'avoit  
» aucune stabilité ».

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de suivre l'Auteur dans les réflexions qu'il fait sur l'avilissement auquel les Plébéïens, bâtards & esclaves dans l'origine, se trouvoient condamnés par le malheur de leur naissance.

M. \*\*\* expose comment les Auspices étoient à Rome la source de tous les droits civils; & il prouve, contre Vico & M. Duni, que la Plèbe demeura exclue de toute espèce d'Auspices jusqu'à l'an 387, qu'elle commença d'y participer en obtenant le Consulat.

Après des discussions préliminaires, M. \*\*\* développe la constitution des Comices-Curies & des Comices-Centuries. De l'aveu de tous les Historiens, les Comices-Curies sont les premiers qu'on ait connus à Rome. L'Auteur fait sentir combien il est ridicule de supposer que les Patriciens & les Plébéiens y votoient pêle-mêle; il prouve que ces Comices étoient l'Assemblée générale des Patriciens, & que c'étoit dans cette Assemblée que résidoit, par indivis avec le Roi & le Sénat, la puissance législative.

Quant aux Comices-Centuries, rien, dans leur institution par Servius-Tullius, n'annonce un Corps politique. On y voit les Romains distribués en différentes Compagnies Militaires suivant leurs facultés; les biens y décident du service auquel on est tenu; &, suivant que le cens est plus ou moins considérable, les bandes sont plus ou moins armées; de sorte que la classe des plus riches fournit la Cavalerie & le Corps de bataille armé complètement, tandis qu'une fronde & des pierres sont tout ce qu'on exige des trentes dernières Centuries. Les détails dans lesquels

entre l'Auteur, prouvent que Servius fut forcé à cet établissement par les innovations essentielles qu'il avoit introduites dans la République, en donnant aux Plébéïens des propriétés, on leur distribuant, pour se les attacher, les terres du fisc & celles qu'il conquiert : que ce Prince, en partageant ses sujets en six classes, n'avoit eu d'autre objet que l'établissement d'une armée & la formation d'un cadastre, d'après lequel il pût asséoir les impositions proportionnellement à l'aisance de chacun.

L'Auteur développe ensuite comment les Comices - Centuries devinrent insensiblement un Corps politique. Il prouve, contre Vico & M. Duni, qu'immédiatement après l'abolition de la Royauté, les Patriciens, pour attacher les Plébéïens au nouveau gouvernement, les convoquèrent suivant la division militaire, & les firent voter par Centuries à l'élection des Consuls. M. \*\*\* appuie ce qu'il dit des Comices-Curies & des Comices - Centuries sur l'autorité de Cicéron, dont il prend à la lettre un fameux passage, jusqu'ici regardé comme si difficile, que la plupart des Commentateurs se sont accordés seulement à l'altérer.

Nous ne sommes pas sortis du premier volume , dans lequel l'Auteur suit l'Histoire civile de Rome jusqu'au commencement du règne de Tarquin. Dans le second volume , il achève de développer les révolutions de cette fameuse République. Cette partie de son Ouvrage est peu susceptible d'extrait.

Tous ceux qui ont écrit sur les Romains , ont supposé que les Comices-Tribus avoient obtenu la puissance législative , pour le plus tard , au commencement du cinquième siècle , par la loi *Publilia* ; & les principaux Ecrivains politiques ont regardé , avec raison , comme un vice essentiel dans la constitution de Rome , qu'une Assemblée , de laquelle les Patriciens & les Sénateurs étoient exclus , ait exercé le pouvoir législatif concurremment avec les Comices-Centuries , les vrais Etats-généraux de la République. M. \*\*\* prouve en différens endroits que les prérogatives des Comices-Tribus se réduisoient à disposer de certaines Magistratures inférieures , à nommer aux commissions extraordinaires , à juger les Magistrats prévaricateurs ; & , par l'examen qu'il fait de la loi *Publilia* , portée l'an 415 , il

## 92 MERCURE DE FRANCE.

détruit entièrement cette prétendue Souveraineté attribuée à la Plèbe.

Dans le dernier chapitre l'Auteur expose, en très-peu de pages, les principales causes de la destruction de l'Empire Romain ; & ce chapitre, comme la plupart des autres, est plein de vues également neuves & profondes. L'Auteur conjecture, d'après des raisons très-ingénieuses, que le régime féodal a été calqué sur la hiérarchie Ecclésiastique,

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire les réflexions par lesquelles M. \* \* \* a terminé son travail. Elles ont pour objet le gouvernement actuel de Rome. Tout le monde en parle, chacun croit le connoître. Rien n'est plus propre que ce morceau à mettre nos Lecteurs en état de juger du mérite & du style de l'Ouvrage, dont nous venons de les entretenir.

« Chez les Anciens, la puissance temporelle & la puissance spirituelle, aujourd'hui presque par-tout séparées, furent le plus souvent réunies. Mais, ce qu'il est important de remarquer, l'encensoir étoit entre les mains du Monarque, & non pas le sceptre en celles du Pontife. L'Histoire ancienne & moderne ne nous pré-

sente que le Dalai-Lama , qui , comme le Pape , tiré d'un Ordre uniquement consacré au culte des Autels , ait caché le Diadème sous la mitre ».

« En conséquence à Rome, le Souverain ne paroît que revêtu d'une étole , & partout la croix le précède. Les Cardinaux sont les Pairs de l'Empire ; des Prélats rendent la justice. Le Sénat a le titre de Sacré-Collège ; les Conseils portent le nom de Congrégations ; le Directoire des Finances s'appelle Chambre-Apostolique , son Président Camerlingue de l'Eglise : un Edit , c'est une bulle , & les Loix ont une double sanction : le glaive & l'anathème en menacent également les infracteurs ; l'obéissance est religion ».

« Ce gouvernement singulier , mais simple , sans contre-poids , sans échafaudage , aussi vigoureux , aussi calme que celui d'une Monarchie , où une longue succession de Princes de même sang fait regarder l'Etat comme le patrimoine d'une famille , jouit auprès de la Nation de la faveur Républicaine. Il flatte l'inconstance & l'imagination par le changement de scène qu'amène chaque vacance du Trône Pontifical , & par le grand nombre des chances de



#### 24 MERCURE DE FRANCE.

fortune qu'il promet à l'espérance. Une carrière immense est ouverte aux talens & à l'intrigue , quoique le rameau d'or ne puisse être cueilli que par une main consacrée de l'onction sainte. En aucun pays l'ambition n'échauffe plus de cœurs , & n'offre des chimères plus séduisantes. Celui dont les vœux , par-tout ailleurs , ne s'étendroient pas au-delà de sa subsistance en devenant Père , lève les yeux au ciel , & croit y lire que l'enfant auquel il vient de donner le jour , sera compté parmi les successeurs de Grégoire VII , Adrien IV , Urbain IV , Benoît XII , Alexandre V , Sixte IV , Sixte-Quint & de tant d'autres , parvenus d'une chaumière obscure , jusqu'à la triple Couronne ».

» Sous un Prince également absolu & révérent , les rigueurs du despotisme inspirent rarement des alarmes. Tout porte à l'indulgence un Souverain vieilli , le plus souvent , dans les fonctions d'une religion de miséricorde. Ses proches , en se hâtant de profiter d'un règne d'un moment , sentent combien il leur importe de ne pas irriter l'envie ; & des Ministres environnés d'égaux qui peuvent chaque jour être assis sur le Trône ,

auroient plutôt besoin d'être exhortés à la fermeté, que rappelés à la modération. Aussi à Rome les Grands en place paroissent-ils avoir pour maxime de n'offenser personne, & de laisser rire Pasquin ».

« Puisqu'une constitution où tel seroit l'empire des Loix, qu'il n'y eût qu'elles à craindre, & qu'elles fussent également à craindre pour tous, est un des plus rares bienfaits du ciel, heureux le Peuple qui, du moins, jouit d'un gouvernement doux » !

*Angélique de Limeuil*, Nouvelle Francoise. Par M. d'Ussieux. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, Cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie. 1776. in-8°. avec figures.

La Scène de cette nouvelle historique est placée à la Cour de France, sous le règne de Henri II. Parmi les Dames de la suite de Marie Stuard, Reine d'Ecosse, épouse du Dauphin, Angélique de Limeuil, & Julie de Longueval se distinguoient par leur beauté, & par l'avantage de partager la faveur de la Reine. Ce partage fut le principe de leur mésintelli-

gence, qui éclata bien davantage lorsque le Marquis d'Alvin parut à la Cour. Ce jeune Cavalier, fait pour plaire, leur inspira de l'amour à toutes deux ; mais Angélique seule l'enflamma, & cet amour mutuel ne tarda pas à exciter, dans le cœur de Julie, tous les poisons de la jalousie.

Le hasard procure bientôt à d'Alvin, dans une circonstance périlleuse, le bonheur de sauver la vie à sa Maîtresse. Il saisit cette occasion pour se déclarer, & obtenir d'Angélique la permission de demander sa main au Baron de Limeuil son père. Le Baron lui permet d'abord d'y prétendre ; mais il change ensuite d'avis par l'insinuation de Julie, qu'il avoit secourue dans la même occasion, & dont il est devenu amoureux. Julie lui promet sa main, mais à condition qu'il défendra à sa fille de parler au Marquis d'Alvin, & la donnera au Vicomte de Longueval, son frère. Le Baron, trop passionné pour refuser, se conforme aux desirs de son impérieuse maîtresse.

Les deux Amans ne peuvent plus se parler, mais il leur reste la consolation de s'écrire. Toute la Cour étoit assemblée  
pour

pour jouir du spectacle d'un tournois. Victorine , Confidente d'Angélique , s'approche d'Alvin à travers la foule , & lui remet furtivement un billet de la part de sa Maîtresse, que le Marquis met dans sa poche , en attendant qu'il puisse le lire. Le Vicomte son rival , qui avoit tout observé , s'approche de lui , le presse & tire subtilement le billet de sa poche. D'Alvin se retire à l'écart , voulant lire la lettre qu'il croyoit encore avoir , & est bien étonné de ne plus la trouver ; mais il rencontre , presque au même instant , le Vicomte de Longueval , occupé à la lire ; il reconnoît l'écriture d'Angélique , & arrache le papier des mains de son rival. Le Vicomte met l'épée à la main & en porte un coup à d'Alvin , qui tire aussi la sienne , & perce le bras droit de son agresseur. Plusieurs personnes accourent , & mettent fin à ce combat. Le Vicomte de Longueval , qui renonce dès ce moment à Angélique , prend le parti de la fuite. D'Alvin est exilé , rappelé bientôt après par le crédit d'un Prince du Sang son protecteur , & envoyé à la Cour d'Espagne pour une négociation. Mais il apprend , bientôt après , que le Baron de Limeuil , toujours

## 98 MERCURE DE FRANCE.

pressé par Julie de Longueval , va forcer sa fille à donner la main à un autre époux. N'écoutant que son amour , il abandonne les devoirs de son ministère , & accourt en France , sans réfléchir sur le danger auquel il s'expose. On le fait arrêter , un Conseil est nommé pour lui faire son procès ; le Baron de Limeuil en est le chef ; le Comte de Latour , auquel Angélique est destinée par son père , y tient le second rang. D'Alvin est près d'être condamné à mort ou à une prison perpétuelle ; le Baron annonce à sa fille qu'elle peut sauver son amant du supplice en donnant la main au Comte ; elle s'y résout , & le Marquis n'est condamné qu'à la prison perpétuelle. Il obtient bientôt sa grace entière par l'entremise de son protecteur , mais Angélique , devenue Comtesse de Latour , ne peut plus être à lui , elle l'engage même à tâcher d'oublier un amour que la vertu n'approuve plus , & à contracter un autre engagement. Au moment où d'Alvin , pour obéir à celle qu'il aime , est près d'aller à l'Autel , former un mariage auquel son inclination n'a aucune part , il apprend que la Comtesse est veuve , revole dans ses

F É V R I E R. 1778. 99

bras, rompt sur le champ les nœuds qu'il alloit former, & épouse enfin Angélique.

L'intrigue de cette Nouvelle, très-compiquée, & dont nous avons passé sous silence plusieurs incidens, n'est ni aussi neuve, ni aussi ingénieuse que celle des *deux Sophies*, autre nouvelle de M. d'Ussieux; mais on y trouve de l'imagination & de l'intérêt.

*Les deux Sophies*, nouvelle François; par M. d'Ussieux. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains, Cloître Saint-Jacques de la Boucherie. 1776, in-8°. avec figures.

L'intrigue de cette nouvelle a quelque chose de neuf & de théâtral. Dorimont, riche & honnête négociant de Paris, est éloigné depuis douze ans de sa femme, qui réside avec sa fille dans les possessions de son mari à Saint-Domingue. Nelcour, fils de Dorimont, a fait depuis peu un voyage dans cette Isle; il y est devenu, pendant son séjour, amoureux de Sophie, fille de M. Rivert, ancien ami de sa famille, & lui a inspiré les mêmes sentimens, au point

Eij

d'engager, à son départ, cette jeune personne à fuir son père, & à passer secrètement en Europe avec lui. Revenu à Paris, il l'a présentée à son père, en la faisant passer pour sa propre fille, qui se nomme aussi Sophie. Elle demeure en cette qualité chez Dorimont, qui est enchanté des grâces de sa fille, & de la rendre amitié que ses deux enfans se témoignent mutuellement sous ses yeux. Il lui tarde, pour combler sa satisfaction, de voir toute sa famille réunie par le retour de sa femme, qui ne reste encore à Saint-Domingue que pour chercher à se défaire de ses plantations. Il est fort alarmé de n'avoir reçu, depuis six mois, aucune nouvelle de cette épouse chérie, & va faire repartir Nelcour pour l'Amérique, afin de terminer son inquiétude. Nelcour, qui ne peut se résoudre à quitter Sophie, prend le parti d'écrire, en contrefaisant l'écriture de sa mère, une lettre supposée, par laquelle Madame Dorimont mande à son mari qu'il se présente un Acquéreur, & qu'elle compte partir sous peu de jours. Un vieux Domestique de confiance, nommé André, séduit par les instances & les raisons spécieuses de Nelcour, qui lui

a tout avoué, entre dans le complot, & présente la fausse lettre au bon Négociant. Dorimont, joyeux, communique à ses enfans les bonnes nouvelles qu'elle contient, & contremande le départ de son fils. Presque immédiatement après cet entretien, André apporte à Nelcour une véritable lettre de sa mère que la poste vient d'apporter. Le jeune homme ouvre la lettre en tremblant, & voit avec autant d'effroi que de surprise qu'elle est datée de Nantes, que Madame Dorimont étoit sur le point de partir de cette ville, & qu'elle marque même que, peut-être, elle arrivera à Paris avant sa lettre. Il est désespéré, court comme un fou dans toute la maison, & rencontre enfin, en descendant l'escalier, sa mère & sa sœur qui arrivent au même instant, accompagnées de M. Rivert, l'ancien ami de Dorimont, qui, désespéré de la perte d'une fille chérie, vient passer le reste de ses jours auprès de son ami. Nelcour tombe évanoui. Pendant qu'on le rappelle à lui-même, Dorimont arrive fort surpris, mais fort charmé de l'arrivée imprévue de son épouse, à qui il prodigue les plus tendres caresses, ainsi qu'à son

E iij



ami Rivert. Il embrasse sa fille, qu'il croit être celle de son ami, ce qui produit un *imbroglio* qui s'éclaircit bientôt, & découvre tout le mystère. Dorimont, sa femme & Rivert, sont partagés entre la joie d'avoir rassemblé leurs familles, & l'indignation & la douleur de trouver deux de leurs enfans coupables. Cependant Sophie Rivert ayant apperçu son père, au moment de son arrivée, à travers une fenêtre, avoit pris sur le champ la fuite, & s'étoit retirée chez une vieille femme, mère de la nourrice de Nelcour. La bonne femme trouve bientôt l'occasion d'aller en avertir Dorimont à l'insu de Sophie. Nelcour, entendant prononcer le nom de sa maîtresse, vole aussi tôt dans sa retraite, où il est bientôt suivi de toute la maison. Rivert & Dorimont pardonnent à Sophie & à Nelcour, & les marient sur le champ.

Nous avons supprimé, dans le compte que nous venons de rendre de cette nouvelle intéressante, le détail d'une scène de jalousie, de reproches & de raccommodement entre Nelcour & Sophie; ainsi que l'épisode inutile d'un homme de robe, nommé Durval, que

Dorimont présente à sa prétendue fille  
comme devant être son époux.

*Histoire Naturelle de Pline*, traduite en  
Français, avec le Texte Latin rétabli  
d'après les meilleurs leçons manus-  
crites; accompagnée de Notes criti-  
ques pour l'éclaircissement du Texte,  
& d'Observations sur les connois-  
sances des Anciens, comparées avec  
les découvertes des Modernes. Tome  
X. A Paris, chez la veuve Desaint,  
Libraire, près la rue Saint Jacques.

Dans le neuvième Tome de l'*Histoire  
Naturelle*, dont nous avons différé de  
parler jusqu'à la publication du dixième,  
Pline a continué de traiter des diverses  
propriétés des Simples, au moins dans  
le vingt-septième livre, que l'Editeur a  
accompagné de précieuses recherches  
de M. Guettard, sur la Botanique, &  
de doctes critiques de Leonicens - Vin-  
centinus sur les erreurs de Pline en cette  
partie. A l'égard du vingt huitième Livre  
qui termine le neuvième Tome, l'Au-  
teur y traite des recettes tirées de  
l'homme même & des animaux, & de  
la vertu de la Magie en Médecine.

E iv

L'inutilité presque absolue de ce Traité sur la Magie, est réparée par cet intérêt secret qui nous attache au merveilleux. Ce neuvième Tome, quoique borné à deux livres, est donc l'un des plus curieux & des plus recommandables de cette importante Edition.

Mais c'est sur-tout dans le dixième Tome, publié depuis quelques semaines, que règne l'intérêt le plus réel & le plus varié. Ce volume, qui est de 668 pages, contient cinq Livres de l'Histoire Naturelle, à savoir le vingt-neuvième, le trentième, le trente-unième, le trente-deuxième & le trente-troisième. Le vingt-neuvième livre comprend une suite des remèdes tirés des Animaux terrestres, comme aussi le trentième. Mais celui-ci comprend de plus l'Histoire abrégée de l'Atro-Magie, ou Magie Médicale.

L'Editeur a enrichi son Commentaire sur cet objet, des recherches critiques du Continuateur d'Agricola sur cette étonnante partie de l'Ouvrage de Plin. Le trente-unième Livre & le trente-deuxième, traitent des propriétés médicales des Animaux aquatiques, & en général des propriétés merveilleuses de

l'eau. Enfin le trente-troisième Livre traite des travaux des Mines, de la nature & de l'exploitation des Métaux, & de leurs usages sans nombre dans la Médecine & dans les Arts.

On trouve dans ce dixième Tome, une Lettre curieuse, adressée autrefois au Pere Hardouin, par le Docteur Venette, sur un passage du 32<sup>e</sup>. Livre, concernant les Huîtres; lettre communiquée par M. Arcère, Prêtre de l'Oratoire, à M. Poinfinet de Sivry, qui, à cette occasion, réfute les interprétations hasardées sur ce passage difficile, tant par Venette, que par le Père Hardouin, & répand le jour le plus satisfaisant sur la question que ces deux Savans, & une infinité d'autres, avoient vainement tenté de résoudre.

Nous nous empressons d'annoncer que tout le reste de l'Édition & Traduction de Pline par M. Poinfinet de Sivry, est livré à l'impression, & que même le onzième Tome est sur le point de paroître; en sorte que le Public, avant la fin de la présente année 1778, jouira de la totalité de cette Edition. Entreprise immense & digne de tous les éloges.

E v

conçue & exécutée dans le court espace de huit ans par un seul Homme de Lettres, sans autre encouragement qu'une passion sans bornes pour elles, & sans que les plus rudes traverses qu'un Citoyen puisse éprouver, aient fait la moindre diversion à ce grand travail. Nous avons rendu compte, au mois de Décembre dernier, de la nouvelle Edition d'Horace, avec un Commentaire François, par le même Savant.

*Le Babillard*, Ouvrage périodique d'un genre nouveau

En proposant une nouvelle souscription au Public, on a prévu le désavantage avec lequel un Ouvrage périodique nouveau paroîtroit aujourd'hui. Fatigués & rassasiés de critiques aigres & partiales, les Lecteurs détournent fastidieusement les yeux de ces recueils où le fiel se fait sentir par-tout; ils se dégoûtent de n'y recueillir que des preuves vristes & révoltantes de l'obstination, avec laquelle nos Modernes Beaux-Esprits passent à s'insulter, un tems qu'il vaudroit mieux employer utile-

ment , pour ceux que leurs vaines & éternelles disputes n'intéressent guères.

L'Auteur du Babillard arrêtera les regards de ses Lecteurs sur d'autres objets. Il préfère mille fois la satisfaction de rendre un de ses semblables meilleur , à la gloire puérile & barbare d'avoir *pulvérisé* un pauvre Ecrivain , qui aura fait de son mieux. O Eplucheurs de mots & de syllables ! que vos triomphes sont petits ! il n'entrera point en concurrence avec vous. Votre plaisir barbare est , les trois quarts du tems , celui de l'envie ; il ne pourroit le goûter.

L'on offre aux Souscripteurs une condition assez capable de les décider ; c'est la liberté de révoquer leur engagement , du moment où ils verroient la trace de la basse passion dont on vient de parler dans les feuilles qu'on annonce.

Le premier N°. de l'Ouvrage avoit été destiné à servir de prospectus : quelques personnes ne l'ont point trouvé assez détaillé dans l'annonce des sujets & des matières ; mais un Babillard peut-il déterminer d'avance ce qu'il dira ?

Le Babillard , qu'on annonce , ne sera ni le Babillard ni le Spectateur Anglois : ce sera lui en face du Public , lui disant

E v j.

ses vérités gaiement , sans personnalités & sans offense. Ces vérités là portent sur les habitudes , les caractères , les occupations , les plaisirs , sur les caprices & les préjugés. Comment détailler cela dans un prospectus ? C'est tout ce qu'il sera possible de faire dans un long Ouvrage. Le Babillard s'efforcera de saisir tous ces points. Pour jouir d'un peu plus de liberté dans ses moralités , dans ses sorties politiques , dans ses faillies littéraires , car il en touchera bien quelque chose aussi , il prévient qu'il les hasardera toujours sans conséquence & sans prétention

Il ose répondre à ses Lecteurs que, dans quelque condition de la vie qu'ils soient, à quelque distance qu'ils se trouvent placés de lui , il en sera peu à qui une feuille ou l'autre de cet Ouvrage , ne pourra être de quelque utilité.

Le Chevalier Rutledge , seul & unique Auteur du Babillard jusqu'à ce jour , se propose d'y travailler avec assiduité : il espère que l'on aura pour lui l'indulgence que doit lui attirer la difficulté de la tâche qu'il s'impose : il a pour but l'amusement , mais encore bien plus l'utilité. Il croiroit son tems perdu &

ses pages mal employées, s'il en livroit le plus petit coin aux disputes des Auteurs.

Adisson & ses Associés n'eurent pas besoin de cette ressource. L'Auteur sent que , pour peindre les mêmes objets , il faut , en France , une autre manière que la leur ; il mettra toute son application à s'en faire une.

On souscrit à Paris & pour la Province , chez M. Lacombe , Libraire , rue de Tournon.

L'abonnement est de 24 liv. , franc de port pour Paris ; & de 30 liv. , franc de port , pour les Provinces.

Il paroîtra une feuille de cinq jours en cinq jours , ce qui rendra soixante & douze feuilles par an.

Les Personnes qui voudroient faire quelque remarque , ou faire quelque envoi à l'Auteur , lui adresseront les paquets francs de port , chez le sieur Lacombe.

*Voltarii Henriados libri decem , latinis versibus & Gallicis ; ad posito duplici poemate , quod accurate semper ad verbum respondet ; par M. de Caux de*



Cappeval, au Service de la Cour Palatine. A Paris, rue S. Jacques, au grand Corneille, *in-12*.

Voici la troisième édition de cette Traduction de la *Henriade*, publiée depuis 1772. La première fut faite aux Deux-Ponts ; la seconde à Manheim ; celle que nous annonçons paroît l'avoir été à Paris. Nous avons eu déjà occasion de parler de cette version dans ce Journal. L'entreprise de faire passer les beautés du Poëme François dans la Langue de Virgile, a dû paroître singulière dans un tems où cette Langue, si riche & si variée, paroît malheureusement un peu négligée ; mais elle ne pouvoit que faire honneur à celui qui s'en est chargé. Un Cardinal, célèbre par son goût & par ses connoissances, en avoit donné la première idée, en rendant une partie de la *Henriade* en très-beaux vers latins ; il n'avoit cherché qu'à amuser son loisir ; & il rendit réellement un hommage au génie du Poëte François qui faisoit ses délices. Celui que lui rend M. de Caux de Cappeval, est plus complet, puisqu'il a traduit tout ce Poëme, & avec une élégance soutenue qui n'a pas dû déplaire.

à M. de Voltaire. Le Traducteur, fixé depuis long-tems dans une Cour d'Allemagne, expose ainsi quel a été son but.

« Il suffit de se connoître en Poésie,  
 » pour sentir d'abord que la Henriade est  
 » de nature à paroître toujours avec  
 » avantage, dans quelque Langue & quel-  
 » que pays qu'on la transporte : ses beau-  
 » tés sont celles de tous les climats, de  
 » tous les temps, de tous les Peuples.  
 » Mais le plus sûr moyen de la produire  
 » aux gens du monde entier, ne seroit-  
 » il pas de l'habiller à la Romaine?.....  
 » Avec ce secours, les Étrangers au-  
 » roient l'intelligence d'un chef-d'œuvre  
 » que le génie de son Auteur a rempli de  
 » tableaux admirables, dont on trouve  
 » ailleurs peu d'exemples, & qui peut-  
 » être n'auront point d'imitateurs. La  
 » haute idée qu'il donneroit de notre  
 » Poésie, quoiqu'on n'en apperçût les  
 » beautés qu'à travers les nuages d'une  
 » traduction, seroit toujours glorieuse  
 » pour la France, & nous vengeroit en  
 » quelque sorte du reproche fait à la  
 » Nation, de n'avoir pas la tête épique.  
 » Doit-on craindre d'ailleurs de trop ré-  
 » pandre un Ouvrage où les Rois & les  
 » Sujets trouvent de quoi s'instruire,

» Ouvrage qui ne respire que l'amour de  
 » la vertu, de la Patrie, & sur-tout de  
 » l'humanité ? Quelle école pour les  
 » François ! Quelles leçons pour tous les  
 » Peuples ! Quels modèles pour tous les  
 » Poètes ! ».

Depuis la première Édition de cette Traduction, M. de Caux est revenu sur son Ouvrage, & l'a corrigé avec beaucoup de soin ; de sorte qu'il paroît aujourd'hui avec de nouveaux avantages. Nous nous bornerons à citer un morceau qui mettra nos Lecteurs en état d'en juger. Nous nous arrêterons au voyage de la Discorde à Rome.

Un tourbillon la porte à ces rives fécondes  
 Que l'Éridan rapide arrose de ses ondes.  
 Rome enfin se découvre à ses regards cruels ;  
 Rome jadis son Temple & l'effroi des Mortels ,  
 Rome dont le destin dans la paix , dans la guerre ,  
 Est d'être en tous les tems maîtresse de la Terre.  
 Par le sort des combats on la vit autrefois  
 Sur leurs Trônes sanglans enchaîner tous les Rois ;  
 L'Univers fléchissoit sous son aigle terrible.  
 Elle exerce en nos jours un pouvoir plus paisible.  
 On la voit sous son joug asservir ses vainqueurs ,  
 Gouverner les esprits & commander aux cœurs.

Ses avis sont des loix , les décrets sont ses armes.

Près de ce Capitole où régnoient tant d'alarmes ,  
 Sur les pompeux débris de Bellone & de Mars ,  
 Un Pontife est assis au Trône des Césars ;  
 Des Prêtres fortunés foulent d'un pied tranquille ,  
 Les tombeaux des Catons & la cendre d'Émile ;  
 Le Trône est sur l'Autel , & l'absolu pouvoir  
 Met dans les mêmes mains le sceptre & l'encen-  
 soir , &c.

*Illa procelloso fugiens defertur ad oras  
 Turbine , quas viridis lapsu facundat aquarum  
 Eridanus ; tandemque aperitur Roma volanti ,  
 Roma suum quondam templum terrorque paventis  
 Mundi ; nempè manet satis per tempora belli  
 Pacisque , aternum Romanus ut imperet orbi.  
 Sava olim potuit , Martisque experta labores ,  
 Roma catenatos folio oppugnare tyrannos ;  
 Ultrices aquilas pallebat mundus adorans.  
 At nunc pacatum componit legibus orbem ;  
 Roma suos etiam victores subdere novit ,  
 Mentisque imperiis & flectere corda regendo.  
 Illa monendo jubet , decretaque vertit in arma.*

*Ad Capitoli arces , loca tot regnata procellis ,  
 Disjectas inter Martis ludibria , pompas.*

*Cæsareo assurgit solio vir , Pontificum-Rex ;  
Turba Sacerdotum pede fortunata quieto  
Æmilii calcas , cineres tumulosque Catonum.  
Intubat altari Thronus ; & suprema potestas  
Thuribulum sceptrumque manu sustentat eâdem ,  
&c.*

*Problèmes résolus , servant de Supplément au Cours de Mathématiques & par M. l'Abbé Sauri , Docteur en Médecine, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. 1778. Avec Approbation & Privilège du Roi.*

L'Auteur paroît n'avoir fait ce petit Livre que pour donner une idée de l'utilité des Mathématiques aux jeunes Géomètres qui n'ont pas encore approfondi cette Science, pour les mettre dans le cas d'exercer leurs forces, & donner en même-tems un moyen facile aux Professeurs pour juger des progrès & de la capacité de leurs Élèves. On trouve la solution de chaque Problème à la suite de son énoncé, avec le Livre & le numéro desquels on a tiré cette solution.

Ces Problèmes sont au nombre de plus de 170 ; les uns dépendent de l'Algèbre, les autres de la Géométrie, les autres enfin du calcul différentiel & du calcul intégral. Nous allons donner l'énoncé de quelques-uns, sans ajouter la solution.

Trouver la formule générale du fameux Binôme de Newton.

On veut mêler ensemble du vin à 5 l. du vin à 3 liv. & du vin à 2 liv. la bouteille, combien faudra-t-il prendre de bouteilles de chacun de ces vins pour 30 bouteilles d'un mélange à 2 liv. 10 sols la bouteille ?

Supposant qu'on ait des pièces de 5 l. de 3 liv. & de 2 liv. on demande de combien de manières on pourra faire 75 livres avec 30 de ces pièces ?

D'un tonneau qui contient 100 bouteilles de vin, j'en tire une & je remets une bouteille d'eau ; je tire de même une seconde bouteille, & je remets autant d'eau, & ainsi de suite ; on demande combien il restera de vin dans le tonneau quand on aura tiré de cette manière un certain nombre de bouteilles ?

On demande deux nombre tels que

leur somme, leur produit, & la somme de leurs quarrés soient égaux entr'eux.

Connoissant les trois côtés d'un triangle, connoître sa surface.

Trouver les termes généraux & les termes sommatoires d'une infinité de séries.

Trouver la courbe de la plus vite descente.

Trouver la hauteur de l'athmosphère.

*Conférences Religieuses pour l'instruction des jeunes Professes de tous les Ordres; par le Père Mier de Vesoul. A Paris, Chez Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques.*

Cet Ouvrage, destiné aux jeunes Professes de tous les Ordres, fait connoître les dangers du monde, les avantages des observances régulières, & de tout ce qui est propre à augmenter la piété. Pour donner une juste idée de la vie que l'on mène dans le monde, & du bonheur de ceux qui s'en sont séparés, nous n'emploierons que les paroles des personnes qui ont vécu dans

les sociétés brillantes , & qui , par leur expérience , sont plus en état de les bien apprécier. Que le grand Monde , disent-elles , que cette société brillante appelée la bonne Compagnie , donnent peu de satisfaction à ceux qui l'examinent de près. Ce n'est ni le goût , ni le cœur , pas même l'espérance du plaisir qui rassemblent ces êtres bizarres , nés pour posséder beaucoup , désirer davantage & ne jouir de rien. Ils se cherchent sans s'aimer , se voient sans se plaire , & se perdent dans la foule sans se regretter. Qu'est-ce donc qui les unit ? L'égalité du rang , de la fortune , l'ennui d'eux-mêmes , ce besoin de s'étourdir qu'ils sentent continuellement , & qui semble attaché à la grandeur , aux richesses , à l'éclat , enfin à tous les biens que le Ciel n'a pas également départis à toutes ses Créatures.

« Que ne puis-je vous donner mon  
 » expérience, écrivoit une Dame qui avoit  
 » joui de tous les avantages qu'on peut  
 » ambitionner à la Cour! que ne puis-  
 » je vous faire voir l'ennui qui dévore  
 » les Grands & la peine qu'ils ont à rem-  
 » plir leurs journées! N'é voyez-vous pas  
 » que je meurs de tristesse dans une for-



## 118 MERCURE DE FRANCE.

« tune qu'on auroit eu peine à imaginer.  
« J'ai été jeune & jolie , j'ai goûté des  
« plaisirs , j'ai été aimée par tout; dans  
« un âge plus avancé , je suis venue à  
« la faveur , & je vous proteste que tous  
« les états laissent un vuide affreux ».  
D'après cette idée du Monde , même  
le plus brillant , n'est-on pas en droit  
d'envier le bonheur de ceux que Dieu  
conduit dans la retraite. C'est-là , dit  
une Femme Philosophe , où la vérité  
donne ses leçons , où les préjugés s'é-  
vanouissent , où la prévention s'affoiblit,  
où l'opinion qui gouverne tout commen-  
ce à perdre ses droits , où nous apprenons  
à rabattre du prix des choses que notre  
imagination fait nous surfaire : enfin ,  
il semble que dans la solitude , nous  
n'avons que les besoins de la Nature  
qui , après tout , sont bornés , & que dans  
le tourbillon du Monde nous avons ceux  
de l'opinion , qui sont immenses. Tels  
sont les avantages de la vie Religieuse  
& de la retraite qui nous sépare de tant  
d'objets séducteurs , si propres à nous  
maîtriser. On doit cependant avouer  
qu'on peut se faire une solitude au mi-  
lieu du monde le plus bruyant. Abra-  
ham au milieu de ses enfans & de la

diffipation qu'entraîne le mariage, ne mérita pas moins d'être le père des Croyans, en sanctifiant les périls de cet état. Judith, au milieu de Béthulie, malgré sa jeunesse, sa beauté, ses grands biens, & le rang qu'elle tenoit parmi son peuple, n'en vivoit pas moins comme une fille d'Abraham, dans le secret de sa maison; & Saint Louis, à la tête des armées, & au milieu des soins & des dangers de la Royauté, devint un Prince selon le cœur de Dieu. L'on peut donc dans tous les états méditer les vérités saintes de la Religion, se faire une retraite & participer, en quelque sorte, aux avantages de la vie Religieuse. D'ailleurs, l'accomplissement des devoirs de l'état que l'on a embrassé a toujours été le meilleur moyen de sanctification, & nous rapproche le plus de notre divin Modèle, dont toutes les actions ont eu pour unique but la gloire de son père, & le bonheur des hommes dans le ciel & sur la terre.

*Précis sur l'Histoire, les Effets & l'Usage de la Saignée.* Prix, 1 liv. 4 s. A Paris, chez Esprit, Libraire de Mgr le Duc de Chartres, au Palais Royal.

On trouve dans cet Ouvrage des considérations aussi importantes que lumineuses sur l'usage de la Saignée. Pour en donner une idée plus claire, nous rapporterons ici l'avertissement de l'Éditeur.

« L'Humanité, dit-il, est redevable  
 » des progrès que l'Art de guérir a fait,  
 » dans ce siècle, au mérite éminent des  
 » hommes qui l'ont cultivé. On peut se  
 » convaincre de cette vérité par la lecture  
 » de l'article Saignée, ( *Médecine*  
 » *Thérapeutique* ) du Dictionnaire Encyclopédique. Cet article seroit perdu  
 » pour le grand nombre d'hommes qui  
 » n'ont pas ce dépôt des connoissances  
 » humaines. On croit que c'est contribuer  
 » au bonheur général, de mettre  
 » un article aussi intéressant à portée  
 » d'être lu de ceux à qui il est important  
 » d'acquérir les connoissances qu'il renferme. Cet Ouvrage démontre que  
 » plus les hommes sont instruits, plus ils  
 » sentent la nécessité de fixer les véritables  
 » principes sur un objet qui a été la  
 » source de tant d'erreurs & de contestations.  
 » parmi les Médecins les plus distingués.

» La

» La Nature fait un présent bien rare  
 » au genre humain, continue l'Éditeur,  
 » lorsqu'elle fait naître des hommes  
 » doués d'un esprit propre aux recher-  
 » ches de la vérité, dans les sciences qui  
 » exigent une bonne Dialectique. C'est  
 » ce que l'on observe en lisant l'histoire  
 » de la *Saignée*. Les méprises fatales de  
 » l'ignorance & de l'ineptie sur les effets  
 » & l'usage de ce remède, n'ont été  
 » que trop long-tems funestes à l'uma-  
 » nité: elle pourroit être préservée de  
 » ces écueils par la propagation des lu-  
 » mières, dont on a éclairé l'un des points  
 » les plus importans de la Science qui a  
 » pour objet la vie & la santé des hom-  
 » mes ».

De tels Ouvrages ne peuvent être  
 assez connus. C'est sans doute contribuer  
 au bonheur de l'humanité, de les rendre  
 accessibles aux hommes à qui il est im-  
 portant d'acquérir les connaissances  
 qu'ils renferment. Les Médecins instruits  
 & judicieux pourront en apprécier le  
 mérite.

*Eloge de Très-Haut, Très-Puissant &  
 Très-Excellent Seigneur Monseigneur  
 Louis-Nicolas-Victor de Félix, Cheva-*  
 F

## 122. MERCURE DE FRANCE.

*liar Comte du Muy , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi , Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre , ci-devant Menin du Dauphin , & Administrateur de l'Hôtel Royal des Invalides ; par M. de Tenne Gui-Tiger , Dragon du Roi de la première Compagnie. A Paris , chez Moureau , Libraire , au milieu du Quai de Gêvres,*

C'est d'après l'Oraison Funèbre prononcée par Monseigneur l'Evêque de Senes , que M. de Tenne-Gui-Tiger a composé l'Eloge de M. le Maréchal du Muy , & qu'il a recueilli les principaux traits de sa vie qui le rendent si digne de notre vénération & de nos regrets. Nous n'adopterons pas l'opinion du Panégyriste , qui s' imagine que le seul titre de Dragon puisse décréditer un Ouvrage. Personne n'osera soutenir , tout haut , qu'un Dragon qui possède le talent d'écrire , doive l'ensevelir dans une honteuse oisiveté ; une opinion aussi absurde ne prévaudra jamais. Les ouvrages littéraires ou politiques d'un Soldat auteur , ne peuvent que réveiller davantage la curiosité , & mériter d'être mieux ac-

cueillis , lors même qu'ils ne seroient que médiocres : le seul bon emploi du tems qui mérite des éloges , est capable d'exciter une noble émulation , & produire les plus heureux effets dans un Corps où les vices sont toujours le fruit du désœuvrement. On doit donc desirer que les exemples qu'ont donnés , à leurs Camarades , les Auteurs de *la Prééminence du service François , des Loifirs , de l'Eloge du Maréchal , Comte du Muy , & de plusieurs autres Ouvrages* , inspirent le goût de l'étude & donnent de l'effort à ceux qui sont doués de quelques talens. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux du Lecteur quelques-uns des traits de l'Eloge de M. le Maréchal du Muy , qui prouveront qu'on peut être Dragon & louer dignement un Maréchal de France.

» Lorsque la mort ravit à la France  
 » le Ministre vertueux qu'elle regrette ,  
 » la douleur vive dont la Nation fut  
 » pénétrée , prouva clairement que  
 » l'Humanité perdoit un grand Homme ,  
 » la Gloire un Héros , la Noblesse un  
 » appui , le Soldat un Père , la Patrie un  
 » Citoyen . . . . Quel étoit le Chevalier  
 » du Muy ? Dans ces jours , pour ainsi

F ij

» dire ténébreux, où la jeunesse est mise  
 » au nom des Êtres non existans, dans  
 » ces momens obscurs où l'amour du  
 » plaisir est le seul sentiment dont l'en-  
 » fance soit susceptible, quel étoit-il ?  
 » Tout ce que peut être un mortel pri-  
 » vilégié, à qui la raison apprend que  
 » la futilité ne peut remplir son cœur.  
 » La réflexion, au défaut de l'expérience,  
 » lui montra le néant & le danger des  
 » amusemens frivoles. Dans un âge  
 » tendre où l'on ne pense point à con-  
 » noître les autres, le Chevalier du  
 » Muy entreprit l'étude de lui-même ;  
 » occupé d'avance des devoirs qu'il au-  
 » roit un jour à remplir, il fit divorce  
 » avec tous les amusemens de son âge ;  
 » en sorte qu'on peut dire avec vérité ,  
 » *qu'aucune de ses actions ne tint de l'en-*  
 » *fance.* ( Tob. cap. 1. ).

« . . . . . Amitié divine ! dont les  
 » nœuds sacrés ont uni si long-tems la  
 » gloire & la vertu ; vous qui de deux  
 » êtres, en apparence différens, n'avez  
 » fait qu'une ame & qu'une façon de  
 » penser , on avoit cru jusqu'alors  
 » que les Têtes couronnées ne devoient  
 » plus vous connoître ; on avoit pensé  
 » qu'il n'étoit plus ni David , ni Da-

„ chatel , ni Sully ; mais un Prince qui  
 „ avoit les vertus de Jonathas, de Charles,  
 „ de Henri , méritoit d'avoir , comme  
 „ eux , un ami tendre, fidèle & désin-  
 „ téressé. Voilà donc le palais des Rois  
 „ devenu le sanctuaire de l'amitié.....  
 „ Si le Dauphin a oublié son rang ,  
 „ le Chevalier du Muy n'oublie point  
 „ ses devoirs ; le Dauphin est son ami :  
 „ le Dauphin lui a donné des droits sur  
 „ son cœur , il peut en disposer à son  
 „ gré ; mais ce cœur est celui du meil-  
 „ leur des Princes , ce seroit un crime  
 „ de le tromper. Ce Prince est le fils  
 „ de son Roi, destiné lui-même à l'être  
 „ un jour ; c'est une raison de plus pour  
 „ ne faire jamais dégénérer l'amitié en  
 „ familiarité abusive , source ordinaire  
 „ de malversations. Aussi , quel respect ,  
 „ quelle prudence , quelle retenue !

„ . . . . . C'est dans le sein de l'a-  
 „ mitié que le Chevalier du Muy vient  
 „ se consoler de la perte de la victoire ;  
 „ l'infortune n'a pu lui aliéner l'ame  
 „ d'un Prince éclairé ; & le Dauphin ,  
 „ bien loin d'avoir le plus léger soup-  
 „ çon sur la conduite de son ami , lui  
 „ prouve , au contraire , par la con-

F ij



» fiance dont il l'honore , que tout hom-  
 » me qui fait bien son devoir , n'est pas  
 » comptable des événemens.

» . . . . . Que seroit-ce , en effet , que  
 » l'état Militaire , si l'on pouvoit en-  
 » freindre les loix , & violer impuné-  
 » ment les droits les plus sacrés ? Que  
 » seroit-ce qu'un corps de Guerriers ,  
 » s'il pouvoit à son gré se livrer aux  
 » fureurs de l'anarchie ? Que devien-  
 » droient les Chefs , si leur autorité res-  
 » pectable les mettoit à la merci de leurs  
 » subalternes ? Cette liberté prétendue  
 » ne seroit que le droit réciproque  
 » de se nuire ; le métier des Turenne  
 » & des Condé deviendrait l'école du  
 » crime ; & au lieu de Héros , nous  
 » n'aurions plus que de vils mortels ,  
 » fouillés des plus lâches forfaits. Oui ,  
 » j'ose le dire ici sans politique & sans  
 » partialité , c'est la subordination qui lie  
 » tous les hommes ; la subordination  
 » seule est le plus ferme appui du  
 » trône , le fondement le plus solide  
 » de la félicité des peuples : l'anarchie  
 » seule a détruit les Empires les plus  
 » florissans ; Rome & Carthage ont  
 » péri victimes de leurs divisions ; tant  
 » que l'Angleterre fut en proie aux

» factions , quelle fut son infortune ?  
 » Puisse-t-elle ne voir jamais renaître  
 » ces momens de trouble , ces instans  
 » orageux où le peuple , dans l'ardeur qui  
 » l'entraîne , ne connoît plus de frein !  
 » Puisse-t-elle n'offrir jamais à l'Univers ,  
 » ces exemples de rébellion malheureu-  
 » sement , jusqu'ici , trop fréquens chez  
 » elle , mais qui , graces au destin ,  
 » sont ignorés dans notre France !

» . . . . . O Soldats , ô mes Cama-  
 » rades ! Est-ce donc un mérite que de  
 » se faire craindre pour être voués au  
 » service de l'Etat ? en sommes-nous  
 » moins des hommes , dont les mœurs  
 » doivent être irréprochables ? en  
 » sommes-nous moins des Citoyens  
 » qui , loin d'accabler ceux qu'une in-  
 » clination différente destina à d'autres  
 » emplois , devons les aimer comme  
 » nos frères , & les secourir quand  
 » nous pouvons ? la férocité doit-elle  
 » être le seul lustre des défenseurs de  
 » l'Etat ? Loix de la décence & de l'hon-  
 » nêteté , jusqu'à quand serez-vous vio-  
 » lées par ceux qui devroient tenir à  
 » l'honneur de vous maintenir dans tout  
 » votre lustre ! jusqu'à quand le Soldat ,  
 » si jaloux de marcher sur les traces de

## 128 MERCURE DE FRANCE.

» ses Chefs & de seconder leur valeur,  
 » verra-t-il avec indifférence les exem-  
 » ples de vertus qu'ils lui donnent !

» Que sont devenus ces temps heu-  
 » reux, où l'on trouvoit réunis dans le  
 » même personnage, l'homme de guerre  
 » & l'homme de paix ; la valeur in-  
 » trépide & la pacifique modération ;  
 » l'amour de son état, sans mépris pour  
 » les autres, & où le Soldat tenoit à la  
 » société par les vertus civiles ? Ils ne sont  
 » plus ces jours fortunés ; mais c'étoit  
 » eux que le Maréchal *du Muy* vou-  
 » loit faire renaître » !....

Nous croyons qu'on relira avec inté-  
 rêt l'Építaphe qu'un Poète a faite pour  
 être gravée sur la tombe que M. le  
 Maréchal du Muy avoit demandée à M.  
 le Dauphin, mourant, & qui devoit  
 être placée aux pieds de cet illustre  
 Prince.

Sincère dans les Cours, austère dans les Camps,  
 Stoïque sans humeur, généreux sans foiblesse ;  
 Le mérite à ses yeux fut la seule Noblesse.  
 Sous le joug du devoir il fit fléchir les Grands ;  
 Méprisant leur crédit, mais payant leurs blessures,  
 Il obtint leur estime en bravant leurs murmures ;

Juste dans ses refus , juste dans ses bienfaits ,  
 Il n'eut point de flatteurs & ne voulut pas l'être :  
 Il fut & le Censeur & l'Ami de son Maître.  
 Placé près d'un Héros , objet de nos regrets ,  
 Leurs mânes, dans ce Temple, habitent confondus ;  
 L'État leur doit un double hommage.  
 L'un fut le *Caton* de notre âge ,  
 L'autre en eût été le *Titus*.

*Éloge Historique de M. Venel*, Professeur en Médecine dans l'Université de Montpellier, Membre de la Société Royale des Sciences , Inspecteur-Général des Eaux Minérales de France; par M. J. J. M. Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

L'Éloge des morts n'a été bien souvent, & sur-tout dans ce siècle, qu'une critique déguisée des vivans. Le tableau de la vertu des uns, comme l'observe si bien le Panégyriste de M. Venel, a été proposé avec le dessein exprès de faire mieux ressortir les vices des autres. Ce moyen de correction, qui réunit aux agrémens de l'apologie, les

F v

avantages de la vérité , est sans doute utile. Mais n'auroit-on pas droit d'ajouter qu'on a souvent abusé de ce moyen , & qu'on n'a entrepris certains Éloges , que pour se livrer aux emportemens de la satire , & satisfaire la malignité de ceux qui cherchent plus à fronder qu'à éclairer leurs contemporains par des Ouvrages vraiment utiles ?

L'Auteur de l'Éloge que nous annonçons , a semblé n'avoir eu pour but que de présenter à ses Lecteurs des réflexions judicieuses & utiles au progrès de la Médecine & des autres sciences qui en sont inséparables. Nous ne nous arrêterons pas sur celles où l'Anatomie & la Botanique sont déprisées avec affectation. La Chimie est la science qui est le plus exaltée dans cet Éloge , sans doute parce que M. Venel l'avoit cultivée d'une manière particulière.

Le Panégyriste observe d'abord que c'est dans le sein de la Médecine que M. Venel prit naissance , & que ses Aïeux, comme ceux d'Hippocrate, avoient exercé cette profession , que l'Orateur Romain appelle noble par excellence , & dont l'exercice rapproche les hommes de la condition des Dieux. Il fit bientôt

connoître son penchant pour la Médecine & ses heureuses dispositions pour ces sciences. Sa plus tendre jeunesse présagea ses succès, & annonça ses talens. Cefut à Montpellier, la Métropole de la Médecine, qu'il commença les études de sa profession. On lira avec plaisir la description que l'Auteur fait de cette Ville, & des avantages de cette Université, que Louis XIV nomma la *Mère des autres, & la plus ancienne de toutes celles de l'Europe*. Les grands Hommes qui s'y sont distingués, sont loués avec impartialité dans l'Ouvrage que nous annonçons. Après que M. Venet eut quitté les Écoles, il alla s'instruire sous d'autres Maîtres. » Ce fut le » lit des Malades dans les Hôpitaux, » ce fut le grand livre de la Nature qui » attirèrent désormais tous ses soins & » toute son attention. Mais quel fut » son étonnement, quand, cherchant dans » les Malades l'application de ce qu'il » avoit appris, il ne trouvoit presque » rien de ce qu'on lui avoit enseigné, » & rencontroit beaucoup de choses sur » lesquelles il n'étoit pas prévenu ! Rien » de si simple, rien de si bien ordonné, » de mieux correspondant que les dis-

### 132 MERCURE DE FRANCE.

« férentes parties de l'histoire d'une Ma-  
« ladie , dans un cahier ou dans un li-  
« vre : les symptômes qui les caractéri-  
« sent sont bien distincts , les causes  
« évidentes , palpables , les signes tout-  
« à fait décisifs , & les moyens de sou-  
« lagement appropriés à chaque acci-  
« dent , ou de guérison , consacrés au  
« fond de la maladie , certains & im-  
« manquables. Mais dans le fait , dans  
« la nature , point d'affection simple ,  
« point de maladie qui soit exactement  
« une : des accidens de toute espèce ,  
« dépendans de l'âge , du sexe , du tem-  
« pérament , des incommodités pré-  
« cédentes , de la saison & de mille  
« autres circonstances , l'altèrent & la  
« compliquent ; les symptômes les plus  
« assidus varient dans les différens pé-  
« riodes ; la valeur des signes change , &  
« plus encore l'effet des remèdes ».

D'après cette réflexion , que l'expé-  
rience journalière ne justifie que trop ,  
il n'est point surprenant que M. Venel  
préférât à la théorie l'observation as-  
sidue & la combinaison judicieuse de  
plusieurs signes réunis , & regardât les  
Hôpitaux comme la meilleure Chaire  
de Médecine-pratique. » Il étoit sur-

» tout frappé , dit l'Auteur , de l'Eloge ,  
 » & cette première impression ne l'a  
 » jamais abandonné , de l'assemblage  
 » informe des remèdes qui empêchoit  
 » de constater la vertu de chacun en  
 » particulier , & de l'union plus monf-  
 » trueuse encore des drogues dont la  
 » vertu étoit différente & souvent op-  
 » posée , & qu'on destinoit à remplir ,  
 » en même tems , les indications les plus  
 » contradictoires. Toujours affecté de  
 » cet abus , il n'a cessé de le proscrire ,  
 » & a plaisamment comparé les Mé-  
 » decins entichés de cette poly-Phar-  
 » macie , à Arlequin , ordonnant une  
 » charretée de foin à un Malade , dans  
 » l'espérance que , sur la grande quan-  
 » tité d'herbes qui la composent , il  
 » s'en trouvera quelque une appropriée à  
 » la maladie ».

» Montagne dit à ce sujet , que le Mé-  
 » decin semble alors ordonner à une  
 » drogue d'aller échauffer l'estomac , à  
 » l'autre de rafraîchir le foie , à celle-ci  
 » de fortifier la tête , à celle là de vider  
 » & affoiblir les reins , & de conserver à  
 » travers des chemins longs & pleins de  
 » détours , leurs vertus propres &  
 » particulières ». Bernard Palissi a fait



la même observation en parlant du Mithridate , tant il est vrai que le génie seul prévient & remplace souvent les lumières de l'étude & de l'expérience.

M. Venel ne se borna pas , comme tant d'autres Étudiants , à ne rendre hommage à Hippocrate & à ses ouvrages , que par une admiration muette. Il en fit sa principale étude. C'est dans les livres de cet homme divin qu'existe la saine & la solide Médecine : » En » lisant ses épidémies , en saisissant les » traits par lesquels il peint les Mala- » dies , vous croyez être au lit des Ma- » lades. Ses Ouvrages Aphoristiques » paroissent être l'extrait & le résultat » d'une immensité d'observations. Ce » sont des faits concentrés , rapportés , » quintescenciés , si je puis parler ainsi , » & le petit nombre d'autres ouvrages » qui sont ses légitimes productions , » offrent l'application & le développe- » ment des connoissances du même » genre ».

La Chimie fut le principal objet des études de M. Venel. Il choisit , pour son maître , M. Rouelle , à qui l'on doit l'introduction , le goût , la perfec-

tion de la vraie Chimie en France. Cet Instituteur célèbre en a le premier répandu l'enseignement dans ses Cours publics ; il en a simplifié les opérations en les rectifiant, étendu l'application, augmenté les découvertes & éclairé la théorie. Ce fut de lui que M. Venel apprit à consulter Becher & Stahl, les Kepler & les Newton de la Chimie. « Avant eux, dit l'Auteur de l'É-  
 » loge, & même après qu'ils eurent  
 » paru sans avoir été connus, lus &  
 » médités, la Chimie étoit ensevelie  
 » dans les écrits énigmatiques des Al-  
 » chimistes, ou noyée dans les discuf-  
 » sions systématiques des Physiciens ;  
 » les faits qui en formoient le fonde-  
 » ment étoient répandus dans un grand  
 » nombre d'Ouvrages sans suite, sans  
 » rapport, sans cette liaison qui seule  
 » peut donner de la vie & du corps à  
 » une doctrine ; ce n'étoit que des pro-  
 » cédés isolés, des expériences sans prin-  
 » cipes, des épreuves sans but ; mais c'é-  
 » toit des faits, matériaux précieux aux  
 » yeux & entre les mains d'un Archi-  
 » tecte habile. Becher en connut l'im-  
 » portance, en entrevit les rapports, en  
 » commença la réunion ; Stahl marchant

## 156 MERCURE DE FRANCE.

» sur ses traces , completa l'ouvrage &  
 » dégrossir les traits trop rudes & trop  
 » enveloppés du génie. La Chimie de-  
 » vint par lui une science fondée en  
 » principes , riche en faits , liée dans  
 » toutes ses parties , variée dans ses  
 » usages , lumineuse dans son applica-  
 » tion , assurée dans sa marche , suf-  
 » ceptible de méthode , & féconde en  
 » conséquences. Elle étendit les con-  
 » noissances du Physicien , bornées au-  
 » paravant , suivant l'expression peu  
 » polie de Becher , à la surface de la  
 » terre *quam boves & asini dignoscunt*.  
 » Elle éclaira le Naturaliste sur la nature  
 » des corps qu'il ne faisoit que dessiner  
 » & classer ; elle servit au Physiologis-  
 » te à porter un coup-d'œil plus juste  
 » sur la partie liquide du corps humain ,  
 » à découvrir le principe & le méca-  
 » nisme des changemens dont elle est  
 » le théâtre ou le sujet ; elle aida au  
 » Praticien à reconnoître la source &  
 » la nature des dérangemens qui y sur-  
 » viennent , à apprécier la vertu & l'ef-  
 » fet des remèdes qui sont destinés à les  
 » réparer. Elle lui manifesta la possibi-  
 » lité , l'utilité & les résultats des com-  
 » binaisons , & le vice des composi-

» tions surchargées de corps nécessités  
 » à se contrarier , s'entre-détruire réci-  
 » proquement , & réduisit à un juste  
 » milieu ses prétentions & ses espéran-  
 » ces sur l'efficacité des Remèdes ».

Les Leçons de ces grands Hommes hâtèrent les progrès de M. Venel , à qui M. le Duc d'Orléans confia le soin & la direction de son Laboratoire. Le Gouvernement l'engagea , dans la suite , à travailler à l'analyse générale des Eaux Minérales du Royaume. Rien ne peut donner une plus juste idée de ses talens, que les résultats de ses travaux relatifs à cet objet ; & l'Eloge que nous annonçons ne peut qu'augmenter le désir de posséder le recueil des ouvrages d'un Observateur aussi profond & d'un Praticien aussi habile.

*Les Bienfaisances Royales* , par ordre chronologique , tirées de l'Histoire. A Paris , chez Ruault , Libraire, rue de la Harpe , 1778. in-12 broché. Prix , 1 liv. 10 sols.

Cette brochure est encore un nouveau fruit de l'heureuse fécondité de M. le Chevalier du Coudray. C'est,

### 138. MERCURE DE FRANCE.

comme il l'annonce lui-même , *un répertoire des bonnes actions de nos Rois.*

Nous allons donner quelques exemples de l'intelligence & du goût avec lesquels M. du Coudray choisit ses Anecdotes , ainsi que de sa manière de les présenter , & de son style vraiment original.

„ L'aventure d'Imma & d'Eginhard , caractérise la bonté & la bienfaisance de Charlemagne. *Voici le fait* : Eginhard , Secrétaire de ce Prince , devint amoureux d'Imma , fille naturelle de Charlemagne ; elle répondit à sa passion d'une manière *point équivoque* ; & l'Empereur la lui donna en mariage pour récompense de ses services : la dot fut proportionnée à la qualité de l'épouse ; & Eginhard se ressentit *grandement* de la bienfaisance & de la générosité de Charlemagne „.

„ Ce Prince , ( Louis XI ) enrichit son cabinet d'un grand nombre de rares manuscrits , qu'il paya fort cher : il dressa lui-même les Statuts pour l'Ordre des Chevaliers de Saint-Michel ; il y inséra un article , qui porte qu'il y aura toujours une place affectée pour celui qui travaillera à l'Histoire de cet

Ordre, avec gages & appointemens.  
*Voilà j'imagine des traits de bienfaisance ».*

« Un Officier de ce Prince ayant aperçu un *poux* sur son habit, le prit comme en cachette, & le jeta par terre. *Que faites-vous ?* lui dit le Roi naturellement inquiet. L'Officier rougit, & trembla à dire la vérité ; mais il fallut avouer le fait. « Eh bien, quel mal à cela ? dit le Roi : ne suis-je pas homme ? C'en est une marque ». La bienfaisance de ce Prince lui fit donner, à la personne qui lui avoit retiré cet insecte honteux, quarante écus d'or ».

« Je ne parlerai point de l'entrevue de ce Prince, ( François I ) en 1520, avec Henri VIII, Roi d'Angleterre, que l'on appela le *camp du drap d'or*, à cause que la tente que l'on y dressa, étoit couverte en dehors de *drap d'or*, & tapissée en dedans de velours bleu ; ce qu'il fit tient plus de la *magnificence* que de la *bienfaisance* ».

« François I fit bâtir plusieurs maisons dans Paris ; la richesse des meubles répondoit à la magnificence de ces Hôtels : il acheta vingt-deux mille écus une tapisserie en soie & en or, qui représentoit le triomphe de Scipion, &

*dix mille écus, une autre tapisserie qui représentoit la vie de Saint-Paul ».*

*« S'il m'étoit permis de faire une réflexion, j'ajouterois qu'il n'y a point de pensions qui fassent plus de bruit que celles qui se payent aux Gens de lettres. Un Poëte honoré d'une pension de son Souverain, le publie, l'écrit & le fait imprimer; son amour-propre y est intéressé : il voudroit que tout l'Univers fût la distinction dont il jouit ».*

*« François II avoit eu, comme ses frères, le savant Amiot pour Précepteur : il avoit si bien profité des leçons de son Maître, qu'il tut le Poëme latin, sur son Sacre, par Michel de l'Hôpital, & qu'il apprit par cœur les morceaux qui lui plaisoient le plus ».*

*« Les récompenses que donnoit Charles IX aux Poëtes, n'étoit pas excessives, mais elles étoient fréquentes, dit son Historien; & ce Prince tenoit quelquefois, en badinant, ce propos : » Les » Poëtes ressemblent aux chevaux, ils » deviennent lâches, & perdent leur » vivacité dans la trop grande abondance : » il faut les nourrir; mais il ne faut pas » les engraisser ».*

A la fin du volume, M. le Chevalier du Coudray a fait imprimer, avec une bonne-foi bien remarquable, une lettre de M. Dareau, Avocat en Parlement, à qui il avoit communiqué les premières feuilles de son Ouvrage.

« Monsieur le Chevalier, lui répond  
 » ce sincère ami, j'ai parcouru, & en  
 » fort peu de tems, les *bienfaisances* di-  
 » tes *Royales*, dont vous allez instruire  
 » le public... Quant au style, on trou-  
 » vera beaucoup à reprendre, mais  
 » chacun a le sien . . . . . D'ailleurs,  
 » vous avez déclaré votre sentiment à  
 » cet égard: vous voulez donner de  
 » bonnes choses au Public, mais vous  
 » seriez fâché de les débiter, comme  
 » les Charlatans, *par de belles paroles*.  
 » A l'égard des réflexions qui vous sont  
 » propres . . . . on en trouvera peut-être  
 » bien quelques unes amenées d'une  
 » manière *fort plaisante*, mais on n'a  
 » rien à vous dire là-dessus, parce que  
 » vous prévenez très-sagement le Lec-  
 » teur, que si ces réflexions ne lui con-  
 » viennent pas, il peut faire les sien-  
 » nes & vous laisser les vôtres. . . . .  
 » Pour ce qui est des Anecdotes, je  
 » crains qu'on ne vous reproche de n'a-



» voir pas toujours puisé dans de bon-  
 » nes sources. Au reste, vous avez  
 » ramassé ce que vous avez trouvé dans  
 » votre chemin, tant pis pour ceux qui  
 » y ont semé des cailloux pour des  
 » pierres fines; vous donnez les choses  
 » pour ce qu'elles valent, . . . Il nous  
 » reste un règne auquel, heureuse-  
 » ment, vous n'avez pas touché. Dieu  
 » veuille que vous n'y mettiez pas la  
 » main ».

Il paroît que ce souhait de M. Daireau ne sera pas accompli, car M. le Chevalier du Coudray annonce, dans sa *conclusion*, un second ouvrage qui servira de suite à celui-ci, & dans lequel il recueillera les actes de bienfaisance de Louis XVI.

*Œuvres complètes* de M. Buirette de Belloy, de l'Académie Française, Secrétaire-ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, Citoyen de Calais, en 6 volumes in-8°. avec Figures; proposées par souscription.

Le nom de M. de Belloy tiendra lieu ici de ces Éloges intéressés & dès-lors suspects, que tous les *Prospectus* pro-

diguent aux Ouvrages qu'ils annoncent ; ce nom se recommande de lui-même auprès de tous ceux qui aiment les Lettres & la Patrie.

Nous donnons à M. de Belloy ce titre de *Citoyen de Calais*, dont il aimoit à se parer, & qui rappelle le souvenir d'un des plus prodigieux succès qu'on ait vus au Théâtre ; parmi tous les titres qui peuvent distinguer les hommes, ceux qu'on doit, non à la nature ni à la fortune, mais à ses travaux & à ses succès, ne sont pas les moins précieux : les titres de gloire valent bien les titres de grandeur.

La Tragédie de *Gaston & Bayard*, montre, comme le *Siège de Calais*, combien, dans les Monarchies, l'honneur peut faire aimer la Patrie, & combien les grands Hommes, sur-tout en France, l'ont toujours aimée ; le succès de cette Pièce, comme celui du *Siège de Calais*, tient au mérite de l'ouvrage, combiné avec le zèle patriotique, & doit par-là être doublement cher aux François ; mais *Zelmire*, sujet Grec, ou plutôt sujet de fiction, dont le succès a été plus grand encore que celui de *Gaston & Bayard* ; *Gabrielle de Vergy*, sujet Fran-

çois, mais terrible, où l'esprit de Chevalerie & l'amour de la Patrie ne sont qu'un accessoire très-foible; ces deux Pièces, si différentes l'une de l'autre, si différentes des deux premières, prouvent combien le talent tragique de M. de Belloy avoit d'étendue & de variété.

Nous ne parlons pas de *Titus*, dont le cinquième Acte, sur-tout, offre des beautés d'un genre plus touchant qu'aucune autre des Tragédies de M. de Belloy.

Nous donnerons toutes ces Pièces avec les corrections que l'Auteur, instruit par le succès & par l'expérience, avoit cru devoir faire.

Nous y joindrons *Pierre le Cruel*, Tragédie qui est peut-être encore à juger. Des représentations brillantes & heureuses, données sur divers Théâtres, l'ont vengée d'une représentation tumultueuse, la seule qui ait été donnée à Paris, & où, malgré les efforts des Acteurs, la Pièce n'a pu être entendue de ceux même qui la connoissoient. Celui qui, dans le *Siège de Calais*, avoit si bien peint les mœurs des deux Nations rivales, & fait contraster si heureusement la générosité d'Eustache de Saint-Pierre avec  
la

la violence d'Edouard III ; celui qui , dans *Gaston & Bayard* , avoit déployé tout ce que la Chevalerie a d'héroïque & de sublime , sembloit né pour peindre le Prince Noir & du Guesclin , il devoit naturellement exciter l'attention , il méritoit au moins qu'on daignât l'écouter ; mais l'ostracisme est commun au Théâtre, & n'y permet guères la continuité des succès.

*Pierre le Cruel* n'a pas encore été imprimé , ou du moins il n'a pas dû l'être.\*

Nous joindrons aux Tragédies , les Préfaces , les Notes historiques , les Mémoires , en un mot toutes les pièces relatives à chacune de ces Tragédies.

On fait que M. de Belloy joignoit à l'art du Théâtre , une grande connoissance de notre Histoire , un talent rare pour la discussion & cette logique sûre & savante , qui n'est pas le moindre mérite , même de ses compositions Dramatiques. Il avoit sur-tout signalé ces talens dans

---

\* On dit qu'il s'en est fait en Province une Édition furtive , & très-défectueuse , sur un Manuscrit , confié pour la représentation seulement.

#### 146 MERCURE DE FRANCE.

trois grands Mémoires Historiques , imprimés ensemble , quoiqu'ils se rapportent à des pièces & à des objets différens. Dans le premier de ces Mémoires , relatif à la Tragédie de Gabrielle de Vergy , l'Auteur rend à la Patrie la Maison de Coucy , qu'on croyoit éteinte ; il rend à cette Maison des rejetons dignes d'elle ; il rend enfin à un illustre infortuné ( Jacques de Coucy - Vervins , gendre du Maréchal du Biés ) l'honneur que la rage de ses envieux étoit parvenue à lui enlever avec la vie.

Le second Mémoire concerne la Dame de Faiel & le Châtelain de Coucy.

Le troisième, Eustache de Saint-Pierre.

Ces Mémoires ayant été publiés en 1770 , dans un tems où le Public n'étoit plus occupé du *Siège de Calais* , & ne l'étoit pas encore de *Gabrielle de Vergy* , étant par conséquent isolés & ne tenant à rien , n'avoient pas attiré toute l'attention qu'ils méritent ; ils étoient plus estimés des Gens de Lettres que connus du Public ; nous croyons faire mieux sentir le prix de ces Ouvrages , en les séparant les uns des autres , pour les rapprocher des pièces auxquelles

ils se rapportent & dont ils augmentent l'intérêt, en s'y associant & en le partageant; c'est en effet la seule distribution raisonnable, & l'Auteur l'auroit faite, s'il avoit été à portée de la faire.

L'Editeur, que l'amitié unissoit depuis vingt-sept ans avec M. de Belloy, & qui a été choisi par M. de Belloy, lui-même, pour remplir cette fonction, n'oubliera pas qu'un ami mourant s'est reposé sur lui du soin de sa gloire; il s'acquittera de ce devoir avec tout le zèle de l'amitié, avec tout le respect dû à la volonté des morts.

On avoit voulu d'abord soumettre à un examen rigoureux tous les Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui doivent entrer dans cette édition, afin de n'y rien laisser qui ne fût digne de l'Auteur. La réflexion a fait changer d'avis. Le goût, parmi quelques principes sûrs, a tant de règles arbitraires & incertaines dans l'application, qu'il eût été trop aisé de se tromper dans le choix des changemens à faire; l'amitié même s'est défiée à cet égard de sa propre sévérité; d'ailleurs ce sont les Ouvrages de M. de Belloy que le Public aime &

G ij

qu'il veut voir ; ce sont ces Ouvrages qu'on lui promet : il faut donc les lui présenter dans l'état où M. de Belloy a cru pouvoir les laisser. En conséquence on ne s'est permis d'autre retranchement que celui de quelques plaintes , de quelques récriminations de l'Auteur contre ses Détracteurs les plus acharnés , & dans le cas seulement où les personnes , soit nommées , soit seulement désignées , sont vivantes. Il faut que M. de Belloy soit aussi aimé , aussi respecté qu'il mérite de l'être , il ne faut pas qu'il y ait un seul homme qui puisse avoir un prétexte d'être injuste envers sa mémoire ; il ne le fut jamais envers personne , & ces traits , d'ailleurs si rares ( car nous devons à M. de Belloy le témoignage que son caractère doux & honnête nous a laissé peu de pareils retranchemens à faire ) ces traits , que le mécontentement lui avoit arrachés , ne contenoient rien d'injuste ni de personnel , mais il étoit plus digne de M. de Belloy de ne pas répondre aux critiques , & les critiques sont si rarement dignes qu'on y réponde !

L'Éditeur se propose de placer à la tête de cette Édition un Éloge His-

torique de M. de Belloy, dont la vie a plus d'événemens que n'en a pour l'ordinaire celle des Gens de Lettres, & dont le caractère mérite particulièrement d'être peint; il placera aussi à la suite de chaque Pièce, des Observations, où, en relevant les beautés qui justifient & soutiennent l'enthousiasme du Public, il ne perdra point de vue le jugement plus sévère que quelques Gens de Lettres ont porté sur ces mêmes Pièces; il prendra soin de rapprocher, de comparer, de concilier les divers sentimens, sûr que le résultat de cet examen ne peut qu'être favorable à M. de Belloy.

Le reste de l'édition sera rempli par des Ouvrages moins étendus, tant en Prose qu'en Vers, trouvés dans les papiers de M. de Belloy, & qui n'ont point été imprimés.

Parmi les Ouvrages de Prose, on trouvera un *Traité sur la Langue & la Poësie Française*; nous n'en ferons point ici l'éloge, nous le laisserons faire aux Lecteurs.

Un autre Ouvrage, non moins important, s'il avoit été achevé, est un *Essai sur l'Art Dramatique*; nous ne pouvons en offrir qu'un fragment.

G iij



## 150 MERCURE DE FRANCE.

Les Ouvrages en Vers, sont des *Épîtres*, des *Contes*, des *Fables*, &c. Nous espérons qu'on trouvera dans la plupart le mérite propre de chaque genre.

### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

*Elle a été ouverte le onze Août 1777, & durera jusqu'au premier Mars 1778.*

L'Ouvrage paroîtra dans le courant de Juillet de cette année.

On payera pour les 6 volumes 30 liv. dont 18 livres en souscrivant, & 12 liv. en recevant tout l'Ouvrage en feuilles.

Ceux qui n'auront point souscrit payeront les 6 volumes 42 liv.

Il y aura un petit nombre d'Exemplaires en papier de Hollande.

Il y aura six Gravures, une à la tête de chacune des six Tragédies, & le Portrait de l'Auteur à la tête de sa vie.

Les Gravures seront faites d'après des dessins de M. Cochin; dessins, qui auroient pu suffire seuls pour illustrer cet excellent Artiste.

On souscrit à Paris, chez Sorin, Libraire, rue Saint Jacques; & à Versailles, chez Sévère Dacier, Libraire de MM. les Gardes-du-Corps du Roi, rue du Vieux Versailles.

*Méthode pour exercer l'oreille à la Mesure*, dans l'Art de la Danse ; par M. Bacquoy-Guedon, ci-devant Danseur du Théâtre François, brochure in-8°. Prix, 36 s. br. A Paris, chez Valade, Libraire, rue S. Jacques ; & Mlle Castagnery, rue des Prouvaires.

Cet Ouvrage est en même-tems utile aux Maîtres & aux Élèves ; il contient, sur l'Art de la Danse, de bonnes observations, fruits d'une longue pratique & d'une excellente théorie. L'Auteur enseigne les moyens d'exercer l'oreille à la précision de la mesure, & parle des différens genres de danses, principalement du menuet, sorte de danse comparable à celles que les Lacédémoniens appeloient danses de l'innocence, ou que les Romains nommoient danses de l'hymen. Le menuet François a pareillement l'avantage de peindre l'Amour modéré & embelli par une aimable dignité. Rien n'est plus propre à donner aux jeunes-gens cette assurance qui sied si bien quand elle n'approche point de la licence. La composition musicale du menuet doit être

G iv

de quatre , huit , douze , seize mesures , c'est à dire, qu'il doit être phrasé de quatre en quatre mesures ; & cette division doit se faire sentir par des chûtes bien marquées , pour aider l'oreille du Danseur & le contenir en cadence. C'est la forme que les meilleurs Maîtres ont suivie ; & il faut rejeter de la Danse tous les airs de menuet qui n'ont pas cette progression bien sensible. L'Auteur propose aussi un nouveau pas dans le menuet pour le rendre plus régulier , & pour renfermer plus parfaitement la Danse & la Musique dans leurs rapports. Il s'élève contre les Contredanses , Allemandes & Angloises, qui offrent des figures trop lascives & trop outrées , qui font prendre au corps de mauvaises habitudes , & qui peuvent être dangereuses pour les mœurs des jeunes personnes. Il seroit à désirer qu'on les remplaçât par des Contredanses Françaises , dont les expressions sont moins fortes , & les mouvemens mieux réglés.

La seconde Partie de cette Méthode , contient un bon choix d'airs de différens mouvemens pour exercer l'oreille à la mesure dans le Menuet & la Contredanse.

---

**ANNONCES LITTÉRAIRES.**

*Le Quadrille des Enfans*, ou système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut, par le moyen de quatre-vingt-huit figures, être mis en état de lire sans faute, à l'ouverture de toutes sortes de livres, en trois ou quatre mois, & même beaucoup plutôt, selon les dispositions de l'enfant. Quatrième édition, revue, abrégée & perfectionnée, à l'usage des jeunes Élèves de la Pension Académique du Fauxbourg Saint-Honoré. N<sup>o</sup>. 42. A Paris, chez l'Auteur, à la Pension Académique, grande rue du Fauxbourg Saint-Honoré.

C'EST une méthode très-ingénieuse, dont l'utilité est attestée par le plus grand succès, au moyen de laquelle un enfant apprend, en s'amusant, & en peu de tems, l'art si difficile & si abstrait de la lecture.

G v

Cette méthode consiste à figurer en quelque sorte, ou à rendre sensible par des figures, tous les sons de la langue qui répondent aux lettres & aux syllabes. Ces sons, beaucoup moins nombreux qu'on ne se l'imagine d'abord, ont cela de commode, qu'ils sont la clef de toute la lecture, telle bizarrerie que l'on essayât de mettre dans la composition des mots. Quatre-vingt-huit images d'objets connus & familiers suffisent, & répondent à tous les sons. Les enfans apprennent, même par ce moyen, l'orthographe; parce que les sons & les lettres qui les expriment, se gravent, en même-tems & tout naturellement, dans leur mémoire.

Il faut joindre à cette méthode l'usage des fiches de différentes couleurs, sur lesquelles sont collées d'un côté la figure, & de l'autre le mot qui y a rapport. Ces fiches deviennent, entre les mains de l'enfant, des joujoux instructifs qui l'attachent plus que des images fixées dans un livre.

*L'Olympiade ou le Triomphe de l'Amitié*, Drame héroïque, en trois actes & en vers, imité de l'Italien, &

F É V R I E R. 1778. 155

parodié sur la musique del Signor Sacchini, avec les changemens. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques.

*Almanach historique & géographique de Picardie*, pour l'année 1778, contenant l'Etat Ecclésiastique, Militaire, Civil & Littéraire de cette Province; une table des dixièmes & vingtièmes, un tarif des vingtièmes, plusieurs particularités intéressantes sur les villes de la Province. Prix 24 sols broché. A Amiens, chez Caron fils; à Paris, chez Barois le jeune, Quai des Augustins; la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, & Esprit, au Palais Royal.

*Etat actuel de la Musique du Roi, & des trois Spectacles de Paris.* A Paris, chez Vente, Libraire des Menus-Plaisirs du Roi, au bas de la Montagne-Sainte-Geneviève. 1778.

Cet Almanach contient tout ce qui est relatif aux spectacles, aux personnes qui y sont attachées, aux pièces qui sont jouées ou restées au Théâtre, avec une

Gvj

## 156 MERCURE DE FRANCE.

notice des nouveautés de l'année. On y a joint cette année une notice abrégée des spectacles des Provinces de France, & des spectacles françois dans les Cours Etrangères.

*La Science du Bon-homme Richard*, par M. Franklin, suivie des Commandemens de l'honnête-homme, par M. Feutry ; à l'usage des jeunes personnes. Prix 4 sols br. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

*Le Livre sans Titre*, à l'usage de ceux qui sont éveillés & de ceux qui sont endormis ; par M. Coutan. Prix 36 sols broché. A Paris, chez Durand, Libraire, rue Galande ; Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion ; & au Bureau de l'abonnement Littéraire, Hôtel de la Fautrière, rue & à côté de l'ancienne Comédie Française. 1778.



## A C A D É M I E S.

## I.

*A C A D É M I E F R A N Ç O I S E.*

L'ACADÉMIE FRANÇOISE tint une Assemblée publique, le Lundi 19 Janvier 1778, dans laquelle M. l'Abbé Millot vint prendre séance, & prononça son Discours de réception.

M. d'Alëmbert, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, suppléant à l'absence de M. le Comte de Buffon, Directeur, & à celle de M. le Prince Louis de Rohan, Chancelier de l'Académie, fit la réponse au Discours de M. l'Abbé Millot.

Ces Discours étant imprimés, nous en rendrons compte dans le prochain Mercure, avec quelques détails intéressans.

M. de Marmontel lut un discours en vers sur l'Histoire; il traça les devoirs de l'Historien; il fit connoître les écueils & les avantages de l'Histoire; il peignit



## 158 MERCURE DE FRANCE.

& fit contraster avec beaucoup d'énergie, les tableaux des bons & des mauvais Princes, des Bienfaiteurs de l'humanité, & de ses cruels Tyrans; beaucoup de vers heureux ont été généralement applaudis, tel que celui-ci :

Du poids de vingt Tyrans un bon Roi le soulage \*.

M. d'Alembert finit la séance par la lecture de l'Eloge historique de Fléchier, célèbre Orateur, dont l'éloquence harmonieuse & pleine d'idées, brilla principalement dans les panégyriques. M. d'Alembert donna des réflexions profondes sur le génie de l'éloquence, & sur celui en particulier du Panégyriste dont il traça la vie, les vertus & les talens. Ce Discours fut entendu avec le plus grand plaisir : on y admira, comme dans tous les autres Ouvrages de cet Académicien, cette philosophie agréable, ce goût délicat, cette recherche intéressante, qu'il répand sur tous les sujets qu'il traite.

---

\* Nous ferons connoître dans le Mercure prochain, plusieurs parties de ce Discours.

## I I.

*SÉANCE publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du 6 Août 1777.*

M. HAILLET DE COURONNE, Secrétaire-Perpétuel pour les Belles-Lettres & les Arts agréables, ouvrit cette Séance par un Discours qui exprimait avec quelle satisfaction l'Académie offroit chaque année au Public le tribut volontaire de ses travaux, & sa reconnaissance des marques de bienveillance & d'estime dont les Citoyens récompensent son zèle. Il lut les Éloges historiques de M. le Président de Rouville, Titulaire, de M. de Saint-Foix, Associé, & du Père Giraut, Adjoint, que la Compagnie a perdus cette année. Les Elèves de l'Ecole gratuite de Dessin & d'Architecture reçurent, des mains de M. le Directeur, les Prix fondés par le Corps Municipal.

M. de Couronne annonça les Ouvrages présentés dans le Département des Belles-Lettres & Arts agréables, savoir. . . .

166 **MERCURE DE FRANCE.**

Le quatrième Tome in-4°. du Monde primitif, &c. Par M. Court de Gebelin, Associé.

L'Œuvre de M. Cochin, Associé-Libre, en 7 vol. in-8°.

Divers Extraits d'anciens Romans de Chevalerie, par M. le Comte de Tressan, Associé.

La Traduction des Œuvres complètes de Démosthène & d'Eschine, en 5 vol. in-8°.; par M. l'Abbé Auger.

Divers fragmens d'un Poème sur la Nature; par M. de Fontanes, Adjoint.

Le Discours préliminaire d'une Histoire de la Grèce, en 15 vol. in-12; par M. Cousin Despréaux, Adjoint.

Un Ouvrage imprimé sous le titre de Considérations Philosophiques sur l'action de l'Orateur; par Dom Gourdin, Religieux-Bénédictin, Associé.

Plusieurs Fables en vers françois imités d'Autens Allemands, par le même; & beaucoup d'articles de son Histoire critique & littéraire des Hommes Savans & Illustres, nés en Picardie.

Un Précis historique, par M. l'Abbé Froment, Associé, de la Vie & des Ouvrages du Père le Couraier, Chanoine-Régulier, ancien Bibliothécaire

F É V R I E R. 1778. 161  
de Sainte-Geneviève, à Paris, né à  
Rouen le 17 Octobre 1681, & mort  
à Londres le 16 Octobre 1776.

Les deux premiers volumes in-4°.  
des Coutumes Anglo-Normandes, par  
M. Houïard, Avocat à Dieppe, Associé-  
Libre.

Un Mémoire de M. Romans de  
Copier, de l'Oratoire, Adjoint, inti-  
tulé *Projet pour enrichir les Pauvres  
sans appauvrir les Riches.*

Un projet d'établissement d'un *Mont de  
Piété* en France; par le même. L'intitulé  
est. .... Le Crédit François, ou amé-  
liorations des Monts de Piété.

Entre divers Ouvrages imprimés de  
M. Toustain de Richebourg, Adjoint,  
celui intitulé *pro Aris & Focis*, ainsi  
qu'un projet pour la suppression de la  
mendicité.

Un exemplaire de l'Eloge historique  
du Parlement de Normandie, depuis  
Louis XII jusqu'à nos jours; par M.  
Letort, Seigneur d'Anneville, Conseiller  
au même Parlement. L'Auteur de ce  
Mémoire, couronné l'année dernière  
par l'Académie, s'étant fait enfin con-  
noître, elle a substitué au prix ordinaire,  
un Médaillon en or, qui fixe & con-

## 162 MERCURE DE FRANCE.

sacre à la Postérité , l'heureuse Epoque du rétablissement de cette Cour par Louis XVI.

L'esquisse d'un Bas-Relief représentant l'Exaltation de la Croix , que M. Jadouille , Titulaire , exécute au dessus du portail de l'Eglise de Sainte-Croix-Saint-Ouen , à Rouen.

Une Thèse soutenue en 1776 , en l'Université de Caën , par M. Gueroult , Procureur du Roi en l'Amirauté de Cherbourg , Associé.

*L'examen des principes généraux du Droit maritime de l'Europe* , est l'objet de cette discussion littéraire , qui a mérité à l'Auteur une gratification de la part du Gouvernement , & la correspondance avec l'Académie de Marine.

Un Manuscrit du même , intitulé *Recueil précis & Conférence des Loix & des Ouvrages de législation sur la Marine* , depuis les Grecs jusqu'à nous , chez les différentes Puissances de l'Europe , le tout rangé selon l'ordre des tems & des lieux.

Dix Volumes in-8°. intitulés , *Vies des Pères , des Martyrs & des autres principaux Saints* ; traduction de l'Au-

F É V R I E R. 1778. 16,  
gtois, présentés par M. l'Abbé Godescard, Associé.

Deux Pièces de Vers François, l'une sur la mort d'un Magistrat vertueux; l'autre intitulée, Epître à un Grand, partant pour Versailles; par M. Bessin, Curé de Plainville, Associé.

Ensuite M. Cochin, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture à Paris, Associé-Libre de celle de Rouen, lut un Mémoire sur l'utilité & l'étude des Arts relatifs au Dessin. Il y indique des moyens de perfectionner l'institution des Ecoles gratuites, même en Province, & d'accélérer le progrès des Elèves, quant à l'expression, le coloris & la perspective.

On lut pour M. Houïard, Avocat à Dieppe, sa dissertation, par laquelle il combat l'erreur accréditée, de l'enlèvement prétendu des archives de la Couronne de France, en 1174, par Richard I, Roi d'Angleterre.

M. Ballieze, qui, avec M. l'Abbé Tériffe, avoit été nommé Commissaire pour l'examen d'un Manuscrit de M. l'Abbé Froment, intitulé, Fondement de l'Art de parler, donna lecture d'un

rapport fait de cet Ouvrage, qui sera incessamment imprimé.

M. l'Abbé Tériffe, Titulaire, lut son Mémoire sur les colonnes de marbre *Cipolin*, qu'on a employées à la décoration de l'entrée du Chœur de la Cathédrale de Rouen. Ce Mémoire a depuis été imprimé.

On a encore lu deux Fables en vers françois, par M. de Machy, Chymiste à Paris, Associé : l'une est intitulée, la *Fourmi ailée & l'Araignée* ; l'autre la *Poupée*.

Enfin M. de Couronne déclara que l'Académie continuoit à proposer pour le prix de 1778, une Médaille d'or de 300 liv., pour une Pièce de deux cent vers françois au plus, dont le genre & le sujet restent au choix des Auteurs.

Et pour 1779, elle destine un prix double à la notice critique & raisonnée des Historiens anciens & modernes de la Neustrie & Normandie, depuis l'origine connue jusqu'en ce siècle.

Les Ouvrages seront adressés francs de port, & dans la forme ordinaire, avant le 1 Juillet de chaque année, à M. Haillot de Couronne, Secrétaire-Perpétuel

Un Auteur qui n'appartient point à l'Académie , lui a fait parvenir, sans se nommer , un exemplaire de son Ouvrage imprimé sous le titre d'Entrevues du Pape Ganganelli.

Ensuite M. Dambourney annonça les Ouvrages présentés à la Compagnie , relativement aux Sciences & aux Arts utiles , savoir :

#### EN MÉDECINE ,

Le Discours prononcé à l'ouverture du Cours d'Anatomie à Lyon , par M. de Champeaux.

Un Mémoire de M. le Comte de Tréssan , sur les bons effets qu'il a éprouvés du Remède Caraïbe contre la Goutte. Le Secrétaire y a joint le détail des soulagemens qu'il avoit obtenus du même remède.

Le discours préliminaire d'un Cours de matière médicale , que M. Goffeaume , Adjoint à Professeur de Botanique , à Rouen , se propose de démontrer.

L'introduction au second volume d'observations sur les maladies épidémiques



de la Normandie , par M. le Pecq de la Cloture , Adjoint.

### EN MÉCANIQUE.

Une nouvelle Montre à *quantièmes* , dont le mécanisme est d'accord avec la division irrégulière des mois & des années, de sorte que, sans qu'on y supplée , elle indique toujours le *quantième* exact. Par M. Duval , Horloger à Rouen, Adjoint.

Les Modèles de quatre Machines, inventées ou perfectionnées par M. de Cessart , Ingénieur en chef des Ponts & Chaussées , à Rouen , Adjoint , savoir :

- 1°. Pour faire agir deux fléaux à battre les gerbes , & mettre ce travail à la portée d'un vieillard ou d'un enfant de dix ans.
- 2°. Une nouvelle Écluse d'un grand Bassin maritime , laquelle peut s'ouvrir ou fermer à l'aide de deux hommes.
- 3°. De l'ouverture du Pont de bateaux de Rouen , avec des changemens qui faciliteroient beaucoup cette opération.
- 4°. De la Scie dont on s'est servi pour recéper sous l'eau les Pilonis du Pont de Saumur.

Le Modèle d'un Manège , dans lequel un cheval fera mouvoir alternativement douze fléaux sur des gerbes de grains. L'Auteur est M. Scanegatty , Titulaire , qui a aussi demandé des Commissaires pour l'examen d'une machine qu'il prépare pour filer de la laine.

Le rapport des Commissaires sur le moyen que M. Paulet a trouvé pour suppléer les Tireurs de cordes dans la fabrication des étoffes brochées.

Un Imprimé intitulé , nouveau Règlement pour la filature des soies , envoyé par M. Duperron , Associé.

### EN CHIMIE ,

Un Mémoire de M. Gosseume sur l'application de la Chimie à la Botanique , pour reconnoître les principes des végétaux.

Une pierre transparente , couleur de rubis & faisant feu avec l'acier , laquelle M. de la Folie , Titulaire , a composée avec du crystal de roche , du minium , de la potasse & des crystaux de Vénus. Ainsi dans cette combinaison le cuivre acquiert la propriété de colorer les pierres précieuses en rouge.

Le supplément des expériences & observations du même , sur la fabrique de l'huile de vitriol. Ce Mémoire est imprimé dans le Journal de M. l'Abbé Rosier.

L'utile Traité de M. Parmentier , Associé, intitulé *Avis aux bonnes Ménagères* , sur la meilleure manière de faire le pain.

Le rapport des Commissaires , Témoins du succès de M. Scanégatty , qui a beaucoup accéléré la fabrication de l'huile de vitriol , en adaptant au vase , un Eolipile chargé d'eau qu'il a fait bouillir , pour la réduire en vapeurs ; cette expérience confirme la théorie de M. de la Folie.

La description & les dessins d'un nouveau four à chaux , inventé par M. Dambourney. On n'y brûle que de la bruyère , & l'on obtient de la chaux en moins de tems & beaucoup plus économiquement , que par les fours ordinaires.

## EN P H Y S I Q U E.

Un Mémoire de M. de Mongéz , Adjoint , sur une nouvelle cheminée économique ,

F É V R I E R. 1778. 169  
nomique , imprimé depuis dans le  
Journal de M. l'Abbé Rolier.

Une dissertation du même Auteur ,  
tendante à démontrer l'élasticité & la  
compressibilité de l'eau.

Un Mémoire sur la scintillation  
des étoiles fixes , par Dom Gourdin ,  
Religieux Bénédictin, Associé.

#### E N G É O M É T R I E ,

Un Mémoire de M. Ourssel , Associé ,  
intitulé Méthode Géométrique pour la  
trisection de tout Angle quelconque.

Le rapport des Commissaires qui ont  
examiné un Mémoire sous le titre d'ob-  
servations sur les suites des nombres  
figurés.

#### E N H I S T O I R E N A T U R E L L E ,

M. Dainbourney a annoncé que le  
*Thouyou femelle* , dont il avoit donné  
la description , étoit mort à la fin du  
mois de Septembre 1776 , des suites  
d'un coup qui lui avoit cassé une cuisse.  
Cet accident est d'autant plus fâcheux ,  
que M. Valmont de Bomare lui a de-  
mandé, le mois dernier , des éclaircis-

H

## 170 MERCURE DE FRANCE.

sement sur quelques faits , qui auroient exigé la présence de l'oiseau vivant.

Le troisième Mémoire de M. l'Abbé Dicquemare , sur les anémones de mer , traduit en Anglois par les ordres de la Société Royale de Londres.

Le Catalogue imprimé des Plantes , Arbres & Arbustes qui existent dans le jardin de l'Académie , par M. Pinard , Professeur de Botanique.

Une Dissertation sur la conservation & le meilleur emploi des bois de service , par M. Forfait fils , Associé , Sous-Ingénieur-Constructeur à Brest.

### P O N T S   E T   C H A U S S É E S ,

Un exemplaire relié du savant Mémoire de M. Perronnet , Associé , sur le cintrement & le décintrement des Ponts , & les mouvemens des Voûtes pendant leur construction.

Le Traité de M. de la Faye , sur la chaux & le mortier des Romains , envoyé par Monseig. le Duc d'Harcourt , Gouverneur de la Province.

## E N H Y D R O G R A P H I E ,

Une Carte de la Manche , en trois feuilles ; par M. de Gaule , Associé.

Un Mémoire du même sur la construction & l'usage d'un nouveau compas de variation à réflexion , avec lequel un homme seul peut observer en mer , à toute heure du jour ou de la nuit.

Les Ouvrages de divers Savans & Artistes qui n'appartiennent point à l'Académie , mais qui ont bien voulu les lui faire présenter. Savoir :

L'examen analytique des Eaux minérales des environs de la ville de l'Aigle , par M. Terrède , Médecin ordinaire de la même Ville.

Un Mémoire de M. Poullain , Maître en Chirurgie à Rouen , sur les effets de l'opium , & ses propriétés en Chirurgie.

Un Mémoire de M. Thillay père , Pompier privilégié du Roi à Rouen , intitulé , *Analyses des Pompes à incendies*.

L'Auteur a demandé des Commissaires pour examiner des Boyaux de Conduite qu'il a imaginé de faire en toile préparée , & qui coûteroient moitié moins que ceux de cuir.

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

Un Mémoire de M. le Marquis de Limézy, sur l'Histoire Naturelle des Paons.

Une Dissertation de M. Sellier, de l'Académie d'Amiens, sur les Eaux & les dessèchemens des Vallées du Royaume.

Le Prospectus imprimé d'un Traité des Pêches maritimes de France, par M. le Moyne, Maire de la ville de Dieppe.

Les Prix fondés par le *Corps municipal*, pour l'Anatomie, la Chirurgie, la Botanique, les Mathématiques, l'Hydrographie, & l'Art des Accouchemens, furent distribués par M. le Directeur, aux Elèves qui les avoient mérités.

Ensuite M. Dambourney annonça que l'Académie proposoit, pour 1778, une Médaille d'or de 300 liv. pour un Mémoire qui indiquera le moyen le moins dispendieux de percer la terre jusqu'à une source supposée à trois cents pieds de profondeur, & d'élever l'eau de cette source jusqu'à la surface du terrain.

Les Ouvrages, lisiblement écrits en François ou en Latin, seront adressés, francs de port, & dans la forme ordi-

F É V R I E R. 1778. 173  
naire , avant le premier Juillet 1778 ,  
à M. L. A. Dambourney, Secrétaire-Per-  
pétuel.

---

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

**L'**ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE  
a donné , le Mardi 27 Janvier , la pre-  
mière représentation de *Roland*, Tragé-  
die lyrique de Quinault, mise en trois  
Actes , avec quelques changemens. La  
Musique a été refaite entièrement par M.  
Piccini.

Les changemens ont eu pour objet  
de resserrer l'action du Poëme , d'en  
rendre la marche plus rapide , & l'intérêt  
plus vif ; de faire une coupe ou distribu-  
tion des morceaux de chant plus favo-  
rables à la Musique , & de donner au  
nouveau Compositeur, des airs & des  
morceaux de situation dans lesquels il  
pût déployer avec avantage les ressources  
de son Art & de son génie.

M. Piccini a parfaitement répondu ,

H iij



dans cette nouvelle composition, à l'idée que sa réputation, ses talens & ses succès avoient fait concevoir \*.

Le rôle d'*Angélique* a été parfaitement joué & chanté par Mlle Levasseur, qui fait varier ses talens & les modifier suivant les rôles & la Musique, dont elle tire le plus grand avantage. M. le Gros rend avec supériorité le rôle de *Médor*, & le chante avec un goût qui fait ressortir les grâces de la Musique de M. Piccini. M. Larrivée se montre aussi excellent Acteur que bon Musicien, dans le rôle de *Roland*. On ne peut mieux jouer la scène, ni exprimer avec plus de vérité & d'énergie, les différentes situations de *Roland*.

Les Divertissemens composés par M. Noverre, exécutés par les plus grands talens, ont fait généralement plaisir. Ils sont très-agréablement variés. Son Ballet Chinois a rappelé celui que ce Maître avoit donné autrefois sur le petit Théâtre de l'Opéra Comique. On l'a cru déplacé dans ce Spectacle, ce qui a engagé M. Noverre de lui en substituer un autre

---

\* Le tems ne nous permet de dire qu'un mot de ce Spectacle, dont nous espérons donner un compte détaillé dans le mois prochain.

F É V R I E R. 1778. 175  
moins pantomime & plus convenable à  
ce Théâtre.

Ce Spectacle a été remis avec beaucoup de soins & de dépenses, & fait honneur au zèle & à l'intelligence de l'Administration. Tout concourt à lui assurer le succès de cet Opéra.

Après les justes applaudissemens donnés aux premiers Sujets, les Amateurs ont encouragé, par leurs suffrages, M. Gardel le jeune, qu'une maladie avoit tenu quelque tems absent du Théâtre, & qui vient d'y reparoitre avec un genre de danse plus fini, plus moëlleux & plus aimable.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont donné, le Samedi 31 Janvier, la première représentation de *l'Aveugle par Créduité*, Comédie nouvelle en un Acte, en prose, dont l'Auteur est M. de Fournelle, homme de Lettres estimable, mort il y a environ trois mois.

Cette Comédie n'est guères qu'un de ces Proverbes qui se jouent en Société, & qui ne fournissent qu'une ou deux

H iv

Scènes, dont les Acteurs tirent parti, suivant leurs talens pour la pantomime & la plaisanterie. Orgon, tuteur âgé, est amoureux de sa Pupile; mais celle-ci aime Valère, & en est aimée. Valère vient dans le moment que le vieillard fait sa méridienne. Les Amans ont peur d'être surpris; un Valet intrigant leur conseille de fermer les volets de la chambre, quoiqu'il fasse grand jour. Orgon se réveille, & croit qu'il a dormi jusqu'à la nuit. On profite de son erreur, on lui fait accroire qu'apparemment il a perdu la vue. Ce vieillard se désole. Arrive une lettre de la Poste, que le Valet a ordre de lire. Il en forge une de mémoire, & fait des balourdises qui font rire. Cependant l'inquiétude du vieillard augmente; son Valet lui parle d'un fameux Médecin, Empirique Italien, qui est merveilleux pour les yeux, & qui guérit avec un sachet sympathique. Ce Valet fait lui-même le Charlatan, & met dans ce rôle beaucoup de gaieté. Cette Scène plaisante a été vraisemblablement ajoutée par M. Dugazon, qui la joue souvent dans un Proverbe en Société. Au reste, la fourberie est découverte, & le Tuteur avoue qu'on lui a ôté son aveu-

glement sur son fol amour pour sa jeune Pupile. Il consent au mariage des Amans, & leur donne le bandeau dont on avoit couvert ses yeux , pour s'en servir eux-mêmes, s'ils en avoient besoin, pour s'aveugler sur leurs défauts. Cette Comédie est sans intrigue , sans caractères , sans vraisemblance ; mais il y a quelques situations plaisantes , & de la gaieté. C'est un succès que d'avoir trouvé les moyens d'amuser & de faire rire. Les rôles sont bien remplis par Mlle Contat & Madame Bellecourt ; par MM. Monvel , Dugazon & Désessart.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens continuent, avec succès , les représentations de l'*Olympiade* , & celles de l'*Opéra de Province*. Ils se disposent à donner incessamment *Matroco*, Drame burlesque en quatre Actes & en vers, mêlé d'Ariettes & de Vaudevilles.

## A R T S.

## G R A V U R E S.

## I.

**P**IGMALION amoureux de sa Statue , dédié à Madame la Duchesse de Liancourt. Estampe nouvelle, de 18 pouces environ de hauteur, & de 13 en largeur, gravée par F. Dannel, d'après le tableau de M. L. Lagrenée, Peintre du Roi. La composition en est ingénieuse, agréable & galante. Pigmalion est représenté dans le ravissement, aux pieds de la Statue, au moment que Vénus, portée sur un nuage, la touche & lui donne le sentiment. Les figures sont dans une belle proportion & d'un beau choix. La gravure de ce morceau fait honneur aux talens de l'Artiste. Elle est d'un burin pur & brillant; elle sert de pendant au *Triomphe de la Peinture*. Elle se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue du Petit-Bourbon, près la Foire Saint-Germain.

## I I.

On trouve chez M. le Bas, Graveur du Cabinet du Roi, & Conseiller en son Académie, rue de la Harpe : 1°. Une grande Estampe représentant la *Vue de Saint - Pétersbourg*, & gravée par cet habile Artiste, d'après le tableau de M. le Prince, Peintre du Roi. Elle est dédiée à l'Impératrice Catherine II, Souveraine de toutes les Russies.

Cette Estampe a 28 pouces environ de largeur & 20 de hauteur. La composition en est agréable, variée & très-ornée; elle est parfaitement rendue par le Graveur, qui a su caractériser tous les objets en particulier, & donner à cette Vue beaucoup de brillant, d'effet de couleur & de perspective. Prix 12 liv.

2°. Deux charmans Payfages, gravés par M. le Bas, l'un *la Matinée du Printems*, l'autre *la Soirée d'Été*, d'après les tableaux de Vauverman, tirés du Cabinet de M. le Comte de Baudouin. Ces Payfages, qui sont pendans, ont dans

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

la gravure 11 pouces environ de hauteur & 12 de largeur.

3°. *Les Mangeurs d'Huîtres*, & le *Marchand de poissons de Dieppe*; estampes en pendants, d'environ 9 pouces de largeur & 8 en hauteur, gravées avec beaucoup de délicatesse & d'esprit, par Teissier & Garand, sous la direction de M. le Bas, d'après les tableaux de Benard, qui sont dans le Cabinet de M. le Comte de Baudouin. Le prix est de 1 liv. 10 sols chaque Estampe.

I I I.

On trouve le Portrait en pied de *Jean Bouffard*, Haleur du Port de Dieppe, surnommé le *Brave-Homme*; chez M. de la Fosse, Graveur, au Caroussel.

I V.

*Vénus désarmant l'Amour*, nouvelle Estampe d'environ 12 pouces de hauteur & 14 de largeur, gravée avec beaucoup de soin & de talent, par B. L. Henriquez, Graveur de S. M. I. de toutes les Russies, de l'Académie Impériale des

F É V R I E R. 1778. 181  
Beaux - Arts de Saint - Pétersbourg ,  
d'après le tableau de Charles Vanloo. A  
Paris , chez l'Auteur , rue Saint-Jacques,  
vis-à-vis le Collège du Pleffis.

---

## M U S I Q U E.

### I.

*SONATES pour le Clavecin , avec un violon obligé & basse ad libitum, dédiées à Madame la Comtesse d'Albert, Dame de Remiremont , par M. Tapray , Maître de Clavecin & Organiste de l'École Royale Militaire ; Œuvre VII. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris , chez l'Auteur , rue des Deux - Portes - Saint - Sauveur , la seconde maison à gauche par la rue Thévenot ; & aux adresses ordinaires de Musique.*

On trouve à la même adresse , & du même Auteur :

*Symphonie concertante pour le Clavecin & le Piano , avec Orchestre, deux Violons , alto, basse & cors ; dédiée*



**181. MERCURE DE FRANCE.**

à Mademoiselle de Montesquiou ; Œuvre VIII. Prix 4 liv. 4 sols.

**I I.**

*Vingt Ariettes nouvelles , & une Cantatille pour une voix , avec accompagnement de Flûte ou Violon & Clavecin ou Violoncelle ; par M. Taillart l'aîné. Prix 7 l. 4 s. chez l'Auteur , Maître de flûte , rue de la Monnoie , la première porte-cochère à gauche en descendant du Pont - Neuf ; & aux adresses ordinaires de Musique.*

L'agrément & la variété de ces ariettes, dont les accompagnemens sont brillans & faciles , les font rechercher des Amateurs , & sur-tout de ceux qui aiment la Flûte , & qui en jouent.

**I I I.**

*Six Sonates pour le Clavecin ou Forté-Piano ; par Madame Ravissa de Turin, Maîtresse de Clavecin & de Chant Italien ; Œuvre I. Prix 6 liv. A Paris, au Bureau du Journal de Musique , rue Montmartre , vis-à-vis celle des vieux*

F É V R I E R. 1778. 18;  
Augustins ; & chez l'Auteur , rue Saint  
André-des-Arts , vis-à-vis la rue Gî-  
le Cœur , Maison de M Nilon.

## I V.

*Six Quatuor concertans & dialogués* ,  
pour deux violons , alto & violoncel La  
première partie peut se jouer sur la flûte.  
Dédiés à M. Marquet Desgrèves , Rece-  
veur-Général des Finances , composés  
par J. B. Breval. Œuvre V. Prix, 9 liv. A  
Paris , chez l'Auteur , rue des Mauvais-  
Garçons-Saint-Jean, au coin de celle de la  
Tixeranderie , & aux adresses ordinaires.

## V.

*L'Olympiade* , partition complete ,  
telle qu'elle a été représentée la première  
fois. Prix 24 liv. A Paris , chez M.  
d'Enouville , Receveur de Loteries , rue  
de Vannes , près celle du Four Saint-  
Honoré , où se trouve aussi la partition  
de la Colonie.

*Les Airs détachés* de cette même  
Pièce , écrits sur la clef de sol , & avec  
la basse. Prix 3 liv ; chez M. d'Enouville ;  
& aux adresses ordinaires.

## V I.

*Six Sonates* pour le Clavecin ou Forté-Piano, dédiées à Mademoiselle Mélanie de Rochechouart, composées par Camille Monteze, Œuvre I. Prix 9 liv. chez l'Auteur, rue Sainte-Anne, Butte Saint-Roch, vis-à-vis celle de Vildor; & aux adresses ordinaires de Musique.

---

## A R C H I T E C T U R E.

*ESTAMPE* représentant une partie de Bains publics, composés d'un Ordre de colonnes Ioniques, formant une perspective du plus grand effet; elle est ornée de cascades & de chûtes d'eau qui se terminent en bassin, où se baignent plusieurs femmes & enfans. La Statue de Neptune, & nombre de figures de Naïades ornent cette décoration, & le tout ensemble est d'une composition très-heureuse; par M. Perlin, Architecte, & gravée par le sieur Sellier, Graveur, connu par un grand nombre de belles planches d'Architecture. Elle est dédiée

F É V R I E R. 1778. 189  
à M. le Comte de la Billarderie d'Angivillier, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, &c.

Cette planche porte 20 pouces de haut, sur 15 de large; elle se trouve chez l'Auteur, rue Saint-Jacques, vis-à-vis les Jacobins, proche l'Eglise Saint-Etienne-des-Grès; & chez M. Chéreau, rue des Mathurins, aux deux Piliers d'or. Prix 3 liv.

---

*LETTRE de M. DE VOLTAIRE à M.  
DE TRESSÉOL, Éditeur des nouvelles  
Œuvres de M. DESMAHIS.*

J'ai reçu, Monsieur, les deux Voulumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge & mes maladies m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très-sensible au soin que vous prenez de faire connoître au Public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé aux Gens de goût & de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses Ouvrages & de sa personne, fait également aimer l'Auteur & l'Édi-

teur. Vous augmentez des regrets par le présent que vous voulez bien me faire, & votre style me console de la perte.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je vous dois,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant  
serviteur, VOLTAIRE.

*Variétés, inventions utiles, établissemens  
nouveaux, &c.*

ON voit, à Pétersbourg, une Demoiselle artificielle très-bien exécutée : elle est représentée en cheveux, assise devant un petit clavecin, sur lequel elle joue supérieurement trois menuets, quatre trio, deux polonoises & une marche : elle touche ce clavecin avec autant de rapidité que de justesse; &, chaque fois qu'elle commence & finit, elle fait une inclination à tous les assistans, & les salue avec beaucoup de grace : il faut s'approcher assez près de cet automate, pour s'assurer que ce n'est pas une personne en vie.

---

*SUITE de la Lettre de M. PATTE , sur  
les Inventions de M. LORiot.*

**E**N 1760, ce Mécanicien imagina un Cabestan, dont le cable s'enveloppe & se développe continuellement sans se départir du point où il a été fixé ; de sorte que, par-là, on gagne le tems perdu à chaque fois qu'il faut relâcher les cordages pour pouvoir les faire retomber sur la base du Cabestan, ce qui facilite par conséquent le travail des Ouvriers, en leur évitant la peine d'enjamber, comme de coutume, les cables, à mesure des révolutions qui se font entre chaque reprise depuis un choc jusqu'à l'autre.

L'année suivante, il composa une Machine propre à battre les grains, qui imite au naturel le mouvement des bras de treize hommes, munis chacun d'un fléau, & que l'Académie Royale des Sciences a jugé digne d'être insérée dans ses Mémoires.

En 1762, il proposa un modèle de Pompe, dont la propriété est de ne point laisser échapper une goutte d'eau, tant dans son jeu d'aspiration que de refoulement, quelque lente que soit même la force motrice, & qui peut se transporter à volonté sur le bord d'une rivière, pour faciliter l'arrosement des prairies voisines qui en auroient besoin. Il inventa, à-peu-près vers ce même-tems, une autre Machine hydraulique qui aspire &

foule huit fois à chaque révolution, au moyen de trois cylindres ou meules, proportionnés de façon à contre-balancer, par leur poids, la colonne d'eau à élever.

En 1763, il fit diverses autres Machines, 1°. pour briser la glace de la rivière de Seine, qui fut prise par deux fois durant l'hiver de cette année, non-seulement avec peu de dépense, mais encore de manière à conserver la vie des hommes employés à la faire agir : 2°. pour battre les pilots, qui fut jugée bien supérieure aux autres Machines employées jusqu'ici à cet usage : 3°. pour faire marcher les soufflets des Forges & Fourneaux, sans surcharger la puissance, (comme il arrive à la reprise alternative de ces sortes de soufflets) tellement que, par son moyen, jamais l'air qui en sort ne sauroit être interrompu : 4°. pour tirer parti du courant d'une rivière, en élevant ses eaux avec des seaux d'un ou plusieurs muids, à la hauteur que l'on desire, par le moyen de deux espèces de radeaux qui descendent & remontent alternativement ladite rivière, sur un espace égale à la hauteur où l'on veut élever l'eau.

En 1764, il composa une Machine capable de hacher une quantité considérable de paille par jour, pour nourrir les chevaux, laquelle scie la paille avec la plus grande facilité, & de façon à la couper par petits tronçons, sans angles aigus, qui seroient capables d'occasionner des tranchées aux animaux.

Il fit la même année, par ordre, une Machine qui râpoit 1800 bouts de tabac à la fois en 12

heures de tems , & qui étoit telle que le tabac ne pouvoit courir aucun risque de s'échauffer pendant cette opération.

Il inventa une table de vingt-quatre couverts, qui se déploie par gradation, depuis huit couverts ; en augmentant successivement de quatre en quatre.

Il découvrit un moyen propre à tirer parti des eaux d'une source, quoiqu'elle se trouvât au milieu d'un étang qu'elle avoit formé, & capable de la conduire à peu de frais à un Château, sans qu'il puisse se faire aucun mélange des eaux stagnantes qui la couvroient.

Une des Machines qui a fait le plus d'honneur à ce Mécanicien, est celle qu'il proposa à feu M. Trudaine, pour élever, à son Château de Montigny, les eaux de deux puits de 200 pieds de profondeur. La grande difficulté consistoit à détruire le poids d'un cable d'une longueur aussi considérable, de manière sur-tout à contre-balancer le poids de l'eau qu'on en retireroit au moment de l'émergence de l'un ou l'autre des seaux. M. Lorient vint à bout, par son procédé, de rendre nul le poids du cable, & rendit sa méthode applicable jusqu'à des puits qui auroient 5 à 600 pieds de profondeur, comme on en voit dans la Citadelle de Besançon, & ailleurs.

Il s'occupa, en 1765, à la sollicitation de M. le Comte de Langeron, à la recherche des moyens employés par les Anciens, pour faire produire aux Catapultes & aux Balistes, les effets extraordinaires qui sont rapportés par les Historiens de ces tems-là ; & il fit à cette occasion divers mo-



dèles en ce genre , à l'aide desquels on pouvoit lancer des pierres d'un certain poids, très-loin , & qui étoient susceptibles d'être transportées sur des chariots :

Ce Mécanicien s'appliqua , en 1766 , à trouver quelque moyen propre à séparer les paillettes d'or contenues dans les sables ou vases de plusieurs rivières & ruisseaux du Royaume. On avoit fait déjà beaucoup de tentatives pour opérer cette séparation ; mais on y avoit , en quelque sorte , renoncé , parce que les frais des procédés qu'on employoit , équivaloient à peine au profit qu'on en retiroit. Il composa à cette occasion plusieurs Machines qui opéroient sûrement cette séparation à peu de frais , & de la manière la plus simple , lesquelles furent examinées par ordre du Ministère , à l'Académie des Sciences , qui en rendit un témoignage si avantageux , qu'on accorda à l'Auteur un Privilège pour toute l'étendue du Royaume , pendant l'espace de 15 ans ; Privilège dont il négligea cependant de faire usage , parce qu'il fut chargé alors des modèles des tables mécaniques destinées pour le petit Trianon , à Versailles.

On fait que cette table , dont le modèle est un des principaux ornemens du Cabinet de M. Lorient , est singulièrement remarquable par ses mouvemens. Son service se fait comme par enchantement , & sans qu'il soit besoin d'aucun Domestique pendant le repas. Au moindre signal le parquet s'ouvre ; la table , toute dressée & servie , s'élève en sortant de terre , accompagnée de quatre servantes ou postillons également garnis.

A chaque service, le milieu de la table dispa-  
roît, il ne reste que le pourtour, où sont les assiettes :  
ce qu'il y a de singulièrement remarquable, c'est  
qu'au moment où le milieu de la table est des-  
cendu d'une hauteur proportionnée à celle du  
sur-tout, pour aller chercher un autre service,  
une rose en métal, ménagée dans l'épaisseur de la  
tablette circulaire qui porte les assiettes, étend  
ses feuilles, & ferme l'ouverture que le milieu de  
la table vient de laisser. Dans l'instant où le nou-  
veau service est prêt à paroître, cette rose de  
métal retire ses feuilles tout-à-coup pour lui  
livrer passage. Le repas fini, la table & tout le  
service redescendent, les feuilles du parquet re-  
prennent leur place avec une si grande justesse,  
qu'il ne reste aucun indice, & qu'il faut les  
avoir vu s'ouvrir pour juger qu'elles sont mo-  
biles.

Pendant la composition de la mécanique de  
cette table merveilleuse, qui exigea un tems  
considérable par rapport aux essais & aux expé-  
riences nécessaires pour y parvenir, M. Lorig  
imagina deux compas, dont l'un décrit, non-seu-  
lement des cercles parfaitement réguliers, sans  
avoir besoin de point central, mais encore une  
infinité de courbes, tant régulières qu'irégu-  
lières, & dont l'autre décrit aussi toutes sortes  
d'ellipses plus ou moins allongées ou raccourcies  
à volonté, sans avoir aucunement recours à ses  
foyers.

En 1771, il inventa une Machine hydraulique  
pour tirer le parti le plus avantageux du courant  
d'une rivière, sans nuire à sa navigation, dont

le jeu se fait par le moyen d'une espèce de rame fixée à chaque extrémité d'une pièce de bois suspendue par son centre à un point d'appui élevé d'environ deux pieds au-dessus de la surface d'une espèce de radeau, qui a une entière liberté de s'élever & de se baisser, suivant les différens degrés de crue d'eau, sans néanmoins exiger aucun changement à ladite Machine.

Ce fut pendant cette même année qu'il fit exécuter dans le Parc de Ménards, pour M. le Marquis de Marigny, une Machine hydraulique, qui fournit 150 muids d'eau en 24 heures, & l'élève à 90 pieds de hauteur, laquelle eau provient d'une source dont le peu de produit l'avoit fait regarder jusqu'alors comme inutile. Au moyen de ladite Machine, toutes les eaux se ramassent & s'élèvent à leur destination avec une célérité surprenante. C'est cette Machine dont il a été question au commencement de cette Lettre, & dont M. Morand s'est dit l'inventeur.

Sans m'arrêter davantage à vous entretenir de toutes les autres Machines, plus au moins utiles, de l'invention de M. Lorient, dont on voit chez lui des modèles; telles sont celles pour le transport du Mausolée du Maréchal de Saxe, à Strasbourg; pour des voitures capables d'obvier à tous les inconvéniens ou accidens journaliers auxquels elles sont sujettes, &c. &c. je me bornerai à vous parler encore du nouveau Mortier qu'il a découvert, & qui lui fera sûrement, dans tous les tems, beaucoup d'honneur. On connoît les travaux nombreux qu'il a opéré avec le plus grand succès, à l'Orangerie du Château de Versailles,

faillies, aux Corp-sde-Gardes des Suisses, au petit Trianon, au Château de Vincennes, au Château de Ménards, & tout récemment pour réparer le bâtiment de l'Observatoire de Paris, dont les voûtes & la terrasse étoient menacées d'une ruine prochaine. Toutes les expériences constatent authentiquement que ce Mortier a la propriété précieuse de n'avoir aucun retrait, & de ne laisser ni vuides, ni fentes, ni gersures dans son intérieur, comme le mortier ordinaire; qu'il ne pousse pas comme le plâtre lors de son emploi, bien qu'il fasse presque aussi promptement sa prise; qu'il est également aisé d'en faire sur le champ des pierres factices très-dures, capables de s'identifier parfaitement avec d'anciennes pierres, dans quelque position qu'elles se trouvent; d'où il résulte qu'il est possible d'opérer avec ce Mortier, des enduits impénétrables à l'eau pour les bassins, & dans tous les souterrains ou les lieux humides, qu'il est susceptible de remplacer en toutes occasions avantageusement les dalles de pierre, sur-tout pour l'exécution des terrasses; & qu'en un mot, il est facile, par son moyen, d'assurer, à très-peu de frais, la durée des Monumens, de rétablir les parties mutilées de leurs corniches, de leurs entablemens, de leurs voûtes, de leurs bossages, toutes les pierres manquantes ou altérées, de quelque manière que ce soit, par les injures de l'air, de façon à les rajeunir & à faire disparaître leurs rides, s'il est permis de s'exprimer ainsi \*.

---

\* On a consigné, l'année dernière, dans la *Gazette de France*, des épreuves capables de convaincre les plus

Combien, Monsieur, la publication de tous les détails des inventions mécaniques & des découvertes de M. Lorient, ne seroit-elle pas agréable au Public ? il y auroit certainement peu de Collection aussi digne de son empressement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

incrédules, de l'efficacité de ce nouveau Mortier, lesquelles ont été attestées par trois des principaux Architectes du Roi. On y lit qu'il a été fait exprès publiquement, sur la Terrasse de l'Orangerie du Château de Versailles, trois différens bassins avec ce mortier, qu'on a rempli d'eau pendant plus de six semaines, sans qu'on se soit aperçu qu'il en ait aucunement pénétré. Peu d'Architectes, d'ailleurs, sont aussi en état que moi de rendre justice à la bonté de ce mortier, parce que j'en fais usage dans mes travaux. Si l'on veut connoître la manière de l'employer avec succès, on peut consulter ma *Continuation du Cours d'Architecture* de M. Blondel, où je n'ai rien laissé à désirer à cet égard. Cet Ouvrage se vend à Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin.

---

### *Acte d'humanité & de courage,*

**LE** 27 Décembre dernier, à 4 heures du soir, trois enfans, appartenans à un Particulier de Lyon, patinoient sur la glace qui couvroit le bras oriental du

Rhône , près du Pont de pierre. La glace se brisa , & ils disparurent dans un creux de la profondeur d'environ dix pieds , où ils restèrent près d'une demie heure , sans que personne osât braver le péril qu'il y avoit à les secourir. Cet accident étant venu à la connoissance du nommé Vincent Bernin , natif de la Guillotière , Fauxbourg de Lyon , Caporal au Régiment d'Anjou , il courut au lieu qui lui fut indiqué , & se précipita sous la glace. Le succès ne seconda pas entièrement son courage & son humanité ; mais il eut le bonheur de ramener deux de ces infortunés , & de les rendre à leurs Parens.

M. de Fleffelles , Intendant de Lyon , instruit de cette action généreuse , l'a récompensée par le don d'une épée d'argent , sur la garde de laquelle est gravé l'abrégé d'un fait si digne d'être conservé.

Madame de Fleffelles a voulu y joindre une récompense pécuniaire.

MM. du Consulat se sont également empressés de reconnoître par une gratification , le zèle de ce brave Citoyen.

## ANECDOTES.

## I.

UN Vieillard Anglois avoit douze fils au service. Ils obtinrent un jour un congé , & vinrent voir leur Père , qu'ils trouvèrent accablé d'infirmités & dans l'indigence. *Point de pain* , dit l'un deux , & avoir donné douze *Défenseurs à la Patrie* ! Nous n'avons que notre solde , & nous ne pouvons l'assister. Mais n'y a-t-il pas un Lombard ici ? dit le plus jeune : — Oui , mais qu'y porter ? On n'y prête de l'argent que sur gages. . . Et nous n'avons rien : — Quoi , rien ? Et , n'avons-nous pas l'honneur de ce Vieillard & le nôtre ? — Il est connu ; personne ne peut le contester. . . Mettons cet honneur en gage. — On nous confiera bien 50 livres sterling sur ce dépôt. . . Cette idée fut approuvée. Les douze fils signèrent un billet en ces termes : Douze Anglois , fils d'un Tailleur réduit à la plus grande indigence , à l'âge de près de cent ans , servant

F É V R I E R. 1778. 197  
tous douze le Roi & la Patrie , demandent à la Direction du Lombard la somme de 50 liv. afin de soulager leur père infortuné. Pour sûreté , ils engagent leur honneur , & promettent le remboursement dans le terme d'une année. Ce gage fut reçu à la Direction du Lombard ; on leur donna 50 livres , on déchira le billet , & on promit de fournir aux besoins du Vieillard pendant sa vie. La singularité de ce fait attira plusieurs personnes bienfaisantes chez le Vieillard , qui lui firent des présents , & le mirent en état de récompenser la piété filiale de son honnête Famille.

## I I.

Pierre Hein, Hollandois , fut d'abord Mouffe , & monta , par degrés , au grade d'Amiral. Il fut tué à la tête de la Flotte qu'il commandoit , au moment même d'une victoire qu'il venoit de remporter sur les Espagnols. Les Etats firent une députation à sa mère à Delft , pour la complimenter sur la mort de son fils. Cette bonne femme n'étoit pas sortie de sa première condition. Elle répondit aux Députés : *Je l'avois bien prévu que*

I iij



## 198 MERCURE DE FRANCE.

*Pierre péroit comme un misérable qu'il étoit ; il aimoit trop à courir , il n'a que ce qu'il mérite.*

### I I I.

Un Empereur Turc voulut voir sur une carte Géographique *la Flandre* , qui étoit le sujet & le théâtre de tant de guerres entre les Princes Chrétiens ; & voyant un très-petit terrein , il en fut étonné : *quoi ! ce n'est que cela* , dit-il avec mépris ; *si c'étoit mon affaire* , la querelle seroit bientôt terminée , j'enverrois un bon nombre de Pionniers , & je ferois jeter ce petit Pays dans le mer.

### I V.

L'Abbé de Saint-Pierre , Cadet de Normandie , n'avoit que 1800 liv. de rente ; il avoit pour ami un jeune Mathématicien , que le défaut absolu de fortune & de ressources , alloit exiler de Paris. L'Abbé força son ami de l'accompagner chez un Notaire , où il lui constitua une rente de 200 l. Le Géomètre ainsi doté , se crut opulent , & passa plusieurs années dans la Capitale sans connoître d'autres besoins que l'étude.

---

**NOUVELLES POLITIQUES.**

*De Berlin, le 3 Janvier 1778.*

**U**N E Estafette arrivée hier au soir , a apporté ici la nouvelle que la grande Duchesse de Russie est heureusement accouchée d'un Prince , auquel on a donné le nom d'Alexandre.

*De Rome, le 17 Décembre 1777.*

Lundi dernier , le Pape tint un Consistoire , dans lequel Sa Sainteté déclara Cardinaux de l'Eglise Romaine , Dom André Gioanetti , Religieux Carmaldule , ci-devant Administrateur de l'Archevêché de Bologne , Siège qui lui a été conféré depuis peu ; & Dom Sigismond-Hyacinthe Gerdil , Religieux Barnabite , Evêque de Dybonne *in partibus* , nommé depuis peu au Vicariat Apostolique dans les Indes orientales , sur la peninsule au-delà du Gange , vacant par la mort de l'Evêque de Percoti , aussi Barnabite. Le nouveau Cardinal Dom Sigismond-Hyacinthe Gerdil , également célèbre , tant en Italie que dans les pays ultramontains , par plusieurs Ouvrages très-estimés , publiés , partie en Italien , partie en Latin & en François , avoit été honoré , dans sa Patrie , de la place d'Instituteur de Son Altesse Royale le Prince de Piémont. L'Ordre de Barnabites , dont cette Eminence est Membre , a donné , à l'occa-

tion de cette dernière Dignité, les marques de la joie la plus vive dans le Collège de S. Charles. Ces deux nouveaux Cardinaux font du nombre des six que le S. Père créa & se réserva, *in petto*, dans le Consistoire du 23 Juin dernier; en sorte qu'il y a toujours douze Chapeaux vacans. Le Pape conféra, dans le même Consistoire, la Légation de Bologne au Cardinal Buon Compagni.

On a trouvé dernièrement, en fouillant dans une Terre du Cardinal Cazali, un très-grand carré de mosaïque, dont le milieu représente l'enlèvement d'Europe; & les autres parties, différentes Divinités de la mer, entourées de petites figures & de méandres soignés & de bon goût.

*De Cadix, le 16 Décembre 1777.*

On reçut hier des lettres du Pérou qu'on attendoit depuis long-tems, & qui annoncent la prochaine arrivée d'une quantité d'or de cette partie de l'Amérique. Les mêmes nouvelles nous apprennent que le Vaisseau de guerre Espagnol *le Saint-Pierre-d'Alcantara*, parti d'ici l'année dernière pour Lima, y étoit arrivé après une longue traversée, pendant laquelle il a été obligé de jeter à la mer cinquante hommes: il avoit encore à bord, à son arrivée, plus de 300 scorbutiques, dont la guérison est très-incertaine. Le Galion *l'Achille*, parti d'ici pour la même Ville, y est heureusement arrivé, n'ayant perdu qu'un seul homme.

Les lettres de Buenos-Ayres, reçues hier, portent que la paix entre les Espagnols & les Portu-

çais, avoit été publiée le 7 Septembre dernier; & que le Général Cervallos n'étoit éloigné de l'Armée Portugaise, sur le Rio-Grande, que de 4 lieues lorsqu'il reçut l'Express qui lui annonçoit la suspension d'armes.

*De Londres, le 16 Janvier 1778.*

La Cour reçut, le 14, de ses Ambassadeurs auprès des Puissances voisines, des Dépêches qui semblent écarter l'idée de rupture qui a fait baisser nos fonds publics, & qui les empêche de se relever de la chute qu'ils ont éprouvée par ces bruits, ainsi que par d'autres causes également capables de les affecter. Elle reçut, le même jour, des dépêches de la Régence d'Hanovre, qu'on dit être relatives & à l'embarquement prochain des Troupes Auxiliaires engagées à la solde Britannique, pour servir dans nos Colonies, & à d'autres objets importants. Toutes ces dépêches furent l'objet d'un Conseil tenu ce jour-là en présence du Roi.

Sa Majesté a été occupée depuis à examiner & à approuver la nomination des Officiers qui commanderont les nouveaux Corps, dont les levées se font par souscription dans les trois Royaumes. Ces souscriptions nationales s'augmentent chaque jour, & se remplissent avec autant de succès que d'activité, sur-tout en Ecosse.

Le nouveau Lord-Maire alla, le 15 de ce mois, présenter au Roi un plan, de la part des Citoyens, pour ouvrir une souscription aux fins de lever des Soldats & des Matelots destinés au service public, & d'assigner des récompenses à ceux qui s'enrôle-

nont, soit pour le service de terre, soit pour celui de mer. Sa Majesté reçoit, avec reconnaissance, ce vœu patriotique des Habitans de Londres. On dit même que les Juifs, qui y sont en grand nombre, ont le projet d'offrir un Régiment au Roi.

Dans la supposition où les Américains se refuseroient aux conditions qui doivent leur être proposées, on dit que la Flotte qui s'équipe actuellement, doit être employée à la réduction de Boston, & que l'Amiral Keppel doit la commander. Le Capitaine Touw, arrivé ces jours derniers de Rhodé-Island, qu'il a quitté le 28 de Novembre, après avoir été quelque tems prisonnier à Boston, dit que cette dernière Place est extrêmement fortifiée de tous les côtés, & que l'esprit militaire y éclate jusques dans le peuple même; en sorte qu'on peut s'attendre à une vigoureuse défense.

Quelques personnes disent aujourd'hui que le Lord Murray, qui commande à Minorque, sera chargé du Généralat de l'Armée en Amérique; & que le Lord Amherst, qu'on avoit d'abord désigné pour cette place, n'y remplira que les fonctions de Commissaire en chef du Roi pour les négociations de paix.

Les nouveaux Corps levés en Ecosse, doivent être prêts, à ce que l'on dit, le 24 de Mars, & après une revue d'officier Général, ils s'embarqueront à Glasgow pour l'Amérique.

Les bagages du Général Bourgoyne viennent d'arriver, & on attend incessamment ce Général lui-même.

*De Versailles, le 24 Janvier 1778.*

Le 22 de ce mois, Sidi Tahar Fenis, Ambassadeur du Roi de Maroc, a eu une audience de Sa Majesté. En entrant dans la Chambre du Roi, il a fait trois profondes inclinations, & a demandé à Sa Majesté la permission de lui présenter sa Lettre de créance : le Roi la reçut & la remit au sieur de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine. Sidi Tahar Fenis a prononcé ensuite, devant Sa Majesté, le Discours dont voici la traduction.

S I R E,

« Chargé des ordres supérieurs de l'Empereur  
 » mon Maître, j'ai l'honneur de présenter en son  
 » nom à Votre Majesté Impériale les vœux les plus  
 » ardens pour la prospérité de votre Empire, les  
 » complimens de félicitation les plus sincères sur  
 » votre avènement au Trône de vos Ancêtres,  
 » & l'assurance formelle du desir que mon Maître  
 » aura toujours de maintenir avec fidélité le  
 » Traité conclu sous le règne de l'Auguste Em-  
 » pereur de France Louis XV de glorieuse mé-  
 » moire ».

» L'amitié qui réunit, depuis cette heureuse  
 » époque, les Empires de Maroc & de France,  
 » lui fait regarder les François comme ses propres  
 » Sujets: le Capitaine Dupuy & les gens de son  
 » équipage en ont éprouvé l'heureux effet. L'Em-  
 » pereur mon Maître a brisé leurs fers, & après

I vj

» les avoir fait racheter chez les Peuples qui habi-  
 » tent le Sahra , il m'a ordonné de les ramener à  
 » Votre Majesté Impériale : le Commandant de  
 » la Marine à Marseille les a reçus par vos  
 » ordres , & je n'ai retenu avec moi que leur  
 » Capitaine pour le conduire aux pieds de Votre  
 » Majesté Impériale. Je ne pouvois être chargé  
 » d'une commission plus agréable auprès d'un  
 » jeune Monarque appelé à juste titre le Père de  
 » ses Sujets : ce moment est le plus beau de ma  
 » vie.

» La Lettre de l'Empereur mon Maître , que je  
 » viens de remettre à Votre Majesté Impériale ,  
 » contient encore quelques autres objets qui in-  
 » téressent l'avantage respectif des deux Empires.  
 » Je supplie Votre Majesté Impériale de les pren-  
 » dre en considération , & de me faire connoître  
 » ensuite ses intentions.

» J'ai rempli celles de mon Maître en vous  
 » exprimant les sentimens de l'amitié & de la  
 » haute estime que vos vertus lui ont inspirés.  
 » Permettez-moi, Sire , de vous offrir l'hom-  
 » mage de mes respects & de ma vénération pro-  
 » fonde : il ne me restera plus rien à désirer , si  
 » Votre Majesté Impériale daigne jeter sur moi  
 » un regard favorable ».

Sa Majesté lui a répondu en ces termes :

» Je suis très-sensible au procédé généreux de  
 » l'Empereur de Maroc. Ce Prince ne pouvoit  
 » me donner une plus grande marque d'amitié :  
 » il doit être bien assuré de la mienne , & du  
 » désir que j'ai de lui en donner des preuves.

« J'examinerai avec soin les objets que votre  
 « Maître me propose. Le choix qu'il a fait de  
 « vous, Monsieur l'Ambassadeur, m'est très-  
 « agréable, & je vous vois avec plaisir sur les  
 « terres de ma domination ».

Après l'audience de Sa Majesté, cet Ambassa-  
 deur s'est rendu dans la Galerie, où il a eu l'hon-  
 neur de faire ses révérences à la Reine, & il a été  
 conduit ensuite à l'Audience de Monsieur, & à  
 celle de Monseigneur le Comte d'Artois.

*De Paris, le 26 Janvier 1778.*

Le sieur Delatour, Conseiller de l'Académie  
 Royale de Peinture, connu par des chef-d'œuvres  
 en pastel qui le mettent au rang des plus grands  
 Peintres de portraits, vient d'acquérir, dans la  
 Ville de Saint-Quentin sa Patrie, une gloire plus  
 belle encore que celle que dispense la perfection  
 même des Arts. Ce Citoyen considérant que les  
 Menuisiers, les Serruriers, les Charpentiers, les  
 Mâçons, &c. de la plupart des Villes, n'ont  
 communément aucune connoissance du dessin,  
 & que cependant on rencontre parmi eux des  
 Sujets qui deviendroient très-utiles & bien plus  
 célèbres, s'ils avoient la main exercée à dessiner,  
 vient d'envoyer aux Officiers Municipaux de la  
 Ville de Saint-Quentin une somme de 6000 liv.,  
 dont la rente perpétuelle sera appliquée, sous leur  
 administration, à l'établissement d'une Ecole gra-  
 tuite de Dessin en faveur des Artisans de la même  
 Ville. Tournant ensuite les yeux sur la partie  
 indigente & souffrante de ses Compatriotes, &c



sachant que les pauvres femmes en couche ne pouvoient être reçues dans l'Hôpital de Saint-Quentin, le sieur Delatour a donné une autre somme de 6000 livres, dont la rente sera pareillement administrée & appliquée au soulagement de ces femmes & de leurs enfans. Enfin, affligé de savoir que de vieux Artisans infirmes & indigens souffroient beaucoup dans la saison la plus dure de l'année, il a encore donné une somme de 6000, dont la rente doit être distribuée par petites parties, pendant chaque hiver, à douze de ces vieux Artisans infirmes & de bonnes mœurs nommés par les Officiers Municipaux.

On apprend que le sieur Necker, Directeur-Général des Finances, a écrit, le 17 de ce mois, à la femme Souchor, qui, en se dévouant à la fameuse opération de la symphise, a rendu à l'humanité le service le plus important, que Sa Majesté lui avoit accordé une pension de 300 liv. Le sieur Sigault, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, au génie duquel on doit cette heureuse nouveauté, avoit déjà reçu, de la part d'une personne qui ne s'est pas fait connoître, l'avis qu'on avoit constitué 100 livres de pension sur la tête de cette même femme; & comme le sieur Sigault en avoit témoigné sa reconnoissance dans quelques papiers publics au généreux Anonyme, il en a reçu un second avis que la pension étoit portée à 40 écus, laquelle étoit réversible sur la tête de l'enfant, omission dont le bienfaiteur s'accuse comme d'un tort qu'il avoit eu, & qu'il s'est hâté de réparer.

## N O M I N A T I O N S.

Le Roi ayant accordé le Brevet de Dame à Mademoiselle de Civrac , elle a pris le nom de Comtesse Amelie de Durfort.

Le 13 Janvier , l'Evêque de Nebbio en Corse prêta serment de fidélité , pendant la messe , entre les mains du Roi.

Le Roi vient d'accorder au Marquis de Maigny , Conseiller d'Etat d'Epée , Commandeur de ses Ordres , &c. la permission de porter à l'avenir le nom de Marquis de Menars.

Le Roi ayant jugé à propos d'accorder au sieur Gerad & au sieur Gerard de Reynneval , premiers Commis des affaires Etrangères , le titre de Secrétaire de son Conseil d'Etat , ils ont eu l'honneur d'être présentés , le 25 du même mois , en cette qualité , à Sa Majesté , par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires Etrangères , & de faire leurs remerciemens au Roi.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Saint-Just, Ordre de Prémontrés , Diocèse de Beauvais , l'Evêque de Périgueux ; à celle de la Rivour , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Troyes , l'Abbé Duranty-Lironcourt , nommé à l'Evêché de Bethléem ; à celle de Saint-Basle , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Rheims , l'Abbé d'Aigreville , Vicaire-Général de Soissons ; à celle d'Elan , Ordre de

Cîteaux , Diocèse de Rheims , l'Abbé de Chabot , Vicaire-Général de Rouen ; à celle de Thēulay , même Ordre , Diocèse de Dijon , l'Abbé de Jouffroy d'Uxelles , Doyen des Comtes de Lyon ; à celle de Saint-Rigaud , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Mâcon , l'Abbé de Velle-de-Villere , Vicaire-Général d'Autun ; à celle de Lieucroissant , même Ordre , Diocèse de Besançon , l'Abbé de Beaumont , Aumônier du Roi ; à celle de Châteaudun , Ordre de Saint-Augustin , Diocèse de Chartres , l'Abbé de Vezen , Vicaire-Général de Senlis , Aumônier du Roi ; à celle de Notre-Dame de Landève , même Ordre , Diocèse de Rheims , l'Abbé de Cagueray , Vicaire-Général de Verdun , Aumônier de Madame Victoire ; & à celle de Neufbourg , Ordre de Saint-Benoît , diocèse d'Evreux , la Dame d'Angosse , Religieuse Professe à Pau en Béarn.

---

### PRÉSENTATIONS.

Le 3 Janvier , la Comtesse de Broc a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Princesse de Lamballe , en qualité de Dame pour l'accompagner.

Le 25 du même moi , la Marquise de Bombelles a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise de Beauffet.

Le 27 du même mois , le Comte d'Aranda , Ambassadeur d'Espagne , conduit par le sieur

Lalive de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs, & précédé par le sieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs, présenta à Leurs Majestés & à la Famille Royale le Prince de Salm, en qualité de Grand d'Espagne.

Le même jour, le Bailli de Breteuil, Ambassadeur de Malte, présenta à sa Majesté le Chevalier de Galard-Terraube, Lieutenant-Colonel du Régiment de Picardie Infanterie, qui offrit au Roi les Faucons de Malte. Ce présent, que le Grand-Maître est dans l'usage de faire tous les ans à Sa Majesté, fut reçu par le Marquis d'Entraques, Grand Fauconnier de France en survivance du Duc de la Vallière, & par le Marquis de Forger, Capitaine du Vol du Cabinet.

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 18 Janvier, le Vicomte de la Maillardière, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, Capitaine de Cavalerie, de plusieurs Académies de Belles-Lettres & Sociétés d'Agriculture, a eu l'honneur de présenter au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, l'*Abrégé des Traités entre les Puissances de l'Europe depuis le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent*, seconde partie de Bibliothèque politique à l'usage des Sujets destinés aux négociations, dédié à Monsieur.

Le sieur Michel, Elève de l'Académie de Pein-

ture de Paris, a eu l'honneur de présenter à Monsieur six Tableaux peints à la gouache, de trois pieds & demi de large sur deux de haut, représentant les différentes Fêtes données à ce Prince, tant sur mer que sur terre, à Toulon, lors du voyage qu'il y fit en 1777. Ce Prince a honoré ces Tableaux de son suffrage, & en a témoigné sa satisfaction au sieur Michel.

---

### M A R I A G E S.

Le 18 Janvier, leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de mariage du Marquis de Bombelles, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, avec Demoiselle de Mackau; celui du Marquis de Lordat, Baron des Etats de Languedoc, avec demoiselle de Thilly; celui du sieur Bordenave avec Demoiselle de la Garde, & celui du Marquis de Quemadeu, Mestre-de-Camp de Cavalerie, avec Demoiselle de Charlet.

---

### N A I S S A N C E S.

Le 24 Janvier, à onze heures & un quart du matin, Madame la Comtesse d'Artois est heureusement accouchée d'un Prince que le Roi a nommé *Duc de Berry*. Ce Prince a été ondoyé par l'Evêque de Bayeux, premier Aumônier-de

Madame la Comtesse d'Artois, assisté du sieur de Broqueville, Curé de la Paroisse.

On écrit de Dijon que, le 2 du même mois, Marie Orgeret, femme de Claude Mazuir, Meunier à Châtillon-lès-Dombes, en Bresse, est accouchée, en moins de quatre heures, de quatre enfans, qui ont vécu deux jours & demi. La mère, quoique très-fatiguée par une grossesse embarrassante & par une couche laborieuse, se rétablit de jour en jour. Cette fécondité extraordinaire a répandu l'allégresse parmi les Artisans de cette ville, qui ont fermé leurs boutiques, & qui ont célébré une espèce de fête publique.

---

### M O R T S.

Le Comte de Saint-Germain, Ministre & ancien Secrétaire d'Etat au département de la guerre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Feld-Maréchal des Armées du Roi de Danemarck, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre de l'Eléphant, est mort en cette Ville le 15 Janvier.

Marie-Madeleine-Elisabeth Charette de Montebert, veuve en premières nocces de Louis de Serens, Marquis de Kersiles, en secondes nocces de Henri de Bretagne, Comte de Vertus, & Epouse d'Anne-Leon de Montmorency, premier Baron Chrétien, premier Baron de France, Chef des noms & armes de sa Maison, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de

ses ordres, Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, Gouverneur des Ville & Château de Salins, commandant en chef dans les Provinces d'Aunis, Saintonge, haut & bas Poitou, & Isles adjacentes, est morte le 8 du même mois, dans la soixante-douzième année de son âge.

Paul Bertrand d'Arambure, Prêtre du Diocèse de Tours, Licencié de la Faculté de Théologie de Paris, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Just, ancien Aumônier de Mesdames Henriette & Adélaïde de France, est mort en cette Ville le 5 du même mois, dans la cinquante-septième année de son âge.

Louis-François-Paul Marquis de Soudeilles, Lieutenant de Roi de la Province du Limousin, est mort le premier du même mois, dans une de ses Terres, en Nivernois, âgé de soixante-onze ans.

Jacques Bertrand de Scepeaux, Marquis de Beaupreau, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des Provinces d'Anjou, Saumur & Saumurais, est mort en cette Ville le 10 du même mois.

Le sieur de Saint-Astier, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, est mort à Pontoise le 7 du même mois, dans la soixante-onzième année de son âge.

Paschal-Antoinette-Emilie Petit de Marivel, veuve du Marquis de Charélier-Dumesnil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspec-

teur Général de la Cavalerie & des Dragons, Lieutenant & Commandant pour le Roi dans le Dauphiné, est mort à Besançon le 16 du même mois, âgée de soixante-quatre ans.

Elie Guillaume Gallutti de l'Hôpital, Comte de l'Hôpital, est mort à sa Terre, en Normandie, au commencement du même mois, âgée de cinquante-quatre ans.

Joseph-Rosalie des Lyons de Fontenelles, veuve de Louis-François-Ignace Marquis de Liot, Brigadier des Armées d'Espagne, Capitaine & Commandant d'un des Bataillons du Régiment des Gardes-Wallones, est morte à Saint-Omer le 6 du même mois, dans la soixante-septième année de son âge.

---

*Tirage de la Loterie Royale de France,  
du 31 Janvier 1778.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

76, 21, 71, 59, 30.



# TABLE.

|                                                                                |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b>                                                                       |              |
| PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE, p. 5                                     |              |
| David Vainqueur de Goliath, Poëme,                                             | <i>ibid.</i> |
| Le Temple de la Frivolité,                                                     | 11           |
| Vers à Mlle Aure P * d'H * de Ch** sur M*.                                     | 13           |
| Quatrain,                                                                      | 14           |
| Fong & Kiang, Anecdote Chinoise,                                               | 15           |
| Du danger des mots Homonymes,                                                  | 28           |
| Pour la Fête des Bonnes-Gens de Canon en<br>Normandie, Vaudeville,             | 31           |
| Le Chevalier Errant, Proverbe Dramatique,                                      | 34           |
| Strophes héroïques & lyriques sur l'Amour,                                     | 51           |
| Suite des Pensées diverses,                                                    | 55           |
| Chanson,                                                                       | 58           |
| Explication des Enigmes & Logogryphes,                                         | 60           |
| ENIGMES,                                                                       | <i>ibid.</i> |
| LOGOGYPHES,                                                                    | 63           |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES,                                                         | 66           |
| Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau,                                        | <i>ibid.</i> |
| Considérations sur l'origine & les révolutions<br>du Gouvernement des Romains, | 79           |
| Angélique de Limeuil,                                                          | 95           |
| Les deux Sophies,                                                              | 99           |
| Histoire Naturelle de Plin,                                                    | 103          |
| Le Babillard,                                                                  | 106          |
| Voltrarii Henriados libri decem, latinis versibus<br>& Gallicis, &c.           | 109          |

|                                                                                                             |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Problèmes résolus,                                                                                          | 114          |
| Conférences Religieuses pour l'instruction des<br>jeunes Professes de tous les Ordres,                      | 116          |
| Précis sur l'Histoire, les Effets.& l'Usage de<br>la Saignée,                                               | 119          |
| Eloge de Monseigneur Louis-Nicolas-Victor<br>de Félix, Chevalier Comte de Muy, Ma-<br>réchal de France, &c. | 121          |
| Eloge Historique de M. Venel,                                                                               | 129          |
| Les Bienfaisances Royales,                                                                                  | 137          |
| Œuvres complètes de M. Buirette de Belloy,                                                                  | 142          |
| Méthode pour exercer l'oreille à la mesure,                                                                 | 151          |
| Announces littéraires,                                                                                      | 153          |
| ACADEMIES,                                                                                                  | 157          |
| ———— Paris,                                                                                                 | <i>ibid.</i> |
| ———— Rouen,                                                                                                 | 159          |
| SPECTACLES.                                                                                                 | 173          |
| Opéra,                                                                                                      | <i>ibid.</i> |
| Comédie Françoisé,                                                                                          | 175          |
| Comédie Italienne,                                                                                          | 177          |
| ARTS.                                                                                                       | 178          |
| Gravures,                                                                                                   | <i>ibid.</i> |
| Musique,                                                                                                    | 181          |
| Architecture,                                                                                               | 184          |
| Lettre de M. de Voltaire à M. de Tresséol,                                                                  | 185          |
| Variétés, inventions, &c.                                                                                   | 186          |
| Suite de la Lettre de M. Patte, sur les inven-<br>tions de M. Lorient,                                      | 187          |
| Acte d'humanité & de courage,                                                                               | 194          |
| Anecdotes,                                                                                                  | 196          |

## 216 MERCURE DE FRANCE.

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| Nouvelles politiques , | 199          |
| Nominations ,          | 207          |
| Présentations ,        | 208          |
| ————— d'Ouvrages ,     | 209          |
| Mariages ,             | 210          |
| Naissances ,           | <i>ibid.</i> |
| Morts ,                | 211          |
| Loterie ,              | 213.         |

---

### A P P R O B A T I O N .

**J'**AI lu , par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux , le volume du Mercure de France , pour le mois de Février , & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 6 Février 1778.

DE SANCY.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT , rue de la Harpe ,  
près Saint Côme.





UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06542 0831

